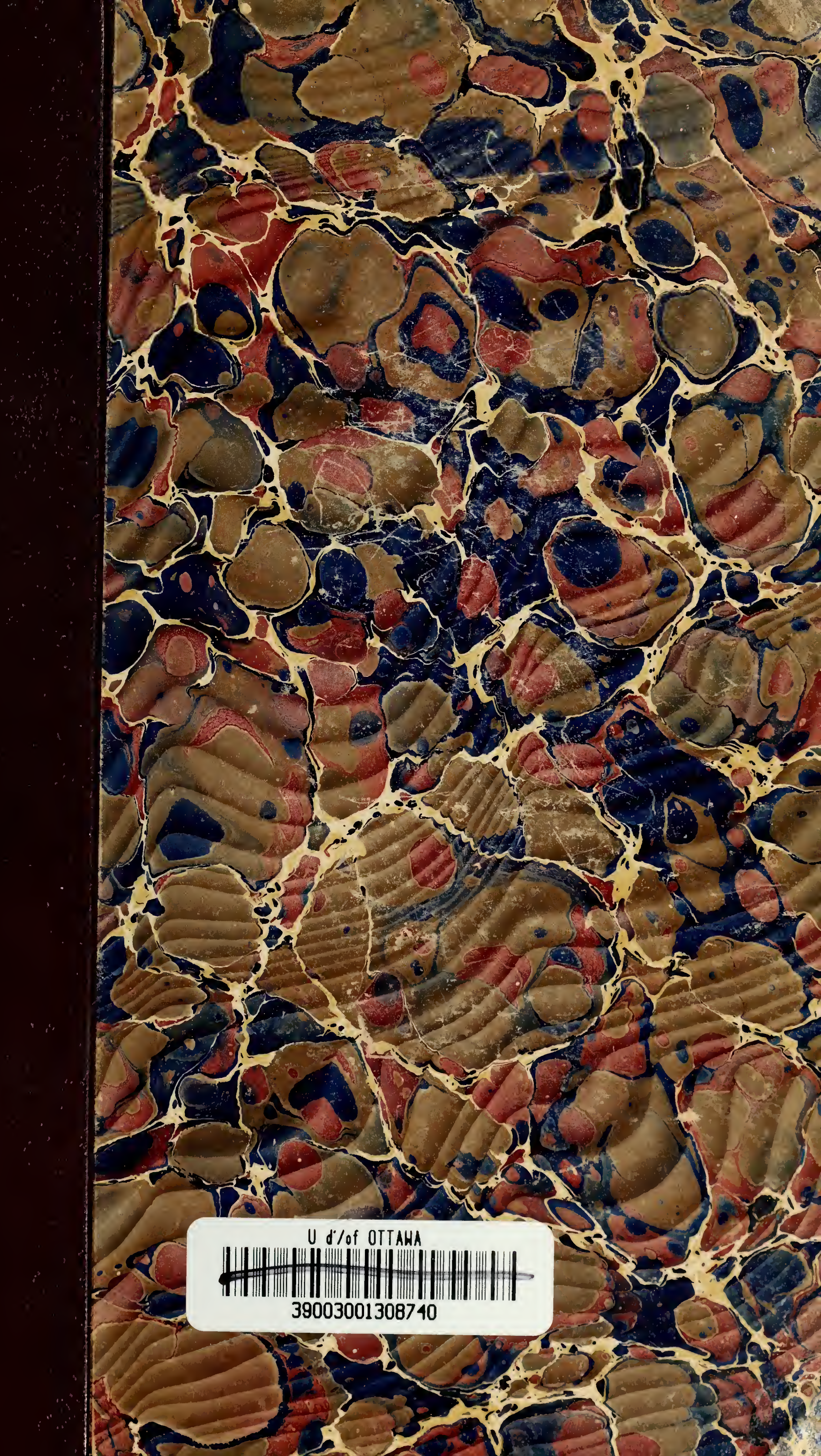
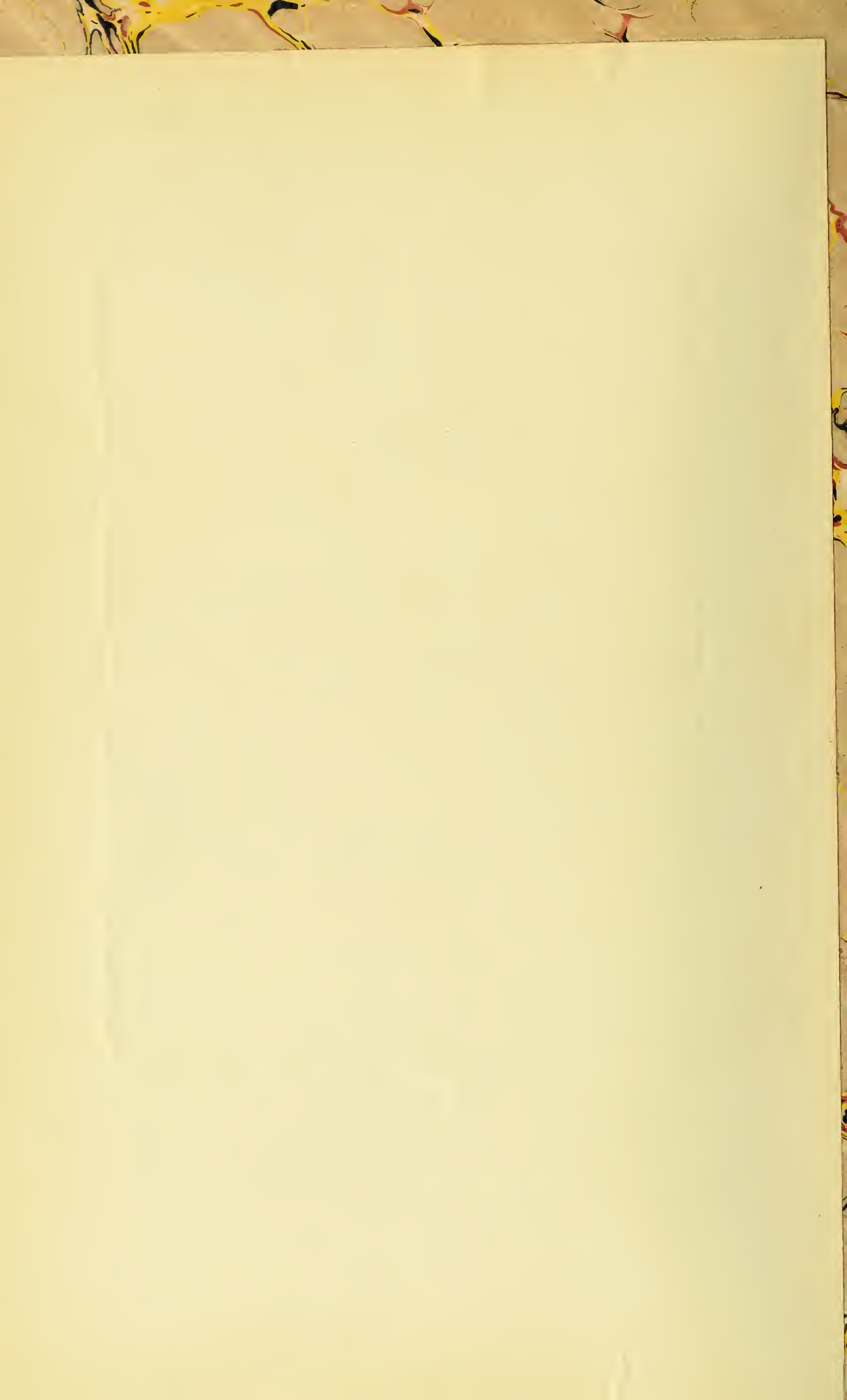
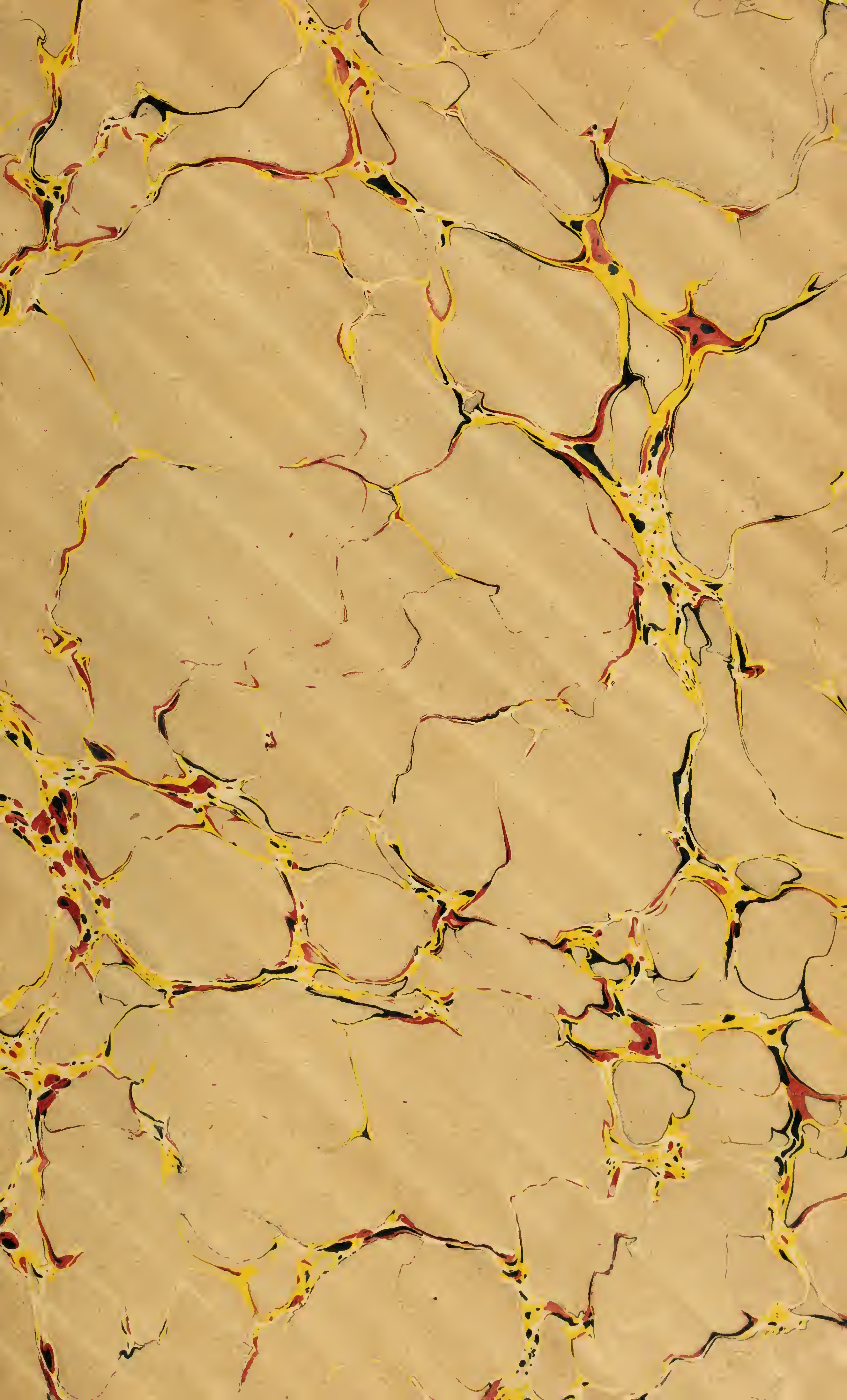


U d'/of OTTAWA
39003001308740





HISTOIRE

DE L'AGENAIS

I

TIRAGE A 425 EXEMPLAIRES

DU MÊME AUTEUR :

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DE L'AGENAIS

(PARIS ET AGEN, 1886-1891, 3 VOL. GR. IN-8°)

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX

(MÉDAILLE D'OR)

UNE PROVINCE A TRAVERS LES SIÈCLES

HISTOIRE

DE

L'AGENAIS

PAR

JULES ANDRIEU

TOME PREMIER



PARIS
ALPHONSE PICARD
Rue Bonaparte, 82

AGEN
FERRAN FRÈRES
Rue Pont-de-Garonne, 16

1893



PRÉFACE

Naguère encore très peu connu, le passé de l'Agenais s'est enfin dégagé de l'ombre, grâce aux efforts persévérants d'une foule de travailleurs dévoués. Depuis une trentaine d'années, en effet, les Archives publiques et privées ont éte activement fouillées; un grand nombre d'études, de dissertations, de monographies ont vu le jour, et l'heure paraît être venue de réunir et de mettre en œuvre toutes ces acquisitions précieuses.

Les travaux d'ensemble précédemment publiés sur l'*Histoire de l'Agenais* sont désormais d'une insuffisance absolue.

Je ne rappelle que pour mémoire le curieux résumé de Pierre Pithou, inséré dans un discours prononcé à Agen en 1583.

Le premier auteur en date est l'avocat et conseiller agenais Jehan Darnalt, qui n'est certes pas à dédaigner, bien que la saveur de son œuvre n'en rachète peut-être pas assez les obscurités et les lacunes :

Remonstrance ou Harangue solemnelle faicte en la Cour de la Seneschaucée et siège Presidial d'Agenois et Gascongne, à Agen, aux ouvertures des Plaidoyries après la S. Luc... Où se void la conference et comparaison de la mer avec la profession et exercice de la Justice ; Ensemble les Antiquitez

de la ville d'Agen et pays d'Agenois, année par année, depuis dix-sept cens ans en ça, jusques à l'estat present de ladite ville et pays... Dedié à la Reyne Marguerite. — Paris, François Huby, 1606, in-12 de 4 ff. limin. n. chiff. et 134 ff.

Evidemment, cette harangue interminable ne fut jamais prononcée dans la forme définitive que lui a donnée l'auteur ; mais l'œuvre a pour nous, je le répète, une réelle importance. Elle nous fournit mille indications empruntées à des documents perdus, surtout en ce qui concerne la période des luttes franco-anglaises.

Après Darnalt doit être cité Bernard Labénazie, chanoine et prieur de l'église collégiale d'Agen, mort en 1724. Ses écrits ne sont pas sans mérite : mais leur esprit étroit et leur faible critique en atténuent quelque peu la valeur. Ils n'ont été imprimés que de nos jours :

Chronique Agenoise. — Annales d'Agen, colligées par Darribeau de Lacassagne, avocat, seigneur d'Artigues. — Agen, Roche et Fils ; Paris, Delhomme et Briguet, 1886, gr. in-8° de 6 ff. limin. n. chiff. et 155 pp.

Histoire de la Ville d'Agen et Pays d'Agenois. — Saint-Nicolas-de-la-Balerme (Montauban), 1888, gr. in-8° de V-V-411 pp.
Reproduction partielle du manuscrit de l'auteur.

Ces impressions modernes se fussent accommodées d'annotations copieuses. Ainsi présentées, elles laissent à l'œuvre toutes ses imperfections, toutes ses faiblesses, et aussi toutes ses erreurs.

Plus tard est venu un autre prêtre agenais, Joseph Labrunie, curé de Monbran, mort en 1807. Héritier de nombreux documents historiques réunis par le chanoine Argenton (1723-1780), il poursuivit la tâche entreprise par ce dernier et laissa divers manuscrits dont le principal a été récemment publié :

Abrégé Chronologique des Antiquités d'Agen. — Agen, Ferran Frères (impr. Ve Lamy), 1892, gr. in-8° de LIII-214 pp.

Substantiel, intéressant, mais plein de négligences et d'omissions, cet *Abrégé* n'est guère, en somme, qu'un

simple programme, heureusement relevé par une série de dissertations remarquables et par d'excellentes notes de son éditeur.

Je dois citer ensuite un polygraphe presque célèbre, Florimond Boudon de Saint-Amans (1748-1831). Possesseur des manuscrits de Labrunie, il les utilisa de la façon la moins scrupuleuse dans un projet d'*Histoire de l'Agenais* que son fils eut la malencontreuse idée de publier avec des additions intempestives :

Histoire ancienne et moderne du Département de Lot-et-Garonne, depuis l'an 56 avant Jésus-Christ jusqu'en 1814. — Agen, Bertrand (impr. P. Noubel), 1836, 2 vol. in-8° de XII-386 et 397 pp.

J'estime que l'auteur n'avait dû laisser que les éléments d'un livre encore informe, et que lui-même n'eût sans doute jamais consenti à livrer au public une telle ébauche.

L'abbé Joseph Barrère, de Mézin (1808-1885), a produit aussi une œuvre historique :

Histoire religieuse et monumentale du Diocèse d'Agen, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; comprenant la partie des Diocèses circonvoisins autrefois renfermés dans l'Agenais. — Agen, A. Chairou (impr. P. Noubel), 1855-56, 2 vol. in-4° de XI-392 et 440 pp., avec nombreuses planches.

Mais cette publication, d'un caractère tout spécial et dont bien des assertions ont été controversées, emprunte son principal intérêt à la partie archéologique et descriptive.

Le travail le mieux traité est incontestablement celui de Jean-François Samazeuilh, de Casteljaloux (1790-1875) :

Histoire de l'Agenais, du Condomois et du Bazadais. — Auch, impr. J. Foix, 1846-47, 2 v. in-8° de XI-482 et XX-533 pp.

Dans cette histoire habilement condensée, l'Agenais, sacrifié aux deux autres régions voisines, tient malheureusement trop peu de place.

Du reste et sans parler de son extrême rareté, remarquons que cet ouvrage date déjà d'une époque lointaine, antérieure

aux mille découvertes réalisées par l'activité de nos contemporains.

Depuis lors, ai-je dit, sont venus en foule d'importants travaux historiques. MM. Jules de Bourrousse de Laffore, Francisque Habasque, Philippe Lauzun, Adolphe Magen, Amédée Moullié, Philippe Tamizey de Larroque, Georges Tholin et bien d'autres ont produit plus tard, en très grand nombre, des études définitives.

J'ai utilisé toutes ces productions, mis à profit toutes ces découvertes, et tenté de résumer dans la mesure de mes forces, en y adjoignant le modeste tribut de mon initiative personnelle, une *Histoire de l'Agenais* dont l'intérêt fut réel, et même peut-être appréciable en dehors de notre territoire.

J'ai rendu justice aux travailleurs disparus toutes les fois que l'occasion s'est présentée ; j'adresse ici aux vivants, que j'ai tant de fois cités et que l'Histoire n'atteint pas encore, l'hommage qui leur est si bien dû.

Il ne m'a pas paru possible, d'ailleurs, d'abstraire notre humble évolution provinciale de la grande évolution française. Ceci, presque toujours, explique cela. Tout en me gardant bien d'abuser de cette relation rigoureuse, j'ai donc établi au cours de mon récit, par de rapides résumés, par des rappels sommaires, la relation souvent intime des faits agenais avec la marche des événements nationaux.

Mon programme rendait ces concordances absolument indispensables, et ce livre, que j'intitule : HISTOIRE DE L'AGENAIS, pourrait aussi bien avoir pour titre : L'AGENAIS DANS L'HISTOIRE.

Il ne s'agit pas ici d'une œuvre de pure érudition ne s'adressant qu'à un public restreint. Mon but a été d'écrire un livre où quiconque s'intéresse plus ou moins au passé de son pays puisse trouver son compte, et j'ai assez multiplié les notes et les références de toutes sortes pour que les curiosités les plus exigeantes soient satisfaites.

Ces notes s'imposaient.

En ce qui concerne les faits accessoires, elles permettaient

de donner au récit plus de cohésion et de vie. Quant aux personnages mentionnés en si grand nombre par les chroniqueurs, les mémorialistes et les documents consultés, j'ai tenté d'éviter à leur égard les obscurités reprochées à tant d'annalistes et me suis attaché à leur détermination dans toute la mesure du possible. L'usage de désigner un gentilhomme par le nom d'un fief, et même d'une terre, rendait cette partie de ma tâche souvent difficile.

L'histoire provinciale n'offre d'intérêt propre que jusqu'à l'absorption communale par le gouvernement absolu et la centralisation à outrance de Louis XIV. Après cette absorption décisive, la province n'a plus d'autonomie quelconque : ses destinées sont accomplies. Elle ne remplira désormais qu'un simple rôle de comparse, et son histoire particulière, vague reflet, timide écho de l'agitation nationale, n'aura plus aucune signification définie.

Samazeuilh a prudemment arrêté son étude à cette limite extrême de l'autonomie des provinces. J'ai un moment songé à suivre cet exemple.

L'*Histoire de l'Agenais*, qui émerge de l'obscurité au XIe siècle, accentue son intérêt du XIVe au XVIIe, avec la guerre de Cent ans, les luttes religieuses de la Réforme, les troubles de la Fronde ; puis elle s'efface complètement. Elle fournit une longue période de vie active et de retentissant tumulte avant de retomber dans le silence. Au XVIIIe siècle, au XIXe surtout, elle se transforme en une sorte de chronique locale, en une suite de faits divers banals sans liaison ni importance.

Le XVIIIe siècle n'a pu me fournir, en effet, que bien peu de ressources. Le nôtre eût été plus avare encore, si je m'étais attaché à le suivre pas à pas. Les compétitions de clocher, les menus incidents de la vie courante, les frivolités mondaines ne pouvaient pas plus me tenter que les floraisons de la statistique.

Me bornant alors à un coup d'œil d'ensemble, j'ai laissé à d'autres la fantaisie de s'égarer en de tels sentiers.

Au surplus, une histoire contemporaine ne saurait être

sérieusement entreprise. Quand notre époque aura rejoint les précédentes dans le passé, l'historien futur de l'Agenais tirera peut-être quelque parti de ce XIXe siècle dont les gestes et les secrets lui seront révélés par le monceau de documents de toute nature que les dépôts publics accroissent sans cesse.

J. A.



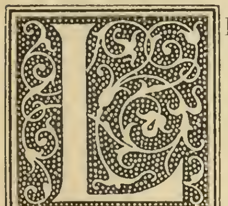


HISTOIRE
DE L'AGENAIS

CHAPITRE PREMIER

Les Nitiobriges — Aginnum — Période gallo-romaine — Les Wisigoths

(An 52 avant Jésus-Christ — An 507 de l'Ere chrétienne)



Les *Nitiobriges* ou *Agenais* étaient un peuple celte dont le territoire, situé aux confins de la Celtique et de la Gaule Narbonnaise, est aujourd'hui difficile à déterminer exactement[1]. Ce territoire traversait la Garonne vers le confluent du Tarn et au-dessous de Marmande. Du côté de la

[1] V. *Géographie de Ptolémée*, livre II, chap. VII, et *Géographie de Strabon*, livre IV ; — *Notitia Galliarum*, par Ad. de Valois (Paris, 1675, in-f°) ; — *Notice de l'ancienne Gaule* (Paris, 1760, in-4°), et *Géographie ancienne* (Ibid.,

Novempopulanie, ses limites étaient probablement celles de l'ancien Armagnac, où se trouvaient les *Sotiates*, les *Elusates*, les *Garites*, les *Auscii* et les *Lactorates* [1]. Condom et le Condomois, qui en faisaient

1768-69, gr. in-f°), par d'Anville ; — *Géographie des Gaules*, par Walckenaer (Paris, 1839 et 1862, 3 vol. in-8° et 2 vol. in-12) ; — *Dissertation sur les Nitiobriges*, par Labrunie, publiée par Ad. Magen (*Recueil des Travaux de la Société des Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, 1re série, t. VII, 1856) ; — *Essai sur les Antiquités du Département de Lot-et-Garonne*, par Saint-Amans (Agen, 1859, in-8°), 1re notice : *Les Nitiobriges ;* — *Histoire de l'Agenais, du Condomois et du Bazadais*. par J.-F. Samazeuilh (Auch, 1846, 2 vol. in-8°), t. I ; — *Limites des Nitiobriges du côté des Tolosates*, par Fr. Moulenq (*Congrès Archéologique*. 1874, in-8°, page 209) ; — *Esquisse d'une Géographie historique de l'Agenais et du Condomois*, par J.-F. Bladé (*Revue de l'Agenais*, t. III), etc. etc.

Le territoire des Nitiobriges comprenait donc, en départements modernes : 1° le Lot-et-Garonne presque tout entier ; 2° une portion de la Gironde et du Gers, et 3° les cantons de Valence, Bourg-de-Visa, Montaigut, et les communes d'Auvillars, Bardignes, Saint-Loup, Sistels, Dunes et Donzac, de Tarn-et-Garonne.

[1] Les *Sotiates*, peuple aquitain soumis par Crassus, avaient pour capitale *Sos*, aujourd'hui du canton de Mézin (Lot-et-Garonne), selon l'opinion presque généralement admise.

Les *Elusates*, peuple ayant pour capitale *Elusa* (Eauze), métropole de la Novempopulanie à la fin de l'Empire romain.

Les *Garites*, vers le confluent du Tarn et de la Garonne.

Les *Lactorates*, ayant pour capitale *Lactora* (Lectoure), qui fut ensuite la capitale de la Lomagne, en Armagnac.

Les *Auscii*, dont la capitale s'appela d'abord *Climberris*, puis *Auscius* (Auch).

La question de l'emplacement de l'*Oppidum* des *Sotiates*, très controversée, a donné lieu à une foule d'études et de dissertations.

Cet *Oppidum* a été placé tour à tour à *Aire*, dans les Landes (P. Marca, *Histoire du Béarn*. Paris, 1640, in-f°. — Perrot d'Ablancourt, Trad. des *Commentaires* de César, etc.) ; à *Lectoure* (Am. Thierry, *Histoire des Gaulois*. Paris, 1828. in-8°. — Cassassoles, *Notice Historique sur la Ville de Lectoure*. Auch, 1839, in-8°. — Camoreyt, *Etudes de Géographie Historique*. Paris, 1883, in-8°, etc.) ; à *Foix* (Garrigou, *Etudes sur l'Ancien Pays de Foix... Les Sotiates du temps de César*. Toulouse, 1856, in-8°, et *Romains et Sotiates*. Ibid., 1884, in-8°, etc.).

La conclusion en faveur de *Sos* a réuni le plus de suffrages : Ad. de Valois, *Notitia Galliarum ;* d'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule*, et *Géographie ancienne ;* Oïhénart, *Notitia utriusque Vasconiæ, tum Ibericæ, tum Aquitanicæ*, etc. (Paris, 1638 et 1656, in-4°) ; Chiniac de La Bastide, *Dissertation sur les Basques* (Paris, 1786, in-8°) ; Villeneuve-Bargemont, *Recherches sur le lieu qu'occupaient les Sotiates* (Agen, 1808, in-8°) ; Du Mège, *Statistique des Départements Pyrénéens* (Paris, 1838, 2 vol. in-8°) ; Monlezun, *Histoire de la Gascogne depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (Auch, 1846-1850, 7 vol. in-8°) ; Chaudruc de Crazannes, *Nouvelles Considérations sur les Sotiates*

partie, n'en furent distraits qu'en 1317[1]. Après avoir touché aux *Vasates* (Bazadais), il devait atteindre au moins vers la hauteur de *Squirs* ou La Réole, confrontant ainsi en aval au Bordelais, comme en amont il confrontait au Quercy[2].

La capitale des Nitiobriges était *Aginnum* (Agen), placée vers le centre du petit royaume.

Vingt-sept ans avant l'ère chrétienne, Auguste porta les limites de l'Aquitaine jusqu'à la Loire, et au IVe siècle, Valentinien la subdivisa en deux grandes provinces ayant pour capitales respectives Bourges et Bordeaux. L'Agenais fut compris dans la IIe Aquitaine.

Les fables inventées sur l'origine d'Aginnum n'ont absolument ni valeur, ni intérêt[3]; mais il doit être constaté que cette ville était en importance la seconde

---

(Agen, 1852, in-8°); Léonce Couture, *Notes pour l'Histoire de la Paroisse et du Chapitre de Sos* (*Revue de Gascogne*, t. XII); Samazeuilh, *Monographie de la Ville de Sos* (Agen, 1871, in-8°); Barthalès, *Les Sotiates, leur Origine, leur Histoire* (Nérac, 1881, in-18), etc., etc.

[1] Condom et le Condomois faisaient partie de l'ancien Agenais. Ils dépendirent même du diocèse d'Agen jusqu'en 1317, époque de la création par le pape Jean XXII de l'évêché de Condom, supprimé en 1790. Pendant le moyen âge, ils comptaient dans la sénéchaussée d'Agen.

V. les *Notes pour la Carte de l'Arrondissement de Condom*, par Samazeuilh (Bordeaux, s. d. [1839], in-8°); la notice *Condom*, au t. I, 2e partie, p. 113 de la *Guyenne Historique et Monumentale*, par Alex. Ducourneau (Bordeaux, 1842-44, 4 parties en 2 vol. in-4°, av. pl., t. I, 2e partie, p. 113); *Statistique des Départements Pyrénéens*, par Du Mège, t. I; *Recherches sur les Origines de la Ville de Condom*, par A. Plieux (*Revue de l'Agenais*, t. I, 1874, p. 385, et mieux : *Revue de Gascogne*, t. XXI, p. 174), etc.

[2] V. d'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 678; Oïhénart, *Notitia Utriusque Vasconiæ....*, chap. V, etc.

[3] V. *Histoire de la Ville d'Agen et Pays d'Agenois*, par Labénazie (Saint-Nicolas [Montauban], 1888, gr. in-8°), p. 3; *Dissertation sur les Nitiobriges*, par Labrunie; *Histoire religieuse et monumentale du Diocèse d'Agen*, par l'abbé Barrère (Agen, 1855, 2 vol. in-4°, pl.), t. I, p. 16; *Essai sur les Antiquités du Département de Lot-et-Garonne*, par Saint-Amans, 1re notice, etc.

V. aussi : *Sur les différentes Origines de la Ville d'Agen*, par H. Escande (*L'Art en Province*, t. V, 1840, p. 265).

de la IIe Aquitaine. Dans l'ordre des préséances, les évêques d'Agen venaient, en effet, immédiatement après le métropolitain.

Aginnum put n'être d'abord qu'un simple hameau entouré de murailles. Il était déjà rebâti dès le IIe siècle, et se trouvait tout à fait au sud de la ville moderne, entre les portes Saint-Louis et du Pin et l'Hôpital Saint-Jacques. Détruit par les Normands vers le millieu du IXe siècle, il fut reconstruit en aval, entre l'ancien emplacement et le coteau. La nouvelle cité existait dès le Xe siècle; elle était alors circonscrite entre les portes Sainte-Anguille (près de la Place du Marché), démolie en 1773, de la Grande-Horloge[1], de la Petite-Boucherie, de l'ancien Hôpital (rue des Martyrs) et du moulin de Saint-Caprais. Mais l'accroissement de la population rendit bientôt cette délimitation insuffisante, et des faubourgs à l'est, à l'ouest et au sud vinrent assez promptement s'y adjoindre.

En 1229, après le traité de Meaux restituant l'Agenais à Raymond VII, comte de Toulouse, les anciens murs furent démolis, les fossés comblés, les faubourgs réunis à la ville, et une enceinte nouvelle fut construite, munie de cinq portes et flanquée de douze tours[2]. Il en sera reparlé.

Du reste, Agen ne fut jamais bien fortifié et capable d'une défense sérieuse. Son rôle militaire ne fut, dès lors, que peu actif. Longtemps il fut défendu par le château de Castillou, situé à deux kilomètres de son

---

[1] Sur la porte de la Grande-Horloge, V. une note spéciale du chap. XI.

[2] V. *Enceinte intérieure*, et *Enceinte extérieure d'Agen après la Saint-Barthélemy*, par Amédée Moullié (*Recueil des Travaux de la Société des Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, 1re série, t. VI [1853] et t. VII [1855]).

Sur les autres portes et sur les tours d'Agen des indications sont données au chap. X.

enceinte et ruiné par les Anglais au XIIe siècle[1]. Au commencement du XIIIe, il avait des murs qui, rasés, ai-je dit, en 1229, n'étaient pas reconstruits en 1250, et présentaient encore cent ans plus tard une lacune de 5.465 brasses. Le château de Monrevel, situé sur l'emplacement de l'Hôtel de Ville actuel[2], était hors de l'ancienne enceinte, et isolé à ce point que les Anglais purent s'en emparer en 1345 sans être aperçus des habitants. Ce qu'on nomme *Quartier du Château* devait être sans doute plus ou moins fortifié.

On peut mentionner encore le *Castrum Sancti Stephani*[3], qui protégeait peut-être la cathédrale et ses cloîtres, l'évêché et un cimetière, et enfin le Temple[4], fondé au XIIe siècle et placé vers l'extrémité de l'ancienne rue Saint-Gilis.

Cet ensemble étrange et aussi défectueux que possible ne s'inspirait évidemment d'aucun plan méthodique et raisonné.

Revenons aux Nitiobriges.

Leur histoire est complètement ignorée jusqu'à l'époque de la conquête romaine. La première mention qui soit faite de ce peuple se trouve dans les *Commentaires* de César[5], l'an 700 de Rome, 52 ans avant l'ère chrétienne. Les Agenais ou

---

[1] V. sur Castillon et son siège de 1161 une note spéciale du chap. III.

[2] Sur le château de Monrevel, V. une note du chap. VIII.

[3] Ce *Castrum Sancti Stephani*, *Castrum Cathedralis Aginni*, dont il est parlé dans les anciens documents, se trouvait-il, comme on l'a supposé, sur l'emplacement de la Cathédrale Saint-Etienne ?

V. *Histoire ancienne et moderne du Département de Lot-et-Garonne depuis l'an 56 avant Jésus-Christ jusqu'en 1814*, par Fl. Boudon de Saint-Amans (Agen, 1836, 2 vol. in-8°), t. II. p. 341 ; *Histoire relig. et monum. du Diocèse d'Agen*, par l'abbé Barrère, t. I, p. 232, etc.

[4] V. des notes spéciales sur la *Cathédrale* au chap. IV, sur le *Temple* au chap. VI, et sur l'*Evêché* au chap. VIII.

[5] *Commentarii de Bello Gallico*, l. VII, c. 31 et 46

Nitiobriges avaient alors pour roi Teutomar, fils d'Ollovicon. Ils avaient obtenu du Sénat de Rome, on ne sait pour quelle cause, la qualification quelque peu compromettante d'*Amis des Romains*. Néanmoins, ils répondirent au patriotique appel de Vercingétorix, et Teutomar rallia l'armée du héros gaulois avec une cavalerie nombreuse « levée dans son pays et dans l'Aquitaine »[1]. Au siège de Gergovie , Teutomar manqua d'être surpris par les Romains. Il s'était endormi dans sa tente; son quartier général fut enlevé, et lui-même eût à peine le temps de s'échapper sur son cheval et à demi-nu[3].

On sait quelle fut l'issue de cette lutte suprême. L'indépendance gauloise périt bientôt tout entière sous les murs d'Alesia[4], et les Romains vainqueurs ne rencontrèrent plus aucune résistance.

L'obscurité la plus complète environne l'histoire d'Agen entre cette lointaine époque et le milieu du IIIe siècle de l'ère chrétienne. Aucun document quelconque se rapportant à cette période d'environ 300 ans n'a survécu aux événements de toute sorte survenus en Agenais.

La Gaule Aquitanique devint province romaine. Les vainqueurs surent s'assimiler si parfaitement les vaincus que ceux-ci semblèrent perdre jusqu'au

---

[1] « ...Teutomatus, Olloviconis filius, rex Nitiobrigum, cujus pater ab senatu nostro amicus erat apellatus, cum magno equitum suorum numero, et quos ex Aquitania conduxerat, ad eum pervenit. »

[2] Gergovie, capitale des Arvernes, dans la Ire Aquitaine, à 5 kil. de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

[3] « ...Teutomatus rex Nitiobrigum, subito in tabernaculo oppressus, ut meridie conquieverat, superiore corporis parte nudata, vulnerato equo, vix se ex manibus prædantium militum eriperet. »

[4] Alesia était située sur le mont Auxois, sur la pente duquel est aujourd'hui Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or).

souvenir de leur origine. Religion, langue, mœurs se transformèrent, et l'histoire même de tous ces peuples si longtemps indomptables parut ne plus dater que de la venue de César.

La civilisation latine apportait aux Gaulois le goût des arts et des sciences. L'agriculture fit chez eux de rapides progrès. De toute part s'élevèrent des palais, des thermes, des cirques, des amphithéâtres et des temples[1].

Après Actium, Octave, surnommé *Auguste*, demeura seul maître du monde romain comprenant tout l'Occident; mais les destinées de Rome étaient accomplies: le monde antique allait donner bientôt des signes de décrépitude et de décomposition sociale.

Le Christianisme, né sous le douzième consulat d'Auguste, se propagea rapidement. Quelques-uns ont supposé que saint Sernin, évêque de Toulouse, fut le premier initiateur de la Gascogne, vers la fin du Ier siècle de l'ère nouvelle; toutefois, ce n'est qu'au IIIe siècle, sous le consulat de Decius et de Gratus, qu'on place la mission si controversée des sept évêques, dont l'un, saint Martial, fixé à Limoges, aurait évangélisé notre région. Ce serait lui qui aurait placé la première cathédrale d'Agen sous l'invocation de saint Etienne[2].

C'est aux environs de l'an 257 qu'on fixe à

---

[1] Pour les divers travaux relatifs aux antiquités d'Agen et de l'Agenais, V. la *Bibliographie générale de l'Agenais* (Paris et Agen, 1886-1891, 3 vol. gr. in-8o), articles nombreux groupés dans l'*Index méthodique* du t. III, à la section *Archéologie*. J'ai déjà cité l'*Essai sur les Antiquités du Département de Lot-et-Garonne*, de Saint-Amans; je mentionne encore ici : *Epigraphie antique de la Gascogne*, par J.-F. Bladé (Bordeaux, 1885, in-8o); — *Inscriptions romaines de Bordeaux*, par Camille Jullian (Ibid., 1887-1890, 2 vol. in-4o, fig.). Ce dernier ouvrage, appartenant à la collection des *Archives Municipales de Bordeaux*, offre pour l'Agenais un très vif intérêt.

[2] V. la *Dissertation* de Labrunie *sur les Livres liturgiques de l'Eglise d'Agen*, publiée par Ad. Magen (*Recueil des Travaux de la Société... d'Agen*,

Vellanum le martyre de saint Vincent, diacre, dont l'inhumation eut lieu à *Pompejacum*, placé par les uns à Agen, par d'autres à Pompiey, en Condomois, et par d'autres encore, avec plus de vraisemblance, au Mas-d'Agenais[1].

Un peu plus tard, vers 286, saint Firmin, envoyé par Honorat, évêque de Toulouse, catéchisa l'Agenais. On suppose qu'il dut baptiser à Agen la jeune Foi[2], Caprais, Prime, Félicien, etc., qui, peu après, vers 290 ou 300, furent martyrisés dans cette ville par ordre de Dacien, gouverneur de l'Aquitaine.

On a prétendu que saint Caprais fut le premier évêque d'Agen ; mais cette opinion, très controversée et qui a donné lieu à des discussions interminables,

---

2e série, t. I, p. 217 et suiv.). V. aussi la *Revue de Gascogne* de mai 1884 (article de M. Léonce Couture).

[1] V. la *Dissertation sur les Nitiobriges*, de Labrunie, et son 2e Appendice par M. Ad. Magen : *De quelques Difficultés relatives au Martyre et à l'Inhumation de Saint Vincent.*

Plusieurs Agenais, et notamment l'abbé Barrère, ont fait de saint Vincent un disciple de saint Caprais et reporté son martyre à l'an 303.

Sur le Mas-d'Agenais, V. une courte étude publiée dans l'*Echo de Marmande*, nos des 26 novembre 1839 et 27 août 1840 : *Notice historique sur la Ville et l'Eglise du Mas-d'Agenais*, par L.-F.-P. Lagarde.

L'église du Mas-d'Agenais, placée sous le vocable de Saint-Vincent d'Agen, date du XIe siècle. Elle dépendait d'un monastère établi dès les premiers âges et plusieurs fois détruit et rebâti.

Le prieuré du Mas acquit une grande importance. Son évêque-prieur, qui jouissait encore d'une haute autorité au XVIIe siècle, était seigneur du lieu au XIIIe, époque probable de la fondation du Chapitre de St-Vincent du Mas. V. *Le Sceau de la Ville de Condom, avec la description de quelques autres Sceaux relatifs à la Gascogne*, par Ph. Lauzun (*Revue de Gascogne*, 1883). — V. aussi *Sceaux Gascons du moyen âge*, par Paul La Plagne Barris (Paris et Auch, 1888-1892, gr. in-8o en 3 parties, av. vign.), 3e partie, p. 615.

Un Guillaume de Pins, prieur du Mas, fut appelé à l'évêché de Bazas en 1265. V. *Archives Historiques du Département de la Gironde*, t. XV, p. 33. — J'aurai à citer fréquemment cette collection précieuse commencée en 1851 et comptant aujourd'hui 26 vol. (Paris et Bordeaux, in-4o).

[2] Foi (ou Foy) était native d'Agen. D'après la légende, cette vierge agenaise fut martyrisée à l'âge de quatorze ans, en compagnie de sa sœur Alberte et des frères Prime et Félicien. — Le tour de Caprais vint ensuite.

Le culte de sainte Foi fut très populaire au moyen âge. Ses reliques, déro-

ne s'appuie sur rien de probant[1]. Le premier évêque d'Agen réellement connu est saint Phébade, vers 358. Ce prélat, supposé d'origine grecque, écrivit un ouvrage contre les Ariens, assista à plusieurs conciles, dont il présida même quelques-uns, et acquit dans l'Eglise d'Occident une grande réputation de savoir et de sagesse.

En 395, saint Dulcide lui succéda. On a peu de détails sur cet épiscopat, après lequel se produit dans la liste des évêques d'Agen une lacune considérable.

En dehors des persécutions religieuses et de l'invasion des Huns, Agen, comme toute l'Aquitaine, avait été assez tranquille sous les Empereurs, depuis la conquête jusqu'à Honorius, qui, en 395, succéda à son père Théodose dans l'empire d'Occident.

Ce fut sous son règne que les Alains et les Vandales ravagèrent l'Aquitaine, de 408 à 411. Les villes furent saccagées et détruites, les populations décimées. Agen, riche et peu fortifié, devait être naturellement une proie facile pour ces barbares, qui ne se retirèrent devant les Wisigoths qu'après avoir entièrement ruiné le pays.

Le roi des Wisigoths, Atolphe, à qui Honorius avait abandonné l'Aquitaine, ne fit pas moins de ravages que les Vandales, et Agen eut surtout à souffrir de son passage.

---

bées par un moine vers la fin du IXe siècle et transportées au monastère de Conques, en Rouergue, étaient en grande vénération.

Sur la vierge agenaise, V. les ouvrages indiqués dans la *Bibliographie de l'Agenais*, aux articles *Foi*, *David d'Angers*, *Bilhonis*, *Bourret*, *Firminhac*, *Combes*, etc. Je me borne à mentionner ici : *Histoire de Sainte Foy*, par l'abbé Servières (Rodez, 1872, in-16 ; 4e éd., ibid., 1879, in-12, fig.).

V. aussi : Dardy, *L'Eglise d'Agen... au IVe siècle* (Agen, 1881, in-16).

[1] Sur l'épiscopat incertain de saint Caprais, V. *Histoire de la Ville d'Agen*, par Labénazie; *Hist. relig. et monum. du Diocese d'Agen*, par l'abbé Barrère, t. I; *Les Evêques d'Agen. Essai historique*, par l'abbé Combes (Agen, 1885, gr. in-8o); art. *Caprais*, t. I de la *Bibliographie de l'Agenais*, etc.

Un moment chassés de la province, les Wisigoths furent rappelés par Constantin, qui, en 419, donna à leur roi Vuallia la seconde Aquitaine, de Toulouse à l'Océan. Vuallia s'établit à Toulouse. Théodoric lui succéda en 440 ; puis vinrent Tursumundus, Théodoric II (457-470), Eovix (470-484), et enfin Alaric (484-507).

L'an 507 fut celui de la délivrance. Clovis, roi des Francs, vainquit les Wisigoths à Vouillé, près de Poitiers, et tua leur roi Alaric de sa propre main.

Les villes de l'Aquitaine s'empressèrent d'ouvrir leurs portes au vainqueur, qui soumit tout le pays compris entre la Loire et la Garonne[1].

*

Pendant cette première période historique, Agen et l'Agenais virent naître plusieurs hommes remarquables :

Alcime (Latinus-Alcimus-Alethius), historien, poète et orateur latin du IVe siècle, né à Agen. Il avait écrit une *Vie de Julien l'Apostat*, qui s'est perdue, ainsi qu'une *Histoire de Salluste, préfet et consul des Gaules*. On ne connaît de lui qu'une épigramme

---

[1] Sur l'histoire générale de l'Aquitaine, V. notamment les ouvrages suivants : *Rerum Aquitanicarum*... par Dadine d'Auteserre (Tolosæ, 1648-57, 2 vol. in-4°). — *Histoire sacrée d'Aquitaine*, 1re partie (seule parue), par Jean Baiole (Cahors, 1644, in-4°). — *Les Annales d'Aquitaine*..., par Jean Bouchet (S. l. [Poitiers], 1525... 1557, in-f°; éd. Abraham Mounin, ibid., 1644, in-f°). — *Traité en forme d'Abrégé de l'Histoire d'Aquitaine, Guyenne et Gascogne*..., par Pierre Louvet (Bordeaux, 1659, in-4°). — *Essai sur l'origine du premier duché d'Aquitaine*, par Claude Perroud (Paris, 1881, in-8°). — *Histoire politique et statistique de l'Aquitaine*, par G. de Verneilh-Puyrazeau (Paris, 1822-27, 1840, 1843, 3 vol. in-8°), etc., etc.

V. aussi divers travaux de géographie historique de M. J.-F. Bladé, énumérés aux t. I et III de la *Bibliographie générale de l'Agenais*.

Les *Notitia Galliarum*, d'Adrien de Valois, et *Notitia utriusque Vasconiæ*, etc., d'Oïhénart ont été déjà citées.

de quatre vers à la louange d'Homère [1]. Ausone et Sidoine Apollinaire ont vivement loué l'éloquence d'Alcime.

DREPANIUS (Latinus-Pacatus), poète et orateur de la même époque, qu'Ausone comparait à Catulle et dont on n'a qu'un *Panégyrique de Théodose*, prononcé dans le Sénat en 386 [2].

Son fils écrivit, croit-on, une *Vie de St-Paulin* qui ne nous est point parvenue.

LUPUS, rhéteur du ve siècle, né à Agen, mort vers 450. Il professa l'éloquence dans sa ville natale et à Périgueux, et s'occupa aussi de mathématiques. L'*Histoire littéraire de la France*, qui le fait naître à Périgueux, lui attribue les *Actes de St-Vincent* [3].

SULPICE SÉVÈRE (Sulpicius Severus), surnommé le *Salluste chrétien*, historien et orateur, né probablement à Lauzun *(Eluso)*, mort vers 431.

Il appartenait à une riche famille gallo-romaine et avait déjà acquis une brillante réputation d'éloquence à Toulouse quand il se consacra, en 403, à la propagation des dogmes chrétiens. Il vendit alors ses biens, en distribua le produit aux pauvres et vécut ensuite dans l'isolement et la prière. Il mourut non loin d'Eluso, dans une villa appelée *Primuliacum*, placée

---

[1] Cette épigramme d'Alcime a été imprimée dans le *Corpus Poetarum latinorum*, de Mettaire (Londres, 1714; La Haye, 1721, 2 vol. in-fo) ; dans le t. I, 2e partie, p. 188, de l'*Histoire littéraire de la France* des Bénédictins et de l'Institut (Dom Rivet, etc.). (Paris, 1733 et suiv.), etc.

[2] Le *Panégyrique de Théodose* a été plusieurs fois imprimé (V. la *Bibliographie générale de l'Agenais*, t. I). Le seul tirage spécial, annoté par Jean Scheffer, a été publié en 1651 (Stockolm, in 8o.)

[3] Lupus était sûrement Agenais, au témoignage de Sidoine Apollinaire. Labénazie le fait évêque d'Agen après saint Dulcide, et même le canonise sous le nom de saint Loup.

par quelques-uns en Languedoc ou près de Marseille, et par d'autres sur les confins de l'Agenais[1].

Sulpice Sévère était l'intime ami et le confident de saint Paulin, évêque de Nôle. On a de lui une *Histoire sacrée* (*Historia sacra*), de la création à l'an 400; une *Vie de Saint Martin de Tours* (*Vita Sancti Martini Turonensis*) écrite vers 399; un *Entretien* et dix lettres[2].

---

[1] V. sur *Eluso* et *Primuliacum* l'*Histoire religieuse et monumentale du Diocèse d'Agen*, par l'abbé Barrère, t. I, et spécialement : *Histoire de la Ville et des Seigneurs de Cancon, en Agenais, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*, par Lucien Massip (Agen, 1891, gr. in-8°).

L'auteur de ce dernier ouvrage a résumé (p. 21 et suiv.) les diverses opinions émises à ce sujet par le *Gallia Christiana*, Scaliger, Sirmond, Lalande, etc. Pour *Primuliacum*, les conclusions les plus recommandables et les plus autorisées l'identifient avec le petit hameau de Périllac, près de Cancon.

[2] Les éditions latines et françaises des œuvres de Sulpice Sévère sont très nombreuses. Les premières remontent à 1496 et 1501. V. à ce sujet les notices qui lui sont consacrées dans la *Bibliographie générale de l'Agenais*, t. II et III.

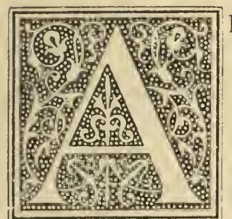




CHAPITRE II

L'Agenais du VIe au Xe siècle — Les Francs — Les Gascons — Les Normands

(508-1000)

PRÈS la mort de Clovis, les Wisigoths reprirent une partie des pays qu'ils avaient perdus, notamment le Rouergue, le Gévaudan, etc.

L'Agenais retomba-t-il aussi sous leur domination ? Rien ne l'établit.

Les quatre fils de Clovis se firent entre eux une guerre acharnée. Clotaire, resté seul maître en 558, laissa lui-même quatre fils qui se partagèrent ses domaines. L'Aquitaine échut à Chilpéric.

Mais la discorde ne tarda guère à venir. Gontran, roi de Bourgogne, marcha contre Chilpéric ; puis, en 584, il envoya des troupes en Aquitaine contre Gondebaud qui s'était fait couronner à Brive. L'armée de Gontran traversa la Garonne au Mas-d'Agenais, pilla cette ville et se lança à la poursuite de Gondebaud, qui périt par trahison à Saint-Bertrand-de-Comminges où il s'était renfermé.

Le général de Gontran, Didier, comte de Toulouse, défit en 587 l'armée de Chilpéric commandée par Regenwald ou Renaud, gouverneur de l'Agenais et du Périgord[1]. Il prit Périgueux, et s'empara dans la basilique de Saint-Caprais d'Agen de la femme de Renaud, qu'il fit conduire à Toulouse.

C'est en 586, sous Chilpéric, que les Vascons ou Gascons, descendus des Pyrénées espagnoles, se répandirent dans la Novempopulanie. Bladaste, duc de Bordeaux, envoyé contre eux, fut tué et son armée fut complètement défaite. Le duc Astrovald n'obtint ensuite qu'un faible succès ; les envahisseurs restérent maîtres, malgré tout, du territoire désigné sous le nom de Vasconie citérieure[2].

Vers 588, Lupus, leur duc, conquit la partie de l'Agenais située sur la rive gauche de la Garonne. En 602, ils envahissaient l'Aquitaine, quand ils furent battus par Théodebert, roi d'Austrasie, et Thierry, roi de Paris, qui leur imposèrent seulement un duc (Gemialis) et un tribut.

C'est alors que, profitant des circonstances, Clotaire tenta de s'emparer des Etats de ses frères. On sait que sa tentative échoua ; mais, resté seul en 613, il

---

[1] V. *Histoire du Périgord*, par Léon Dessalles (Périgueux, 1883-1885, 3 vol in-8°).

[2] V. *Histoire de la Gascogne*, par l'abbé J.-J. Monlezun, déjà citée. — V. aussi *Histoire d'Aquitaine, Guyenne et Gascogne*, par Louvet; *Histoire des Villes de France*, de Guilbert : *Gascogne*, t. II, pp. 203-311 (par P. Grousset, L. Dessalles, E. de Mouglave, A. Marast, Ch. Cassan et P. Lafforgue), etc.

La Gascogne se composa des pays suivants : Chalosse, vicomtés de Dax et d'Orthez, Albret, régions Basque au Labour, Armagnac et Comminges. Elle a fourni les départements modernes des Landes, du Gers et de l'Ariège, et partie des Hautes et Basses-Pyrénées, de la Haute-Garonne et de Lot-et-Garonne.

Sur la géographie historique de la Gascogne, V. les divers travaux spéciaux de M. J.-F. Bladé, mentionnés aux t. I et II de la *Bibliographie générale de l'Agenais*.

constitua la monarchie française et établit, pour le malheur de ses descendants, les maires du palais.

Dagobert et Caribert succédèrent à leur père Clotaire en 628. Dagobert céda à son frère le Toulousain, l'Agenais, le Périgord, etc. Caribert rétablit le titre de roi de Toulouse[1]. Dans ses Etats étaient compris Toulouse, Cahors, Agen, Saintes, Périgueux, Poitiers, Angoulême, et la Novempopulanie.

Une tentative d'insurrection des Aquitains et des Vascons contre les Francs, fomentée en 627 par Palladius et son fils Sidoc, évêque d'Elusa (Eauze)[2], fut réprimée, et dès 631 le pays tout entier était soumis à Caribert, qui avait épousé Giselle, fille d'Amand, duc des Vascons.

Caribert mourut en 631. Son fils aîné, très jeune encore, fut massacré par ordre de Dagobert; mais son frère Boggis régna comme duc d'Aquitaine. Il fut l'auteur de la maison d'Armagnac.

Agen dut subir alors bien des vicissitudes dans son épiscopat, supprimé sans doute comme en tant d'autres lieux. Durant cette longue période si agitée et si sombre, le pouvoir, sans stabilité aucune, appartenait tout simplement au maître du jour, qui avait évincé celui de la veille et serait supplanté par celui du lendemain.

---

[1] V. *Histoire générale de Languedoc*, par dom Vaissette et dom Devic (Paris, 1738-1745, 5 vol. in f°). Une nouvelle et très remarquable édition de ce bel ouvrage, édition corrigée et augmentée, vient d'être terminée avec le concours de nombreux érudits, dont quelques-uns membres de l'Institut, et continuée jusqu'en 1790 par M. Ernest Roschach (Toulouse, Privat Frères, 1872-1889, 14 vol. in 4°).

[2] *Eauze* (Elusa), première métropole de la Novempopulanie,eut des évêques jusqu'à sa ruine par les Sarrasins, vers 720. Le siège fut transféré à Bordeaux d'abord, puis à Auch. — V. P. Lafforgue, *Histoire de la Ville d'Auch* (Auch, 1851, 2 vol. in-8°).

Sidoc (ou Senoc) fut évêque d'Elusa jusque vers 662.

Eudes, fils de Boggis, succéda à son père en 688, réunissant les droits des Mérovingiens et ceux des Vascons, et parvint à étendre le duché d'Aquitaine jusqu'à la Loire. Il prit parti pour Chilpéric II contre Charles Martel et fut défait en 718.

C'est sous le règne de Eudes que les Sarrasins, maîtres de l'Espagne, firent leur première incursion en France, dans la Narbonnaise et la Septimanie. Eudes les battit d'abord devant Toulouse en 721 ; mais l'invasion formidable de 732 le força d'appeler Charles Martel à son aide. Les Sarrasins, fondant sur l'Aquitaine conduits par Abdérame, s'emparèrent successivement d'Agen, de Bordeaux, de Périgueux, de Saintes et de Poitiers ; ils se dirigeaient sur Paris, lorsque Charles Martel les écrasa près de Tours.

Eudes mourut en 735, après avoir, oublieux des services rendus, fait imprudemment la guerre à Charles Martel, qui néanmoins laissa l'Aquitaine à son fils Hunaud (ou Hunald), sous réserve de l'hommage. Mais Hunaud, d'un caractère très indocile, ne devait avoir lui-même que peu de repos.

Un retour offensif des Sarrasins en Languedoc, en 738, nécessita encore l'intervention de Charles Martel, qui parvint à chasser enfin ces barbares de l'Aquitaine. Malgré ce nouveau bienfait, Hunaud se révolta en 739 et 740 contre Charles ; mais celui-ci le battit chaque fois, et en mourant, en 741, laissa à ses fils l'autorité qu'il avait acquise sur le duché.

L'aîné des fils de Charles Martel, Carloman, s'étant retiré dans un monastère d'Italie en 747, Pépin son frère (Pépin le Bref), dès lors seul maître de l'autorité, fit déposer Childéric III, le dernier Mérovingien, et fut sacré d'abord à Soissons, par saint Boniface, en 752, puis une seconde fois à Saint-Denis, par le pape Etienne II, en 754.

Hunaud avait repris en 744 ses turbulentes entreprises. Il essuya sans cesse des revers, et finalement se vit forcé de se démettre du pouvoir en faveur de son fils Waïfre (ou Waifer) en 745. Il se retira alors dans un cloître de l'île de Ré.

Waïfre se conduisit en tyran et s'aliéna l'esprit de ses sujets. Il voulut continuer les folles équipées de son père contre Pépin, qui, en 760, lui déclara la guerre sous prétexte de restitution des biens enlevés aux églises. Pépin entra en Aquitaine et força Waïfre à accepter un traité qui devait être promptement violé. La guerre reprit en 761 et se prolongea pendant plusieurs années. Les armées franques furent constamment victorieuses ; elles dévastèrent le pays, et Waïfre, errant, fut assassiné en 768 par ordre de Pépin dans la forêt de Vergt. Sa mort amena la soumission générale de la contrée.

Déjà, dès 766, Pépin le Bref s'étant présenté devant Agen, cette ville lui avait aussitôt ouvert ses portes et prêté serment. Entraînées par cet exemple, la plupart des autres villes de l'Aquitaine et de la Gascogne s'étaient empressées de lui envoyer des délégués chargés de lui rendre hommage.

D'après un document apocryphe, c'est lors de son passage en Aquitaine, en 766, que Pépin aurait fondé l'abbaye de Clairac, par les soins de Centulle-Maurelle, seigneur de ce lieu [1].

Pépin étant mort en 768, ses deux fils, Charles et

---

[1] V. Amédée Moullié, *Notice sur le Diplôme de Pépin-le-Bref en faveur de l'Abbaye de Clairac* (*Recueil des Trav. de la Soc. des Sc., Lett. et Arts d'Agen*, 2e série, t. II [1872], pp. 162-219).

Le diplôme ainsi analysé a été en quelque sorte annulé par la critique. Dans une annotation restée inédite de la notice agenaise, le savant diplomatiste Léon Lacabane a démontré jusqu'à l'évidence la fausseté de ce document, abandonné alors et de fort bonne grâce par M. Moullié lui-même.

Carloman, se partagèrent ses Etats. L'Aquitaine échut à Charles, que l'Histoire appelle Charlemagne.

A la nouvelle de la mort de son fils, Hunaud sortit du cloître et reprit les armes. L'appel qu'il fit à l'Aquitaine et à la Gascogne fut entendu. On le proclama duc de ces provinces ; mais Charlemagne allant vers lui, il ne se sentit pas de force à soutenir la lutte et battit en retraite jusqu'en Gascogne, où le duc Loup, son propre neveu, crut venger son père en s'emparant de lui et le livrant aux Francs, en 772. Hunaud ne resta prisonnier que deux années. Il parvint à s'échapper et fut tué dans Pavie en 774.

La trahison de leur chef souleva une réprobation générale des Gascons, qui se révoltèrent contre lui et le remplacèrent par le fils de Waïfre, portant aussi le nom de Loup et ayant pu échapper à ses ennemis. Charlemagne dut ratifier cette élection.

Or le nouveau duc gascon n'avait pas oublié les persécutions de toutes sortes dont les Carolingiens avaient poursuivi sa famille. Il rêvait de vengeance et crut bientôt que le moment opportun était venu.

Sur les sollicitations du calife de Bagdad, Charlemagne résolut de marcher contre le calife de Cordoue et convoqua l'Assemblée du Champ de Mai pour l'année 778. Il partit en avril de son palais de Cassinogilum, en Agenais, où il laissa sa femme Hildegarde, qui, peu après, mit au monde deux jumeaux : Lothaire, mort en naissant, et Louis, qui devait succéder à son père et porter le nom de Louis le Débonnaire.

Où était situé ce palais de *Cassinogilum*, lieu de naissance du fils de Charlemagne? On a cru longtemps qu'il s'agissait de Casseneuil, sur le Lot; mais il est aujourd'hui à peu près établi que c'était à Casseuil, sur le Dropt, qui, du reste, d'après d'An-

ville, Oïhénard, etc., faisait aussi partie de l'Agenais à son extrême limite [1].

Après son expédition victorieuse en Espagne, l'armée carolingiene, faisant route pour l'Aquitaine, fut assaillie dans la vallée de Roncevaux par les Gascons que conduisait le fils de Waïfre. On sait qu'elle perdit toute son arrière-garde, avec le neveu de Charlemagne, Roland, qui la commandait et qui est devenu légendaire [2].

Charlemagne, très irrité, ne se préoccupa guère de l'origine du duc gascon, descendant de Clovis ; il le fit pendre haut et court comme un vil malfaiteur. Loup-Sanche lui succéda.

Vers l'an 780, Charlemagne érigea le royaume d'Aquitaine sur la tête du jeune prince Louis, qui à la mort de son père, en 814, le donna à son propre fils Pépin. On reporte aussi vers cette même époque la fondation du monastère de *Squirs*, qui devait être le berceau de La Réole, et de l'abbaye d'Eysses [3].

---

[1] Sur cette question de l'emplacement de *Cassinogilum*, bien des mémoires contradictoires ont été publiés. Samazeuilh, Labénazie, Barrère, O'Reilly, etc., ont été pour *Casseneuil* (Lot-et-Garonne) ; Labrunie, Saint-Amans, de Pichard et bien d'autres ont conclu pour *Casseuil* (Gironde).

Entre tous, le mémoire de Th. de Pichard est décisif : *Réfutation d'un passage de l'* « *Histoire complète de Bordeaux* » (par l'abbé O'Reilly) *relatif au Cassinogilum de Charlemagne* (Agen, impr. P. Noubel, 1861, in-8° de 16 pp.). V. aussi *Inscriptions romaines de Bordeaux*, par C. Jullian, déjà cité.

[2] Le paladin Roland, neveu de Charlemagne, a été surtout immortalisé par la grande épopée nationale connue sous le nom de *Chanson de Roland ou de Roncevaux*, publiée dans son texte du XIIe siècle en 1837 et 1869 (Paris, in-8°), et aussi par Génin (Ibid., 1850, in-8°) ; par Th. Müller (Gœttingue, 1851 et 1863); par L. Gautier (Tours, 1872, 2 vol. in-8°, fig., et 1875, in-8°).

V. *La Légende du Sud-Ouest de l'Agenais sous les derniers Mérovingiens et Charlemagne*, par L. Dardy (Paris, 1882, in-12).

[3] V. *Histoire de La Réole. Notice sur toutes les Communes de l'Arrondissement*, par O. Gauban (La Réole, 1873, in-8°). V. aussi une bonne notice de Leo Drouyn, au t. I, pp. 128-180 de la *Guyenne Militaire* (*Guyenne Anglaise*). *Forteresses élevées pendant la domination anglaise* (Bordeaux et

Une révolte de la Haute-Gascogne fut réprimée par Pépin, et vers 819, à la mort de Loup-Sanche, les Francs évincèrent les héritiers de ce dernier et établirent Totilus comme duc amovible de toute la Gascogne.

Quand Charlemagne avait érigé l'Aquitaine en royaume en faveur de son fils aîné, vers 780, il avait nommé quinze comtes français chargés de gouverner chacun une portion de ce nouvel Etat [1]. Ceci n'était pas sans doute une innovation; mais il serait néanmoins intéressant de connaître les noms des nouveaux titulaires de cette époque, dont neuf seulement sont cités par Aimoin [2]. Le comte d'Agen, précisément, est

---

Paris, 1865, 2 vol. in-4°, pl.) ; *La Guyenne Historique et Monumentale*, par A. Ducourneau, t. I, 2e partie, pp. 264-286, etc.

Le monastère de La Réole fut réformé en 1003 par Abbon, abbé de Fleury, que tuèrent les habitants de ce lieu excités par les moines en 1004. V. les *Archives Historiques de la Gironde*, t. xv, p. 22.

En ce qui concerne l'abbaye d'Eysses, Darnalt s'inscrit en faux contre la date de 814, et pense que Charlemagne ne fut que le restaurateur de cette antique abbaye, fondée sur l'emplacement d'*Excisum*, ville des Nitiobriges.

Sur cette abbaye et ses diverses vicissitudes, V. une très curieuse étude de M. l'abbé Bertrand (*alias* Antoine de Lantenay), dans le t. xix (1892) de la *Revue de l'Agenais: Mémoire pour l'Histoire de l'Abbaye lès Villeneuve-d'Agenois*, avec *Appendice*. Tirage à part, complété : Bordeaux, 1893, in-8°.

Sous la Révolution, l'abbaye d'Eysses et ses dépendances, évaluées 218,000 livres, furent en partie aliénées comme biens nationaux en 1797. Le reste, affecté par un arrêté du 3 septembre 1803 à une maison de reclusion pour dix départements, fut remanié en 1804 et agrandi de 1812 à 1816. La Maison centrale d'Eysses n'est actuellement affectée qu'aux détentions correctionnelles des trois départements de Lot-et-Garonne, du Lot et de Tarn-et-Garonne.

La fondation de l'abbaye de Condom, que certains auteurs placent vers l'an 803, ne daterait que de 1011, d'après M. A. Plieux (*Histoire de l'Abbaye de Saint-Pierre de Condom depuis son origine jusqu'à sa transformation en Evêché* [*1011?-1317*]. Auch, 1881, in-8°).

[1] Le contrôle royal, la surveillance de l'administration locale des comtes, gouverneurs, évêques, viguiers, échevins, consuls, etc., s'exerçait par des agents nomades appelés *missi dominici*, parcourant sans cesse le territoire pour la propagation et la mise en vigueur des Capitulaires.

[2] Aimoin, bénédictin du xe siècle, abbé de Fleury-sur-Loire, mort en 1008, écrivit une *Histoire de France* (*De Gestis regum Francorum*) conduite seulement jusqu'en 654 et qui n'est qu'un tissu de fables. Cette histoire fut plus

resté inconnu. Quelques auteurs ont tenté de suppléer à cette lacune au moyen d'un document considéré aujourd'hui comme apocryphe, d'une charte qu'aurait donnée Charles le Chauve en 845 au monastère d'Alaon, en Catalogne [1].

D'après cette charte, Ermiladius, prétendant descendre par Boggis de Clotaire II, eût été fait comte d'Agen par Charlemagne. Cet Ermiladius était fils d'Artalgarius, dont le père avait été massacré par Hunaud à Poitiers.

Ceci a toutes les allures de la légende.

On dit que, sous Louis le Débonnaire, le comté d'Agenais était possédé par Bernard II, duc de Septimanie, dont la fille Rogelinde l'eût apporté en dot à Wulgrin, comte d'Angoulême et de Périgord. Ce

---

tard continuée jusqu'en 1165. On la trouve dans les *Historiæ Francorum scriptores*, de Duchesne (Paris, 1636-1649, 5 vol. in-f°), et dans le t. III du *Recueil des Historiens des Gaules et de la France* (*Rerum Gallicarum et Francicarum scriptores*, par dom Martin Bouquet, etc., continué par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Paris, 1738-1876, 23 vol. in-f°). — La première éd. de l'*Histoire* complétée d'Aimoin a été donnée par J. Badins Ascensius (1514, in-f°). On en a deux réimpressions (1567, in-8°, et 1603, in-f°).

[1] La charte dite d'*Alaon* fut imprimée pour la première fois, avec ses neuf confirmations, par le cardinal de Aguirre (*Collectio maxima Conciliorum Hispaniæ*. Rome, 1694, t. III).

Cette charte a été l'objet de vives controverses.

Acceptée comme authentique jusque vers 1836, elle fut attaquée d'abord par Benjamin Guérard, que Fauriel essaya de réfuter dans un Appendice au t. III de son *Histoire de la Gaule Méridionale sous la domination des Conquérants Germains* (Paris, 1836, 4 vol. in-8°). Rabanis en démontra de nouveau la fausseté, dans une étude spéciale : *Les Mérovingiens d'Aquitaine. Essai historique et critique sur la Charte d'Alaon* (Bordeaux, 1841-1856, in-8°).

La question pouvait donc être considérée comme épuisée. Néanmoins, M. J. de Bourrousse de Laffore crut devoir la reprendre en 1889, dans une dissertation dont la 1[re] partie seule a été publiée : *La Charte d'Alaon est-elle un document faux ou digne de foi ?* (*Recueil des Travaux de la Soc.. .. d'Agen*, 2[e] série, t. XI). Enfin, à la suite de cet essai de résurrection inopportune, M. J.-F. Bladé a résumé le débat dans son mémoire ayant pour titre : *La Charte d'Alaon et ses neuf confirmations*, inséré dans le t. XVIII de la *Revue de l'Agenais* (Agen, 1891, gr. in-8°), pp. 286-295.

Wulgrin aurait reconquis l'Agenais sur son beau-frère Guillaume, comte de Toulouse, qui s'en était emparé ; puis à sa mort, en 886, il l'aurait légué avec le Périgord à son fils cadet Guillaume, comte d'Agen, mort en 920. Celui-ci devait être dépossédé de l'Agenais dès l'an 900 par Sanche-Mitarra, duc de Gascogne, qui étendait ses possessions en abusant de la minorité d'Ebles, fils de Rainulfe II, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine [1].

Quoi qu'il en soit, Louis le Débonnaire étant mort en 840, son fils Charles le Chauve confirma le royaume d'Aquitaine à Pépin II, qui avait succédé à son père en 839. C'est sous son règne, en 843, qu'eut lieu la première apparition des Normands dans nos contrées.

Pépin s'étant fait couronner roi de toute l'Aquitaine indisposa contre lui son oncle Charles le Chauve. Les Normands saisirent cette occasion pour pénétrer plus complètement dans la région. Ils entrèrent en Aquitaine et saccagèrent tout sur leur passage jusque dans la Novempopulanie. En 844, après plusieurs échecs, les Gascons, conduits par leur duc Totilus, vainquirent enfin ces envahisseurs.

Totilus mourut en 845. Sigwin, comte de Saintes, fut élu pour le remplacer ; puis Guillaume, pris en 848 par les Normands, qui, deux ans plus tard, saccagèrent Toulouse.

Sanche-Sanchez, fils de Louis-Sanche, était alors duc de la Basse-Gascogne. Il se maintint malgré Charles le Chauve ; mais à sa mort, en 863, son neveu fut imposé aux Gascons comme duc amovible.

Une Assemblée de nobles et de prêtres, tenue à Orléans, ayant enlevé à Pépin la couronne d'Aquitaine

---

[1] V. Dom Clément, *Art de vérifier les dates* (1750), éd. de 1783-87, 3 vol. in-f°, t. II, p. 375.

pour l'offrir à Charles le Chauve, Pépin s'allia aux Normands pour défendre ses droits, mais il fut obligé de se réfugier en Gascogne, où il fut pris par Sanche-Sanchez et livré à Charles le Chauve. Ce dernier le fit enfermer en 852 dans le cloître de Saint-Médard de Soissons, d'où il s'échappa bientôt pour s'unir encore aux Normands.

C'est alors, en 853, que, malgré les efforts du duc Arnaud, ces pirates remontèrent de nouveau la Garonne au moyen de leurs petits vaisseaux légers, dévastant les deux rives du fleuve entre Bordeaux et Toulouse.

L'antique Aginnum des Nitiobriges fut détruit de fond en comble. J'ai déjà constaté que la ville nouvelle fut édifiée un peu au nord, vers le pied du coteau de Saint-Vincent.

Nombre de villes eurent le même sort. Condom, Sos, le monastère de Squirs, l'abbaye d'Eysses, Bazas, Mézin, Lectoure, le château royal de Casseuil, Monsempron et bien d'autres tombèrent sous cet ouragan de fer et de feu [1]. Pépin, qui conduisait cette curée formidable à laquelle Toulouse parvint à se soustraire, fut pris et enfermé dans un cachot au monastère de Senlis.

La mort du duc Arnaud, survenue en 872, amena aussi des troubles graves. Les Gascons appelèrent à eux Sanche-Mitarra, le petit-fils de Loup-Centulle dépouillé par Louis le Débonnaire, qui s'était créé une réelle célébrité militaire en guerroyant contre les Sarrasins d'Espagne. Le titre de duc lui fut déféré.

Tout ou partie du comté d'Agen passa un moment

---

[1] Il pourrait être cité à ce sujet de nombreuses références. Je me borne au *Veterum scriptorum... Spicilegium...*, de dom Jean-Luc d'Achery (1655-1677, 13 vol. in-4°) ; éd. La Barre (Paris, 1723, 3 vol. in-f°), t. II, p. 581.

sous l'autorité des ducs de Gascogne, à la suite de l'éviction des fils de Wulgrin par Sanche-Mitarra. En 920, la mort de ce dernier transporta le duché sur la tête de son fils Sanche II, qui adopta aussi le surnom de son père.

C'est en cette même année 920 que le prieuré de Sainte-Livrade fut fondé par saint Robert [1].

Garsie-Sanche, dit *le Courbé*, succéda à son père Sanche II, et sa femme Honorée ou Amuna restaura l'abbaye de Condom et la dota de divers domaines dépendant du comté d'Agenais.

Alors aussi la reconstruction d'Agen était en cours. Nous savons, notamment, par le testament de Raymond Ier, marquis de Gothie et comte de Rouergue [2], que la nouvelle ville possédait déjà en 961 une cathédrale placée sous l'invocation de saint Etienne et une autre église dédiée à saint Caprais.

Le même document nous apprend que Sos et Mézin se relevaient également de leurs ruines, et qu'à cette époque l'église d'Eysses était reconstruite [3].

La maison de Toulouse avait acquis, dès lors, une grande puissance. En 932, la soumission politique de

---

[1] Le prieuré de Sainte-Livrade fut uni en 1118 à l'abbaye de La Chaise-Dieu, en Auvergne, par le pape Calixte II.

V. *Notice sur le Prieuré de Sainte-Livrade*, par Ph. Tamizey de Larroque (Agen, 1869, gr. in-8°).

Un prieur de Sainte-Livrade, Pierre de La Jugie, fut nommé en 1347 archevêque de Narbonne.

[2] Raymond Ier de Toulouse, marquis de Gothie, comte de Rouergue, Gévaudan, Narbonne, etc., et en partie de Quercy et d'Albigeois, fils d'Ermengaud, le frère de Raymond-Pons III, comte de Toulouse. Il avait épousé Berthe, fille de Boson, marquis de Toscane et frère consanguin de Hugues, roi d'Italie, neveu de Boson Ier, comte de Provence. Il mourut en 961.

V. *Histoire générale de Languedoc*, t. III, p. 153 et suiv.

[3] Le testament fait par Raymond Ier, marquis de Gothie, en 961, année même de sa mort, contient une foule de legs aux églises de Rouergue, de Toulouse, de Quercy, d'Agenais et de toute l'Aquitaine. V. *Histoire générale de Languedoc*, t. V, *Chartes et Diplômes*, n° XCVII.

ses comtes Raymond-Pons III, fils de Raymond II, et son oncle Ermengaud, fils d'Eudes, à Raoul ou Rodolphe de Bourgogne, roi de France par l'éviction de Charles le Simple et la retraite de Louis IV d'Outremer, leur avait valu encore un accroissement considérable de leurs immenses possessions, notamment le comté d'Auvergne et le duché d'Aquitaine, attributions confirmées plus tard par Louis IV.

Sanche-Sanchez, petit-fils de Garcie-Sanche le Courbé, mourut sans postérité vers 960. Son frère Guillaume-Sanche lui succéda en Gascogne et réprima un retour offensif des Normands. Il s'associa bientôt son frère Gombaud, alors évêque d'Agen.

L'autorité que vont exercer les évêques attribuant à leur succession une importance capitale, je m'attacherai désormais à la rappeler[1].

J'ai dit qu'à la suite de l'épiscopat de saint Dulcide (400-450), une lacune se produit dans nos listes.

En effet, entre cette date de 450 et celle de 977, on ne trouve plus de titulaires à peu près certains que les suivants : Bébien (549), Polemius (573), Sugillarius (580), Antidius (585), Flavardus (615), Asodoaldus (628)[2], Sallustius (629), Sebastianus (642), Siboaldus (670), Concordius (850).

---

[1] Les divers catalogues connus des évêques d'Agen présentent diverses variantes. Dans son ouvrage cité : *Les Evêques d'Agen. Essai historique*, M. l'abbé Combes a dressé, pp. 30-45, un tableau comparatif des cinq catalogues de Labénazie, d'Argenton, de Labrunie, de l'*Ordo* du diocèse et du *Gallia Christiana*.

Je signale ce dernier et célèbre ouvrage des Bénédictins comme référence générale pour le diocèse d'Agen : *Gallia Christiana in Provincias ecclesiasticas distributa*, etc. (Paris, 1715 et suiv., 16 vol. in-f°). La partie qui nous intéresse directement se trouve au t. II (1720), pp. 894-934 du texte et 427 des Preuves.

[2] Les deux noms de *Flavardus* et *Asodoaldus* ont été découverts depuis peu par M. Hébrard, vicaire général, le premier dans les souscriptions du concile de Paris de 615 (Ex civitate Aginno Flavardus episcopus) ; le second dans les

Rien de bien saillant ne s'attache, du reste, à aucun de ces noms, qui, seuls, restent acquis à notre histoire.

---

souscriptions du concile de Clichy de 628 (Ex civ. Aginno Asodoaldus episc.). — V. *Un ancien Evêque d'Agen inconnu jusqu'à nos jours* (*Rec. de la Soc... d'Agen*, 2e série, t. VIII, 1883, pp. 1-34), et *Encore un Evêque d'Agen inconnu jusqu'à nos jours. Note critique sur le premier Concile de Clichy. 628* (Ibid., t. XII, 1891, pp. 97-132).

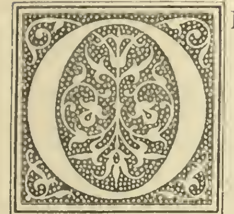




CHAPITRE III

Agen et l'Agenais aux XIe et XIIe siècles — Les Evêques d'Agen — La Féodalité
Les Croisades — Commencement de la période anglaise.

(1001 — 1200)



On vient de voir combien de lacunes présente la liste des évêques d'Agen jusqu'à la fin du Xe siècle. De 670 à 977, par exemple, un seul nom, celui de Concordius, apparaît en 850, soit pendant une période de trois cents ans !

J'ai dit que Guillaume-Sanche, duc de Gascogne, s'était associé son frère Gombaud. Il lui donna le comté d'Agenais vers 976.

Gombaud était évêque d'Agen, de Bazas [1], et de toute la Gascogne (Episcopus Wasconiæ) [2]. Il avait été marié et avait eu plusieurs enfants. Il mourut en 982. Garcie, son second fils, lui succéda comme

---

[1] V. *Essai sur l'Histoire de la Ville et de l'Arrondissement de Bazas*, etc., par l'abbé P.-J. O'Reilly (Bazas, 1840, in-8°) ; *La Guyenne Histor. et Monum.*, t. I, 2e partie, pp. 192-224, etc.

[2] Cf. *Le Comté d'Agenais au Xe siècle, Gombaut et son Episcopat*, par

comte d'Agen; l'aîné, Guillaume, duc et marquis des Gascons, eut la vicomté de Gascogne et de Lomagne, et Hugues, le plus jeune, les évêchés d'Agen et de Bazas. Mais celui-ci, abbé de Condom, trop jeune encore pour l'épiscopat, attendit à l'an 1000 pour prendre possession du siège, qu'occupa durant cet intervalle Arnaud Ier de Gascogne. Sur l'avis de Rome, Hugues ne conserva pas l'évêché de Bazas.

Hugues, dis-je, succéda à son père comme évêque, mais non comme comte d'Agen, et il ne put, dès lors, ainsi qu'on l'a cru longtemps, transmettre à ses successeurs une qualité qu'il n'avait pas lui-même et dont Pierre Pithou a été le premier à parler en 1583 [1].

Traitant de cette question assez bizarre, Saint-Amans[2] fait aussi remarquer que si, en 1259, on trouve un *Guillelmus Comes Episcopus Aginnensis*, c'est qu'il s'agit tout simplement d'un prélat dont le nom patronymique était *Le Comte.*

C'est donc sans aucune raison connue que les évêques d'Agen se qualifièrent *comte* à partir de 1470 et jusqu'en 1789. Pierre Bérard arbora pour la première fois ce titre purement honorifique dans une pièce de 1470 relative à la cure de Roudoulous, près d'Agen. — Je reviendrai sur cette circonstance.

Amédée Moullié (*Rec. des Trav. de la Soc.... d'Agen*, 2e série, t. IV, 1875) ; *Le Comté d'Agenais au* xe *siècle. Gombaud et son Episcopat*, par J. Noulens (Paris, 1877, in-4o) ; *Le Duc Gombaud, Evêque de Gascogne*, par J. de Bourrousse de Laffore (*Rec. de la Soc.... d'Agen*, 2e série, t. V, p. 34).

Les sièges composant l'*Evêché de Gascogne* au xe siècle étaient Aire, Dax, Oloron, Bayonne et Lescar. Cet évêché exista pendant près de cent ans, jusqu'en 1057.

[1] *Extrait des Registres de la Cour de Justice ordonnée dans le pays de Guienne.... Séances de cette Cour à Agen*, par Pierre Pithou (Bordeaux, 1583; Paris, 1609, in-4o). — V. une note spéciale à cette date de 1583.

[2] *Histoire ancienne et moderne du Département de Lot-et-Garonne*, t. I, pp. 52-54.

Les évêques d'Agen possédèrent pendant tout le moyen âge le droit de battre monnaie. Cette monnaie était appelée *Arnaudine* ou *Arnaldèse*[1]. On suppose que ce privilège devait remonter à Arnaud de Beauville (ou Boville), qui occupa le siège d'Agen de 1020 à 1049 environ. On ajoute que Guillaume VII, duc d'Aquitaine[2], pour reconnaître des services importants rendus par Simon, évêque d'Agen (1083-1101), donna ou confirma à ce prélat le droit de battre monnaie et de rendre la justice en son nom, avec la *comitalie*, qui consistait en diverses redevances.

Le duc Guillaume-Sanche mourut en 984. Son fils et successeur, Bernard-Guillaume, ayant été empoisonné, c'est son second fils, Sanche-Guillaume, qui vint après lui, mourut sans enfants en 1032, et clôtura la série des ducs de Gascogne descendant de Sanche-Mitarra.

Garcie resta comte d'Agen pendant une trentaine d'années. On pense qu'il mourut vers 1013, âgé probablement de soixante ans. Comme il ne laissa pas de

---

[1] La monnaie *Arnaldèse* fut longtemps perdue. Un spécimen en a été découvert enfin à Périgueux en 1880, par M. le docteur Galy, qui a publié à ce sujet un curieux mémoire : *Monnaie des Evêques d'Agen, dite* « Arnaldèse », *retrouvée à Périgueux* (Périgueux, 1880, gr. in-8°).

V., en outre, sur cette monnaie agenaise:

Labrunie, *Abrégé Chronologique des Antiquités d'Agen*, édition M.-O. Fallières (Agen, 1892, gr. in-8°). — C. de Saint-Amans, *De la Monnaie dite* « *Arnaldèse* » *des Evêques d'Agen* (*Recueil des Travaux de la Soc. d'Agen*, 1[re] série, t. VII). — L. Lacroix, *La Monnaie des Evêques d'Agen* (*Revue de l'Agenais*, t. VII, 1880). — Alph. Lagarde, *Note sur la Monnaie Arnaldèse* (Ibid., p. 359), etc.

La monnaie Arnaldèse ne consistait qu'en deniers ou oboles ; elle était inférieure à la monnaie tournoise d'un cinquième. Douze deniers Arnaudins valaient dix deniers tournois.

En 1233, l'évêque Raoul de Peyrines déclarait aux bourgeois d'Agen et aux barons de l'Agenais qu'il maintiendrait rigoureusement le titre de sa monnaie.

[2] Guillaume VII, dit le Jeune, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, fils de Guillaume VI et son successeur depuis 1087. Il mourut en 1127.

successeur direct, le comté revint alors aux ducs de Gascogne.

Jusqu'à ce moment, l'Histoire d'Agen et de l'Agenais a eu peu d'autonomie. Pour suivre les événements dont notre pays fut le théâtre durant cette période lointaine, j'ai dû m'attacher à l'évolution des provinces voisines, de la Gascogne surtout, qui eut alors avec l'Agenais des relations étroites et presque une vie commune.

L'heure est proche où notre part historique sera plus précise, plus abondante, et offrira un intérêt propre mieux défini.

Traversons donc encore à la hâte ce XIe siècle si obscur, qu'on fait se dégager d'une sorte de terreur universelle. L'an 1000 ayant été annoncé comme devant être le dernier du monde, dans toutes les conditions sociales, a-t-on dit, les hommes, en proie à la frayeur, n'avaient guère plus d'autre but que d'assurer leur salut [1]. Le concours des fidèles vers les lieux saints atteignit à cette époque des proportions inimaginables, et bientôt l'Agenais, comme toutes les autres provinces, se couvrit d'églises nouvelles et de fondations pieuses.

En 1009, le temple de Jérusalem fut complètement détruit sur l'ordre du calife de Babylone, à l'instigation des Juifs qui avaient exploité auprès de ce prince l'affluence toujours croissante des pèlerins chrétiens. La nouvelle de cet événement provoqua en France une explosion de colère contre les Juifs, qui furent bannis du royaume. Agen expulsa les siens, démolit leur synagogue, et ne garda guère que le souvenir de

---

[1] On a considérablement exagéré les *terreurs de l'an mille*. Les historiens modernes tendent à atténuer cette légende d'un trouble immense et universel, que l'Ecole des Chartes n'admet qu'avec réserves.

leur séjour par le nom de la rue qu'ils avaient habitée.

A la mort de Sanche-Guillaume, en 1032, le duché de Gascogne échut au comte Bérenger, probablement fils d'Alduin II, comte d'Angoulême, et d'Alausie, fille de Sanche-Guillaume. Bérenger étant mort sans postérité en 1036, son successeur fut Eudes, comte de Poitiers et fils de Brisce, la sœur de Sanche-Guillaume[1]. Or ce même Eudes étant devenu duc d'Aquitaine du chef de son père Guillaume III, dit le Grand[2], la maison de Poitiers se trouva ainsi posséder les deux provinces, qu'elle conserva jusque vers 1137[3]. A cette époque, le duc Guillaume VIII[4], n'ayant pas d'enfant mâle, les attribua à sa fille Eléonore, qui devait épouser Louis le Jeune, fils de Louis le Gros, roi de France.

On était en pleine féodalité. Partout régnaient la confusion et le désordre, en dehors des maisons religieuses où pouvait se goûter encore quelque repos et qui se multipliaient sans cesse.

Gombaud avait restauré en 977, avec son frère Guillaume-Sanche, le monastère de Squirs, qui allait prendre le nom de *Regula* (La Réole) après la réforme de l'abbé de Fleury[5]. Son fils Hugues releva l'abbaye de Condom qu'un incendie avait détruite. Le monastère

---

[1] Eudes ou Odon, frère et successeur de Guillaume IV, dit le Gras, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine après Guillaume III, de 1029 à 1038.

[2] Guillaume III, dit le Grand, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, fils de Guillaume II, dit Fier-à-Bras, et son successeur en 990. Il mourut en 1029.

[3] V. J. Besly, *Histoire des Comtes de Poictou et Ducs de Guyenne*... (Paris, 1647, in-f°) ; J. Guerinière, *Histoire générale du Poitou* (Ibid., 1838-40, 2 vol. in-8°), etc.

[4] Guillaume VIII, fils de Guillaume VII, dit le Jeune. Son avènement est de 1127. Il mourut en 1137.

[5] Abbon, abbé de Fleury-sur-Loire depuis 970. J'ai dit qu'il fut tué par les habitants de La Réole en 1004. — V. une note de la p. 20.

de Moirax[1] fut fondé en 1049 par le seigneur du lieu; puis vint le prieuré de Pommevic[2], et en 1060 fut érigée l'abbaye de Saint-Maurin[3] par Otger, son premier abbé. Un vicomte de Bruilhois[4], Hunaud, alors abbé

[1] V. *Le Doyenné de Moirax au* XI[e] *siècle. Etude historique*, par Amédée Moullié (*Revue de l'Agenais*, t. II [1875], p. 515 et suiv.). — *Monographie de l'Eglise de Moirax, ancien Prieuré des Bénédictins, Diocèse d'Agen, monument classé du* XI[e] *siècle* (*1049*), par l'abbé E.-G. Serret (Tonneins, 1889, in-8°, avec 2 pl.). — *Histoire relig. et monum. du Diocèse d'Agen*, par l'abbé Barrère, t. I, p. 254 et suiv.

Une église existait déjà en ce lieu. La donation relative à l'érection de 1049 fut faite par Guillaume-Arnaud de Moirax. — Une bastide se forma autour du prieuré dans le cours du XII[e] siècle.

Moirax était traversé par la voie romaine de Saint-Bertrand-de-Comminges à Agen, appelée la *Peyrigne*.

[2] Pommevic, autrefois du diocèse d'Agen vers son extrémité orientale, fait aujourd'hui partie du diocèse de Montauban. Il dépendait de l'archiprêtré de Férussac (Agenais). — V. *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne. Diocèse, Abbayes, Chapitres, Commanderies*, etc., par F. Moulenq (Montauban, 1881-1885, 3 vol. in-8°), t. III, p. 325. V. aussi l'*Histoire relig. et monum. du Diocèse d'Agen*, t. I, p. 257.

[3] L'abbaye de Saint-Maurin est attribuée aux seigneurs de Clermont-Dessus V. *Histoire relig. et monum. du Diocèse d'Agen*, t. I, p. 275. — Il en sera reparlé.

[4] La vicomté de Bruilhois était circonscrite entre la Garonne, le Gers, les petites rivières de l'Auvignon et de l'Auroue et deux modestes ruisseaux. Elle s'étendait donc de Donzac à Sérignac et Montesquieu; de Layrac au Pergain et à Beaulens, et d'Agen au Saumont. Sa capitale était Laplume, dont le bailli connaissait des appels aux XIII[e] et XIV[e] siècles, et comme la vicomté d'Auvillars, elle relevait du Parlement de Toulouse, alors que les territoires environnants dépendaient du Parlement de Bordeaux. Elle se composait au XIV[e] siècle de 42 hautes justices, comprenant Aubiac, Brax, Bruch, Caudecoste, Laplume, Layrac, Moirax, Sérignac, etc. Cette vicomté mesurait 40 kilomètres de longueur et 20 dans sa plus grande largeur.

La plupart des Coutumes du Bruilhois étaient calquées sur celles de La Montjoie, appartenant au Condomois proprement dit; les autres, sur celles de Layrac et d'Aubiac.

La vicomté de Bruilhois, qui passa dans l'évêché de Condom, formait un archiprêtré dans lequel comptait la vicomté d'Auvillars, appartenant à la maison de Lomagne.

Le Bruilhois fut possédé successivement par les vicomtes de Gascogne et de Lomagne (960-1040), les vicomtes de Gavarret (1040-1134), les vicomtes de Béarn (1134-1290), les comtes d'Armagnac (1290-1451), Poton de Xaintrailles (1451-1461), Catherine de Vendôme (1461-1463), Jean de Stuer de Caussade (1463-1470), les vicomtes de Rochechouart (1470-1555) et les rois de Navarre

de Moissac, fonda en 1071 le prieuré de Layrac[1], dont l'église fut consacrée par le pape Urbain II en 1086. C'est aussi vers la même époque qu'on place la fondation du monastère de Mézin, autour duquel se forma la ville elle-même[2]. Le couvent du Paravis (d'abord *Paradis*) est reporté à l'année 1130, ainsi que le prieuré de Fongrave[3], placés l'un et l'autre sous la règle de Fontevrault et ne recevant que des religieuses de noble extraction.

Le duc Eudes de Poitiers fut tué le 10 mars 1040 devant Maillezais dont il faisait le siège.

Bernard II, troisième comte d'Armagnac[4], s'étant emparé de la Gascogne, le fils du duc Guillaume V[5], Guy-Geoffroy, marcha contre lui, le défit en bataille

(1555-1589). En 1589, l'avènement de Henri IV au trône de France fit passer le Bruilhois dans le domaine de la couronne.

V. sur ce pays : *Etudes historiques sur le* XVe *siècle*, par J. de Laffore (*Recueil des Travaux de la Société des Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, 1re série, t. VI). — *Notes historiques sur des Monuments féodaux ou religieux du Département de Lot-et-Garonne*, par le même (Agen, 1879, gr. in-8o), p. 11 et suiv. — *Notice sur la Vicomté de Bezaume, le Comté de Benauges, les Vicomtés de Bruilhois et d'Auvillars*, etc., par J.-F. Bladé (Bordeaux, 1878, gr. in-8o). — V. aussi *Archiprêtré de Bruilhois*, dans le t. III, p. 341 et suiv. des *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne*, par F. Moulenq, etc.

1 Sur le prieuré de Layrac, V. *Histoire religieuse et monumentale du Diocèse d'Agen*, par l'abbé Barrère, t. I, p. 259.

2 V. sur Mézin : *Essai Historique sur Mézin*, par dom Chaudon (*Revue d'Aquitaine*, t. I, 1857). — *Dictionnaire géographique, historique et archéologique de l'Arrondissement de Nérac*, par Samazeuilh (Nérac, 1862, in-16 ; éd. Faugère-Dubourg : Ibid., 1881, gr. in-8o). — *Histoire relig. et monum. du Diocèse d'Agen*, t. I, pp. 177, 195, 246 ; t. II, p. 46.

3 V. plus loin une note spéciale sur les couvents du *Paravis* et de *Fongrave*. Plusieurs autres abbayes ou prieurés surgirent encore en Agenais vers le même temps : *Goudon*, *Monsempron*, *Pérignac*, *Maniort*, etc. De ce dernier prieuré, situé au-dessous de Tonneins, mais sur la rive gauche de la Garonne, devait naître Monheurt.

4 Bernard II *Tumapater*, successeur vers 1020 de Géraud Ier *Trencaléon*. Il mourut vers 1061.

5 Guillaume V, dit le Hardi, frère de Eudes, à qui il avait succédé en 1040.

rangée, et cette victoire maintint le duché de Gascogne dans la maison de Poitiers. Mais la Haute-Gascogne (Sud-Est) dépendait des comtes de Toulouse depuis la mort de Sanche-Guillaume en 1032, et dès 1079, l'Agenais et le Périgord firent aussi partie des pays soumis à l'autorité des mêmes comtes, qui alors prenaient le titre de duc d'Aquitaine donné par Louis d'Outremer aux comtes de Poitiers, après la mort de Raymond-Pons III, comte de Toulouse et duc d'Aquitaine.

C'est à propos de ce titre pris indûment que Guy-Geoffroy, devenu duc de Gascogne en 1058 sous le nom de Guillaume VI, déclara la guerre à Guillaume IV, comte de Toulouse[1], en 1079. Une action eut lieu aux environs de Bordeaux, et ce dernier fut vainqueur. Guillaume VI, pour se venger, s'empara de Toulouse, que d'ailleurs il restitua aussitôt.

Nous voici parvenus à l'époque de ces expéditions épiques appelées Croisades. Parmi les seigneurs du Sud-Ouest qui y prirent part, on cite Amanieu, sire d'Albret, le vicomte de Castillon, Lamothe et Gaillard de Tantalon, du Bazadais ; de Bezolles et de Beaumont, du Condomois, etc.

Les croisades nous valurent d'abord le *mal des ardents* ou *feu de Saint-Antoine*, fléau étrange précédant la peste et dont les victimes furent innombrables[2]. Au dire de nos annalistes, ce mal fit de terribles ravages ; plus de 40.000 personnes périrent en Agenais, en Périgord et en Quercy. Un ordre religieux fut institué

---

[1] Guillaume IV de Toulouse, fils de Pons et son successeur en 1060, jusqu'en 1088.

[2] V. à ce sujet une curieuse et savante étude du docteur Eugène Bacquias : *Recherches historiques sur les Maladies désignées sous le nom de Feu sacré, Feu de St-Antoine, Mal des ardents*, etc. (Troyes, 1865, in-8° de 16 pp.).

pour combattre cette épidémie redoutable ; des hôpitaux ou refuges spéciaux furent créés. Une maison de ce genre s'établit à Agen, vers la porte Saint-Antoine[1].

Louis VI le Gros, qui était monté sur le trône de France en 1108, fut attaqué à la fois, en 1124, par les Anglais au Nord et par les Allemands à l'Est. Henri V d'Allemagne voyant l'armée formidable levée par Louis abandonna lâchement son allié, qui dut accepter un traité. Louis battit ensuite le duc d'Aquitaine Guillaume VIII, et le força de donner sa fille Eléonore, avec son duché pour dot, à l'héritier du trône, Louis, dont le mariage fut célébré à Bordeaux en 1135.

Par cette union, l'Agenais se trouvait réuni à la couronne de France avec le reste de l'Aquitaine.

Louis VII, dit le Jeune, succéda à son père en 1136.

---

[1] C'est à l'occasion de ce fléau que fut institué l'ordre de Saint-Antoine de Vienne en 1093.

La Chapelle et l'Hôpital Saint-Antoine d'Agen durent être fondés vers 994 ; mais les religieux Bénédictins ne s'établirent dans cette ville qu'en 1093, dans un prieuré construit près de la vieille chapelle par saint Gérard, le fondateur de l'abbaye de la Grande-Sauve.

Le prieuré bénédictin de Saint-Antoine d'Agen, sécularisé en 1572, donné à la confrérie des Pénitents Blancs au commencement du XVIIIe siècle, fut vendu 9.000 fr. et démoli sous la Révolution.

Il ne reste plus aujourd'hui la moindre trace de ce couvent, pas plus que de la Chapelle et de l'Hôpital Saint-Antoine, qui se trouvaient situés entre les rues de ce nom, Béranger, Loiseau et Fon-de-Raché, et le mur de ville.

Le seul souvenir qui subsistât encore de ce passé, le nom de la rue *Saint-Antoine*, a disparu lors de la création du Boulevard de la République et du démarcage de ce qui est resté de l'ancienne rue, devenue rue *Voltaire*. Ainsi s'effacent un à un tous les vestiges du passé, tous les témoignages de l'Histoire.

Un Agenais célèbre, Bernard de Sérilhac, moine de Cluny et archevêque de Tolède, né à La Sauvetat-de-Savères, visita le prieuré des Bénédictins d'Agen en 1096. Un autre Agenais, Raymond, également de La Sauvetat, remplaça Bernard de Sérilhac sur le siège de Tolède.

V. *Le Sceau du Prieuré de Saint-Antoine d'Agen*, par Philippe Lauzun (Agen, 1878, in-8o) ; *Les Couvents de la Ville d'Agen avant 1789*, par le même (Agen, 1889 et suiv., 2 vol. gr. in-8o, vign.), t. I (*Couvents d'Hommes*), pp. 15-26, et t. II (*Couvents de Femmes et Hôpitaux d'Agen*). Ce dernier ouvrage, fruit de longues recherches, doit être consulté pour tout ce qui concerne l'histoire hospitalière et celle des ordres religieux dans la capitale de l'Agenais.

Ayant été excommunié et son royaume ayant été mis à l'interdit en 1141 par le pape Innocent II, Louis, qui accusait Thibaut, comte de Champagne, d'avoir excité Rome contre lui, saccagea ses terres en 1142 et fit brûler Vitry, où plus de 1.500 personnes périrent dans l'incendie de l'église [1]. Puis, bientôt touché de repentir, il résolut d'entreprendre la seconde Croisade que prêchait alors saint Bernard (1145). Il partit, en effet, pour Constantinople en 1146, deux mois après Conrad, empereur d'Allemagne, à la tête de 400.000 hommes.

On connaît le triste résultat de cette entreprise, dans laquelle fut détruite l'armée coalisée, et qui se réduisit à un simple pèlerinage des deux monarques aux lieux saints. A peine si 10.000 hommes atteignirent la Palestine.

La reine Eléonore avait suivi Louis VII dans cette désastreuse expédition, au cours de laquelle le roi eut à se plaindre de sa conduite. Guillaume de Tyr [2] dit qu'elle fut " légère, imprudente, négligeant la dignité royale et oubliant jusqu'à la foi due au lit conjugal ".

Les coalisés mirent le siège devant Damas ; mais ils furent contraints de le lever après quelques combats meurtriers, et Louis, humilié, s'embarqua pour la

---

[1] Thibaut II, comte de Blois et de Champagne, avait succédé à son oncle Hugues I[er] en 1125 et mourut en 1152. — V. *Histoire des Ducs et Comtes de Champagne*, par d'Arbois de Jubainville (Paris, 1859-69, 7 vol. in-8°).

Vitry fut encore brûlé par Jean de Luxembourg en 1420, puis détruit par Charles-Quint en 1544, et reconstruit par François I[er] en 1545.

[2] Guillaume, archevêque de Tyr, *Histoire de la Guerre Sainte* (*Belli sacri Historia*. Bâle, 1549 et 1556, in-f°). Cet ouvrage fut continué par Hugues Plangon au XIII[e] siècle jusqu'en 1275 (*Amplissima Collectio*, de dom Martène), et par Jean Hérold au XIV[e] jusqu'en 1321. On le trouve spécialement dans le *Recueil des Historiens des Croisades*, publié par l'Institut. Une traduction fut donnée par Gabriel du Préau en 1574 (Paris, in-f°) ; une autre forme les t. XVI à XVIII de la collection des *Mémoires sur l'Histoire de France*, de Guizot (1823-1835).

France (1149), fut pris en mer par les Grecs et délivré par les Normands de Sicile.

Peu après son retour, Eléonore, n'affectant plus que mépris pour son époux, sollicita un divorce qui fut prononcé en 1152, sous prétexte de parenté, par un concile assemblé à Beaugency et où siégea Elie de Castillon, évêque d'Agen. Eléonore regagna aussitôt ses Etats, et, arrivée à Poitiers, agréa les recherches de Henri Plantagenet, petit-fils de Guillaume le Conquérant et successeur récent de son père, Geoffroy Plantagenet, dans la possession de l'Anjou, du Maine et de la Touraine. Malgré l'opposition de Louis VII, ce mariage s'accomplit, et Henri, nanti de l'Aquitaine [1], fut dès lors un vassal redoutable, ayant en souveraineté près d'un tiers du royaume, de l'embouchure de la Somme à celle de l'Adour, sauf la Bretagne. Il devint roi d'Angleterre sous le nom de Henri II en 1155, succédant à Etienne de Blois [2].

La vieille hérésie des Manichéens, écho du IIIe siècle, avait reparu et s'était propagée en Agenais. Le concile de Reims de 1148 l'avait condamnée encore. A cette occasion se multiplièrent dans la région les communautés religieuses, sous l'épiscopat d'Elie de Castillon, qui avait appelé des missionnaires de l'abbaye de la Grande-Sauve. Un sectaire nommé Henri avait fait chez nous de nombreux prosélytes qu'on appelait *Henriciens*. Vers 1158, quelques-uns de ces fanati-

---

[1] Le duché d'Aquitaine comprenait le Poitou, le Limousin, le Bordelais, l'Agenais et l'ancien duché de Gascogne. Il donnait, en outre, à son possesseur l'autorité suzeraine sur l'Auvergne, le Périgord, la Marche, l'Angoumois, la Saintonge, etc..

[2] Etienne de Blois (1105-1153), comte de Boulogne et de Mortain, duc de Normandie, fils de Henri, comte de Blois, et neveu de Henri Ier d'Angleterre. A la mort de ce dernier, en 1135, il s'était emparé du royaume, au détriment de Mathilde, fille du roi défunt. Le sort des armes le conduisit en 1153 au traité de Winchester, qui attribua la couronne à Henri II.

ques s'étaient réfugiés au château de Gavaudun, poste presque inaccessible, d'où ils s'élançaient au pillage dans toute la contrée et jusqu'en Périgord.

L'évêque de Périgueux, Jean d'Assida [1], entreprit alors contre eux une Croisade, et parvint à prendre et à détruire leur repaire [2]. Ces pillards se dispersèrent aussitôt.

Bientôt, Henri II, voulant faire valoir les droits d'Eléonore sur le comté de Toulouse, s'allia avec les ennemis de Raymond V [3]; mais celui-ci, qui avait épousé une sœur de Louis VII, appela le roi de France à son aide. Louis accourut, se jeta dans Toulouse, et son vassal n'osant pas l'assiéger se dirigea sur Cahors dont il s'empara. Une trêve de quatre ans fut conclue en 1160.

Néanmoins, en 1161, Henri II reparut encore, et, malgré la trêve, pénétra en Agenais, où il prit le château de Castillou le 10 août, après sept jours de siège. Ce château, situé, ai-je dit, à deux kilomètres d'Agen et servant de citadelle à cette ville, fut alors rasé [4].

---

[1] Jean Ier d'Assida, évêque de Périgueux de 1160 à 1169.

[2] Le château de Gavaudun (canton de Monflanquin) fut reconstruit à la même place. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'une tour et quelques pans de murailles, dans un des sites les plus pittoresques du pays.

V. *Histoire religieuse et monumentale du Diocèse d'Agen*, par l'abbé Barrère, t. I, p. 328.

[3] Raymond V, comte de Toulouse, fils d'Alphonse-Jourdain, à qui il avait succédé en 1148.

[4] *Castillou*, mot roman signifiant *petit château*.

Le château de Castillou (ou Castillon) était alors la citadelle avancée d'Agen, comme le fut au XVe siècle le château de Castelnoubel. Il était sans doute très fort et se trouvait situé à l'est de la ville, sur le coteau qui a conservé son nom.

Son siège du XIIe siècle est absolument certain, mais l'époque en a été diversement indiquée.

Labénazie dit 1162 (*Histoire de la Ville d'Agen*, p. 108); Labrunie et l'abbé Barrère n'en parlent pas; mais Saint-Amans et Cassany-Mazet donnent la date de 1159 (*Hist. du Dép. de Lot-et-Gar.*, t. I, p. 76; *Annales de Villeneuve-sur-Lot*, p. 36). — M. Georges Tholin fixe ce siège à l'année 1175 et l'attribue à

Dès 1164, les hostilités recommencèrent. Une armée de routiers sans foi ni loi, conduite par l'archevêque de Bordeaux, Bertrand de Montaut[1], dévasta la région jusqu'aux portes de Toulouse.

L'agrandissement de ses Etats était, du reste, la préoccupation dominante de Henri II, qui parvint, malgré tous les obstacles, à s'emparer de la Bretagne et de l'Irlande; mais sa tyrannie et ses crimes le firent exécrer, surtout après le meurtre de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, en 1170.

La paix entre Henri II et Raymond V fut signée en 1173. Alors la famille royale d'Angleterre était en proie à des dissensions profondes. L'aîné des fils de Henri II, Henri au Court-Mantel, s'abrita auprès du roi de France; ses deux frères, Geoffroy et Richard, réfugiés en Aquitaine, allèrent le rejoindre. Leur mère Eléonore les suivit; mais elle fut reconnue, arrêtée et enfermée au château de Salisbury, où elle resta dix ans prisonnière[2]. Henri II traversa la Manche, battit

---

Richard Cœur de Lion, d'après le *Trésor des Chartes*, t. I, p. 115, etc., en faisant remarquer que ledit Castillon est bien le *Podium Castillone* mentionné dans les vieux documents (*Ville libre et Barons. Essai sur les limites de la Juridiction d'Agen*, etc., p. 8). Ce remarquable ouvrage de M. Tholin sera mieux indiqué plus loin, au chap. V.

La date que j'adopte, du 10 août 1161, est donnée dans le t. XIII, p. 306 du *Recueil des Historiens des Gaules et de la France* : « *Ex Roberti abbatis de Monte Appendice ad Sigibertum.* — An. 1161.... post festum S. Johannis, Henricus rex Anglorum perrexit in Aquitaniam, et inter alia quæ strenue gessit, Castellionem supra urbem Agennum, castrum scilicet natura et artificio munitum, obsedit : et infra unam septimanam, in festivitate S. Laurentii, admirantibus et perterritis Wasconibus, cepit. »

Samazeuilh (*Histoire de l'Agenais*, t. I, p. 212) a seul produit cette date de 1161, en relevant la méprise de Du Pleix, qui confond notre Castillon avec Castillon-sur-Dordogne.

[1] Bertrand Ier de Montaut, archevêque de Bordeaux de 1163 à 1172.

[2] V. *L'Héritière de Guyenne, ou Histoire d'Eléonor, fille de Guillaume, dernier duc de Guyenne*, etc., par Larrey (Rotterdam, 1691 et 1692, in-12). Plusieurs éditions. — V. aussi : *Eléonore de Guyenne. Etude biographique*, par L. de Villepreux (Paris, 1862, in-16), et *Observations sur l'Histoire*

l'armée de Louis VII et obtint la soumission de ses fils.

Une révolte générale due aux exactions de Richard que Henri II avait mis à la tête de l'Aquitaine éclata bientôt dans cette province (1183). Elle avait pour héraut indomptable le célèbre troubadour Bertrand de Born[1], seigneur limousin, dont les *sirventes* fougueux excitaient l'ardeur des champions aquitains combattant contre la domination anglaise.

Cette guerre menaçait de se prolonger. Henri au Court-Mantel, jaloux de voir son frère Richard posséder l'Aquitaine, s'unit aux barons révoltés, et avec Geoffroy, comte de Bretagne, réussit à s'emparer de Bordeaux [2].

Henri II intervint et s'avança jusqu'à Limoges ; mais le Court-Mantel mourut le 11 juin 1183 à Martel (Lot), et son parti se désagrégea presque aussitôt. Néanmoins, les hostilités continuèrent, tantôt sur un point et tantôt sur un autre. Philippe Auguste, qui

---

d'Eléonore de Guyenne, par Tamizey de Larroque (Paris et Agen, 1864, in-8°), etc.

[1] Bertrand de Born, né au château de Hautefort (Dordogne), mort avant 1212. Ses poésies ont été publiées par Raynouard (*Choix des Poésies originales des Troubadours*. Paris, 1816-1821, 6 vol. in-8°).

Il avait été fait prisonnier par Henri II et gracié. On suppose qu'il finit ses jours dans un monastère.

[2] V. sur Bordeaux :

Histoire curieuse et remarquable de la Ville et de la Province de Bordeaux, par J.-M. de La Colonie (Bordeaux, 1757 ; Bruxelles, 1760 ; Bordeaux, 1767-70, 3 vol. in-12). — *Chronique Bourdeloise*, de Gabriel de Lurbe (Bordeaux, 1595, in-4° ; éd. complétée par J. Darnalt : Bordeaux, 1619-1620, in-4°). — *Variétés Bordeloises, ou Essai historique et critique sur la Topographie anc. et mod. du Diocèse de Bordeaux*, par l'abbé Baurein (Bordeaux, 1734, 6 vol. in-12 ; 1786 et 1875-76, 4 vol. gr. in-8°). — *Etudes sur l'Histoire de Bordeaux, de l'Aquitaine et de la Guyenne*... par Guilhe (Bordeaux, 1835, gr. in-8°, pl.). — *Histoire complète de Bordeaux*, par J.-P. O'Reilly (Bazas, 1840 ; Bordeaux et Paris, 1856-60 et 1863, 7 vol. in-8°). — *Histoire de la Ville de Bordeaux*, par dom Devienne (Bordeaux, 1862, 2 vol. pet. in-4°). — *La Guyenne Historiq. et Monum.*, par A. Ducourneau, t. II, 1re partie, etc., etc.

avait succédé à Louis VII en 1180, s'y mêla lui-même en 1188.

Richard, dit Cœur de Lion, remplaça son père Henri II sur le trône d'Angleterre en 1189. C'est au cours de cette année, le 12 novembre, que, sur l'initiative de l'évêque Bertrand de Beceyras, Richard concéda par une charte aux habitants d'Agen le droit de bâtir nn pont sur la Garonne, pont qui, toujours fait et refait, restait toujours à faire, et dont il sera question plus d'une fois par la suite [1].

Raymond V mourut en 1194. Son fils, Raymond VI, continua la guerre, même après le traité de paix signé le 15 janvier 1195 entre les rois de France et d'Angleterre, et il finit par obtenir de Richard l'abandon de toute prétention sur le comté de Toulouse, la restitution du Quercy et la main de sa sœur Jeanne, veuve du roi de Sicile, avec l'Agenais pour dot, sous les seules réserves de l'hommage et du concours militaire.

On sait que Richard Cœur de Lion fut tué en 1199 devant le château de Chalus, en Limousin, et que Jean sans Terre lui succéda. Ce dernier ne posséda bientôt plus en France que la Saintonge et la Gascogne, dont il fut même un moment dépouillé en 1205 par Alphonse de Castille, qui avait épousé une fille de Henri II et d'Eléonore.

C'est au XIIe siècle, en 1182, que fut fondée la ville

---

[1] Cette charte de Richard Cœur de Lion, du 12 novembre 1189, est le plus ancien document possédé par les Archives communales d'Agen. Elle a été reproduite par Ad. Magen et G. Tholin, dans le volume publié sous ce titre : *Archives municipales d'Agen. Chartes. 1re série* (seule parue), *1189-1328* (Villeneuve-sur-Lot, 1876, in-4o).

Ce document figure dans le recueil formé par le Ministère de l'Intérieur en 1878, sous le titre de *Musée des Archives départementales* (Paris, in-4o), et en fac-simile dans l'*Album* qui complète cette publication, faite à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878.

de Marmande par Richard, duc d'Aquitaine, qui la dota de Coutumes et de franchises spéciales[1].

Avant de quitter ce siècle, je rappellerai la succession des évêques d'Agen :

Après Hugues de Gascogne, le premier prélat qui ait occupé sûrement le siège d'Agen fut Sanctius (1016-1020). Puis vinrent Arnaud II de Beauville (ou Boville) qui, nommé en 1020, se démit en 1049 ; Bernard Ier de Beauville (1049-1060) ; Guillaume Ier (1063-1069) ; Elie Ier (1069-1079) ; Donald (1080) ; Simon (1083-1101); Géraud Ier (1101-1104); Isaard ou Isarad (1105); Gausbert (1105-1118); Aldebert (1118-1128); Raymond-Bernard du Fossat (1128-1149); Elie II de Castillon (1149-1182); Bertrand de Beceyras (1182-1209).

Il y a bien peu à dire sur la plupart de ces évêques, dont on ne connaît guère que les noms ou l'assistance à divers conciles. J'ai déjà cité Arnaud de Beauville et Simon, à propos de la monnaie Arnaldèse. J'ajoute ici une anecdote relative à Raymond du Fossat, qui concourut à la fondation du monastère du Paravis[2].

---

[1] Marmande avait débuté au xe siècle par un château, devenu bientôt un vrai fort commandant la Garonne et autour duquel s'était bâtie une ville.

Les Coutumes de Marmande, de 1182, furent confirmées en 1341 par le sénéchal Pierre de La Palu et Guillaume de Flavacourt, archevêque d'Auch et lieutenant général en Languedoc. Une copie de ce texte de 1341, incomplet, existe à la Bibliothèque nationale (Coll. Baluze, t. xxv) ; elle a été analysée au t. i, 1re partie (pp. 76-81) de la *Guyenne Histor. et Monum.*, et par M. Tamizey de Larroque, dans sa *Notice sur la Ville de Marmande* (Villeneuve-sur-Lot, 1872, gr. in-8°), p. 6 et suiv.

Les Statuts et Etablissements de la ville de Marmande, plusieurs fois confirmés, notamment à Agen, en août 1386, par Jean, duc de Normandie (Coll. Baluze, t. xxv), ont été aussi analysés 1° par Jules Delpit, au t. v, p. 360 des *Archives Historiques de la Gironde*, et 2° par M. Tamizey de Larroque, dans sa *Notice sur la Ville de Marmande*, p. 55 et suiv.

[2] Le couvent du Paravis (d'abord *Paradis*, du nom du fondateur-donataire), de l'ordre de Fontevrault, fut fondé en 1130 par Amalvin Paradis, sa femme Onors, leurs enfants Amalvin-Arnaud et Guillaume, et Raymond-Bernard du Fossat, évêque d'Agen. Ce prieuré, situé près de Feugarolles, fut longtemps

Les évêques d'Agen et de Bazas se disputaient la possession de Casteljaloux. Cette compétition durait depuis déjà longtemps, quand l'évêque d'Agen, soutenu par Sanchez de Caumont et Bertrand de Cantiran, s'avisa tout simplement, en 1136, d'assiéger Bazas. L'assaut fut donné et la ville incendiée [1]. L'évêque expolié, Fort Garini (Forton Guérin), ou Fort de Pellegrue, se plaignit de ces violences à Innocent II, qui désigna comme arbitres l'archevêque de Bordeaux et l'évêque de Chartres. Mais la solution s'attarda, et le successeur de Fort Garini (1150) dut en appeler à Eugène III. Casteljaloux fut déclaré dépendance de Bazas.

Agen comptait deux Chapitres : celui de la Cathédrale Saint-Etienne [2] et celui de la Collégiale Saint-

---

prospère. V. *Histoire relig. et monum. du Diocèse d'Agen*, par l'abbé Barrère, t. I, p. 319 et suiv. ; *Dictionnaire de l'Arrondissement de Nérac*, par Samazeuilh ; *Notes sur des Monuments féodaux ou religieux du Département de Lot-et-Garonne*, par J. de Bourrousse de Laffore, p. 153 et suiv., etc.

Les vingt premières religieuses qui habitèrent le monastère du Paravis avaient été *capturées* en Garonne par ordre de l'évêque, dans un bateau qui, du couvent de Bragairac, diocèse de Toulouse, les conduisait à Fontevrault sur la demande de l'abbesse de ce prieuré. Une fille de Jules-César Scaliger, Françoise de Lescale, en religion *Sœur Nunciade*, fut religieuse pendant 70 ans, de 1544 à 1614, au couvent du Paravis et à celui de Fongrave, du même ordre, situé entre Sainte-Livrade et Castelmoron, sur la rive droite du Lot, et fondé aussi en 1130.

En 1250, Raymond VII, comte de Toulouse, fut inhumé à Fongrave, où avait été déjà portée sa mère Jeanne d'Angleterre.

L'abbaye de Gondon, entre Monclar et Cancon, fut fondée vers 1105 par les religieux de Cadouin, en Périgord, sur un terrain appartenant aux seigneurs de Lauzun.

[1] V. *Archives Historiques de la Gironde*, t. XV, p. 26.

[2] Où fut la première Cathédrale Saint-Etienne ? Une tradition la plaçait vers la tour de la Grande-Horloge.

Quoi qu'il en soit, la cathédrale connue occupait l'emplacement du Marché-Couvert actuel. Le chœur, de trois travées, était entouré d'une double galerie et de cinq absides rayonnantes.

Régulièrement orientée et à trois nefs, cette église se trouvait en dehors de la première enceinte de la ville. Elle remontait probablement au XIII[e] siècle, et peut être avait-elle même remplacé un autre monument religieux plus

Caprais [1], dont l'accord n'était pas toujours parfait.

Ces Chapitres jouissaient, à côté des deux autorités principales, le corps municipal et l'évêque, d'une importance considérable, que vint augmenter encore l'ordonnance rendue à Bordeaux par Louis VII en 1137, attribuant aux Eglises d'Aquitaine la faculté de choisir leurs évêques. Les Chapitres d'Agen exercèrent ce droit pour la première fois en 1149, en élisant Elie II de Castillon.

En ce moment, d'ailleurs, l'autorité épiscopale atteignait le maximum de sa puissance, qui allait s'affaiblir peu à peu sous l'influence toujours croissante des institutions politiques. Le corps consulaire, substitué de bonne heure en Agenais au *municipe*, ne

---

ancien. Elle ne fut, du reste, jamais achevée. Des restaurations eurent lieu au XVI[e] siècle par les La Rovère, forcés par les consuls, et encore en 1779 par l'évêque d'Usson de Bonnac, qui obtint de la cour un don de 120.000 livres.

Son clocher, haute tour carrée, était isolé au nord, et à gauche de la nef se trouvaient des cloîtres. Sa longueur totale était de 70 mètres.

Vendue en 1798 pour 64.000 livres, cette cathédrale était complètement détruite en 1836. Elle fit place à une Halle, à laquelle a été substitué le Marché-Couvert en 1882. La cathédrale fut transférée à la Collégiale Saint-Caprais.

V. *Etudes sur l'Architecture religieuse de l'Agenais du X[e] au XVI[e] siècle*, par Georges Tholin (Agen et Paris, 1874, in-8°, pl.), p. 189 ; *La Place de la Halle à Agen. Edifices qui ont existé sur son emplacement*, par Ad. Magen et G. Tholin (*Revue de l'Agenais*, t. IX, p. 81) ; *Histoire religieuse et monum. du Diocèse d'Agen*, par J. Barrère, t. I, p. 223 ; *Esquisse archéologique, historique et pittoresque sur Saint-Etienne, ancienne Cathédrale d'Agen*, par H. Brécy (Agen, 1836, in-4°, pl.), etc.

[1] L'église Saint-Caprais, ancienne collégiale, aujourd'hui cathédrale d'Agen, fut-elle élevée sur les ruines d'un ancien monument dû à saint Dulcide, comme le prétend l'abbé Barrère ? La question est bien obscure. Nous ignorons ce qu'était la Collégiale Saint-Caprais au XII[e] siècle.

L'église connue date du XIII[e] siècle. Elle a fait l'objet de nombreuses études et est fréquemment citée dans les ouvrages archéologiques. C'est un monument de styles multiples et disparates, restauré assez malheureusement au XIX[e] siècle et flanqué d'une tour carrée à trois étages assortissant peu l'ensemble. La partie gothique est surtout intéressante.

V. *Architecture religieuse de l'Agenais*, par G. Tholin, p. 30 ; *Histoire relig. et monum. du Diocèse d'Agen*, par l'abbé Barrère, t. I, p. 227, etc.

devait pas tarder à réaliser une sorte d'omnipotence[1].

L'évêque Raymond-Bernard du Fossat, d'abord religieux de la Grande-Sauve, avait fondé en 1142 un prieuré de Bénédictines au sud d'Agen, dans les Champs de Renaud, vers l'Hôpital Saint-Jacques[2], sur l'emplacement où s'était élevée autrefois une vieille forteresse au sujet de laquelle on n'a que des données confuses[3]. Ce prieuré ne survécut pas, du reste, à la décadence de la maison-mère. Les guerres des XIVe et XVe siècles en consommèrent la ruine.

---

[1] Il sera reparlé des privilèges des évêques d'Agen. V. à ce sujet une excellente étude de M. André Ducom : *La Commune d'Agen. Essai sur son Histoire et son Organisation depuis son origine jusqu'au traité de Brétigny* (Paris et Agen, 1892, in-8°), pp. 9-15, 140 et suiv.

[2] L'Hôpital Saint-Jacques, fondé en 1685 par Mascaron, n'acquit d'importance qu'en 1819, lors de la suppression de l'Hôpital du Martyre, situé entre les églises Saint-Caprais et Sainte-Foi, et dont il sera question autre part.

[3] Les *Champs de Renaud*, entre la Capelette, la Garonne et le Pont-route. Le château de Renaud, situé vers le point où se trouve aujourd'hui l'Hôpital Saint-Jacques, avait disparu depuis longtemps au XIIe siècle, et son origine est inconnue. Nos vieux annalistes, Darnalt et Labénazie, se sont faits à ce sujet les échos de fables que Labrunie a combattues. — V. *Une Chapelle perdue*, par Philippe Lauzun (*Revue de l'Agenais*, t. IV, 1877, p. 1 et suiv.).





CHAPITRE IV

L'Agenais au XIIIe siècle — Guerre des Albigeois — Lutte des rois de France et d'Angleterre

(1201-1300)



LES commencements du XIIIe siècle virent naître l'hérésie des Albigeois ou Vaudois[1], propagée bientôt en Agenais. Le comte de Toulouse, Raymond VI, qui était venu à Agen en 1203 et avait été admis en paréage par le Chapitre de Saint-Caprais pour la seigneurie de La Sauvetat-de-Savères, le comte de Toulouse, dis-je, fut accusé de protéger les hérétiques et excommunié par Innocent III. Une croisade fut prêchée contre lui, à la suite du meur-

---

[1] On les appella aussi *Agenais*, dit Du Cange (*Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* [1678] ; éd. des Bénédictins, 1733, 6 vol. in-8° ; éd. diverses, et par Henschel, Paris, 1840-1850, 7 vol. in-4°). Du reste, le savant érudit ne donne pas l'explication de cette dénomination peu justifiée.

Les Albigeois professaient à peu près les théories manichéennes et ariennes, niant la plupart des dogmes catholiques, repoussant les sacrements, s'élevant contre tous les privilèges et immunités ecclésiastiques, déblatérant contre les églises, les couvents et même le pape.

tre, en 1208, de Pierre de Castelnau[1], délégué de Rome, et dès 1209 une armée formée à Lyon entra en campagne.

L'évêque d'Agen, Arnaud IV de Rovinha, (ou Revignan)[2], alla rejoindre les croisés sous les murs de Béziers dont ils faisaient le siège. Il conduisait une troupe de son diocèse, de même que les évêques de Bazas, de Cahors et de Limoges, et marchait sous les ordres de l'archevêque de Bordeaux, Guillaume-Amanieu de Genève[3]. La direction des opérations militaires de ce renfort était dévolue à Guy II, comte d'Auvergne, et au vicomte de Turenne[4], qui, chemin faisant, détruisirent Gontaud, saccagèrent Tonneins et prirent le château de Casseneuil, commandé au nom de Raymond VI par le comte Seguin de Balencs[5], et le

[1] Pierre de Castelnau, moine de Citeaux. Il fut assassiné le 15 janvier 1208.

[2] Arnaud IV (?) de Rovinha (Rovignan ou Revignan), d'une vieille famille agenaise, fut évêque d'Agen de 1209 à 1228. (Arnaud III est indéterminé.)

Les Revignan étaient issus des anciens vicomtes de Lomagne. A la fin du XIIe siècle, ils possédaient les seigneuries de Casseneuil, de Saint-Mézard, de Casteljaloux, de Tonneins-Dessus, etc.

V. *Sceaux Gascons du moyen-âge*, par Paul La Plagne Barris, p. 475; *Gallia Christiana*, t. II, p. 912 ; *Les Evêques d'Agen*, par l'abbé Combes, p. 138, etc.

Dans les *Sceaux Gascons du moyen âge*, il est constaté que de nombreux documents sur cette famille des Rovinha ou Revignan se trouvent dans l'*Histoire générale de Languedoc*, les *Archives Historiques de la Gironde*, l'*Inventaire des Layettes du Trésor des Chartes*, de Teulet, etc.

Un Pierre de Rovignan, sire de Manlèche, était capitaine de Layrac en 1353 ; un Huguet de Revignan, seigneur de Hauterive, commandait une compagnie en Agenais en 1340 ; un Pierre de Revignan, sire de Montcaup, donna quittance à Agen des sommes reçues pour la garde de sa terre de Montcaup en 1352 et 1353, etc.

Entre autres membres de cette famille cités par l'*Histoire générale de Languedoc*, le serment de fidélité des barons de l'Agenais en 1249 porte : « Guastonus de Leomania et Arnaldus de Rovinhano, fratres » (t. VII, p. 1264).

[3] Guillaume II Amanieu de Genève, archevêque de Bordeaux de 1207 à 1227.

[4] Guy II, frère de Guillaume X, comte d'Auvergne en 1195, mort en 1224. — Raymond II, vicomte de Turenne, né en 1143.

[5] *Segui de Balencs*, dit exactement la *Chanson de la Croisade*, forme chan-

château de Puylaroque, en Quercy. A Casseneuil, où la défense fut des plus vives, de nombreux hérétiques furent livrés aux flammes pour honorer Dieu.

On sait ce qui advint à Béziers. Une épouvantable hécatombe qu'on a évaluée à 30.000, à 60.000 et jusqu'à 100.000 âmes marque d'une odieuse tache l'histoire du XIIIe siècle. On a dit que, consulté sur le moyen de distinguer les catholiques des sectaires dans le sac de la ville, le légat du Saint-Siège, Arnaud, abbé de Citeaux, aurait répondu : « Tuez les tous ! Dieu saura bien reconnaître les siens ! » mot atroce qui probablement ne fut jamais prononcé [1].

Après la prise de Béziers vint la prise de Carcassonne, que je mentionne surtout parce que les Croisés choisirent alors pour chef Simon de Montfort [2], général

---

gée en *Segui de Bolonha* dans la rédaction en prose du XVe siècle, seule connue avant l'édition de Fauriel de 1837, et que tous les historiens ont traduite par *Seguin de Bologne*. Je citerai Fauriel plus loin.

V. *La Chanson de la Croisade contre les Albigeois, commencée par Guillaume de Tudèle et continuée par un poète anonyme, étudiée et traduite pour la Société de l'Histoire de France* par Paul Meyer (Paris, 1875-79, 2 vol. in-8°), t. I (texte), p. 16 ; t, II (trad.), p. 18.

V. aussi *Histoire générale de Languedoc*, t. VI et VIII. — *Historia Albigensium*, par Pierre de Vaulx-Cernay (Troyes, 1615, in-8° ; dans les *Historiens des Gaules et de la France*, de dom Bouquet, et trad. dans les *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, de Guizot, t. XIV). Pierre, moine de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, avait suivi Simon de Montfort dans sa Croisade. Il était le neveu de Guy, abbé de Vaux-Cernay, nommé évêque de Carcassonne en 1212.

Un Guillaume de Balencs figure comme *seigneur de Casseneuil* dans l'acte de prise de possession de l'Agenais par Philippe III, en 1271. — Un Grimoard de Balencs est mentionné dans l'acte de cession de l'Agenais par le même roi à Edouard Ier d'Angleterre, en 1279 (V. des notes spéciales à ces dates de 1271 et 1279).

[1] Au sujet de ces paroles contestées, V. notamment : *Mémoire sur le sac de Béziers dans la Guerre des Albigeois, et sur le mot : « Tuez-les tous ! » attribué au légat du pape Innocent III*, par Tamizey de Larroque (Paris, 1862, in-8°).

[2] Simon IV, comte de Montfort (Montfort-L'Amaury, en Seine-et-Oise), né vers 1150, tué devant Toulouse le 25 juin 1218. Il était le second fils de Simon III, seigneur de Montfort, et le frère puîné d'Amaury V, baron de Montfort et comte d'Evreux.

habile, mais homme avide, cruel et sans scrupules, qui débuta par une prise de possession personnelle des récentes conquêtes.

Raymond VI, qui s'était humblement soumis à Rome, qui avait paru en suppliant au premier concile de Saint-Gilles et s'était même croisé contre ses vassaux, vit renaître les persécutions dès son retour à Toulouse. Invité à livrer tous les suspects, il fut encore excommunié, et la ville fut mise à l'interdit. Par une seconde démarche auprès d'Innocent III, il obtint une nouvelle absolution ; mais sur les plaintes intéressées de l'évêque d'Agen, il dut abandonner divers droits et péages que ce dernier prétendait ne lui être point dus. Concessions vaines, d'ailleurs, car le second concile de Saint-Gilles, en septembre 1210, refusa de l'entendre. Il comprit enfin ce que visaient ses ennemis, se retira dans Toulouse pour préparer sa défense, et une nouvelle excommunication, fulminée par les légats, fut bientôt confirmée par le pape.

Montfort et le légat Arnaud se dirigèrent sur l'Agenais (1210), où ils échouèrent devant plusieurs places, Marmande, Sainte-Bazeille, etc. ; puis ils se présentèrent devant Toulouse en juin 1211. Ils furent vivement repoussés par Hugues Delfar, sénéchal d'Agenais[1], qui commandait les forces de Raymond VI et tailla en pièces leur arrière-garde.

Secondé par les comtes de Foix et de Commin-

[1] Hugues Delfar est le premier sénéchal d'Agenais qui nous soit connu. C'était un chevalier navarrais, qui avait épousé une fille naturelle de Raymond VI. On le rencontre de 1207 à 1213. Il fut remplacé par Philippe Pons.

Les sénéchaux étaient appelés à exercer une haute autorité, avec des attributions à la fois civiles et militaires, et la Noblesse même leur était soumise ; mais, en réalité, leur rôle se réduisit fréquemment à une simple figuration de comparse, en dehors des faits de guerre et des délégations spéciales.

Je reviendrai plus loin sur ce sujet.

ges[1], le vicomte de Béarn[2] et le troubadour Savary de Mauléon qui conduisait 2.000 Basques, Raymond poursuivit Montfort et l'assiégea dans Castelnaudary en septembre 1211. Malheureusement, une faute du comte de Foix le força à se retirer.

L'évêque d'Agen, obéissant au zèle le plus intempestif, rappela Montfort dans l'Agenais en 1212. Le sinistre brûleur d'hérétiques détruisit au passage toutes les forteresses qu'il rencontra ; il démantela Moncuq, se saisit des châteaux de Masquières, Lestelle, Anthé[3] et Tournon[4], et arriva le 3 juin devant Penne.

Cette ville, vieille cité des Nitiobriges, avait vu restaurer ses remparts et construire son château par Richard Cœur de Lion de 1194 à 1198. Elle était occupée par une bonne garnison commandée par Hugues Delfar, le sénéchal d'Agenais qui avait si bien défendu Toulouse.

Montfort fut tenu en échec pendant quatre mois, en dépit de tous ses efforts, et il n'occupa la place, le 29 septembre 1212, que grâce au manque d'eau et de vivres dont souffraient les assiégés. La garnison et les habitants purent sortir avec armes et bagages ; mais

---

[1] Raymond-Roger, comte de Foix, fils de Roger-Bernard Ier, mort en 1223. — Garcias de l'Ort, comte de Comminges, mort en 1214.

[2] Gaston VI de Moncade, vicomte de Béarn, mort en 1215.

[3] Etait-ce le château de *Birou*, dont les ruines se remarquent encore près du village d'Anthé ? V. *Monographie d'Anthé, une des plus jeunes Communes de France*, par O. Daymard (Villeneuve, 1890, in-8°).

[4] L'origine du château et de la ville de Tournon-d'Agenais est peu connue. Les remparts furent construits seulement en 1282, par les soins de Jean de Grailly, sénéchal du roi d'Angleterre. Tournon appartint successivement aux Durfort, aux évêques d'Agen, aux Armagnacs et aux d'Albret. Ce fut un archiprêtré dont ressortissaient, notamment, Montaigut, Couloussac, Roquecor, Saint-Cirisse, etc. (V. Moulenq, *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne*, t. III, p. 266 et suiv.).

74 malheureux hérétiques furent saisis, massacrés ou livrés aux flammes[1].

Pendant que se poursuivait ce siège, en juin 1212, Montfort avait détaché Robert de Mauvezin[2] contre Marmande, qui lui ouvrit ses portes.

Sur ces entrefaites, Raymond VI vint à Agen, concéda plusieurs privilèges à cette ville et en chassa son évêque qui se réfugia d'abord au Mas-d'Agenais [3], puis auprès de Montfort qu'il suivit au siège de Moissac et à Pamiers.

Après la prise de Penne, les croisés se portèrent sur Biron, commandé par un chevalier castillan, Martin d'Algaïs [4], ancien sénéchal de Gascogne pour le roi d'Angleterre, alors au service du comte de Toulouse. Montfort ayant emporté la ville, la garnison du château se rendit pour avoir la vie sauve[5]; mais il lui fallut livrer son chef, Martin d'Algaïs, qui fut atta-

[1] V. *La Chanson de la Croisade contre les Albigeois*, éd. Paul Meyer, t. I, p. 110, et t. II, pp. 133-135.

[2] Sur ce Robert de Mauvezin, un des meilleurs capitaines de l'armée de Montfort, V. ce qu'en dit Pierre de Vaulx-Cernay dans son *Historia Albigensium*, et le t. XIX du *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, pp. 27, 32, etc.

Montfort récompensa Robert par la donation, le 17 juillet 1212, des biens provenant de Guillaume de Durfort (V. *Notice sur la Ville de Marmande*, par Tamizey de Larroque, p. 15).

[3] Au Mas-d'Agenais, Arnaud desservit de toutes ses forces le comte de Toulouse et fit naître des discussions qui ne furent pas sans graves conséquences (*Archives Historiques de la Gironde*, t. VI, p. 693).

Le concile de Lavaur de 1213 qui sévit contre Raymond VI compta parmi ses griefs l'expulsion de l'évêque d'Agen.

[4] Martin d'Algaïs, chevalier, seigneur de Bigueroque. Les Albigeois, qu'il avait d'abord servis, lui avaient attribué le château de Biron. — Sa femme, Raymonde de Gontaud, était la fille de Henri de Gontaud, seigneur de Biron, fils lui-même de Gaston Ier de Gontaud qui avait donné des Coutumes à ses vassaux en 1148.

[5] La garde du château de Biron fut alors confiée à Arnaud de Montagut.

V. sur ce château la *Guyenne Historique et Monumentale*, t. I, 2me partie, pp. 299-307.

ché à la queue d'un cheval fougueux et ensuite ignominieusement pendu.

Gontaud et Tonneins eurent leur tour ; mais Casseneuil résista alors à une première tentative.

Tout le reste de l'Agenais, Bruilhois compris, ayant fait sa soumission, l'armée des croisés marcha sur Moissac, qui, après un siège meurtrier, dut capituler; ensuite, n'osant pas attaquer Montauban, elle fit route vers le comté de Foix.

Je ne suivrai pas les incidents de cette triste guerre en dehors de l'Agenais ; mais il convient de rappeler encore un événement tragique survenu alors à sa frontière.

Le comte Baudoin, frère de Raymond VI et son ennemi déclaré, avait puissamment aidé Montfort à prendre Moissac en 1212. En mars 1214, il vint s'arrêter un soir au château de l'Olme, en Quercy, au retour d'une visite de ses domaines d'Agenais. Or, le seigneur de l'Olme, qu'il croyait son ami, le livra aux routiers du comte qui le conduisirent à Moncuq, puis à Montauban. Raymond présida dans cette ville le tribunal spécial qui condamna son frère à mort pour crime de félonie. Baudoin fut pendu peu après par le comte de Foix, un de ses juges[1].

En 1214, Simon de Montfort accourut au secours du château de Moissac, alors assiégé par le comte de Toulouse qui se retira à son approche ; puis il revint en Agenais, où les menées du roi d'Angleterre servaient au mieux les intérêts de Raymond VI. Les croisés arrivèrent sur la rive droite de la Garonne, en face du Mas-d'Agenais, et malgré une foule de bateaux

---

[1] V. *Histoire générale de Languedoc*, t. VI, pp. 436-438 ; *La Chanson de la Croisade contre les Albigeois*, éd. Paul Meyer, t. II (*Introduction*), p. XXXV et suivantes.

venus de La Réole pour défendre ce passage, ils réussirent à traverser le fleuve et mirent aussitôt le siège devant le château. Mais après trois jours d'efforts infructueux, dépourvu de moyens d'attaque et d'ailleurs rappelé à Narbonne, Montfort s'éloigna vers le Languedoc.

Cependant la cause de Raymond VI faisait toujours des progrès. Agen, Condom, Mézin, Marmande, Port-Sainte-Marie[1], le Mas et Penne lui envoyèrent des renforts, et Montfort ne tarda guère à reparaître. Il commença par prendre et raser le château de Montpezat[2], où quelques chevaliers s'étaient fortifiés. Les soumissions se produisirent alors nombreuses. Seules, les villes de Marmande et de Casseneuil semblaient vouloir résister.

A l'approche des croisés, les Marmandais s'enfuirent à La Réole par la Garonne, et la garnison, réfugiée dans une tour, obtint de sortir la vie sauve. La ville fut livrée au pillage et démantelée, mais les défenses du château furent complétées.

Ces prouesses valurent au doux chef catholique une confirmation de possession de l'Albigeois, du Rouergue, du Quercy et de l'Agenais, par une charte du cardinal-légat Robert de Corçon, datée de Sainte-Livrade, juillet 1214.

---

[1] V. *Histoire de la Commune de Port-Sainte-Marie*, par l'abbé Barrère (Agen, 1866, gr. in-8o).

On suppose que Port-Sainte-Marie naquit d'une église ou chapelle érigée par la dévotion des mariniers et qui fut l'origine d'un prieuré. La ville, bientôt chef-lieu de juridiction, relevait du Chapitre Saint-Etienne d'Agen. Dès 1213, le pape Innocent III la prenait sous sa protection.

Une commanderie du Temple y fut établie.

[2] Ce château, cité dès 1176, appartenait alors à Arnaud, baron de Montpezat, qui le reconstruisit.

Les Coutumes de Montpezat furent données en 1279 par Amanieu Ier, fils d'Arnaud.

Casseneuil, dont Raymond VI était suzerain, appartenait, ainsi que le château de Hauterive, à Hugues de Rovinha (ou Revignan)[1], frère de l'évêque d'Agen, qui accourut à l'arrivée de Montfort. Cette place avait une garnison gasconne commandée encore par le comte Seguin de Balencs et exigeait un véritable siège. Montfort appela son fils Amaury à l'aide avec d'autres troupes, et en attendant, se bornant à cerner la ville, il s'empara des châteaux de Saint-Amant, Galapian et Dolmayrac, et dévasta toute la contrée.

Dès que les renforts furent arrivés, le siège commença avec l'emploi de toutes les ressources militaires de l'époque. Les assiégés avaient espéré le secours de Jean sans Terre, qui n'intervint pas, et après trois mois de résistance désespérée, Seguin fut forcé de capituler, le 18 août 1214. Il obtint que les quelques survivants de son héroïque garnison sortissent avec leurs bagages. Quelques habitants réussirent à s'échapper avec eux ; d'autres s'enfuirent à la nage sur le Lot ; tout le reste fut impitoyablement brûlé sous prétexte d'hérésie, au nom du Dieu de miséricorde et de paix. La ville fut saccagée ; ses fortifications furent abattues et la plupart de ses maisons détruites par le feu.

Montfort fit chanter un *Te Deum* sur ces ruines sanglantes, qui, a-t-on dit, furent données aux Dominicains d'Agen[2] ; puis il se dirigea vers le Périgord,

---

[1] Hugues de Rovinha (ou Revignan), était-il seigneur ou co-seigneur de Casseneuil ? — Dans une note de la p. 48, j'ai constaté qu'en 1271 un Guillaume de Balencs était qualifié « seigneur de Casseneuil » dans l'acte de prise de possession de l'Agenais par Philippe le Hardi.

[2] Les Dominicains, appelés d'abord Frères Prêcheurs, puis Jacobins, parurent à Agen vers 1220, et non en 1240, comme le dit l'abbé Hugues Du Temps (*Le Clergé de France*, etc. Paris, 1774-75, 4 vol. in-8°, t. II).

La date de 1240 serait tout simplement, d'après Labénazie, celle du rétablis-

où il prit encore plusieurs châteaux, et à son retour reçut les hommages des seigneurs de l'Agenais et du

---

sement de l'ordre dans cette ville, d'où il avait été chassé en 1222 par Raymond VI.

Bernard Gui (Guidonis), le célèbre inquisiteur de Toulouse, dit cependant que le couvent d'Agen ne fut réellement installé qu'en 1249 (*Histoire des divers Chapitres et Couvents de l'Ordre*).

La prétendue donation des ruines de Casseneuil en 1214 aux Dominicains d'Agen, dont la venue était encore lointaine, est évidemment imaginaire.

Quoi qu'il en soit, l'ordre de Saint-Dominique, fondé pour seconder les efforts de la Croisade contre les Albigeois, prit rapidement un développement considérable. L'Inquisition française ne fonctionna que de 1220 à 1336, mais les Jacobins jouirent bientôt d'une grande prospérité.

Leur église et leur couvent d'Agen furent bâtis en 1252, sur l'emplacement que leur attribua Alphonse de Poitiers, entre le Pont-Long (porte de Garonne), le mur de ville, la place qui prit leur nom et la rue Pont-de-Garonne (autrefois rue Tombe-Boé).

L'église, parfaitement conservée et restaurée, et son clocher octogonal ont été décrits par Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire de l'Architecture Française* (Paris, 1854-69, 10 vol. gr. in-8°), et par M. Georges Tholin, dans son *Architecture religieuse de l'Agenais du* X^e *au* XVIe *siècle*, p. 221.

Le couvent des Dominicains, dont l'entrée était vers l'angle nord-ouest de la rue Saint-Dominique (aujourd'hui rue Cuvier), se développait le long des remparts. Une école publique y fut établie par les religieux. C'est là que le délégué de l'inquisiteur de Toulouse fit son enquête contre les réformés en 1538, et que la reine Marguerite de Valois voulut établir une forteresse en 1585. Ce couvent et ses dépendances, saisis comme tous les autres biens religieux en vertu de la loi du 8 novembre 1790, furent vendus 19,544 livres, puis morcelés. L'église, salle de club et de cérémonies patriotiques en 1792, écurie sous la Terreur, fut rouverte et restaurée en 1807, et prit le nom de *Notre-Dame-des-Jacobins*. V. *Les Couvents de la Ville d'Agen*, par Ph. Lauzun, t. I, pp. 47-91.

Le général de l'ordre des Dominicains en 1301 était un Agenais, le savant Bernard de Jusix, né à Jusix, près Meilhan, mort à Trèves en 1304. Bernard de Jusix avait fait profession à Bordeaux, enseigné la philosophie à Périgueux en 1269 et la théologie à Agen en 1282. Il fut prêcheur général en 1286, prieur de Bordeaux en 1293, puis directeur de la maison de Toulouse, et enfin prieur de la province de Guyenne en 1299.

En ce même XIIIe siècle, un autre savant du même ordre, Guillaume de Tonneins, mort en 1299, appartint à la maison d'Agen avant d'être prieur de Marseille. Enfin un Condomois, Pierre de La Coste, prieur d'Agen au XVIe siècle, assassiné par les huguenots près de Poitiers, en 1582, a laissé des sermons et des ouvrages bizarres (V. la *Bibliographie générale de l'Agenais*, art. *Bernard de Jusix* et *Guillaume de Tonneins*, t. I).

Les Dominicains s'établirent à Auvillars en 1275, sous l'épiscopat d'Arnaud de Goth.

V. *Les Frères Prêcheurs en Gascogne au* XIIIe *et au* XVIe *siècle. Chapitres, Couvents et Notices*, par l'abbé Douais (Paris et Auch, 1885, gr. in-8°). Dans cet ouvrage, le manuscrit de Guidonis a été reproduit.

Quercy, absolument terrifiés. L'année suivante, le concile de Montpellier lui concéda jusqu'aux biens du comte de Toulouse Raymond VI, qui s'était réfugié auprès de son beau-frère, en Angleterre, et s'était démis de ses Etats en faveur de son fils Raymond VII. Les prélats du concile ne réservèrent à ce dernier que les portions non encore occupées par les croisés.

L'Agenais était alors gouverné par un sénéchal nommé par Simon de Montfort[1], qui vint encore dans le pays en septembre 1215, et aussi en avril 1217, époque où il transigea avec l'évêque d'Agen, admettant sa jouissance en paréage de la justice et seigneurie de cette ville.

Déjà, d'ailleurs, en 1216, le jeune Raymond VII, secondé par son père, avait commencé les hostilités contre le spoliateur de sa famille, qu'il tenait en échec du côté du Rhône le 13 septembre 1217, quand Raymond VI prit Toulouse. L'année suivante, dès qu'il put accourir, Montfort se hâta de faire le siège de cette ville, devant laquelle l'attendait le châtiment. Une pierre, lancée, dit-on, du haut des remparts par la main d'une femme, vint mettre un terme à ses exploits de bourreau le 25 juin 1218. Son fils Amaury hérita de son ambition et de ses titres.

Forcé de lever le siège de Toulouse en juillet 1218, le nouveau chef des croisés se replia sur Carcassonne.

Presque toutes les villes de l'Agenais ouvrirent alors leurs portes au jeune comte, après avoir massacré les garnisons imposées par Montfort. Raymond fut

---

[1] Ce sénéchal était Philippe d'Andreville ou de Landreville (1216-1218), successeur de Philippe Pons, qu'on rencontre en 1215.

C'est son fils, je crois, Pierre de Landreville, qui fut sénéchal de Rouergue et d'Albigeois, puis de Toulouse en 1262.

Landreville était une terre du bailliage d'Etampes.

acclamé à Marmande, Aiguillon, Condom, etc. Agen cependant résistait encore.

Le pape Honoré III pressait Philippe-Auguste d'entreprendre une nouvelle croisade. Le roi finit par céder à ses sollicitations incessantes et envoya son fils aîné, Louis le Lion[1], en Aquitaine au printemps de 1219.

Amaury s'était déjà montré en Agenais en 1218. Il avait occupé Gontaud sans résistance au mois d'octobre, puis s'était provisoirement retiré. Revenu alors dans le pays, le 22 mai 1219, il avait mis le siège devant Marmande, commandé par le comte Centulle d'Astarac, que secondait Amanieu de Bouglon[2], quand l'armée royale, après avoir repris La Rochelle aux Anglais, vint le rejoindre[3].

Malgré des prodiges de valeur, les Marmandais durent se rendre à discrétion. Grâce aux conseils de modération de l'archevêque d'Auch, Garcias III de l'Ort, la garnison put se retirer, et, seuls, Centulle d'Astarac avec quatre autres seigneurs furent retenus prisonniers. Mais cette générosité fut peu goûtée des

---

[1] On sait que Louis le Lion, ou Cœur de Lion, fils aîné de Philippe-Auguste et d'Isabelle de Hainaut, succéda à son père en 1223 sous le nom de Louis VIII.

[2] Centulle, comte d'Astarac, mort en 1232. — V. *Art de vérifier les dates*, t. II, pp. 282-83; Teulet, *Layettes du Trésor des Chartes*, n°s 1.999 et 2.077. Les comtes d'Astarac descendaient des ducs de Gascogne par Garcie-Sanche, dit le Courbé.

Le baron Amanieu de Bouglon, fils de Raymond de Bouglon, un des seigneurs les plus importants du Bazadais, s'était déclaré pour les Albigeois.

Les seigneurs de Bouglon étaient comptés parmi les grands vassaux de Guyenne. Edouard III donna en 1340 la baillie de Castillonnès à Doat-Amanieu de Bouglon.—V. Jules Delpit, *La Ville et les Seigneurs de Bouglon* (*Guyenne Historiq. et Monum.*, t. I, 2e partie, pp. 5-15) ; *Notice historique sur la Famille de Bouglon* (*Revue historiq. de la Noblesse*, de André Borel d'Hauterive, t. I. [Paris, 1841], pp. 294-310).

[3] V. *La Chanson de la Croisade contre les Albigeois*, éd. Paul Meyer, t. I, p. 360, et t. II, p. 443.

soldats d'Amaury, qui pénétrèrent dans la ville et massacrèrent tous les habitants qu'ils purent atteindre[1].

Profondément indigné de cette horrible boucherie, Louis le Lion s'éloigna aussitôt avec ses troupes. Il se rendit directement devant Toulouse, où il arriva le 17 juin et dont il entreprit vainement le siège, qu'il fut obligé de lever le 1er août suivant en abandonnant jusqu'à ses machines de guerre.

En l'année 1221, Amaury de Montfort, dont l'armée venait d'être renforcée par divers prélats, se crut en état de reprendre ses opérations en Agenais.

Il revint donc dans nos contrées et mit le siège devant Clermont-Dessous, près de Port-Sainte-Marie, où il convoqua les consuls d'Agen, qui, comblés de prévenances, lui renouvelèrent leur serment du bout des lèvres le 1er août 1221.

Dès qu'Amaury fut forcé de lever le siège de Clermont-Dessous, le mouvement de la province en faveur du comte de Toulouse s'accentua fortement. Agen, en dépit de ses serments, rappela aussitôt son souverain légitime, Raymond VI, qui, le 25 août, confirma ses privilèges et ses Coutumes[2].

La soumission d'Agen entraîna la plupart des autres villes de l'Agenais, où en 1222 Amaury ne possédait plus que Penne.

Raymond VI mourut à la fin de cette même année. Son fils Raymond VII lui succéda et vint faire le siège de Penne, que, suivant les uns, Amaury n'osa pas secourir, et que, suivant d'autres, il parvint à dégager. Une trêve fut conclue. Des conférences pour

---

[1] L'*Histoire générale de Languedoc* évalue à 5,000 le nombre des Marmandais massacrés par les soldats d'Amaury. Ce chiffre est évidemment très exagéré, comme l'ont remarqué la plupart des historiens locaux.

[2] V. *Archives Municipales d'Agen. Chartes*, par A. Magen et Tholin, p. 14.

traiter de la paix avortèrent successivement à Saint-Flour et à Senlis. Un concile tenu dans cette dernière ville en juillet 1223 n'eut pas plus de résultat.

Malgré tant d'hécatombes, les Albigeois étaient alors si peu exterminés qu'ils allèrent jusqu'à nommer un antipape de leur secte et des évêques. Le siège d'Agen fut attribué à un certain Vigouroux de Bathone, qui, d'ailleurs, ne parut jamais dans le diocèse et qui, dix ans plus tard, fut brûlé vif à Toulouse.

Philippe-Auguste étant mort à Mantes le 14 juillet 1223, son fils et successeur Louis VIII se montra plus accessible aux sollicitations romaines et se prépara à une nouvelle croisade[1].

Amaury, isolé et cerné dans Carcassonne, avait conclu une seconde trêve avec Raymond VII et Roger-Bernard, comte de Foix[2]. Bientôt, considérant sa cause comme perdue, il se réfugia en France et abandonna tous ses droits à Louis VIII[3], qui, dès lors, songea à la conquête des grands fiefs du Midi.

Au surplus, la trêve entre le roi de France et Henri III d'Angleterre prenait fin en 1225. Il s'agissait de reprendre cette Aquitaine toujours l'objet des convoitises royales.

Louis s'avança dans le Poitou, qui se soumit, ainsi que La Rochelle, Limoges et Périgueux. Le comte de

---

[1] Les villes de l'Agenais se liguaient alors pour une défense commune. Un traité se conclut entre Agen et le Mas en 1222, et entre Agen, Condom, Mézin et le Mas en 1224, etc. Plusieurs de ces accords ont été reproduits par MM. Ad. Magen et G. Tholin, dans les *Archives Municipales d'Agen. Chartes*, pp. 14 à 30.

[2] Roger-Bernard II, dit le Grand, comte de Foix, fils de Raymond-Roger, mort en 1241.

[3] Amaury de Montfort, nommé connétable de France en 1231, mourut en 1241, au retour d'un voyage en Terre sainte. Son fils Jean laissa une fille qui, mariée à Arthur II, comte de Bretagne, eut de ce prince Jean de Montfort, le célèbre duc de Bretagne du XIVe siècle.

La Marche[1] vint au-devant du roi et lui fit hommage avec la plupart des seigneurs de l'Aquitaine.

Une nouvelle trêve de quatre ans ayant été imposée à Henri III, et Raymond VII ayant été bruyamment excommunié, la croisade projetée fut entreprise. Une armée formidable se mit en marche dans les premiers jours de l'année 1226. La terreur s'empara du Midi, dont les villes et les seigneurs s'empressèrent de faire leur soumission et de fournir des otages. Entrés par la vallée du Rhône, les croisés, conduits par le cardinal-légat de Saint-Ange, arrivèrent devant Avignon. Cette ville, excommuniée depuis douze ans, ne voulut pas admettre Louis VIII en triomphateur et ferma ses portes.

Le siège commença aussitôt et dura trois longs mois, pendant lesquels les Avignonnais se défendirent avec la plus indomptable énergie. Raymond VII harcelait les assiégeants que la famine et les maladies décimaient. La prise d'Avignon n'en eut pas moins lieu. Les soldats mercenaires furent seuls massacrés; un tribut fut imposé à la ville et ses murailles furent détruites.

En même temps, une partie de l'armée royale opérait en Languedoc, où la plupart des places se soumirent, bien que Toulouse bravât encore les croisés.

Cependant l'hiver était proche, l'armée très affaiblie, et des défections nombreuses se produisaient. Louis VIII, confiant la suite des opérations militaires au sire de Beaujeu[2], reprit la route de France ; mais

---

[1] Hugues X de Lusignan, comte de La Marche, fils de Hugues IX de Lusignan. Il était comte d'Angoulême par son mariage, en 1218, avec Isabelle, fille d'Aymar, comte d'Angoulême. Il mourut en 1247.

[2] Humbert IV, sire de Beaujeu, fils de Guichard IV, ambassadeur de Philippe-Auguste. Il fut fait connétable de France et mourut en 1251.

atteint lui-même en chemin de l'épidémie qui avait été si fatale à ses soldats, il mourut à Montpensier, en Auvergne, le 8 novembre 1226, après avoir fait jurer aux seigneurs de sa suite qu'ils reconnaîtraient les droits de son jeune fils Louis, alors âgé de onze ans.

Je n'ai pas à rappeler les événements qui s'accomplirent en France pendant la minorité de Louis IX, sous la régence habile de sa mère, Blanche de Castille, qui fit sacrer le jeune roi à Reims en 1227.

Sous la direction du sire de Beaujeu, le sort des armes cessa bientôt d'être favorable à l'armée royale. Raymond VII reprit l'offensive, ayant l'Agenais presque tout entier sous sa bannière. Il fit d'ailleurs sa soumission le 23 août 1228 au concile de Montpellier, où un accord intervint avec l'évêque d'Agen au sujet du partage de la justice[1].

Arnaud IV de Rovinha[2], que Montfort avait réin-

---

[1] Sur la guerre des Albigeois, V., outre Guillaume de Tyr, Pierre de Vaulx-Cernay, etc., déjà cités : *Histoire de la Ligue Saincte...*, par Arnaud Sorbin (Paris, 1585, in-8°). — *Historia negotii Albiensis*, etc., par Guillaume de Puylaurens, chapelain de Raymond VII, publiée en partie par Catel, en 1623 (*Histoire des Comtes de Toulouse...*, in-f°) ; par Duchesne, en 1649 (*Historiæ Francorum scriptores*), et dans le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France.* On en trouve une trad. française dans le t. xv des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, de Guizot. — *Histoire de la Croisade contre les Hérétiques Albigeois. Poème en provençal*, par Fauriel (Paris, 1837, in-4°, de la collection des *Documents inédits sur l'Histoire de France*), et mieux, par Paul Meyer, mentionné plus haut. — *Histoire de la Guerre contre les Albigeois*, par Q. de Parctelaine (Paris, 1833, in-8°, fig.). — *Histoire des Albigeois*, par N. Peyrat (Paris, 1870-73, 3 vol. in-8°). — *L'Inquisition dans le Midi de la France aux* XIIIe *et* XIVe *siècles*, par Ch. Molinier (1830, in-8°), etc.

[2] Arnaud IV (?) de Rovinha, qu'on suppose né à Casseneuil, avait remplacé Bertrand de Beceyras en 1209.

J'ai dit (note de p. 47) que Arnaud III est indéterminé. Le catalogue de l'*Ordo* du diocèse l'inscrit sans date après Guillaume Ier, entre 1068 et 1080. Etait-ce un coadjuteur de Guillaume (1068-1069) ou de Donald (1088) ?

Les divers catalogues de nos évêques présentent, je le répète, des variantes et des incertitudes jusqu'à une certaine époque. A cet égard, je renvoie le lecteur à l'étude plusieurs fois citée de M. l'abbé Combes : *Les Evêques d'Agen. Essai historique.* — Dans la succession produite ici, les noms douteux ou insuffisamment déterminés ont été écartés.

tégré en 1217 et dont la gestion avait été si dure à son diocèse, mourut en 1228 et fut inhumé dans l'église du prieuré de Layrac. Arnaud V lui succéda pour peu de temps (1228-1231), et fut bientôt remplacé lui-même par Géraud II, doyen de Notre-Dame de Paris, qui un an plus tard, en 1232, devait faire place à Raoul de Peyrines, ou de Pins, abbé de Clairvaux, appelé en 1235 au siège de Lyon et honoré comme Bienheureux par l'ordre de Citeaux[1].

A la suite de la Conférence de Meaux tenue pour traiter de la paix, Raymond VII reçut l'absolution à Paris, pieds nus et en chemise, devant le grand portail de Notre-Dame, le 12 avril 1229. Il promit de se croiser; s'engagea à démolir les fortifications de trente villes ou châteaux, comprenant Agen, Port-Sainte-Marie, Casseneuil, Pujols[2], Auvillars[3], Layrac et

---

[1] Le sénéchal d'Agenais pour le comte de Toulouse était alors, de 1233 à 1247, Guillaume-Arnaud de Tantalon (du Bazadais), dont le fils dut vendre par force son château de Tantalon au roi d'Angleterre en 1290 (*Archives Historiq. de la Gironde*, t. XIII, p. 373).

Pendant cette période, les sénéchaux d'Agenais pour Montfort avaient été successivement : Philippe d'Andreville (ou de Landreville), déjà cité ; Jordanus Ponto (Jourdain Paute : 1223-1226-1229) ; Géraud Durnt (1225) ; Jean de Beauville (1227), et Bertrand (1242). V. *Histoire générale de Languedoc*, t. VIII, p. 1.086.

En 1240-1241, on rencontre un Humbert Huse, sénéchal de Gascogne pour le roi d'Angleterre (Archives comm. d'Agen, AA. 5). Il avait dû succéder à Amanieu de Saint-Amant, et fut remplacé en 1241 par Jean de Havering, à qui fut substitué Nicolas de Molis le 24 août 1243 (*Rôles Gascons;* Rymer, t. I. pars I, p. 148).

A Guillaume-Arnaud de Tantalon succéda Raymond d'Alfar, en 1249. Le père de Guillaume-Arnaud, Arnaud de Tantalon, avait été sénéchal d'Agenais pour Raymond VII de 1216 à 1223.

[2] V. *Essai historique sur la Baronnie de Pujols, en Agenais*, par l'abbé Gerbaud (Agen, 1891, gr. in-8°, pl.).

[3] Auvillars remontait à une date lointaine. Cette ville fut restaurée au XIIe siècle et vit ses Coutumes confirmées en 1279 par Arnaud-Othon de Lomagne et d'Auvillars, et en 1387 par Jean III d'Armagnac.

Cette vicomté, appartenant d'abord à la maison de Lomagne, s'étendait sur les deux rives de la Garonne et comprenait Auvillars, Espalais, Saint-Loup, Saint-Nicolas-de-la-Balerme, Valence-d'Agen, etc. J'ai dit qu'elle faisait partie

Condom. Plusieurs places, au nombre desquelles se trouvait Penne, devaient être remises comme garantie de cet engagement. De toutes ses possessions, il conservait seulement, sous réserve d'hommage-lige au roi de France, avec le comté de Toulouse, l'Agenais, le Rouergue, une partie de l'Albigeois et le Quercy, excepté Cahors. Enfin, il fut convenu que sa fille épouserait l'un des frères de Louis IX, à qui ferait retour comme succession le comté de Toulouse. Ce mariage d'Alphonse de France[1] et de Jeanne de Toulouse, âgés l'un et l'autre de neuf ans, fut conclu la même année; mais leurs noces ne se célébrèrent que huit ans plus tard, en 1237.

Tout le reste des possessions de Raymond VII fut abandonné à la maison de France, qui supplanta ainsi l'Angleterre dans la suzeraineté de l'Agenais.

Les dures conditions imposées au comte de Toulouse par le traité de Paris devaient naturellement conduire ce prince à les éluder de son mieux.

Très soumis à l'Eglise dont il avait si cruellement éprouvé la puissance, il se ligua avec les comtes de Foix, de Bigorre et de Comminges[2], et se joignit en

---

de l'archiprêtré de Bruilhois; elle fut rattachée plus tard à la sénéchaussée de Lectoure.

V. *La Ville, les Vicomtes et les Coutumes d'Auvillars*, par Lagrèze-Fossat (Paris et Montauban, 1868, in-8°); *Notice sur la Vicomté de Bezaume*, etc., par J.-F. Bladé, p. 67; *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne*, par F. Moulenq, t. III, pp. 341-359, etc.

[1] Alphonse devint comte de Poitiers en 1241, par la donation que son frère saint Louis lui fit de ce comté, confisqué en 1204 comme possession de Jean sans Terre et réuni alors à la couronne par Philippe-Auguste.

[2] Roger-Bernard II, dit le Grand, comte de Foix, fils de Raymond-Roger, mort en 1241, et remplacé par son fils Roger IV.

Esquivat de Montfort, comte de Bigorre, fils de Gui de Montfort et de Pétronille de Bigorre. Pétronille, fille de Centulle III, était veuve de Gaston VI de Béarn et de Nuñez-Sanche de Cerdagne quand elle épousa, en 1216, Gui de Montfort, après la mort duquel elle convola deux autres fois encore, avec Aymar de Rançon, puis avec Bozon de Mastas, seigneur de Cognac. Elle mou-

1241 au comte Hugues de La Marche révolté contre le roi de France. L'Agenais avait répondu promptement à son appel.

En mai 1242, Henri III d'Angleterre débarqua à Royan, et en juin suivant, après avoir pris toutes ses dispositions, il déclara la guerre à Louis IX. Les Anglais furent battus à Taillebourg le 16 juillet, et Henri III se réfugia à Bordeaux.

Raymond VII conclut vers la fin du mois d'août dans cette ville un traité avec le roi d'Angleterre. L'armée française, très éprouvée par une épidémie, dut se mettre en retraite, et Louis IX se retira, chargeant Humbert de Beaujeu d'opérer contre Raymond.

Le château de Penne fut pris. Raymond, abandonné par Henri III, puis par le comte Roger de Foix[1], reprit le château; mais il ne fut pas moins forcé de se soumettre au roi de France et de livrer plusieurs places en garantie, selon un traité conclu alors à Lorris.

Les commissaires nommés pour l'Agenais se présentèrent en mars 1243 à Agen, Marmande, Port-Sainte-Marie, Penne, Mézin et Condom, et reçurent dans ces villes le serment imposé de fidélité au traité de Paris, même à l'encontre du comte de Toulouse. L'autonomie acquise n'était, du reste, maintenue qu'à ce prix.

Henri III repartit en 1243, revint en 1244 et regagna encore l'Angleterre en novembre de la même

---

rut en 1251. Esquivat, comte de Bigorre, fit hommage au roi d'Angleterre en 1254 pour ce comté, que lui avait disputé en 1251 sa tante Mathe, femme de Gaston VII de Béarn. Il hérita du Couserans en 1257 et mourut en 1283.

Bernard VI, comte de Comminges, fils de Bernard V, mort en 1241, et ayant eu pour successeur son fils Bernard VII.

[1] Roger IV, comte de Foix, fils, ai-je dit, de Roger-Bernard II, mort en 1265.

année, laissant la direction des affaires à son sénéchal de Gascogne Nicolas de Molis; puis en 1247, à l'expiration de la trêve qui avait été conclue, à Guillaume de Buèles, gentilhomme normand. L'administration tracassière de ce dernier amena une révolte. Henri III en commit la répression au second fils du bourreau des Albigeois, Simon de Montfort, comte de Leicester[1], dont les opérations contre les seigneurs gascons ne furent pas très brillantes.

Après un an de campagne, une trêve fut signée avec Gaston de Béarn[2], et Simon de Montfort se tourna alors contre Raymond VII. Arnaud-Othon, vicomte de Lomagne[3], à qui Raymond avait donné sa nièce en mariage, se joignit à Simon. Indigné de cette ingratitude, Raymond VII signifia d'Agen, le 11 juin 1249, à Arnaud-Othon de lui faire la remise du château d'Auvillars et des autres domaines qu'il lui avait concédés en Agenais. Arnaud en appela au roi de France; mais Raymond passa outre et fit rendre un arrêt de confiscation par la Cour d'Agenais.

On affirme que pendant le séjour du comte de Toulouse à Agen, en 1249, 80 hérétiques furent brûlés dans cette ville, qui, l'année précédente, avait encore reçu confirmation de divers privilèges[4].

C'est à l'année 1245 qu'on fixe la fondation de Puymirol par Raymond VII, qui obtint cession des droits que l'évêque d'Agen prétendait avoir sur la colline,

---

[1] Simon de Montfort, comte de Leicester, frère puîné d'Amaury de Montfort. Il avait quitté la France en 1236, et Henri III l'avait nommé gouverneur de Gascogne. Il épousa Eléonore, sœur du roi, et prit les armes en 1258 contre ce dernier, qu'il fit prisonnier en 1264. Henri III s'évada et vainquit Simon, qui fut tué au combat d'Evesham en 1265.

[2] Gaston VII, vicomte de Béarn, mort en 1290.

[3] Arnaud-Othon II, vicomte de Lomagne, fils d'Odon III, mort avant 1274.

[4] Archives communales d'Agen, AA. 2.

moyennant une rente annuelle de 500 livres Arnaldèses à prélever sur le péage de Marmande.

Raymond VII mourut le 20 septembre 1249 à Milhau, au moment où il se disposait à rejoindre Louis IX qui avait entrepris en août de cette année la septième croisade. Sa fille Jeanne et Alphonse de Poitiers, alors en Palestine, lui succédèrent. Mais Henri III, arguant de ses prétendus droits, revendiqua aussitôt l'Agenais et chargea Simon de Montfort de porter ses prétentions devant les exécuteurs testamentaires de Raymond VII. Les consuls d'Agen et de Condom protestèrent hautement et voulurent prêter serment au nom de leur comte à la reine-mère, régente de France en l'absence de Louis IX. La formule du serment telle que la demandait la reine étant contraire aux Coutumes de l'Agenais, les consuls écrivirent à ce sujet, le 3 février 1250, une lettre que des délégués spéciaux portèrent à Paris. La reine, accueillant le vœu des Agenais, modifia la formule selon leur désir.

A l'expiration de la trêve, en 1250, Montfort reprit la campagne, surprit Gaston par trahison et se rendit exécrable à tous. Les Gascons, vainqueurs à leur tour, le forcèrent à se réfugier en Angleterre au commencement de 1251 ; mais il revint bientôt avec d'autres troupes, et s'empara du château de Castillon-sur-Dordogne[1].

En même temps, l'Agenais fut éprouvé par les courses des paysans et vagabonds nommés *Pastoureaux*, qui, sous prétexte d'organiser une croisade étrangère à la Noblesse et au Clergé, sillonnaient la France en

---

[1] Castillon-sur-Dordogne, en Périgord. Cette place joua un grand rôle au cours des guerres franco-anglaises. Ce fut sous ses murs que se termina en 1453 la guerre de Cent ans. — V. la curieuse notice de Leo Drouyn sur Castillon, au t. II, pp. 89-105 de la *Guyenne Militaire*.

bandits. Ces étranges croisés, auxquels se joignaient tous les gens sans aveu, se livrèrent partout aux plus grands excès, au vol, au meurtre, au pillage. Ils furent exterminés ou dispersés par une battue générale dans tout le royaume. Leur chef, un Hongrois inconnu, capturé à Paris, fut livré au bourreau sur l'ordre de la reine Blanche.

Ces brigands laissèrent dans nos contrées de nombreuses traces de dévastations [1].

Des plaintes incessantes contre Montfort étaient adressées de tous les points de la Gascogne à Henri III, qui prescrivit une enquête et manda les plaignants auprès de lui. Montfort accourut pour se justifier. Il se montra hautain, violent, et alla même jusqu'à manquer de respect au roi.

Les hostilités bientôt reprises par l'arrogant capitaine ensanglantèrent encore la Gascogne que Henri III venait de donner à son fils Edouard. Montfort fut battu et se réfugia derrière la Dordogne. Les Gascons prirent La Réole, Saint-Emilion [2] et autres places, et affamèrent Bordeaux, qui appela le roi à son aide.

Henri III arriva devant cette ville en août 1253 avec une puissante flotte, et secondé par l'appui de Rome qui venait de fulminer une excommunication contre les révoltés. Il prit Rions, Saint-Macaire [3], Gironde, et le 8 septembre il mit le siège devant La Réole, qui ne fut prise que vers le 29 du même mois, après une vaillante résistance. Le 3 octobre,

---

[1] Une nouvelle insurrection de *Pastoureaux* se produisit au XIVe siècle. Les révoltés d'alors, partis de Paris en 1320, ravagèrent le Berry et furent détruits près de Carcassonne.

[2] V. sur Saint-Emilion une notice de Leo Drouyn, dans la *Guyenne Militaire*, t. II, pp. 390-396.

[3] V. des notices sur Rions (t. I, pp. 17-27) et sur Saint-Macaire (t. II, pp. 106-136) dans la *Guyenne Militaire*.

il assiégea le château de Benauges[1], qui ne se rendit qu'en novembre, alors que les Gascons avaient déjà repris La Réole.

La paix fut conclue en avril 1254. Henri III confirma tous les privilèges de la Gascogne, et s'engagea même à réparer les dommages éprouvés dans la dernière campagne.

A leur retour de la croisade, Alphonse de Poitiers et Jeanne de Toulouse visitèrent l'Agenais, en juin 1251. A Agen, Othon de Lomagne fit amende honorable de ses torts envers le comte de Toulouse, et la vicomté d'Auvillars lui fut rendue.

Les Etats d'Alphonse étaient gouvernés par quatre sénéchaux, dont les plus connus sont Philippe de Ville-Favreuse (de Villa-Faverosa) et Guillaume de Baignols[2] pour l'Agenais et le Quercy. Des commissaires extraordinaires étaient parfois chargés de rechercher et de réformer les abus, et une très remar-

---

[1] Sur le château de Benauges (Gironde), V. la *Guyenne Militaire*, t. II, pp. 158-167, et aussi *La Vicomté de Bezaume*, etc., par J.-F. Bladé, 1re partie.

[2] Guillaume d'Albon, seigneur de Baignols et de Châtillon-d'Azergues, second fils de Guillaume d'Albon, seigneur de Curis. Il mourut après 1303.

V. *Histoire généalogique et chronologique des Grands Officiers de la Couronne*, etc., par le P. Anselme (Paris, 1674, 2 vol. in-4°; 3e éd., continuée et augm. par Dufourny et les Pères Simplicien et Ange [Paris, 1726-1733, 9 vol. in-f°]), le meilleur de tous les recueils généalogiques. — *Grand Dictionnaire Historique*, de Moréri (Lyon, 1674 et 1681, 2 vol. in-f°; éd. div., dont la plus complète [20e], par Drouet, est de Paris, 1769, 10 vol. in-f°).

Guillaume de Baignols, sénéchal en 1255-1256-1261, avait succédé à Philippe de Ville-Favreuse (de Villa-Faverosa), exerçant en 1253 et 1254, et à Hugues d'Arcisse, sénéchal de Toulouse, d'Agenais et de Quercy en 1254 (Teulet, *Layettes du Trésor des Chartes*, t. III, p. 222 b), qu'avait précédés Simon Claret (1252-1253), venu après Raymond d'Alfar (1249), dernier cité.

Il fut lui-même remplacé par Guillaume de Tubières (1261); puis vint Jean d'Angerville, d'Angervillars ou d'Angervilliers (1267-1272). V. *Archives Municipales d'Agen. Chartes*, p. 79.

Le *Trésor des Chartes* indique encore Philippe de Ville-Favreuse en l'année 1267.

La durée d'exercice des sénéchaux fut très variable. Il n'est pas rare de rencontrer plusieurs noms au cours d'une même année.

quable ordonnance était venue compléter en 1254 ces sages mesures administratives[1].

L'Agenais, qui, dans les derniers temps, avait multiplié ses franchises et mieux dessiné son autonomie, fut heureux et prospère sous le règne d'Alphonse. Les bastides s'élevèrent nombreuses sur son territoire : celles de Villeneuve, Montréal, Sainte-Foy, Monclar, Castillonnès, Villeréal, etc., furent alors fondées. A cette époque, du reste, on ne trouve guère d'autres violences à signaler que les ravages faits en Condomois par Géraud, comte d'Armagnac[2], en 1267 et 1268, et les représailles qui en résultèrent. Alphonse se plaignit à Géraud qui ne tint aucun compte de ses observations. Sicard d'Alaman[3], chargé d'une mission d'apaisement, ne fit guère qu'envenimer encore la querelle[4].

On sait que saint Louis mourut en Afrique en 1270. Il avait eu le tort, en 1259, de remettre le duché d'Aquitaine tout entier à Henri III sous simple condition d'hommage, et même de lui promettre l'Agenais après la mort de Jeanne et d'Alphonse[5], en lui accordant jusque-là une rente de 3.720 livres, 8 sous, 6 deniers tournois représentant le revenu de ce comté.

---

[1] Pour la situation politique de l'Agenais sous Alphonse de Poitiers et les progrès de l'organisation communale au XIII[e] siècle, V. *La Commune d'Agen. Essai sur son Histoire et son Organisation depuis son origine jusqu'au traité de Brétigny*, par A. Ducom, p. 58 et suiv.

[2] Géraud V, comte d'Armagnac, vicomte de Fezensaguet, mort en 1286.

[3] Sicard d'Alaman, chevalier, seigneur de Saint-Sulpice, fils de Déodta, principal ministre de Raymond VII, gouverneur et lieutenant général de ses Etats. Il posséda la seigneurie de Lafox, et épousa en troisièmes noces Béatrix de Lautrec, dame de La Graulhet, fille de Bernard IV, vicomte de Lautrec.

[4] V. *Histoire du Béarn*, par P. de Marca.

[5] Alphonse de Poitiers, reparti pour l'Orient, mourut à Gênes pendant son retour, le 21 août 1271

Le roi d'Angleterre pouvait donc se considérer comme nu-propriétaire de l'Agenais, et c'est de ce double fait que, vassal du roi de France, il prêta le serment exigé par les lois féodales.

On a constaté que c'est dans le traité de 1259 que paraît pour la première fois le nom de *Guyenne* (ou *Guienne*), procédant de la même étymologie que celui d'*Aquitaine*.

La Guyenne comprenait le Bordelais, le Bazadais, l'Agenais, le Quercy, le Rouergue et le Périgord. Elle a fourni les territoires des départements modernes de la Gironde, de Lot-et-Garonne, de la Dordogne, du Lot, de Tarn-et-Garonne, de l'Aveyron et d'une partie des Landes et de la Haute-Garonne[1].

Jeanne de Toulouse légua par testament l'Agenais à sa cousine Philippe[2], fille d'Arnaud de Lomagne; mais à sa mort, survenue très peu après celle d'Alphonse, en 1271, Guy de Châtillon, comte de Saint-Pol[3], tuteur de Philippe, fut débouté par le Parlement de Paris de sa demande d'être reçu à l'hommage. Henri III ne fut pas plus heureux, du reste, auprès de Philippe le Hardi, dans sa revendication des promesses de Louis IX. L'Agenais, comme le comté de Toulouse, resta donc provisoirement acquis au roi de France, qui en prit possession la

---

[1] V. *Annales d'Aquitaine*, par J. Bouchet; *Histoire des Villes de France*, de A. Guilbert, etc. (Paris, 1845-48, 6 vol. gr. in-8°), *Guyenne :* t. II, pp. 317-564, par Guilbert et Mary-Lafon, etc.

[2] Philippe de Lomagne épousa en 1280 Hélie VII de Talleyrand, comte de Périgord.

[3] Guy de Châtillon, comte de Blois et de Saint-Pol, seigneur d'Encre, d'Aubigny, etc., mort en 1289, fils puîné de Hugues, comte de Saint-Pol (Artois et Picardie). — Sa seconde femme, Marie d'Avesnes, avait suivi Louis IX en Afrique en 1270.

même année[1], le visita en 1272 et confirma le baron Jean d'Angerville dans la charge de sénéchal d'Agenais et de Quercy qu'il remplissait depuis 1267[2].

En 1274, Philippe de Lomagne revint encore à ses prétentions sur le comté d'Agenais, prétentions écartées de nouveau par la Cour des Pairs, mais qui cependant ne laissèrent pas de causer quelques troubles.

Le successeur de Henri III d'Angleterre, Edouard Ier, duc de Guyenne, renouvela au même sujet les démarches de son père. Le traité d'Amiens du 23 mai 1277 lui attribua enfin ce comté, subdivisé alors en douze grands bailliages, et où il plaça comme sénéchal Jean de Grailly[3]. Sa prise de possession eut lieu solennellement à Agen le 9 avril 1279[4]. Il reçut en 1280 l'hommage de Jourdain V, seigneur de l'Isle-Jourdain et vicomte de Castillon, pour la seigneurie de Fumel, partie de celle de Dunes et divers autres

---

[1] Cette prise de possession de Philippe III eut lieu par son sénéchal de Carcassonne, Guillaume de Cohardon, qu'il nomma régent du comté de Toulouse et de la terre d'Agenais.

L'acte de prestation de serment à ce délégué, signalé par divers auteurs mais encore inédit, se trouve aux Archives nationales (Q. I, n° 254).

[2] V. *Histoire générale de la Province de Quercy*, par Guillaume Lacoste, éd. Combarieu et Cangardel (Cahors, 1883-1886, 4 vol. gr. in-8°).

[3] Jean Ier de Grailly, vicomte de Benauges et de Castillon, seigneur de Gurson, etc., sénéchal de Guyenne pour les Anglais dès 1268, époque de son voyage en Terre sainte avec Edouard de Galles. Il fut encore sénéchal en 1277-1279 et en 1280-1284. Il mourut après 1301.

V. Rymer, *Fœdera, Conventiones, Litteræ*, etc., 3e éd. (Londres, 1704-1735, 20 vol. in-f°, et réimpr.), t. I, pars II, pp. 164-168.

[4] Les délégués de Philippe III étaient Guillaume de Neuville, archidiacre du Blésois, et Raoul d'Estrées, maréchal de France. Le représentant de l'Angleterre était Guillaume de Valence, oncle d'Edouard Ier. V. *Archives Municipales d'Agen. Chartes*, p. 84.

Des copies des pouvoirs délivrés aux délégués des deux rois se trouvent aux Archives communales d'Agen, AA. 3.

fiefs lui appartenant en Agenais. Edouard visita Monflanquin en 1283, et encore en 1286.

Après Raoul de Peyrines, en 1235, Arnaud V de Galard avait occupé le siège épiscopal d'Agen jusqu'en 1245, époque de sa mort. Son successeur fut Pierre de Reims (1245-1248), inscrit parmi les Bienheureux. Il avait été prieur des Dominicains d'Agen et laissa divers ouvrages restés manuscrits.[1]

De 1248 à 1263 siégea Guillaume II, religieux de Cluny, prieur de la Charité-sur-Loire, un des exécuteurs testamentaires de Raymond VII. Ce prélat fut en contestation avec l'évêque de Périgueux au sujet de Castillonnès. Une sentence arbitrale de l'archevêque de Bordeaux vint en 1263 prescrire l'alternance des deux évêques pour les nominations à cette cure.

Le successeur de Guillaume II, Guillaume III, élu en 1263, fit son entrée solennelle dans Agen le 22 juillet de cette même année[2] et devint patriarche de Jérusalem en 1264.

Vinrent ensuite : Pierre V Jerlandi (ou Jorlandi), en 1264-1271 ; Arnaud VII de Goth (1271-1281), dont l'épiscopat fut marqué par l'établissement à Agen des Carmes, des Cordeliers et des Augustins[3]; Jean II

---

[1] Pierre de Reims est indiqué Pierre II sur le catalogue de l'*Ordo* du diocèse, qui mentionne un Pierre Ier en 1180, au cours de l'épiscopat d'Elie II de Castillon (1149-1182). M. l'abbé Combes suppose très judicieusement que ce Pierre Ier, dont le nom est fourni par le *Cartulaire de Moissac*, dut être un simple coadjuteur d'Elie de Castillon (V. *Les Evêques d'Agen*, p. 137).

[2] A propos de cette entrée solennelle de Guillaume III, du 22 juillet 1263, un cérémonial fut rédigé. Il a été publié en partie dans le t. VIII des *Archives Historiques de la Gironde*, et mieux dans *La Commune d'Agen. Essai sur son Histoire et son Organisation...*, par A. Ducom, pièce justificative no II, pp. 277-286.

[3] Les Grands-Carmes, institués en Orient en 1205, s'établirent à Agen et à Aiguillon vers 1272.

Le couvent d'Agen, qui occupait le deuxième rang parmi les couvents du

Jerlandi (1281-1291), chanoine de Saint-Caprais et prébendier de Saint-Etienne ; enfin Bertrand de Goth (1291-1313), chevauchant sur les deux siècles. Celui-ci était l'oncle du pape Clément V et fut transféré un moment à Langres en 1306. J'aurai à reparler de lui.

Le 27 novembre 1285, dans l'église de Bazas,

---

même ordre de la province, fut installé sur des terrains alors hors des murs d'enceinte et appartenant au Chapitre Saint-Etienne, entre les rues des Arènes, du Pin, Saint-Nauphary (Kléber), Saint-Jean (Camille-Desmoulins) et Lassaigne. Il était séparé de cette dernière par les fossés de la ville.

Les premières constructions, église et monastère, ruinées en 1533, furent promptement rétablies. L'église, située sur l'emplacement actuel de la place Pierre-Castex, était une des plus grandes de la ville. De vastes jardins aboutissaient à la limite sud.

La communauté d'Agen fut longtemps prospère. Ses biens, confisqués en 1790, furent vendus en 1798 et produisirent 151.000 fr. La rue de Belfort a été ouverte à travers les jardins et les cloîtres, et une partie des bâtiments est occupée par le couvent des Orphelines (V. *Les Couvents de la Ville d'Agen avant 1789*, par Ph. Lauzun, t. I; *Histoire relig. et monum. du Diocèse d'Agen*, par l'abbé Barrère, t. II, p. 32).

Un jeune Carme agenais du XIVe siècle, Gérard de Cussac, paraît avoir joui d'une grande réputation d'éloquence. Dans son *Histoire du Diocèse et des Eglises d'Agen* encore inédite, citée par M. Philippe Lauzun (*Les Couvents d'Agen*, t. I, p. 139), Labénazie dit que ce religieux, dont le talent oratoire était très goûté de ses compatriotes, fit *imprimer* cent vingt sermons vers 1345 (*sic*). Evidemment, le bon prieur avait oublié la date de l'invention de l'Imprimerie; mais la notoriété de Gérard de Cussac n'en demeure pas moins acquise.

Les Cordeliers ou Frères Mineurs, fondés par saint François d'Assise en 1182, s'établirent à Agen en 1262, d'abord hors des murs, entre la ville et les Champs de Renaud, près du Gravier, où vinrent plus tard les Carmes Déchaussés. Leur couvent, démoli en 1338, fut alors transféré entre les cloîtres de Saint-Etienne et la chapelle Notre-Dame-du-Bourg, puis au vieil Hôpital Saint-Jacques, et enfin près de la porte Saint-Georges en 1345.

Le même ordre s'établit aussi vers ce temps à Marmande, Villeneuve et Penne.

Le couvent d'Agen et ses dépendances à l'ouest de l'église s'étendaient jusqu'au mur de ville et entre les rues Tourril et Fon-de-Raché (V. *Antiquités du Départ. de Lot-et-Gar.*, par Saint-Amans, pp. 37 et 142 ; *L'Architecture religieuse de l'Agenais*, par G. Tholin, p. 243).

Saisi en 1790, le couvent des Cordeliers reçut diverses destinations, et la Gendarmerie y fut installée en décembre 1795. Ce n'est qu'en 1840 que la caserne actuelle fut bâtie. — L'église, restaurée, est devenue paroissiale en 1818 (V. *Les Couvents de la Ville d'Agen*, t. I).

Les ermites Augustins s'établirent à Agen après 1287. Leur couvent avec église, cloîtres et dépendances, occupait tout l'espace compris au nord de la

Constance de Béarn[1], femme d'Edouard, fils du roi d'Angleterre, fit hommage et serment à Jean II Jerlandi, évêque d'Agen, pour la vicomté de Bruilhois qu'elle possédait. La même année, des entreprises contre les abbayes de Condom et de Mézin donnèrent lieu à divers paréages ratifiés par le roi le 20 juin.

Edouard Ier, revenu dans nos contrées en 1287, accorda le 1er mai des Coutumes et franchises à Villeréal et autres lieux ; puis, au mois d'août suivant, Bertrand-Raymond de Campagne[2], son sénéchal d'Agenais, fut chargé de prélever une taxe de six deniers Arnaudins par feu pendant dix ans pour l'achèvement du pont commencé sur la Garonne, à Agen. Il donna un gouvernement et des franchises à Sainte-Foy en 1290-1292, des privilèges spéciaux à Castelsagrat en 1290, et accepta la

---

ville entre le mur d'enceinte, la rue Fon-Nouvelle, les rue et place des Augustins (Lakanal).

Détruit en 1561 par les huguenots, fortement éprouvé par un ouragan en 1627, et plus encore par les débordements de la Garonne, le couvent des Augustins fut morcelé et vendu sous la Révolution. En 1820 s'établirent sur ses ruines les religieuses de l'ordre des Filles de Marie fondé en 1816 par Adèle de Trenquelléon, née au château de ce nom, près Feugarolles, en 1789, morte en 1828. La chapelle actuelle des Filles de Marie occupe en partie l'emplacement de l'ancienne église des Augustins.

[1] Constance, fille aînée de Gaston VII, vicomte de Béarn. Elle devint plus tard vicomtesse de Marsan. Sa sœur Marthe apporta ensuite le Bruilhois à Géraud, comte d'Armagnac.

[2] Bertrand-Raymond de Campagne était encore sénéchal en 1294 (Archives communales d'Agen, FF. 220). Il fut remplacé à cette date par Jean de Saint-Jean, sénéchal d'Aquitaine et d'Agenais. — V. Thomas Carte, *Rolles Gascons, Normans et François conservés dans les Archives de la Tour de Londres* (Londres, 1743, 2 vol. in-f°), t. I, p. 31.

Pendant ce temps et depuis Jean d'Angerville, les sénéchaux d'Agenais pour le roi de France avaient été Pierre de Mortardi (1270), Jean de Villette (1274), Henri de Hans (1294), Blaise le Loup (Blavius Lupi) (1294), et Jean de Manhalières (1294). — V. Th. Carte, t. I, p. 31 ; *Archives Municip. d'Agen. Chartes*, p. 152, etc.

En 1278-1284 figure un vice-sénéchal, Auger de Motes, ou Ogier de Mothe, qui a été pris pour sénéchal titulaire par Saint-Amans (V. *Chartes*, p. 92).

cession par Vital de Ferréol[1] de la moitié de la ville de Gontaud, avec justice et dépendances, pour la somme de 1.000 livres.

Edouard Ier avait montré pour Agen et l'Agenais une vive sollicitude, se traduisant par une foule de concessions successives. En 1283, son sénéchal, d'accord avec l'abbé de Pérignac, commença la construction d'une bastide à Lacène, juridiction d'Agen. Naturellement les Agenais protestèrent très fort contre cette entreprise et en appelèrent à Edouard, qui, par application de l'article des Coutumes interdisant l'établissement de bastides sur le territoire du bailliage, n'hésita pas à leur donner satisfaction le 13 septembre[2].

A la suite d'une querelle survenue à Bayonne en 1292 entre des matelots anglais et normands, d'où résultèrent une tentative sur La Rochelle et des déprédations sans nombre, Philippe le Bel, qui avait succédé à son père Philippe le Hardi en 1285, demanda raison à Edouard de ces hostilités, et le cita en 1293 pour répondre de l'insulte. Parmi les griefs invoqués, Philippe se plaignait d'une surprise du château de Buzet, de la mutilation d'un de ses sergents à Villeréal et du meurtre de plusieurs autres à Castelculier[3].

[1] Ce Vital de Ferréol (ou Ferriol) était peut-être un frère d'Etienne de Ferréol, seigneur de Tonneins-Dessous et sénéchal d'Aquitaine en 1312, nommé par lettres patentes du roi d'Angleterre du 28 octobre (Rymer, t. II, pars I, p. 17), en remplacement, je crois, de Jean de Ferrières.

[2] *Archives Municipales d'Agen. Chartes*, par Ad. Magen et G. Tholin, p. 101.

Du reste, Philippe le Bel ne se montra pas moins bienveillant que son rival pour l'Agenais. Il confirma les Coutumes et privilèges d'Agen en 1295, 1298, 1300, et encore en 1303 (Ibid., pp. 163, 188, 201 et 210).

[3] Castelculier, près d'Agen, paraît avoir eu quelque importance. Ce château est mentionné dans l'acte de prestation de serment de l'Agenais à Philippe le Hardi (*Sancti Amansii Castelcullierii*).

Aujourd'hui village et chef-lieu de commune, Castelculier a été rendu popu-

Edouard envoya son frère pour faire sa soumission, et il fut convenu que le duché de Guyenne serait livré au roi de France, qui s'engageait à le restituer dans quarante jours. Les villes reçurent, en effet, l'ordre d'ouvrir leurs portes. Bordeaux même accueillit le connétable Raoul de Clermont[1], délégué à cette occasion, et lui prêta serment ; mais bientôt un revirement se produisit. Philippe voulut retenir son gage et cita de nouveau le roi d'Angleterre à comparaître devant la Cour des Pairs. Edouard, se disant trahi, éluda la citation et rechercha des alliés, pendant que le Parlement de Paris prononçait la confiscation de ses fiefs de France. Après avoir fait appel, en juin 1294, à l'évêque d'Agen et à la Noblesse d'Agenais, qui répondirent par une prestation de serment au roi Philippe, il organisa activement une flotte imposante, confiée à son neveu Jean, duc de Bretagne, qui débarqua à l'embouchure de la Garonne en décembre suivant.

Les Anglais reprirent Blaye, Bourg[2], La Réole, etc.; mais ils ne purent réduire Bordeaux. La bastide de

laire par un délicieux poème de Jasmin : *L'Abuglo dé Castèlcuillè* (Agen, 1836, in-8°).

Les faits incriminés par le roi de France en 1293 étaient probablement imputables à Eymeric de Ravignan, ou Rovinha, seigneur de Castelculier, tenant pour le roi d'Angleterre et détrousseur de route.

L'abbé Barrère rapporte à ce sujet un procès criminel qui eut lieu à Agen en 1293-94 (*Histoire relig. et monum. du Diocèse d'Agen*, t. II, p. 67).

Sur les Rovinha (Rovignan, Revignan ou Ravignan), V. une note de la p. 47.

[1] Raoul II de Clermont, seigneur de Nesles et de Brios. Il était connétable dès 1287.

Il fut tué à la bataille de Courtray, en Flandre, le 11 juillet 1302, ainsi que son frère Guy, maréchal de France.

[2] V. sur Blaye et sur Bourg les notices de Leo Drouyn, dans la *Guyenne Militaire*, t. I, p. 67, et t. II, p. 297.

V. aussi sur Blaye la *Guyenne Historique et Monumentale* par Alex. Ducourneau, t. II, 2e partie, p. 60.

Vianne[1], commandée par le sire de Montcassin[2], résista aussi à tous leurs efforts. Puis des renforts conduits par Charles de Valois[3], frère du roi, ayant été envoyés à Raoul de Clermont, celui-ci ressaisit les châteaux de Rions et de Podensac[4] et la place de La Réole.

Charles de Valois obtint d'autres succès encore sur les Anglais à Saint-Sever et à Bayonne. Il fut remplacé en 1296 par le comte d'Artois[5], qui gagna près de cette dernière ville une bataille importante; mais l'année suivante, les Anglais prirent une revanche éclatante sous les murs de Bordeaux.

L'entremise du pape amena en 1298 le traité de Montreuil, qui arrêta les hostilités.

Les célèbres démêlés entre Philippe le Bel et Boniface VIII avaient déjà retenti en Agenais.

On en connaît l'origine. Les ecclésiastiques étaient exemptés de diverses impositions et redevances, et jouissaient d'une foule de privilèges. Or, les consuls d'Agen, méconnaissant ces immunités, ou plutôt se

---

[1] Vianne, appelée d'abord *Villelongue*, fut transformée en bastide par le sire de Montgaillard et le sénéchal Jean de Grailly, en 1284. Ce nom de Vianne fut emprunté à la tante dudit sire de Montgaillard, Vianne de Gontaud-Biron.

Vianne à conservé ses vieux remparts.

V. le *Dictionnaire géogr., histor., etc., de l'Arrondissement de Nérac*, par Samazeuilh; *Notes historiques sur des Monuments féodaux ou religieux du Département de Lot-et-Garonne*, par J. de Laffore, p. 127 et suiv., etc.

[2] N. de Lupiac, sire de Montcassin.

La seigneurie de Montcassin passa aux Monlezun en 1494, par le mariage de Catherine de Lupiac, fille de Jean de Lupiac, seigneur de Montcassin et du Sendat, avec Gailhard de Monlezun, seigneur de Cardenau, de la maison de Pardiac.

[3] Charles, second fils de Philippe III, comte de Valois en 1287, mort en 1325, père de Philippe VI de Valois qui, en 1328, succéda à Charles le Bel.

[4] Sur Podensac (Gironde), V. le t. II, pp. 209-216, de la *Guyenne Militaire*, de Leo Drouyn. — Podensac fut alors détruit.

[5] Robert II, dit le Noble, fils de Robert Ier, comte d'Artois, né en 1250, tué devant Courtray en 1302. Il battit les Anglais en Guyenne en 1296.

basant sur un règlement d'Edouard Ier de 1286 qui imposait indistinctement tous les biens quelconques acquis sur des particuliers payant auparavant les taxes, les consuls, dis-je, se permirent d'inscrire d'office les ecclésiastiques sur le rôle du subside qu'ils levaient pour la reconstruction des remparts et pour la réparation du fameux pont sur la Garonne. Le Clergé opposa naturellement un refus de concours. Le roi consulté répondit par une commission à ses commandants en Guyenne, disant de ne faire contribuer aux subsides que les clercs ne vivant pas cléricalement. Cette instruction fut dénaturée, et le sénéchal[1] reçut l'ordre d'imposer généralement le Clergé. L'appel de celui-ci n'eut aucun effet; ses possessions furent saisies, les résistances violemment réduites, et on alla même jusqu'à découvrir des maisons.

Les intéressés adressèrent alors directement leurs doléances à Philippe le Bel, qui, dans une lettre du 7 juin 1296 à son sénéchal, prescrivit une nouvelle enquête et ordonna de cesser toute poursuite contre “ les chanoines, les curés et les clercs vivant cléricalement ”.

En même temps survenait la bulle *Clericis laïcos*, protestant contre “la mauvaise volonté des laïques envers les clercs ”.

La lutte prit bientôt de graves proportions. Les Agenais, très excités pour leur part, se divisèrent en deux camps: d'un côté l'évêque et son clergé; de l'autre le sénéchal, les consuls et les magistrats. Les

---

[1] Pons de Montlaur (1296), venu après Jean de Manhalières et mort en 1298. Il fut remplacé par Thibaud de Cépois (1298), à qui succéda Blaise Le Loup (1299), que nous avons déjà rencontré en 1294, et qui fut sénéchal de Toulouse et d'Albigeois en 1302. Henri de Hans, signalé aussi en 1294, revint encore en 1303. (V. *Archives Municipales d'Agen. Chartes*, par A. Magen et G. Tholin, p. 154, 156, 216, etc.).

excommunications se multiplièrent. Etaient excommuniés *ipso facto*, et ceux qui imposaient des subsides, et les ecclésiastiques qui en effectuaient le paiement sans l'autorisation du Saint-Siège.

Le désordre et le scandale furent bientôt à leur comble. Défense fut publiée dans Agen de payer désormais ni censive, ni location, ni redevance quelconque aux gens d'église, sous peine d'annulation des fiefs de leur mouvance.

Divers incidents regrettables suivirent de très près ces mesures.

En 1297, le jour de la Pentecôte, le consul Arnaud Anier osa pénétrer dans l'église Sainte-Foi[1] au moment de l'office. Le curé lui ayant ordonné de sortir, Anier se retira en commandant aux assistants de le suivre, et le vide se fit aussitôt dans l'église.

Le dimanche suivant, tous les consuls se rendent à la Cathédrale Saint-Etienne, pendant la grand'messe. Le grand archidiacre et les chanoines les invitent vainement à se retirer; les consuls résistent, et c'est le Chapitre qui, lui-même, est obligé d'abandonner les lieux.

Une ordonnance consulaire, proclamée à son de trompe dans les rues de la ville, intima défense expresse aux habitants d'assister aux offices. Les femmes furent invitées à s'abstenir, sous peine d'avoir leurs robes et leurs manteaux déchirés.

La plupart des paroisses du diocèse virent se produire les mêmes désordres; mais bientôt se fit un

---

[1] L'église Sainte-Foi, de styles très divers et sans intérêt artistique, remontait en partie au XIIIe siècle et fut agrandie au XVe. Elle a été démolie en 1892 pour le dégagement de la gare d'Agen et la percée d'un boulevard. On a seulement conservé son clocher de construction récente, destiné à une chapelle de secours. Le siège de la paroisse Sainte-Foi a été transféré à l'église du Sacré-Cœur, encore inachevée, érigée à l'est de la ville.

certain apaisement, et les deux parties en appelèrent au roi.

Philippe le Bel commit Guillaume d'Anjou, son trésorier, pour examiner le conflit. Les dissidents comparurent devant lui en décembre 1297. La sentence rendue par Guillaume n'est pas connue ; mais le 8 juillet 1298 Philippe n'imposait le paiement des contributions contestées qu'aux clercs ne vivant pas cléricalement, ce qui, en somme, donnait à peu près gain de cause au Clergé[1].

Quant au débat relatif aux divers scandales causés dans les églises, il fut porté jusqu'à la cour de France.

Toutefois, Boniface VIII ayant disparu bientôt, les esprits se calmèrent, et le différend entre les consuls et le Chapitre fut remis à l'arbitrage de l'évêque Bertrand de Goth. Les Agenais durent payer une amende de 500 livres tournois, qui fut acquittée le 8 février 1304.

Le fameux pont sur la Garonne à Agen, autorisé par Richard Cœur de Lion en 1189, avait dû être construit, mais dans des conditions très défectueuses sans doute, puisque, dès 1217, il n'en subsistait plus qu'une seule pile en maçonnerie, de dimensions exagérées, modifiant fâcheusement le régime du fleuve au droit de la ville et dont une charte de Raymond VI prescrivit alors l'enlèvement.

Le pont d'Agen resta ensuite à l'état de projet durant tout le XIII[e] siècle.

En 1282 et 1284, le sénéchal d'Aquitaine, Jean de Grailly, et le sénéchal d'Agenais engagèrent tous les bailes et consuls du pays à rechercher des souscriptions volontaires pour l'achèvement du travail que les

---

[1] V. Ducom, *Essai sur l'Histoire et l'Organisation de la Commune d'Agen*, etc., pp. 83-88.

Agenais venaient alors de recommencer. Des quêtes furent même organisées dans ce but par l'évêque Jean Jerlandi. L'ouvrage fut donc ainsi rétabli, mais bien imparfaitement, semble-t-il, car les eaux le détruisaient encore l'année suivante.

En 1286, Edouard Ier autorisa la perception d'un droit de barrage sur la Garonne en vue d'une reconstruction de l'ouvrage, et nous l'avons vu créer une taxe spéciale en 1287 dans le même but. Cependant, malgré toutes les démarches et tous les appels faits aux régions voisines, malgré l'envoi de députés à Paris en 1299, l'entreprise n'aboutit qu'un peu plus tard, en 1308[1].

*

Avant de nous éloigner de ces époques, je dois constater que l'Agenais ne resta pas étranger à la gloire des troubadours des XIIe et XIIIe siècles. Le lyrisme de ces poètes héroïques était admirablement servi par cette belle langue d'Oc si douce, si gracieuse, si pittoresque; langue vibrante, se prêtant à la fois à toutes les sonorités et à tous les rythmes, et dont sa rivale d'Oil n'a laissé survivre que d'informes lambeaux.

J'ai dit ailleurs: A l'heure de la Renaissance du XVe siècle, le Nord attira tout vers lui. La langue d'Oil acquit alors cette suprématie décisive qui lui livrait l'avenir, tandis que le Midi, relégué à l'écart, vit l'oubli s'étendre peu à peu sur cette littérature des troubadours dont l'influence dans l'évolution de la poétique moderne est néanmoins incontestable.

---

[1] V. la curieuse dissertation ayant pour titre: *Les Ponts sur la Garonne. Extr. de l'Abrégé Chronologique des Antiquités d'Agen*, par Labrunie, annoté par Georges Tholin (*Revue de l'Agenais*, t. V, 1878, pp. 439-456).

Furent-ils nombreux dans notre pays, ces fiers poètes nomades dont les chants accompagnaient tour à tour le cliquetis des armes et le rêve des châtelaines, murmuraient des cantilènes d'amour ou excitaient au combat ?

Trois noms seulement ont échappé à l'oubli : ceux de Elias de Barjols, de Pujols; Hugues de Penne, de Messat; Lantelm, ou Lantelmet, d'Aiguillon. On connaît treize pièces du premier, deux du second et une seulement du troisième, imprimées ou inédites[1].

---

[1] Elias de Barjols, fils d'un marchand, fut presque célèbre. Il vécut à la cour d'Alphonse II de Provence, entra chez les Frères pontifes d'Avignon, et finit ses jours à l'Hôpital Saint-Benoît de cette ville.

Hugues de Penne, également fils de marchand et à la fois poète et généalogiste, eut une existence des plus aventureuses.

La vie de Lantelm est ignorée. On sait seulement qu'il fit un long séjour en Italie.

La bibliographie des troubadours est très laborieuse à établir. Le lecteur trouvera aux articles qui les concernent, dans la *Bibliographie générale de l'Agenais*, toutes les indications relatives à ce qui nous reste de leurs chants. — V. aussi, dans le même répertoire, les art. *Patois* et *Troubadours*.





CHAPITRE V

Communes — Coutumes — Juridictions — Châteaux et Bastides aux XIIe et XIIIe siècles.



VANT de poursuivre cette rapide revue historique, il est peut-être utile de consacrer quelques lignes aux conditions politiques des communes de l'Agenais, à leurs Coutumes et aux Juridictions du moyen âge.

Ancien *municipe* romain, Agen conserva-t-il ensuite, sous ses nombreux maîtres, ses premiers privilèges et franchises? La question est controversée. Les annalistes agenais sont généralement affirmatifs à cet égard; mais l'opinion contraire a été récemment soutenue[1]. Quoi qu'il en soit, les Coutumes d'Agen, bien que rédigées seulement en 1370, remontaient certainement alors à un passé lointain, sinon à ses origines historiques. Le texte écrit, dont on connaît jusqu'à

[1] V. *La Commune d'Agen. Essai sur son Histoire et son Organisation depuis son origine jusqu'au traité de Brétigny*, par André Ducom.

cinq versions, ne faisait donc que rappeler, que codifier des privilèges immémoriaux, et l'émancipation communale du XIIe siècle sous Louis le Gros, son extension au XIIIe sous Louis IX et Philippe le Bel eurent ainsi moins d'importance qu'en d'autres lieux[1].

La commune d'Agen était librement administrée, d'abord par douze consuls, puis par six à partir de 1558, consuls dont l'élection lui appartenait et qui exerçaient à tour de rôle deux mois de majorie. La commune de Condom avait quatre consuls, de même que celles de Marmande, de Villeneuve et de Tonneins. Mézin en comptait cinq; Villeréal, six; Penne, huit d'abord, puis quatre.

Les consuls, nommés pour un an et rééligibles après un certain temps, étaient assistés d'un Conseil de jurats qu'ils devaient consulter et dont faisaient partie de droit les anciens consuls. Au XIVe siècle, les jurats étaient au nombre de vingt-quatre. Les Assemblées avaient lieu à la Maison commune[2].

---

[1] Sur l'histoire de l'organisation municipale, traitée par Augustin Thierry et Arthur Giry, V. aussi l'ouvrage de Henri Sée : *Louis XI et les Villes* (Paris, 1892, in-8°). L'auteur, se rangeant à l'opinion de Tocqueville et de Giry, attribue à Louis XI une animosité égale contre les petits et les grands, contre le peuple et la Noblesse, et étudie l'avènement de la bourgeoisie, qui devait trouver sa puissance dans l'évolution même de l'état social.

[2] Jusqu'au XVIe siècle, l'Hôtel de Ville ou Maison commune d'Agen fut situé vers la jonction de la rue Grande-Horloge et des Cornières. Au XVIe siècle, avant 1566, il fut transféré sur l'emplacement du Théâtre actuel, entre la maison d'Estrades, au nord, et celle du libraire Lucas Barilhard, à l'ouest.

Des agrandissements eurent lieu en 1658, par l'achat de la maison d'Estrades, destinée au logement du sénéchal, et en 1678, par l'adjonction de la maison de Ravignac. Entre ces deux dates avait été construite la Tour de l'Horloge, qui servait d'entrée principale et s'élevait, en pan coupé, à l'angle des rues Garonne et Moncorny. Le dôme de cette tour, restauré en 1692, fut démoli en 1787, et la tour elle-même disparut en 1844 (V. une lithographie de H. Brécy, datée de 1833 et plusieurs fois reproduite).

L'Hôtel de Ville d'Agen a été transféré dans son local actuel (ancien château de Monrevel, ancien Palais du Présidial et Palais de Justice) en 1869. — V. *Les Anciens Hôtels de Ville et le local du Musée d'Agen*, par Georges Tholin (Agen, 1878, gr. in-8°).

Pour Agen, dis-je, l'institution consulaire n'emprunta guère à l'expansion communale du XIIe siècle. Sa constitution était aristocratique: l'élément populaire en était exclu, comme, par exemple, à La Réole et à Cahors, tandis qu'il en était tout autrement en diverses villes, à Moissac, Montauban, Lectoure, etc. Les jurats ou les consuls sortants désignaient eux-mêmes leurs successeurs à Marmande, Tonneins, Villeneuve, Casteljaloux, Penne, Mézin; ailleurs, comme à Nérac, Castillonnès, Villeréal, etc., l'élection était due à tout le corps de ville. Nous verrons se produire une complète désorganisation à la fin du XVIIe siècle.

Le rôle des consuls avait une haute importance. Ces magistrats étaient chargés de la garde de la cité; ils avaient pour mission de veiller aux intérêts communs, de sauvegarder les Coutumes, d'exercer la police, et de rendre impartialement la justice à tous, soit directement par eux-mêmes sous la présidence du baile, ou bailli, soit comme assesseurs du seigneur, tant pour les affaires civiles que pour les cas criminels [1].

Cette dernière prérogative, surtout en ce qui touchait les causes civiles, rencontra toujours dans le pouvoir féodal des difficultés d'où naquirent des protestations et des procès sans fin. D'incessantes usurpations, puis des institutions nouvelles la réduisirent peu à peu, notamment à partir de 1453, date de la réunion définitive de l'Agenais à la France.

---

[1] V. *La Commune d'Agen...*, par André Ducom. — Dans cet ouvrage, dissertation abondamment documentée, l'auteur a produit des indications nombreuses sur la constitution et le fonctionnement de la commune d'Agen. La deuxième partie de cette étude: *Organisation de la Commune*, p. 169 et suiv., est principalement curieuse.

Les droits des consuls d'Agen en matière criminelle sont exposés dans le dossier relatif à un procès soutenu au XVIIIe siècle contre le Présidial, dossier contenant trois factums imprimés (Archives communales d'Agen, FF. 29).

Au surplus, une *Cour d'Agenais*, composée de tous les magistrats et officiers du comté, délibérait souverainement, en attendant la création des Présidiaux en 1552, et de la Cour des Aides en 1637. Le Parlement de Bordeaux fut institué en 1462[1].

J'ajoute enfin qu'en Agenais, où les tailles étaient réelles et non personnelles, la propriété indépendante s'était plus ou moins maintenue depuis la période romaine sous le nom de *franc-alleu*[2].

Les Juridictions, du reste, furent loin d'être immuables. Les limites de celle d'Agen furent considérablent réduites après le XIIIe siècle[3].

Au moment où nous sommes parvenus, les citoyens se divisaient en hommes libres et en serfs. Etaient libres les nobles et les bourgeois des villes. Les premiers ne devaient que le service militaire et des obligations de vassalité variant selon les fiefs; les autres payaient des tailles au seigneur et à la ville, et devaient également le service militaire soit au duc de Guyenne, soit au seigneur du lieu.

Les nobles comprenaient les barons ou grands

---

[1] V. *Origines du Parlement de Bordeaux*, par Brives-Cazes (Bordeaux, 1887, in-8°).

[2] Le franc-alleu en Agenais était consacré par la Coutume d'Agen. Des lettres patentes de Philippe de Valois de 1341 affirment ce droit. — V. *Ville libre et Barons*, etc., par G. Tholin, note L, p. 219, ouvrage cité ci-après.

[3] V. *Ville libre et Barons. Essai sur les limites de la Juridiction d'Agen, et sur les conditions des forains de cette Juridiction comparées à celles des tenanciers des seigneuries qui en furent détachées*, par Georges Tholin (Paris et Agen, 1886, in-8°, av. un pl.) — Etude remarquable, avec laquelle tout historien agenais doit compter.

Un état des baylies de l'Agenais se trouve à la Bibliothèque nationale (n° 9.019, f° 14).

En ce qui concerne les limites de l'archiprêtré d'Agen, sensiblement les mêmes que celles de la juridiction civile, V. le *Pouillé* du diocèse, de 1520, publié par J. de Laffore, dans le t. VII (1re série) du *Recueil des Travaux de la Soc... d'Agen*.

vassaux ne relevant que du duc ou du roi; les châtelains ou possesseurs de châteaux jouissant du droit de justice; enfin les simples gentilshommes, chevaliers ou damoiseaux.

En dehors des attributions des consuls et des bailes, des officiers supérieurs gouvernaient le comté au nom du suzerain, avec le titre de sénéchal. Ils rendaient la justice, administraient les finances et commandaient la Noblesse dans les Assemblées et les prises d'armes. Au temps de la guerre des Albigeois et pendant les périodes de compétition entre les rois de France et d'Angleterre, il y eut en même temps deux sénéchaux distincts[1].

Le rôle des sénéchaux ne paraît pas cependant avoir eu une très grande importance, même avant le xv[e] siècle, en dehors des commandements effectifs qui leur furent attribués pour certaines opérations militaires. L'administration du pays se passait fort bien d'eux, puisque, dès qu'une affaire sérieuse survenait, on en référait au roi par l'envoi de délégués spéciaux. Bien des sénéchaux d'Agenais n'ont figuré que nominalement, n'exerçant d'attributions judiciaires que par leurs lieutenants[2].

---

[1] Sur l'administration anglaise en Agenais, V. *Les Anglais en Guyenne*, par Brissaud (Paris, 1875, in-8°).

L'autorité générale était déléguée par le roi à un officier supérieur portant le titre de sénéchal de Guyenne et gouvernant toute la province. J'aurai occasion de citer plusieurs de ces gouverneurs dont les attributions multiples et la succession ont fait récemment l'objet d'une étude spéciale pour la période anglaise : *Les Sénéchaux anglais en Guyenne*, par l'abbé J.-J.-C. Tauzin (*Revue de Gascogne*, t. XXXII [1891], p. 149 et suiv.).

V. aussi Rymer, *Fœdera*, etc.; Thomas Carte, *Catalogue des Rolles Gascons*, etc.

Sur les conditions, le rôle et les attributions respectives du comte, du sénéchal et du baile en Agenais, V. surtout l'étude de M. André Ducom : *Essai sur l'Histoire et l'Organisation de la Commune d'Agen*..., p. 104 et suiv.

[2] Je ne saurais m'attacher à suivre rigoureusement la succession des sénéchaux d'Agenais, dont les noms et les dates d'exercice ne sont pas toujours

Il serait d'ailleurs difficile, en dehors des conjectures, de bien définir les conditions politiques de la commune d'Agen antérieurement au xe siècle, au milieu des vicissitudes de toutes sortes qui suivirent la domination romaine.

On sait que le pouvoir des évêques dès le vie siècle fut presque illimité, et nous avons vu que ceux d'Agen furent nantis de nombreuses prérogatives, confirmées au xie siècle par Guillaume VII d'Aquitaine, et plus tard encore par divers actes royaux, notamment du droit de faire rendre la justice en leur nom[1]. Ces prélats ne jouirent pas en paix de ce dernier privilège, que les consuls se refusaient à reconnaître. En toute occasion, ceux-ci créaient des conflits d'autorité au détriment de l'ordre public. Un paréage ne les satisfit même pas, et ils finirent par s'attribuer tout le pouvoir.

En 1472, une dernière tentative de l'évêque Pierre Bérard pour ressaisir le droit perdu étant encore restée infructueuse, ce dernier abandonna la cause. Cet abandon assura le triomphe définitif de l'élé-

---

bien connus. Ceux, par exemple, dont le rôle effacé n'eut aucun intérêt n'ont pas à nous préoccuper outre mesure : ils ne relèvent guère que de la statistique. Les autres, ou du moins la plupart d'entre eux, figurent à leur place.

Les diverses listes qui en ont été dressées offrent des confusions, des lacunes et des variantes. Je cite : *Les Sénéchaux, Préfets et Magistrats municipaux d'Agen depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, par M. Jules Serret (Agen, 1886, gr. in-8°, pl.). Outre ce travail spécial, je dois mentionner le catalogue produit par André de Bellecombe, à la p. 259 de ses *Essais historiques sur l'Agenais* (*L'Agenais illustre*). *Biographie des Hommes célèbres* (Agen, 1846, in-4°), Première partie (seule parue), et aussi celui de Saint-Amans, dans l'*Histoire du Département de Lot-et-Gar.*, d'après les mss. de Labrunie.

Plusieurs découvertes récentes ont eu lieu à cet égard, et j'ai tenté moi-même ici d'atteindre à quelque précision. (V. la *Liste chronologique des Sénéchaux d'Agenais* placée à la fin du présent ouvrage).

[1] J'ai déjà constaté que les privilèges et prérogatives des évêques d'Agen ont été déduits et amplement examinés dans l'ouvrage précité de M. A. Ducom, p. 140 et suiv.

ment civil, dont le développement latent et l'importance croissante s'étaient déjà affirmés dans les lettres patentes de Richard Cœur de Lion relatives au pont d'Agen, en 1189.

Un *Statut* de 1197 révèle une constitution communale presque parfaite. [1]

Le droit coutumier était seul usité au moyen âge. Il s'était formé insensiblement de conventions et de pratiques perpétuées par la tradition, et quand vint l'heure de codifier ce droit, d'écrire ces Coutumes, on n'eut évidemment rien à innover ni à créer.

Les textes des Coutumes sont précieux à bien des titres et méritent assurément la vive curiosité qu'ils excitent de nos jours [2]. Ils témoignent de la marche lente mais sûre de l'esprit de justice et de progrès, nous font assister à la formation laborieuse du Tiers Etat, à la gestation pénible des idées modernes.

Le démembrement féodal n'avait pas peu contribué, du reste, à ce résultat. Le fier seigneur du XIIIe siècle, qui, aux rares heures de paix, s'ennuyait dans son castel, était conduit à se préoccuper de l'exiguité de ses ressources, et s'ingéniait à attirer près de sa demeure le plus de vassaux possible par des concessions foncières et des privilèges variés. Pour jouir de ces dons, et surtout pour être mieux protégés contre les routiers et malandrins qui infestaient les campagnes, les serfs répondaient souvent à son appel, et des

---

[1] Ce *Statut* fut rédigé le 2 février 1196 (1197) par les consuls d'Agen assistés de 115 prud'hommes. — V. *Archives Municipales d'Agen. Chartes*, par Ad. Magen et G. Tholin, p. 2.

[2] V. Antoine du Bourg, *Etude sur les Coutumes communales du Sud-Ouest de la France* (Paris 1882, in-4o). V. aussi : *Les Anglais en Guyenne*, par Brissaud, etc.

bastides ou villes nouvelles se formaient ainsi à l'abri des murailles seigneuriales.

Pendant le règne d'Alphonse de Poitiers, le frère de saint Louis, ces créations se multiplièrent encore. Ce prince, plein de sagesse et d'habileté, parvint à improviser lui-même assez de bastides pour amener le pays sans la moindre secousse à s'accommoder au mieux de l'autorité royale, au détriment de celle des seigneurs, qui voulurent lutter avec lui de libéralités afin de retenir leurs vassaux[1]. Les chartes, alors, rivalisent de privilèges et de dégrèvements de charges.

Le premier texte complet des Coutumes d'Agen est de février 1369 (1370). Il est écrit en roman et fut délivré par Louis d'Anjou, frère de Charles V et son lieutenant en Languedoc. Ce texte était porté sur le livre juratoire de la ville. Ses éléments se retrouvent en partie dans divers actes antérieurs, tels que le Statut de 1197, les concessions de Raymond VII de 1221, le règlement de 1248, l'ordonnance d'Alphonse de Poitiers de 1252 et la charte d'Edouard Ier de 1286[2].

Le texte de 1370 à été imprimé en 1850, avec les variantes des manuscrits de Bordeaux et de Paris, également du XIVe siècle[3].

Les Coutumes d'Agen forment comme un code abrégé de la constitution communale politique. La

---

1 V. *Saint Louis et Alfonse de Poitiers*, par E. Boutaric (Paris, 1870, in-8°.)

2 A. Ducom, *Essai sur l'Histoire et l'Organisation de la Commune d'Agen*. V. *Réflexions singulières sur l'ancienne Coustume de la Ville d'Agen, confirmées par l'authorité du Droit et des Ordonnances*, etc., par Jacques Ducros (Agen, 1666, in-4°).

3 Publication faite par Amédée Moullié, dans le *Recueil des Travaux de la Société... d'Agen*, 1re série, t. v (1850), pp. 236-243.

Le ms. de Bordeaux a été publié en 1890 par M. Henri Barckausen, dans les *Archives Municipales de Bordeaux. Livre des Coutumes* (in-4°).

Une autre version, d'un ms. de Stockolm, a été aussi produite en 1890 par M. Rébouis, dans la *Revue des Langues romanes*.

police proprement dite en est exclue. Il est dit au chapitre XIX que les consuls ont mission d'y pourvoir par des règlements spéciaux, et il y fut pourvu, en effet, au moyen d'innombrables ordonnances, surtout à partir du XVIe siècle[1]. J'ajoute que l'interprétation des points douteux était attribuée au témoignage de douze prud'hommes [2].

Bien d'autres Coutumes de l'Agenais ont été publiées de nos jours :

Astaffort[3], Auvillars, Castel-Amouroux, Castelsagrat, Clermont-Dessus, Fumel, Gontaud, Goudourville, Lafox, La Montjoie, Laroque-Timbaut, La Sauvetat-du-Dropt, Layrac, Marmande, Meilhan, Monclar, Monflanquin, Montesquieu, Nérac [4], Nomdieu, Prayssas,

---

[1] V. *Les Ordonnances de police des consuls d'Agen*, par Georges Tholin (*Bulletin historiq. et philologiq. du Comité des Travaux historiq. et scientifiq.* (Paris, 1886, n°s 3-4).

[2] V. *Archives Municipales d'Agen. Chartes*, p. 210.

[3] Une notice historique sur Astaffort a été publiée par Ch. Baradat de Lacaze : *Astafort* (sic) *en Agenais* (*Gascogne agenaise*). *Notes historiques et Coutumes* (Paris et Agen, 1886, gr. in-8°).

[4] Nérac, dont la fondation paraît devoir être fixée au Xe siècle et qui aurait été donné, pense-t-on, à l'abbaye de Condom en 1011 par son seigneur d'alors, Arcius d'Olbion (?), Nérac, dis-je, passa aux sires d'Albret, par suite de diverses cessions des abbés de Condom. Son territoire dépendait des Nitiobriges.

En 1286, le sire d'Albret fit hommage au roi d'Angleterre comme seigneur d'Agenais. Transfert de cette seigneurie à Amanieu VI d'Albret par Raymond de Galard, abbé de Condom, eut lieu en 1306. Il en sera reparlé.

Nérac reçut de Charles V, le 11 juin 1370, des privilèges que confirma Charles VI le 5 octobre 1410, et dont un vidimus du 12 novembre 1591 a été reproduit dans le t. XXV des *Archives Historiques de la Gironde*.

L'origine de Nérac et sa participation intime à l'Histoire de l'Agenais ne permettent donc pas d'écarter cette ville du présent ouvrage.

V. *Nérac, Fondation, Coutumes, Privilèges*, etc., par Ch. Baradat de Lacaze (Paris et Agen, 1887, in-4°).

L'histoire de Nérac a été traitée par le comte de Villeneuve-Bargemont : *Notice historique sur la Ville de Nérac* (Agen, 1807, in-8°). — V. aussi le *Dictionnaire de l'Arrondissement de Nérac*, par Samazeuilh, éd. Faugère-Dubourg ; la *Guyenne Historiq. et Monum.* t. I, 2e partie, p. 243, etc.

Il sera mentionné plus loin d'autres travaux relatifs à Nérac.

Pujols, Puymirol, Saint-Maurin, Saint-Pastour, Sauvagnas, Tonneins, Valence-d'Agen, Villeneuve-sur-Lot[1].

Voici les Coutumes connues encore inédites :

Aiguillon, Aubiac, Bouglon, Buzet, Castelnau-sur-Gupie, Caumont, Damazan, Mas-d'Agenais, Miramont, Port-Sainte-Marie et Sainte-Foy-la-Grande, aux Archives ou à la Bibliothèque nationale; Caudecoste, Lamothe-Bézat, Mézin, Montpouillan, Penne, Sérignac, Villeréal, etc., aux Archives départementales de Lot-et-Garonne; Le Temple[2], aux Archives de la Haute-

[1] Ces diverses Coutumes ont été publiées, savoir :

Puymirol (Paris, 1887, in-8°) ; *Castelsagrat* (Ibid., 1887, in-8°) ; *Goudourville* (Ibid., 1892, in-8°) ; *Monclar, Monflanquin et Saint-Maurin ; Nomdieu et Sauvagnas* (Ibid., 1890, in-8°) ; *Valence-d'Agen* (Montauban, 1886, in-8°), par E.-H. Rébouis, qui a donné aussi les *Coutumes de Clermont-Dessus* (Paris, 1881, in-8°). De ces dernières, on possède une impression agenaise du XVIe siècle : *Coustumes et Etablissemens du Chasteau de Clermont-Souverain* (Agen, par Antoine Pomaret, 1596, in-12 de 28 pp. et grav.). Les *Coutumes de Valence* avaient été produites aussi par Rymer, en 1724 (*Acta publica*, t. III).

Fumel, par Tamizey de Larroque (*Archives Historiques de la Gironde*, t. VII, p. 9). — *Gontaud*, par Leo Drouyn (Ibid., t. VIII, pp. 8-41). — *La Montjoie*, par E. Crozet : *Anciennes Coutumes de La Montjoie* (Paris, 1860, in-8°). — *Lafox*, par E. Cabié : *Coutumes de Lafox, octroyées par Sicard Alaman en 1254* (Agen, 1883, in-8°). — *La Sauvetat-du-Dropt*, dans la *Notice sur la Ville et Juridiction de La Sauvetat-de-Caumont, aujourd'hui La Sauvetat-du-Drot* (sic), par A. Aloy (Ibid., 1880, gr. in-8°). — *Meilhan*, par Ch. Baradat de Lacaze (Bordeaux, 1886, in-4°) — *Montesquieu* (S. l. 1764, et Bordeaux, 1861, in-8°). — *Prayssas* (Paris, 1860, in-8°) ; *Layrac* (Agen, 1863, in-8°), et *Laroque-Timbaut* (Paris, 1865, in-8°). par Amédée Moullié. — *Pujols*, par H. Barckausen, dans les *Archives Histor. de la Gironde*, t. XVII, p. 49. — *Tonneins*, par Alph. Lagarde, dans sa *Notice historique sur la Ville de Tonneins* (Agen, 1884, gr. in-8°). V. aussi, sur la même ville : *Notice historique sur la Ville et les anciennes Baronnies de Tonneins*, par L.-F.-P. Lagarde (Agen, 1833, in-8°, pl.). — Pour *Astaffort* et *Nérac*, V. les deux notes précédentes. Il est parlé ailleurs de *Marmande* et de *Villeneuve*.

[2] *Le Temple*, comme *Golfech, Nomdieu, Sauvagnas*, etc., fut une Commanderie du Temple, puis de Malte, de même qu'*Argentens*, sur lequel a été publié cette notice : *La Commanderie d'Argentens, en Agenais*, par D. de Thézan (*Revue de Gascogne*, t. XX, 1879). Le *Nomdieu* avait reçu en 1298 les Coutumes de La Montjoie. — V. *Ordre de Malte. Histoire du Grand-Prieuré de Toulouse et des diverses possessions de l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem dans le Sud-Ouest de la France*, etc., par A. Du Bourg (Toulouse, 1883, in-8°).

Garonne ; Daubèze, au château de Nexus, près de Foix [1].

Je le répète, l'expansion communale des XIIe et XIIIe siècles provoqua la multiplication des bastides, que la prospérité transforma presque toutes en villes de quelque importance. Ce fut la fin de la féodalité. J'ai déjà remarqué combien cette éclosion, si favorable à l'émancipation populaire, devait avoir d'heureuses conséquences au point de vue politique.

Comme dans tout le reste de la France, ces villes neuves surgirent donc nombreuses en Agenais, et il serait intéressant d'en avoir une nomenclature complète. Plusieurs ont été déjà mentionnées (Auvillars, Marmande, Nérac, Port-Sainte-Marie, Tournon, Vianne, etc.)[2] ; d'autres viendront ensuite ; mais il me paraît utile d'en grouper ici un certain nombre [3]:

Aiguillon (1300 ou 1301). — Fondé par Philippe le Bel, malgré de très vives protestations des habitants de Port-Sainte-Marie [4].

---

[1] Pour une indication plus détaillée de toutes ces Coutumes inédites, V. la note placée par M. Rébouis en tête de son texte des *Coutumes de Mouclar, Monflanquin et Sauvagnas*, et aussi les art. *Coutumes* des t. I et III de la *Bibliographie générale de l'Agenais*.

[2] V. les notes des pp. 63 (Auvillars), 48 (Marmande), 91 (Nérac), 53 (Port-Sainte-Marie), 50 (Tournon), 77 (Vianne), etc.

[3] V. *Essai sur les Villes fondées dans le Sud-Ouest de la France aux* XIIIe *et* XIVe *siècles, sous le nom générique de Bastides*, par Curie-Seimbres (Toulouse, 1880, gr. in-8°). — *Bastides du Département de Lot-et-Garonne*, par G Tholin (*Congrès Archéologiq. de France, XLIe Session*. Paris et Tours, 1875, in-8°). — *Liste des Bastides du Sud-Ouest*, par Félix de Verneilh-Puyrazeau (Ibid. *XXVIIIe Session*. Paris et Bordeaux, 1862, in-8°, p. 316), etc.

[4] V. *Monographie sommaire de la Commune d'Aiguillon*, par B. Mélet (Agen, 1887, gr. in-8°, pl.). — *Guyenne Historique et Monumentale*, t. I, 2e partie, p. 257 et suiv.

Dès 1218, Aiguillon était soumis au comte de Toulouse. Il fut réuni à la couronne d'Angleterre en 1318, Arnaud-Garcies du Fossat étant seigneur du lieu.

Aubiac (XIIIe siècle). — Coutumes données en 1252[1].

Cancon (Vers 1255). — Fondé par Amanieu de Madaillan, alors seigneur de cette baronnie[2].

Castel-Amouroux (1287). — Identifié par plusieurs auteurs avecle petit bourg de La Bastide, canton de Bouglon.

Castelsagrat (1270). — Fondé par Alphonse de Poitiers, et remplaçant une ville plus ancienne[3].

Castillonnès (1259). — Fondé, au nom du même prince, par le sénéchal Guillaume de Baignols[4].

Caudecoste (XIIIe siècle). — Origine peu précise. C'était une haute justice dépendant du Bruilhois et dont les prieurs de Layrac étaient co-seigneurs. Elle reçut en 1259 les Coutumes de Layrac. Ses Statuts municipaux sont du XIVe siècle.

Clermont-Dessous (XIIIe siècle). — Origine incertaine. Le château, du XVe siècle, remplaça probablement une construction antérieure. Les remparts sont

---

[1] Haute justice du Bruilhois, qui appartint à la maison de Galard, puis à celle de Lart de Birac. Henrie-Renée de Lard de Galard, fille de Joseph de Lard, seigneur de Birac et d'Aubiac en 1574, et de Marie de Noailles, issue d'Antoine de Noailles, gouverneur de Bordeaux, porta la seigneurie d'Aubiac aux Narbonne Lara, par son mariage en 1590 avec Agésilas de Narbonne, troisième fils de Bernard de Narbonne et de Lomagne, seigneur de Fimarcon et baron de Talleyrand.

V. *Notes historiques sur des Monuments féodaux ou religieux du Département de Lot-et-Garonne*, par J. de Laffore, p. 13.

[2] V. *Histoire de la Ville et des Seigneurs de Cancon, en Agenais*, par L. Massip, ouvrage déjà cité p. 12.

[3] Castelsagrat, annexé à la couronne en 1271 comme bien confisqué sur le comte de Toulouse, fut cédé par Philippe le Bel à Edouard Ier en 1287, et réuni à l'Agenais par Philippe de Valois en 1340. Il eut ses remparts rasés en 1622 (V. Moulenq, *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne*, t. III, p.201 et suiv.).

[4] Castillonnès, du roman *Castillounet* (très petit château), ou *Castillou nèu* (petit château neuf), établi sur un terrain appartenant à l'abbé de Cadouin et à Bertrand et Arnaud de Mons. — V. sur cette bastide : *Notice historique sur la Ville de Castillonnès*, par O. Bouyssy (Villeneuve-sur-Lot, 1874, gr. in-8°).

du XIIIe siècle. L'église, de l'époque romane et fortifiée, devait servir de donjon [1].

Clermont-Dessus (1262). — Fondé par Alphonse de Poitiers [2].

Damazan (1259). — Même fondateur [3].

Dunes (Vers 1253). — Fondé par le sénéchal d'Agenais Philippe de Ville-Favreuse et Raymond-Bernard de Durfort, qui fit hommage à Edouard Ier d'Angleterre en 1280 et 1286 [4].

Francescas (XIIIe siècle). — En 1286-1287, le syndic de l'abbaye de Condom fut reçu à l'hommage pour cette bastide [5].

Golfech (XIIe siècle). — Origine encore indéterminée. Importante Commanderie du Temple, puis de Malte,

---

[1] La seigneurie de Clermont-Dessous, plus tard érigée en marquisat, appartint successivement aux Lamothe (XIVe siècle), aux Ferrand, aux Benquet, etc. (XVe et XVIe), aux Narbonne (XVIIe), et aux Chapt de Rastignac (XVIIIe).

[2] La seigneurie de Clermont-Dessus fut érigée en baronnie pour le seigneur de Durfort en 1208, et en marquisat en 1617.

Des Durfort, qui le possédaient depuis 1092, Clermont-Dessus passa aux seigneurs de l'Isle-Jourdain en 1270, aux Armagnacs en 1375, anx Balzac d'Entragues en 1463. En 1651, Marie de Balzac le porta à Jean-Gaspard de Marsin, dont le fils Ferdinand, maréchal de France, mort en 1706, le laissa très obéré. Vendu par les créanciers de ce comte en 1711 à Thomas de Gasquet, Clermont-Dessus vint en 1774 aux mains de J.-B. de Picot, qui le revendit au comte Charles de Lameth, encore propriétaire en 1789.

[3] Damazan apparaît dans les documents dès 1286. C'était un chef-lieu de bailliage de la sénéchaussée d'Agenais au XIVe siècle. V. le *Dictionnaire de l'Arrondissement de Nérac*, de Samazeuilh.

[4] Dunes, possédé en 1313 par Jourdain de l'Isle, venu aux Armagnacs en 1375, fut attribué en 1471 à Robert de Balzac d'Entragues, sénéchal d'Agenais. Des Balzac, cette seigneurie passa aux Marsin en 1651, aux Chabannes en 1711, et à Léonard-Joseph de Mons en 1758 (V. le P. Anselme, t. II, pp. 173, 174, 708, et t. V, p. 274 ; Th. Carte, t. I, p. 24 ; *Archives Historiques de la Gironde*, t. I, p. 359 ; *Documents historiq. sur le Tarn-et-Garonne*, par Moulenq, t. III, p. 371 et suiv.).

[5] *Archives Historiques de la Gironde*, t. I, pp. 353, 354, 363.

Dans la première mention des *Archives Historiques de la Gironde* (p. 8, note I), la date d'origine de cette publication est erronée. Là, comme dans la *Bibliographie de l'Agenais* (t. I), c'est 1859 qu'il faut lire, au lieu de 1851.

citée dès 1207. Elle dépendait du Grand-Prieuré de Toulouse[1].

Granges (1291). — Fondé par le sénéchal anglais Bertrand-Raymond de Campagne et l'abbé de Clairac, et appelée d'abord *Saint-Damien*, du nom patron de son église romane. Granges, qui avait reçu des Coutumes en 1291, fut ruiné en 1366.

Lacène (XIII[e] siècle). — Cité dès 1311. Chef-lieu de bailliage au XVI[e] siècle, et nommé d'abord *Penchaville*[2].

La Montjoie (1298). — Fondée par le sénéchal d'Agenais pour le roi de France[3].

La Parade (Avant 1269). — Fondée par Alphonse de Poitiers, sur un terrain dépendant de l'abbaye de Clairac. Remise en fut faite à cette date de 1269 à ladite abbaye, sous simple réserve du maintien des Coutumes déjà concédées.

Laplume (1252). — Coutumes d'Aubiac. Siège d'appel des hautes justices du Bruilhois.

La Sauvetat-de-Savères (XII[e] siècle). — Bastide élevée autour d'un prieuré de Bénédictins. Un paréage

---

[1] V. *Ordre de Malte. Histoire du Grand-Prieuré de Toulouse*, etc., par A. Du Bourg; *Documents historiq. sur le Tarn-et-Garonne*, par Moulenq, t. II, p. 22 et suiv.

Golfech fut la plus importante Commanderie de la région. Il eut un moment à sa tête Mathurin d'Aux de Lescout, dit le chevalier de Romégas, un des vainqueurs de Lépante, mort en 1581, fils de Bernard de Lescout, seigneur de Romégas et de Mansonville. — On trouve aussi, comme commandeurs de Golfech, Robert de Durfort (1511), Jean de Roquelaure et Guillaume de Roquelaure (1523-1536), Pierre d'Esparbès de Lussan (1579), etc. Ce dernier, blessé au siège de Malte en 1565, avait été reçu chevalier en 1566. Il devint commandeur du Grand-Prieuré de Saint-Gilles en 1602 et mourut en 1621.

[2] Sur cette bastide dont nous avons vu la fondation donner lieu en 1283 à une protestation des habitants d'Agen, V. *Ville libre et Barons*, par G. Tholin, note B, p. 160.

[3] Pons de Montlaur ou Thibaut de Cépois. — V. *Notice historique et archéologique sur La Montjoie*, par E. Crozet, dans le *Recueil des Travaux de la Société... d'Agen*, 1[re] série, t. IX, p. 214 et suiv.

eut lieu en 1204 entre Raymond VI et le Chapitre de Saint-Caprais. De la juridiction de Puymirol au XIII[e] siècle, La Sauvetat-de-Savères devint chef-lieu de bailliage au XIV[e].

Lavardac (Vers 1168). — Fondé par Richard [1].

Layrac (XII[e] et XIII[e] siècles).— Né du prieuré fondé en 1062 [2].

Miramont (XIII[e] siècle). — Origine mal déterminée [3].

Monclar (1256). — Chef-lieu de bailliage au temps d'Alphonse de Poitiers [4].

Monflanquin (Avant 1256). —C'est la date des Coutumes qui lui furent données par Alphonse. On a reporté son origine au X[e] siècle, époque où existait en ce lieu un couvent dépendant de l'abbaye d'Eysses et un petit bourg dénommé Saint-André [5]. En 1256, Monflanquin était déjà chef-lieu de bailliage.

Monheurt (XII[e] siècle). — Né probablement d'un prieuré fondé vers 1050 [6].

---

[1] Une notice sur Lavardac a été publiée en 1851 : *Monographie historique du Canton de Lavardac*, par J.-B. Truaut (Agen, in-8°).

[2] La ville de Layrac se forma autour du prieuré dont j'ai signalé la fondation au XI[e] siècle et reçut des Coutumes en 1259 et 1273. Les prieurs de Layrac avaient droit de haute justice et étaient co-seigneurs de Caudecoste et de Sérignac.

Layrac fut une des places de sûreté accordées aux protestants au XVI[e] siècle. Ses remparts furent rasés en 1621 par ordre de Louis XIII, et son couvent fut transformé en forteresse l'année suivante.

[3] Miramont, commune de Lagarrigue, canton de Port-Sainte-Marie, bastide déchue. Un Augier de Miramont, assassiné en 1306 par Arnaud de Montpezat et Astorg de Lunat, fit hommage en 1273 et 1283 pour ce château de Miramont.

[4] Le château de Monclar fut vendu au roi de France en 1338.

[5] *La Guyenne Historiq. et Monum.*, par Alex. Ducourneau, t. I, 2[e] partie, p. 93 ; *Essais statistiques sur le quatrième Arrondissement du Département de Lot-et-Garonne*, par Cassany-Mazet.

[6] J'ai dit (p. 33) que le prieuré de *Maniort* fut fondé au XI[e] siècle. La bastide de Monheurt se forma aux abords. En 1286, Raymondde Pins et Vital de Lupiac, damoiseaux, étaient co-seigneurs de Monheurt (V. *Archives Historiq. de la Gironde*, t. I, pp. 13 et 16). — Froissart l'appelle *Mauron*.

Montagnac (XIIIe siècle). — Les Coutumes de La Montjoie lui furent données en 1298.

Montréal (1255). — Fondé sur la frontière de l'Agenais par le sénéchal Guillaume de Baignols, au nom d'Alphonse de Poitiers. Philippe de Valois échangea cette bastide en 1342 contre le château de Miremont, au comte d'Armagnac[1].

Nicole (1293). — Bastide qui eut peu d'extension. Elle donna lieu à un paréage entre Bertrand-Raymond de Campagne, sénéchal d'Agenais pour le roi d'Angleterre, et l'abbé de Clairac. Chef-lieu de bailliage au XIVe siècle, Nicole figure comme détruit dans les comptes anglais de 1363[2].

Puymirol (1246). — Fondé, ai-je dit, par Raymond VII, Puymirol, appelé d'abord *Grande Castrum*, reçut des Coutumes d'Edouard Ier en 1286[3].

Saint-Julien-de-Colorbisse (Vers 1245). — C'est aujourd'hui un petit village de la commune de Fargues, canton de Damazan.

Saint-Maurin (XIIe siècle). — Né d'un monastère de Bénédictins dont la fondation a été signalée[4].

---

[1] Cette bastide de Montréal ne doit pas être confondue avec le château de Montréal, au nord d'Agen, commune de Saint-Cirq, mentionné plus loin.

[2] Au XVIe siècle, Nicole était défendu par deux forts que le maréchal de Matignon prit en 1585. A la suite d'une révolte, une autre attaque eut lieu en 1587. — V. *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, par Ph. Tamizey de Larroque (Agen, 1875, in-8o), p. 30, recueil magistralement annoté.

[3] Une notice historique sur Puymirol précède le texte des Coutumes publié en 1887 par E.-H. Rébouis.

[4] Vers 1040, ai-je dit, un monastère avait été fondé sur ce point où la légende place la mort de saint Maurin. L'église fut construite en 1098. Le village dut se grouper aux abords du prieuré, au cours des XIIe et XIIIe siècles. En 1324, l'agglomération était déjà importante. Saint-Maurin souffrit des luttes anglo-françaises et des guerres de religion du XVIe siècle, pendant lesquelles il fut plusieurs fois pillé, incendié et détruit (1356-1361-1586). A partir de

Saint-Pastour (Avant 1289). — Bastide due au sénéchal du roi d'Angleterre, Jean de Grailly.

Saint-Sardos (1289). — Sur la limite des possessions respectives des rois de France et d'Angleterre. Ce fut d'abord un prieuré dépendant de l'abbaye de Sarlat. Un paréage eut lieu en 1289 entre l'abbé et le roi de France. Il en sera question plus amplement au XIVe siècle.

Sainte-Colombe (XIIe siècle). — Coutumes de 1268, dont on ne possède pas le texte original.

Sainte-Foy-la-Grande (Vers 1255). — Fondée par Alphonse[1].

Sainte-Livrade (XIe siècle). — Fondée sur un terrain dépendant de l'abbaye de la Chaise-Dieu[2].

Sérignac (1273). — Fondé par Gaston de Béarn, vicomte de Bruilhois, et Gaillard, abbé de Figeac et administrateur du prieuré de Layrac. Louis XII lui accorda des privilèges en 1504, et aussi Antoine, duc de Vendômois et comte d'Armagnac, en 1553.

Valence-d'Agen (1283). — Fondée par Edouard Ier, qui lui donna des Coutumes à cette date[3].

1651, le monastère fut habité par des religieux de la congrégation de Saint-Maur.

V. une note de la p. 32. — V. aussi la *Guyenne Historiq. et Monum.*, t. I, 2e partie, pp. 1-5.

La seigneurie de Férussac, sur le territoire de Saint-Maurin et dépendant en partie de Clermont-Dessus, fut vendue au XVIIe siècle à Bertrand d'Audebard.

[1] Sainte-Foy-la-Grande, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Gironde, appartenait à l'Agenais.

V. une notice de Leo Drouyn, dans la *Guyenne Militaire*, t. II, pp. 365-376.

[2] V. *Notice sur le Prieuré de Sainte-Livrade*, par Tamizey de Larroque, déjà citée p. 24.

Comme bastide, Sainte-Livrade avait dû se former peu à peu autour du prieuré remontant, comme il a été dit, au Xe siècle.

[3] Valence-d'Agen dépendait de l'archiprêtré de Férussac, diocèse d'Agen. V. Moulenq, *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne*, t. III, pp. 311-340.

Villefranche-du-Queyran (1281). — Fondée par le même roi.

Villeneuve-sur-Lot (1254). — Bastide due à Alphonse de Poitiers, et établie sur un terrain du nom de Gajac dépendant des possessions de la baronnie de Pujols et de l'abbaye d'Eysses. Les transactions eurent lieu en 1252 entre le baron de Pujols et le sénéchal d'Agenais Philippe de Ville-Favreuse, et en 1253-1254 entre ce dernier et Bernard du Jourdain, abbé d'Eysses[1].

Villeréal (1269). — Fondation d'Alphonse de Poitiers.

Bien d'autres bastides encore furent certainement créées chez nous vers les mêmes époques; mais les documents font défaut pour en préciser convenablement l'origine.

Répétons qu'en Agenais, sans en excepter les dépendances de sa capitale, chacun était libre d'élever sur ses propres domaines des constructions quelconques, même fortifiées, châteaux et bastides, sans

---

[1] Villeneuve-d'Agenois, Villeneuve-d'Agen ou Villeneuve-sur-Lot, dont nous aurons à parler souvent, a son histoire imprimée :

Histoire de Villeneuve-sur-Lot depuis sa fondation jusqu'en 1789, par A. Cassany-Mazet (Agen, 1837, in-8°, pl.). — *Annales de Villeneuve-sur-Lot et de son Arrondissement*, par le même, citées p. 38. — *Histoire de Villeneuve-sur-Lot depuis sa fondation jusqu'à la réunion des Etats généraux de 1789*, par Fernand Cassany de Mazet (Villeneuve, 1879, in-8°).

Pour les bastides situées dans l'arrondissement de Villeneuve, V., outre le second des ouvrages précités, *Essais statistiques et historiques sur le quatrième Arrondissement du Département de Lot-et-Garonne*, par A. Cassany-Mazet (Agen, 1839, in-8°). — Pour celles de l'arrondissement de Nérac, V. le *Dictionnaire historique et archéologique de l'Arrondissement de Nérac*, par Samazeuilh, éd. Faugère-Dubourg mentionnée précédemment, et pour l'arrondissemént d'Agen : *Notes historiques et archéologiques sur les Communes de l'Arrondissement d'Agen*, par Georges Tholin (*Le Sud-Ouest* d'Agen, 17 avril 1887-3 novembre 1888).

L'arrondissement de Marmande n'a pas encore trouvé d'historien pour un travail d'ensemble.

autorisation préalable, et pouvait octroyer des Coutumes particulières.

Avant 1285, les châteaux ne consistaient guère qu'en une simple tour environnée de palissades ou de fossés[1] ; mais bientôt les nécessités d'une défense plus efficace s'imposèrent. Les châteaux-forts, les fortifications sérieuses surgirent alors sur tous les points, même jusqu'aux portes d'Agen, et il en résulta des empiètements et des abus innombrables.

Rien que sur le territoire de la juridiction de cette ville se dressaient à la fin du XIIIe siècle une foule de châteaux :

Bajamont, à 9 kil. N.-E., cité dès 1271. Il avait peut-être remplacé une construction antérieure. On n'en retrouve plus aujourd'hui qu'un angle de mur et ses deux étages de terrassements.

Castella, à 12 kil. 500 m. N., dans le village de ce nom, détruit en 1418 par les habitants d'Agen. Il en reste encore quelques substructions.

Castelnoubel, à 7 kil. E., dans la commune de Bon-Encontre. Château dont les proportions étaient sans doute très considérables. Il est cité dès 1271 et dut être reconstruit au XVe siècle.

Fauguerolles, à 11 kil. N., appartenant en 1358 au seigneur de Castelculier.

Lafox, à 8 kil. S.-E., cité en 1239. C'est un des très rares échantillons bien conservés de châteaux antérieurs au XIIIe siècle [2].

---

[1] V. *Ville libre et Barons*, par G. Tholin, p. 10 et note C, et aussi : *Châteaux gascons de la fin du* XIIIe *siècle*, par le même (*Revue de Gascogne*, 1892).

[2] Sur Lafox, déjà cité plusieurs fois, V. l'art. *Lafox*, avec pl., au t. II, 2e partie, p. 108 de la *Guyenne Historique et Monumentale*.
Lafox avait été cédé en 1239 par Gaubert de Thézac et Raymond de Planels

Laugnac, à 11 kil. N. Il en reste encore quelques ruines.

Madaillan, à 9 kil. N.-O. Château dont l'importance devait tant s'accroître[1].

Monbran, à 4 kil. N. Il appartenait aux évêques d'Agen dès le commencement du XIIIe siècle et fut fréquemment remanié.

Montpezat, à 17 kil. Une des seigneuries les plus considérables de l'Agenais, mentionnée en 1176. Le château, dans une position très forte, reçut des Coutumes en 1279.

Montréal, à 6 kil. N.-O., sur le plateau du même nom dominant Saint-Cirq. Il n'en reste aucune trace.

à Raymond VII de Toulouse, lequel l'avait donné à Sicard Alaman, auteur des Coutumes de 1254.

Bertrand de Lautrec fut l'héritier de Sicard Alaman en 1280, et sa fille Béatrix porta Lafox à Philippe de Lévis en 1297.

V. *Notes concernant le Domaine agenais des Alaman*, etc. (XIIe *et* XIIIe *siècles*), par Ed. Cabié et L. Mazens (*Revue de l'Agenais*, 1882, p. 293 et suiv.).

La seigneurie de Lafox vint aux Bajamont au commencement du XVIe siècle.

[1] V. sur le château de Madaillan : *Ville libre et Barons*, par G. Tholin, p.10, et note E, p. 137 et suiv.

Le même auteur a publié, en outre, avec M. Benouville, une remarquable monographie de ce château :

Un Château gascon au moyen âge. Etude archéologique sur le Château de Madaillan (Lot-et-Garonne). Son histoire, ses transformations et son siège en 1575 par Monluc (Paris et Agen, 1887, gr. in-8° av. pl.).

Les seigneurs de Madaillan firent hommage aux évêques d'Agen jusqu'au XVe siècle, puis aux rois de France. Après Louis XIII, la baronnie de Madaillan fit partie du duché d'Aiguillon.

Il a existé deux châteaux de Madaillan : Madaillan-Vieux, près de La Sauvetat-du-Dropt, complètement disparu, et Madaillan près d'Agen. Les sires de Madaillan antérieurs à 1250 étaient de Madaillan-Vieux et n'avaient rien de commun avec les Du Fossat.

C'est Madaillan-Vieux qui, au XIIIe siècle, plaçait ses possesseurs parmi les cinq premiers barons de l'Agenais chargés de porter l'évêque d'Agen à sa première entrée dans sa ville épiscopale.

En 1471, Jean de Grossolles, marquis de Flamarens, possédait Madaillan-Vieux, et Charles de Montpezat, Madaillan d'Agen. Ce dernier avait des Coutumes au commencement du XIVe siècle.

V. une pl. du t. II, 2e partie, de la *Guyenne Historiq. et Monum.*

Pléneselves, à 8 kil. E., commune de Bon-Encontre, cité en 1271. On en retrouve quelques ruines provenant d'une restauration du xve siècle.

Sainte-Foy-de-Jérusalem, ou *Sainte-Foy-du-Temple*, près de Bajamont, détruit probablement en 1347.

Sauvagnas, à 7 kil., appartenant, comme le précédent, à l'ordre du Temple [1].

Savignac, à 12 kil. N., commune du Castella, dont il reste de belles ruines.

Je pourrais citer encore : *Artigue* (à 7 kil.) ; *Fontirou*, qui appartint plus tard à Diane de Poitiers [2] ; *Mérens, Monbalen*, *Monviel*, *Naux* et *Péleguignon*, dont il ne reste plus de traces, etc.

En dehors du territoire d'Agen, mais au plus près, se dressaient, au Nord, l'imposante citadelle de Lusignan [3], bâtie au XIIIe siècle sur l'emplacement d'un riche édifice de la période gallo-romaine, et au Sud,

---

[1] Sauvagnas, cité dès 1235, reçut le 3 mars 1264 (1265) des Coutumes du grand prieur de Saint-Gilles, Féraud de Baras, et du commandeur du lieu, Ermengaud des Aiguilhers. La Commanderie de Sauvagnas fut réunie à celle de Golfech à la fin du xve siècle. V. *Histoire du Grand-Prieuré de Toulouse*, par A. Du Bourg, p. 344.

[2] On ignore comment le château de Fontirou vint aux mains de la célèbre maîtresse de Henri II. Diane de Poitiers le vendit en 1564 aux sieurs de Godailh.

[3] Cette forteresse, dont j'aurai à rappeler bien des vicissitudes, fut rasée en 1649. La terre de Lusignan avait été érigée peu avant en marquisat. V. *Lusignan-Grand. Notice historique : Histoire locale, Origines*, par Dubernet de Boscq (Agen, 1867, in-8°).

On a cherché a établir la communauté d'origine des Lusignan d'Agenais et des Lusignan du Poitou : *Complément à la Notice historique sur les Lusignan d'Agenais et du Poitou*, par le même (Agen, 1868, in-8°); *De la Communauté d'origine des Lusignan d'Agenais et des Lusignan du Poitou*, par Samazeuilh (Agen, 1868, in-8°) ; *Les Lusignan du Poitou et de l'Agenais*, par J. de Laffore (Agen, 1882, in-8°).

Sur une indication de M. Alexandre de Lassert, M. Georges Tholin, consultant le célèbre roman de *Mélusine* (XIVe siècle) dans l'éd. elzévirienne de 1850 (Paris, in-16), a constaté que les Lusignan du Poitou avaient effectivement des possessions en Guyenne et en Gascogne. Il eût donc admis volontiers

celle de Castelculier[1], l'une et l'autre à 8 kilomètres d'Agen.

Et que de noms à mentionner ensuite : *Bonaguil*, *Duras*, *Durfort* (disparu vers 1250), *Fumel*, *Lustrac*, *Mauvezin*, *Penne*, *Pujols*, *Sauveterre*[2], etc., etc.

Mais les entreprises des seigneurs prirent bientôt des proportions intolérables et amenèrent d'incessants conflits. Dans le bailliage d'Agen, notamment, les Madaillan, les Pléneselves, les Castelnoubel, les Bajamont, les Laugnac, etc., se proclamèrent indépendants et consommèrent les plus audacieuses et les plus graves usurpations.

Il se présentera plus d'une occasion de revenir sur ce sujet.

---

que le *Marmant* fondé par la fée pouvait être lu *Marmande*, et c'est à Marmant que se place la scène du bain. Mais M. Tamizey de Larroque, dans une lettre publiée par le *Sud-Ouest* d'Agen du 7 avril 1888, s'est inscrit en faux contre cette opinion (V. *Notes historiques et archéologiques sur les Communes de l'Arrondissement d'Agen*, par G. Tholin, *Sud-Ouest* du 21 janvier 1888).

[1] Sur le château de Castelculier, V. une note de la p. 75.

[2] Plusieurs de ces châteaux ou domaines ont fait l'objet d'études spéciales. J'ajoute seulement à mes précédentes indications bibliographiques, déjà nombreuses :

Le Château de Bonaguil, en Agenais. Description et Histoire, par Ph. Lauzun (Agen, 1867, in-8°; 2e éd., Paris et Agen, 1884, gr. in-8°, pl.) ; — *Notice sur le Château, les anciens Seigneurs et la Paroisse de Mauvezin*, par l'abbé Alis (Agen, 1887, gr. in-8°), etc., etc. — V. dans le t. II, 2e partie de la *Guyenne Historique et Monumentale* des planches relatives aux châteaux ou bastides de *Clairac*, *Duras*, *Fongrave*, *Fumel*, *Lauzun*, *Layrac*, *Mas-d'Agenais*, *Penne*, *Sainte-Foy*, *Sos*, *Tonneins*, etc.

J'aurai à mentionner encore d'autres notices et monographies au cours de cet ouvrage.

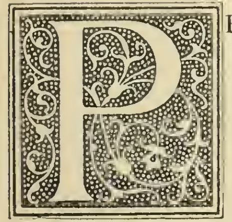




CHAPITRE VI

L'Agenais au XIVe siècle — Les Anglais — Querelles de Charles le Bel et d'Edouard II, de Philippe VI et d'Edouard III — Guerre de Cent ans

(1301 — 1400)



HILIPPE LE BEL et Edouard Ier conclurent un traité de paix le 20 mai 1303. Philippe rendit la Guyenne et l'Agenais au roi d'Angleterre sous simple réserve d'hommage[1].

Deux ans plus tard, l'archevêque de Bordeaux Bertrand II de Goth fut nommé pape sous le nom de Clément V.

Bertrand de Goth, qui avait visité en mai et juin

---

[1] Une réunion des trois Etats de France fut tenue à Paris en avril 1302. Les villes du Nord y envoyèrent leurs échevins, et celles du Midi leurs consuls. Ce fut en quelque sorte l'inauguration des Etats généraux (V. *Essai sur l'Histoire de la formation et des progrès du Tiers Etat*, par Aug. Thierry (Paris, 1853, in-8°, et éd. nombreuses).

Quelle part l'Agenais prit-il à cette Assemblée ? Nos Archives, muettes à cet égard, ne fournissent pas d'indications antérieures aux Etats de 1576 dont il sera parlé à leur date.

1304 divers prieurés de l'Agenais (Marmande, Virazeil, Gontaud, Lévignac, Casseneuil, etc.)[1], passa par Agen en 1306, en allant à Lyon recevoir la tiare, et y repassa encore en 1308, en se rendant à Toulouse. On sait que ce fut le premier pape siégeant à Avignon. Il était, ai-je dit, le neveu de l'évêque d'Agen Bertrand de Goth, dont l'épiscopat ne prit fin qu'en 1313, et à qui le sénéchal d'Agenais pour le roi d'Angleterre, Guillaume de Deen, adressa en août 1308 une lettre définissant ses droits de justice[2].

Clément V était né près de Villandraut, en Bazadais. C'est donc gratuitement qu'un de nos annalistes lui attribue une origine agenaise[3].

En 1306, Raymond de Galard[4], abbé de Condom, fit cession de la seigneurie de Nérac à Amanieu VII d'Albret, second fils d'Amanieu VI. Le roi d'Angleterre, co-seigneur de Condom, voulut s'opposer à cette vente

---

[1] *Archives Historiques de la Gironde*, t. XXIII, p. 306.

[2] Une copie de cette curieuse lettre du sénéchal anglais se trouve aux Archives départementales de Lot-et-Garonne, dans le *Recueil* ms. *de Pièces justificatives réunies par Argenton et Labrunie*, p. 193.

[3] Bernard Labénazie, *Chronique Agenoise, ou Annales d'Agen* (Agen et Paris, 1886, gr. in-8°), p. 60.

Bertrand de Goth était fils de Bérand, seigneur de Goth, Rouillac et Villandraut. Il était archevêque de Bordeaux depuis 1300, fut élu pape le 5 juin 1305 et mourut en 1314.

Son neveu Raymond de Goth, fils d'Arnaud-Garcie de Goth, vicomte de Lomagne et d'Auvillars, fut nommé cardinal en 1305.

Sur Villandraut, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bazas (Gironde), V. une excellente notice de Leo Drouyn, au t. II, pp. 36-47 de la *Guyenne Militaire*.

[4] Raymond de Galard, dernier abbé et premier évêque de Condom, avait remplacé en 1306 Arnaud de Lomagne, étant prieur de La Graulet. Il promulgua en 1313 les Coutumes de Condom, de concert avec le roi d'Angleterre, et mourut à Paris en 1340. Pierre de Galard lui succéda.

Toute la durée de son épiscopat fut agitée par des dissentiments et des luttes avec les habitants de Condom, et Edouard II dut fréquemment intervenir. — V. la *Biographie de l'Arrondissement de Nérac*, par Samazeuilh (Nérac, 1857, in-16), art. *Albret*.

et chargea son sénéchal d'Agenais, Jean de Ferrières, de se saisir de la ville de Nérac. Ce sénéchal dévasta les domaines du sire d'Albret avec un corps de 4,000 hommes ; mais Philippe le Bel, intervenant comme suzerain des deux parties, condamna Edouard à une indemnité de 20.000 livres tournois et bannit les seigneurs gascons qui avaient participé à l'expédition[1].

C'est en 1311 qu'eut lieu le célèbre concile de Vienne qui, sur une information inique, abolit l'ordre des Templiers dont la puissance portait ombrage et dont les immenses richesses étaient vivement convoitées. On sait que le grand maître, Jacques de Molay, et le commandeur d'Aquitaine, Gui d'Auvergne, frère de Robert IV, dauphin d'Auvergne, furent brûlés vifs à Paris le 18 mars 1314[2]. Cinquante exécutions pareilles avaient déjà eu lieu.

Dans notre région, les Commanderies de cet ordre étaient assez nombreuses. Il en existait, notamment, à Agen, Auvillars, Argentens, Casteljaloux, Cours, Cuzorn, Dominipech, Golfech, Le Temple de Brulhes (aujourd'hui Le Temple-sur-Lot), Mérens, Nomdieu, Port-Sainte-Marie, Sauvagnas, etc., etc[3]. Le petit châ-

---

[1] L'acte de cession de 1306 a été reproduit par M. J. Noulens, au t. IV, p. 47 et suiv. des *Documents historiques sur la Maison de Galard* (Paris, 1871-76, 4 vol. gr. in-8°).

[2] V. Michelet, *Procès des Templiers* (*Documents inédits sur l'Histoire de France*. Paris, 1841-51, 2 vol. in-4°).

[3] Les Templiers furent remplacés en 1312 dans la plupart de leurs possessions par les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, ou chevaliers de Malte, ordre fondé en 1113.

Les Templiers s'étaient établis dans Agen vers le milieu du XIIe siècle, avant 1155, sous l'épiscopat d'Elie de Castillon. Leur Commanderie fut probablement située dans l'enclos de Sainte-Quitterie, entre les rues du Temple (aujourd'hui La Fayette), Saint-Martial (Joseph-Barra) et de l'Ecole-Vieille. Elle s'appelait Commanderie de Sainte-Quitterie et dépendait du Temple de Brulhes, entre Castelmoron et Sainte-Livrade.

L'église Sainte-Quitterie n'a laissé aucune trace. Sur l'emplacement de la

teau du Bédat, au nord d'Agen, peut aussi être cité.

Les usurpations toujours croissantes des seigneurs voisins conduisirent en 1315 les habitants d'Agen à adresser des doléances au roi d'Angleterre, qui désigna comme bailli Bernard Lespinasse, homme énergique et dévoué, et lui donna des instructions spéciales. Lespinasse obtint la restitution de divers territoires ; mais il fut bientôt destitué par le sénéchal de Guyenne, Amalric de Créon[1], et le trésorier d'Agen, comme le constate une seconde plainte du 19 juillet 1317, visant sans doute les audacieuses entreprises d'Amanieu II du Fossat, continuées par son fils Amanieu III, sires de Madaillan[2].

Commanderie et de ses dépendances fut établie en 1755 une Maison de Refuge. Le Collège y fut transféré en 1806, puis l'Ecole Normale. La partie méridionale des bâtiments fut attribuée en 1839 aux Frères de la Doctrine Chrétienne, auxquels a été substituée en 1881 une Ecole laïque communale. — V. *Les Couvents de la Ville d'Agen avant 1789*, par Ph. Lauzun, t. I (*Couvents d'Hommes*), p. 27 et suiv.

En 1501, le commandeur du Temple d'Agen était Bertrand d'Esparbès de Lussan, seigneur de La Fitte et de Lussan (en Armagnac), chevalier de Malte depuis 1489. Il avait été receveur du Grand-Prieuré de Toulouse jusqu'en 1499. J'ai signalé un autre chevalier de la même famille, Pierre d'Esparbès de Lussan, commandeur de Golfech en 1579 (V. p. 96, note 1).

[1] La commission de sénéchal de Gascogne à Amalric (ou Alméric) de Créon fut délivrée par le roi d'Angleterre, son parent, le 17 juillet 1315 (Rymer, t. II, pars I, p. 84). Il l'avait été déjà en 1302 et le fut encore en 1321 (Ibid., II, II, p. 37). Un Bertrand de Créon l'était en 1279, et un Maurice de Créon en 1291 (Ibid., I, III, 87). Amalric avait été aussi sénéchal de Guyenne en 1313, et avait prêté serment le 23 septembre aux consuls de Condom (*Documents sur la Maison de Galard*, t. I, p. 190). — Il succédait, je pense, en 1315 à Etienne de Ferréol, co-seigneur de Tonneins, dont j'ai signalé la nomination du 28 octobre 1312.

Amalric fonda la bastide de Créon, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bordeaux. V. la *Guyenne Militaire*, de Leo Drouyn, t. II, p. 396.

Guillaume de Montaigu l'avait remplacé comme sénéchal anglais de Guyenne en 1313, puis vint Antoine Pessaigne de Janua (1319), qui avait été sénéchal de Gascogne en 1317 (Rymer, t. I, pars I, p. 137).

Alors et depuis 1311, Géraud de Castis était sénéchal d'Agenais pour le roi de France (Archiv. comm. d'Agen, AA. 5), après Raoul des Fontaines (1303).

[2] Amanieu III du Fossat, seigneur de Madaillan depuis 1307. Favori d'Edouard II, il fut maire de Bordeaux en 1311, sénéchal d'Agenais en 1313,

L'année 1316 fut aussi marquée par des contestations entre les consuls d'Agen et les forains de la juridiction, auxquels on voulait imposer des contributions exagérées, et encore par des règlements nouveaux et précis sur la monnaie Arnaldèse.

Des transactions eurent lieu. Les forains ne furent imposés comme les citadins que pour les biens possédés sur le territoire de la ville, le reste étant exonéré de moitié.

Quant à la monnaie Arnaldèse, elle devait être blanche et du poids de 20 sous 10 deniers. Sa fabrication n'était pas, du reste, absolument à l'abri du contrôle consulaire[1].

Jean XXII, successeur de Clément V, érigea l'évêché de Condom en 1317, par un démembrement de l'évêché d'Agen, auquel fut enlevé le territoire situé sur la rive gauche de la Garonne, notamment le Bruilhois. La bulle pontificale est du 13 août. L'abbé de Condom, Raymond de Galard, fut le premier évêque du nou-

---

et un moment sénéchal de Guyenne en 1319, pendant un voyage en Angleterre d'Antoine Pessaigne. Il mourut après 1350, âgé d'environ 80 ans. Il avait tenu pour les Anglais Port-Sainte-Marie, Castelmoron, Clairac, etc. (Archives comm. d'Agen, AA. 8.)

Son père, Amanieu II du Fossat, s'était emparé en 1301 des paroisses de Fraysses et de Cardounet, juridiction d'Agen. — Sa sœur avait épousé Bernard de Montpezat.

Amanieu III fut un grand capitaine, très activement mêlé aux premiers événements de la guerre de Cent ans. Il continua les usurpations paternelles, et parvint à sauver de la destruction son château de Madaillan qui, d'après le traité du 31 mars 1327, devait être rasé comme bien appartenant à l'un des onze barons les plus compromis et exceptés de l'amnistie générale. Il trahit tour à tour le roi de France et le roi d'Angleterre.

En 1319 et 1320, il terrorisa Monclar, dont les habitants se plaignirent à Edouard II, alors à Bordeaux. Par lettres des 28 avril et 22 novembre 1320, Edouard, déclarant sa sollicitude pour cette ville, lui envoya un autre gouverneur. Une enquête qui eut lieu en 1320 sur les usurpations d'Amanieu du Fossat à Madaillan et en d'autres lieux a été produite dans le t. XXIII, p. 272 et suiv. des *Archives Historiques de la Gironde*.

[1] *Histoire relig. et monum. du Diocèse d'Agen*, par l'abbé Barrère, t. II, p. 91.

veau diocèse, pour les revenus duquel assignation fut faite sur celui d'Agen.

Pendant cette première période du XIVe siècle, le trouble, la confusion, l'anarchie religieuse et civile régnaient un peu partout. La force primait tous les droits; la tyrannie des puissants était sans bornes. L'évêque ne disposait plus d'aucune autorité sérieuse; il ne pouvait même pourvoir une paroisse de pasteur sans l'agrément du seigneur, qui ne reculait,au besoin, devant aucun procédé d'intimidation,pas même devant la violence. En 1319, l'évêque Amanieu de Fargis, qui avait succédé à Bertrand de Goth en 1313, se plaignit vivement au roi de France, alors Philippe V, le Long. Celui-ci donna des instructions sévères à son sénéchal Robert pour la répression de ces abus[1].

Mais, sans parler des désordres dus aux *Pastoureaux* de ce temps, de plus graves événements se préparaient.

Le 7 avril 1306, Edouard Ier avait fait cession de l'Agenais à son fils Edouard II[2], qui devait régner de

---

[1] On n'a aucun renseignement sur ce Robert, sénéchal d'Agenais pour le roi de France. Il avait remplacé en 1319 Pierre de Mirande (1316), successeur de Géraud de Castis. Jehan de Falcona vint après lui, en 1323 (V. *Sceaux Gascons du moyen âge*).

Alors, de 1316 à 1323, Pierre de Marmande était sénéchal du même pays pour le roi d'Angleterre, succédant à Amanieu du Fossat, seigneur de Madaillan (1313) dont l'administration avait été odieuse. C'est de ce Pierre de Marmande que venait le nom de la tour de ville située à l'extrémité de la rue Saint-Martial (aujourd'hui Joseph-Barra), tour longtemps affectée en notre siècle au logement de l'exécuteur des arrêts criminels, et maintenant en ruines.

Les sénéchaux anglais en Agenais, entre Bertrand-Raymond de Campagne, dernier cité (1287-1294), et Amanieu du Fossat, avaient été les suivants : Othon de Cazeneuve (1303-1305) ; Guillaume de Deen (1305-1308) ; Jean de Havering (1308), un nom peut être altéré, déjà rencontré en 1241 parmi les sénéchaux de Gascogne ; Arnaud de Caupène (1308) ; Arnaud-Guillaume de Marsan (1309-1311) ; Géraud de Tastes (1311-1313) ; Rodolphe Salvatge (1316). V. *Archives Municipales d'Agen Chartes*, pp. 240, 247, 271, 288, etc. ; *Archives Historiq. de la Gironde*, t. VIII, pp. 267, 275, 279 ; Rymer, t. I, pars IV, p. 100 ; Th. Carte, t. I, pp. 35 et 40, etc.

[2] V. Rymer, *Fœdera, Conventiones*, etc., t. I, pars IV, p. 50.

1307 à 1327. Le traité de 1303 n'avait fait qu'assoupir, pour ainsi dire, les querelles royales anglo-françaises, procédant de causes trop multiples et trop complexes. La vassalité n'était supportée qu'impatiemment par le roi d'Angleterre dans ses domaines de Guyenne, où les limites de chacun manquaient d'ailleurs de précision. Les plaintes étaient incessantes de part et d'autre ; les griefs réciproques s'accroissaient chaque jour.

Charles IV le Bel succéda à Philippe le Long en 1322. En septembre 1323, il réclama l'hommage que lui devait Edouard II comme duc de Guyenne, et somma son vassal de se présenter à cet effet à Amiens, entre la Chandeleur et Pâques. Par une lettre du 17 octobre suivant, Edouard avisa le roi de France que, n'étant pas alors à portée d'assembler son Conseil pour en délibérer, il remettait sa réponse à une époque prochaine. Le 16 novembre, il envoya, en effet, auprès de Charles trois ambassadeurs pour lui exposer que la situation ne lui permettait pas encore de s'éloigner d'Angleterre, et en même temps le prier de réprimer les entreprises faites à son préjudice, notamment en Agenais, et spécialement à Saint-Sardos, où se construisait, au mépris de ses droits, une bastide ou forteresse[1].

Saint-Sardos, à 18 kil. d'Agen, enclave dans les possessions anglaises, dépendait du monastère de Sarlat. Cette dépendance avait été confirmée encore par

---

[1] En 1323, Jehan de Falcona, chevalier, sénéchal d'Agenais pour le roi de France, sur invitation de Foulque Lestrange, sénéchal d'Aquitaine (Rymer, t. II, pars II, p. 45), commit Simon de Montberton, chevalier, bailli de Puymirol et châtelain de Tournon après Rainfroid de Durfort, pour opérer la saisie féodale des terres de Bernard-Jourdain de l'Isle, qui n'avait pas fait hommage. — V. *Sceaux Gascons du moyen âge*, par Paul La Plagne Barris p. 412.

C'est, je crois, Gérard Quiéret, sénéchal d'Agenais et de Gascogne, qui succéda à Jehan de Falcona. On le rencontre en 1325-26 (V. Archives communales d'Agen, AA. 3).

le pape Eugène III en 1153. Or, l'abbé de Sarlat et ses religieux ayant donné en 1289 le temporel en paréage au roi de France, celui-ci était, dès lors, co-seigneur du territoire de Saint-Sardos, et avait ainsi le droit d'y établir une bastide.

Cependant, un arrêt fut d'abord bénévolement rendu en faveur du roi d'Angleterre ; mais quatre autres arrêts ayant consacré les droits irrécusables du roi de France, ce dernier prit possession officielle, et les travaux, un moment suspendus, furent aussitôt repris.

Sur de nouvelles réclamations d'Edouard II, Charles le Bel fit encore arrêter les ouvrages le 5 mai 1324, en espérant que la difficulté soulevée s'applanirait promptement ; mais, peu de jours après, les Anglais envahissaient et détruisaient la bastide, et faisaient pendre le procureur du roi de France près du poteau supportant les armes royales. Le butin enlevé était transporté au château de Montpezat, dont le seigneur avait participé à l'expédition[1].

Cette nouvelle provoqua à la cour de France une profonde et bien légitime indignation. Charles le Bel fit citer les coupables devant le Parlement de Toulouse. Un grand nombre de seigneurs se soumirent ; les autres s'étant enfermés par bravade dans leurs châteaux furent condamnés et bannis de Guyenne, et leurs biens furent confisqués. Pierre de Galard, seigneur de Limeuil et grand maître des Arbalétriers[2], reçut l'ordre d'occuper le château de Montpezat.

---

[1] Hugues de Montpezat, fils de Rainfroid Ier et petit-fils d'Amanieu Ier, auteur des Coutumes de Montpezat en 1279.
Le fils de Hugues, Rainfroy II, fut du parti français.

[2] Pierre de Galard, chevalier, seigneur de Limeuil, grand maître des Arba-

Pierre de Galard, opérant avec peu de forces, fut arrêté par le sénéchal d'Angleterre en Agenais et dut fournir caution pour recouvrer sa liberté.

Il semblait bien que tous ces faits regrettables se fussent accomplis à l'insu d'Edouard II, qui, le 7 décembre, adressait une lettre d'excuses à Charles le Bel ; mais autant celui-ci mettait de correction et de bonne foi dans ses procédés, autant le roi d'Angleterre autorisait des soupçons de perfidie. Charles, qui était alors en route pour Toulouse, avait encore répondu de Limoges, le 29 décembre, à la lettre d'Edouard avec la plus parfaite modération.

Aussi mal conseillé que possible, Edouard II prit le plus mauvais parti. Il prétendit couvrir son sénéchal Raoul Basset de Drayton, l'insulteur du roi de France. Charles résolut alors de recourir aux armes. Il prescrivit à son sénéchal de Périgord et de Quercy d'assembler des troupes à Lauzerte pour le 17 mars suivant, et de commencer les opérations militaires par l'attaque du château de Montpezat.

Edouard, inquiet, songea surtout à gagner du temps. Il sacrifia son sénéchal et envoya plusieurs

---

létriers depuis 1318, mort vers 1338. Il avait été capitaine et gouverneur des Flandres en 1313, et fut le négociateur militaire et politique de trois rois.

Il avait épousé Talèse de Caumont, fille de Guillaume, seigneur de Caumont, morte en 1333.

Le Père Anselme le fait mourir en 1331. Il mourut seulement en 1337 ou 1338, et eut pour successeur dans la charge de grand maître des Arbalétriers Etienne de la Baume, dit le *Galois*.

Cf. *Histoire généalogique et chronologique* du P. Anselme, t. VIII, pp. 3-6, et *Docum. historiq. sur la Maison de Galard*, par J. Noulens, t. I, pp. 303-407.

Samazeuilh et Saint-Amans ont transformé le nom de Pierre de Galard en celui de *Pierre Galardon*. Galardon est un simple surnom désignant un petit fief, qui fut porté par le quatrième fils de Barthélemy de Montesquiou, seigneur de Marsan, et d'Anne de Galard, Jean, dit *Galardon*, seigneur de Gélas, etc., mort après 1524.

ambassades chargées de louvoyer, d'ergoter sur des points de droit tendant à établir que Montpezat était de sa mouvance et tenue seulement en commission par Raymond-Bernard ; il rappela les traités de paix et les projets de croisade, etc. La principale ambassade fut reçue à Vincennes le 30 avril 1325. Charles répondit avec fermeté, réclamant résolument les satisfactions qui lui étaient dues. Les ambassadeurs sollicitèrent alors un sursis de vingt jours pour consulter leur maître; quatre jours seulement leur furent accordés, et finalement ils durent admettre leur intervention pour l'abandon du château de Montpezat, la remise des seigneurs condamnés et la poursuite des autres coupables.

Alarmé de ces nouvelles, Edouard en référa au pape le 18 mai suivant ; mais, malgré tous ses efforts, une soumission tardive et une dernière ambassade chargée de pleins pouvoirs pour traiter au gré de Charles, ce dernier refusa de prolonger un tel débat et donna l'ordre à ses troupes d'ouvrir la campagne.

Edouard nomma son frère, le comte de Kent, lieutenant général en Guyenne, et s'organisa aussitôt. Charles le Bel avait déjà chargé son oncle, le comte Charles de Valois[1], de saisir cette province et le Ponthieu.

L'armée française, entrée en Agenais le 3 août 1324, prit Lafox et somma la ville d'Agen de se rendre. Les

---

[1] Charles, comte de Valois, second fils de Philippe III. Son fils aîné lui succéda en décembre 1325, et devint roi de France en 1328, sous le nom de Philippe VI.

Charles de Valois, étant lieutenant du roi en Languedoc, confirma de La Réole, en 1324, les Coutumes et privilèges d'Agen, acte ratifié à Châteaudun par Charles le Bel la même année, et encore à Toulouse, en janvier 1336, par Philippe VI (Archiv. comm. d'Agen, AA. 5).

habitants déclarèrent, le 10 et le 15 de ce mois, qu'ils attendaient une réponse du comte de Kent et demandèrent que leur fut accordé le temps utile; mais ils durent capituler.

Le frère d'Edouard, en effet, n'était guère en situation de secourir Agen, puisque, loin de pouvoir faire face au comte de Valois, il avait été obligé de s'enfermer dans La Réole. Celui-ci l'y assiégea pendant que ses lieutenants opéraient contre les autres places de la Guyenne.

Le château de Montpezat fut rasé, et plusieurs villes se soumirent en août. Puymirol, défendu par Amanieu III du Fossat, Penne et quelques autres places résistèrent; mais Port-Sainte-Marie, Tonneins, Marmande, Sainte-Foy, Sainte-Bazeille, etc., ouvrirent leurs portes.

Le comte de Valois prit La Réole le 22 septembre et conclut une trêve avec son adversaire jusqu'au 14 avril 1325, sauf adhésion d'Edouard.

Cependant les renforts attendus impatiemment des Anglais n'arrivaient pas ; les embarras d'Edouard allaient toujours en augmentant et de nouvelles négociations s'ouvrirent. La reine d'Angleterre elle-même, Isabelle de France, sœur de Charles le Bel, y fut mêlée. Enfin, un traité très laborieusement préparé fut signé le 31 mai 1325 pour une suspension d'armes de deux mois.

Pendant ce temps, une horde de vagabonds se désignant sous le nom de *Batards du Pays* exerçaient mille dépradations en Agenais, où ils s'emparaient du château de Lafox[1].

[1] Les troubles incessants avaient laissé libre carrière aux audacieux. Une foule d'aventuriers, bâtards de noblesse gasconne, Perducas d'Albret, les bâtards de Lesparre, de Caupène, de Périgord, de Mauléon, etc., multiplièrent

Henry de Sully[1], nommé sénéchal de Guyenne par Charles le Bel, fut aussi agréé par Edouard. Mais ce dernier fit naître bientôt des difficultés de toutes sortes, et au commencement de juillet 1326 les hostilités recommencèrent. Des représailles furent exercées par chacun des deux rois.

Le comte de Valois étant mort en décembre 1325, Alphonse d'Espagne fut désigné pour le remplacer. On a peu de renseignements sur la campagne conduite par Alphonse. En juin 1326, il reprit Lafox; en août, il s'empara de Tonneins, et en septembre de Puyguilhem. Marmande, en pleine révolte, lui ouvrit ses portes[2], et pendant ce temps, les seigneurs de Pins[3] molestaient le Condomois et le Mézinais.

---

leurs entreprises, surtout après 1350. Ils furent secondés par le captal de Buch, le soudan de la Trau, Ogier de Montaut, les Montferrant, Rozan, etc.— V. H. Ribadieu, *Histoire de la Conquête de la Guyenne par les Français, de ses antécédents et de ses suites* (Bordeaux, 1866, in-8°), liv. II, p. 37 et suiv. V. aussi *Les Guerres des Anglais en Guyenne. Etude d'Histoire locale*, par Ch. Deloncle (Toulouse, 1868, gr. in-8°).

[1] Henri IV, sire de Sully. Il avait été nommé grand bouteiller de France en 1317, et devint gouverneur de Navarre en 1329.

[2] Alphonse d'Espagne dut résigner son commandement pour cause de maladie vers la fin de cette campagne et mourut peu après.

Le 8 octobre 1327, il accorda rémission à Arnaud de Marmande pour sa rébellion, rémission confirmée par le roi en décembre suivant (*Archives Historiques de la Gironde*, t. XIII, p. 44).

[3] Sans-Aner de Piis ou de Pins, seigneur de Taillebourg, Monheurt, Moncrabeau, Calignac, etc., avait déclaré la guerre aux habitants de Caumont et de Mézin. Avec son fils Anissans, il se livra en 1336 à des entreprises violentes sur les territoires de ces deux villes. Des lettres de rémission lui furent délivrées.

Il avait épousé Brunissande de Comminges et était le quatrième fils de Guillaume-Raymond de Piis.

La maison de Piis, qui fournit deux évêques à Bazas (Arnaud, 1220-1226, et Guillaume, 1266-1270), se fondit dans celle d'Albret, par le mariage de Régine de Piis, fille unique de Barthélemy et de Talèse d'Albret, avec un d'Albret-Verteuil.

Le contrat de mariage de Barthélemy de Piis, seigneur de Calignac, et de Thalèse d'Albret, du 3 mars 1362, a été publié dans le t. XXVI des *Archives Historiques de la Gironde*.

On sait ce qu'il advint d'Edouard II. La reine d'Angleterre, ayant avec elle son jeune fils Edouard et accompagnée du comte de Kent et de son favori Mortimer, débarqua en Angleterre avec des troupes à la fin de septembre 1326. L'impopularité du roi la servit puissamment; on l'accueillit comme une libératrice. Forcé de fuir, Edouard fut arrêté le 20 novembre, déposé en janvier suivant, et enfermé au château de Berkley où il fut assassiné peu après[1].

L'avènement d'Edouard III mit fin provisoirement aux différends anglo-français. Le nouveau roi ratifia le dernier traité intervenu. Le 13 janvier 1327, des plénipotentiaires furent désignés, et l'accord définitif se signa à Paris le 31 mars 1327.

La Guyenne fut rendue au roi d'Angleterre, qui s'engagea à payer au roi de France 50.000 marcs sterlings de dédommagement. Une amnistie générale fut même accordée, sauf pour les seigneurs gascons condamnés, parmi lesquels figurait Amanieu III de Madaillan. La vie leur fut laissée sous condition d'obéir à leur ban et de voir raser leurs châteaux à la diligence du roi d'Angleterre.

Le maréchal de France Robert-Bertrand de Briquebec[2] fut envoyé en mai pour presser la démolition du château de Madaillan ; mais Amanieu négociait dans les deux camps et obtenait l'appui des deux reines de France et d'Angleterre. Edouard III devait naturellement soutenir ses partisans : il trouvait, d'ailleurs, plus avantageux, la confiscation étant

---

[1] En cette même année 1326, un accord intervint entre les consuls d'Agen et le bailli de l'évêque de Condom au sujet du Passage-d'Agen.

[2] Le baron de Briquebec défendit Tournai en 1348 et mourut la même année.

en sa faveur, de rendre leurs possessions aux intéressés.

Au surplus, Charles le Bel étant mort le 1er février 1328, son successeur, Philippe VI de Valois, se laissa convaincre, rapporta l'ordre de démolition en 1331, et accorda même le rappel des bannis.

Le seigneur de Madaillan conserva ainsi son château et put reprendre la série des empiètements audacieux qui devaient être pour Agen une source d'ennuis pendant plusieurs siècles. Les Agenais protestèrent si vivement que les deux rois convoquèrent des assises à Langon en 1334. Ce tribunal reconnut la légitimité des réclamations relatives aux paroisses indûment occupées, qu'il rétablit dans la juridiction d'Agen. La sentence frappant du Fossat atteignait aussi Rainfroid de Durfort, seigneur de Bajamont; mais le sénéchal d'Agenais ne put la faire exécuter. La prochaine guerre devait, du reste, servir au mieux la résistance des deux barons.

La querelle de Charles le Bel et d'Edouard II, quelle qu'en eût été la gravité, allait paraître de peu d'importance, comparée à celle qui agita les règnes de Philippe VI et d'Edouard III[1].

En 1329, Edouard, invité à rendre hommage au roi de France, répondit d'une manière arrogante. Philippe saisit aussitôt ses revenus et réunit une armée à Bergerac. Alors Edouard se ravisa et rendit son hommage à Amiens, le 6 juin de la même année. Néanmoins, ce jeune prince, qui se trouvait humilié

---

[1] Sur cette grande querelle des rois de France et d'Angleterre, infidèlement racontée par nos historiens, V. le très curieux mémoire de Bréquigny, inséré dans le t. XLI des *Mémoires de Littérature tirés des registres de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, année 1780.

Ce mémoire a été reproduit en 1885-86 dans la *Revue de l'Agenais* (t. XII et XIII).

disait-il, de la vassalité d'un fils de roi envers un fils de comte[1], affectait toujours des prétentions à la couronne de France, bien que ces prétentions eussent été catégoriquement écartées en 1328. Dès 1336, la situation s'assombrit, et la guerre devint bientôt inévitable[2].

Philippe VI commit Pierre de Galard, grand maître des Arbalétriers, et Pierre-Raymond de Rabasteins, sénéchal d'Agenais[3], pour contenir les Anglais en Guyenne et s'assurer du concours de Gaston II, comte de Foix[4]. Ce fut le prélude de la guerre de Cent ans. Sans déclaration officielle, les hostilités commencèrent.

En mai 1337, des commissaires furent chargés de saisir la Gascogne, et le 20 de ce mois, le comte de Foix fut convoqué pour la fin de juin à Marmande.

Le connétable Raoul de Brienne[5], mis à la tête

---

[1] Edouard III, né en 1312, était fils du roi Edouard II et d'Isabelle de France, fille de Philippe le Bel, par conséquent petit-fils de ce dernier.

Philippe VI, né en 1293, était fils du comte Charles de Valois (troisième enfant de Philippe le Hardi) et de Marguerite de Sicile.

[2] En janvier 1335, Philippe VI confirma les priviléges d'Agen, où, le 23 mars de la même année, il établit son Parlement.

[3] Pierre-Raymond de Rabasteins, seigneur de Campagnac, mort en 1380. Il fut successivement sénéchal d'Agenais et Gascogne (1332, 1334, 1337 et 1350-1354), de Beaucaire et de Nîmes (1362), de Toulouse (1368), lieutenant général en Languedoc (1369), et revint encore en Agenais. Il était le petit-neveu du cardinal Pilfort de Rabasteins, du XIIIe siècle.

Il avait succédé dans le sénéchalat d'Agenais à Jean de Bléville, qui avait probablement remplacé lui-même Gérard Quiéret en 1329 (V. *Documents historiques sur la Maison de Galard*, t. I; *Sceaux Gascons du moyen âge*, p. 442, etc.).

Le fils de Pierre-Raymond, Guillaume de Rabasteins, embrassa le parti des Anglais et fut condamné en 1381 à 500 livres d'amende (*Sceaux Gascons du moyen âge*, p. 471).

Les sénéchaux anglais en Agenais avaient été pendant ce temps, après Pierre de Marmande : Raoul Basset de Drayton (1325), Fortanier d'Engarranaque (1334), Tristan de Montrateris (1343), et Arnaud-Garcies du Fossat (1354-1357). — V. Archives comm. d'Agen, FF. 136, BB. 16; Rymer, t. III, pars I, pp. 96 et 135.

[4] Gaston II, fils de Gaston Ier de Foix et père de Gaston-Phébus, mort en 1343.

[5] Raoul Ier, comte de Brienne et de Guines, mort en 1344. Son trisaïeul, Jean de Brienne, avait été roi de Jérusalem en 1209.

d'une armée, s'empara de Villeneuve-d'Agen le 10 juillet 1337, et le 20 du même mois, il invita le comte de Foix à le rejoindre à Aiguillon le lendemain pour se concerter sur la marche des opérations. Aiguillon leur ouvrit ses portes.

La campagne, du reste, n'eut pas une grande importance. Le connétable, qui, le 30 juillet, se trouvait devant Saint-Macaire, se disposant à marcher sur Bordeaux, dut se replier de Podensac vers La Réole, et fut remplacé par le sire d'Erquery[1] et le maître des Arbalétriers Etienne de La Baume[2], qualifiés de " capitaines généraux en Agenois, Gascogne et autres parties par delà ". En janvier 1338, ceux-ci, rejoints par Gaston de Foix avec 150 hommes d'armes et 1.500 fantassins, mirent le siège devant Madaillan, qui capitula le 16 mars[3]; puis ils se portèrent devant Penne dont l'investissement se transforma en blocus et traîna en longueur.

Le sire d'Erquery fut tué, et le roi nomma à sa place les comtes de Foix et d'Armagnac[4]. Edouard

---

[1] Simon de Provigni, sire d'Erquery, conseiller du roi et maître des requêtes de son hôtel.

[2] Etienne de La Baume, dit le *Galois*, chevalier, lieutenant général et gouverneur en Languedoc et Saintonge, grand maître des Arbalétriers de France après Pierre de Galard, de 1337 ou 1338 à 1348. Il fut gouverneur de Penne en 1339.

Il était fils de Pierre de La Baume, seigneur de Valuzin.

[3] Amanieu du Fossat, qui probablement défendait lui-même son château, fut fait prisonnier, à la grande joie des Agenais.

Après quatre ans de captivité, il se déclara pour la France, et Philippe de Valois lui rendit, avec la liberté, son château de Madaillan, les deux paroisses contestées, et même quatre autres qui dépendaient de la juridiction d'Agen : Doulougnac, Saint-Denis, Cayssac et Saint-Julien. Des enquêtes prescrites sur les protestations des Agenais allaient peut-être aboutir, quand Amanieu oubliant ses serments, se redonna aux Anglais en mars 1350, et fit ainsi révoquer toutes les concessions antérieures.

[4] Jean Ier, comte d'Armagnac, de Fezensac et de Rodez, vicomte de Lomagne et d'Auvillars, fils aîné de Bernard VI et de Cécile de Rodez, mort en 1373.

s'était assuré à beaux deniers le concours du sire d'Albret[1].

Cependant, Philippe VI visait obstinément la place de Penne, dont l'importance devait être réelle. Craignant d'abord une descente sérieuse des Anglais en Flandre, il avait appelé Gaston auprès de lui; puis, le danger s'éloignant, il l'avait renvoyé en Gascogne pour un mois, avec de pleins pouvoirs pour s'emparer de Penne. Plus encore: très peu après, il nommait Jean, roi de Bohême[2], son lieutenant en Languedoc, avec une mission semblable pour la même place.

Penne se rendit en janvier 1339 à Gaston, qui bientôt quitta la Guyenne avec La Baume et fut remplacé par Pierre de La Palu[3], sénéchal de Toulouse. — Jean de Bohême, établi en observation à Marmande, surveillait les mouvements de l'armée anglaise. Guillaume de Flavacourt[4], archevêque d'Auch, fut chargé de ramener l'ordre en Agenais et s'établit à Agen en 1340.

Dans cette grande lutte des deux puissances, je n'ai

---

[1] Bernard-Esi, sire d'Albret et vicomte de Tartas, fils d'Amanieu VI, mort en 1358. Il avait épousé Mathe d'Armagnac. —V. la *Biographie de l'Arrondissement de Nérac*, par Samazeuilh, art. *Albret*.

Bernard-Esi II d'Albret fut lieutenant du roi d'Angleterre en Gascogne en 1340 (Rymer, t. II, pars IV, p. 6).

[2] Jean de Luxembourg, roi de Bohême après Henri de Carinthie, en 1310. Il fut le père de Charles IV, qui lui succéda en 1346, et de Bonne de Luxembourg, mariée en 1332 à Jean, duc de Normandie.

[3] Pierre de La Palu, chevalier, seigneur de Varambon, sénéchal de Carcassonne et de Béziers en 1337, puis de Toulouse et d'Albi, gouverneur et lieutenant du roi en Languedoc, fils d'Aymé, Ier du nom, seigneur de Varambon et de Bouligneux.

[4] Guillaume de Flavacourt, archevêque d'Auch en 1324, passa à Reims en 1356. J'ai déjà dit qu'en 1341, étant lieutenant du roi en Languedoc, il confirma, avec le sénéchal de Toulouse Pierre de La Palu, les Coutumes données en 1182 à la ville de Marmande par Richard Cœur de Lion, et aussi, le 1er octobre 1340, les privilèges d'Agen, confirmation ratifiée en janvier 1341 par Philippe de Valois (Arch. comm. d'Agen, AA. 6).

à retenir ici que les faits relevant de l'Histoire de l'Agenais.

Pierre de La Palu, parti de Marmande avec son armée, assiége Puyguilhem en 1339. En même temps, Philippe VI nomme Jean de Marigny[1], évêque de Beauvais, son lieutenant en Gascogne et en Languedoc. Ce prélat se rend à Marmande, convoque le comte de Foix à La Réole, et, ralliant l'armée, prend part aux réductions des villes du Bordelais, Blaye, Bourg, etc. Dans cette dernière place, le sire d'Albret et le seigneur de Caumont[2] furent faits prisonniers.

En juin 1340, le roi d'Angleterre écrivit aux consuls d'Agen et aux villes et barons de l'Agenais pour les rallier à sa cause; puis ses troupes prirent Vianne

---

[1] Jean de Marigny, évêque de Beauvais en 1313, mort en 1347.

[2] Alexandre de Caumont, seigneur de Sainte-Bazeille, etc. Le comte d'Armagnac le fit prisonnier dans son château de Sainte-Bazeille et le força à reconnaître la suzeraineté du roi de France.

Il commandait les Anglais assiégés dans Auberoche en 1345 et délivrés par Derby le 22 octobre. Nous verrons qu'il fut pris encore à l'assaut du pont d'Aiguillon, en avril 1346. Il mourut en 1357.

Sa fille, Hélène de Caumont, porta la seigneurie de Sainte-Bazeille dans la maison d'Albret, par son mariage en 1357 avec Bérard d'Albret, fils de Bernard-Esy.

Alexandre de Caumont eut de très vifs démêlés avec Bernard-Jourdain de l'Isle, seigneur de Cazaubon, etc., condamné à mort et pendu à Paris en 1323, second fils de Jourdain V, baron de l'Isle-Jourdain et de Guillemette de Durfort, dame de Clermont-Dessus. Jourdain était baron de Sainte-Bazeille et de Landerron par la donation que lui avait faite en 1315 Bernard de Padern et qu'avait confirmée le roi d'Angleterre. Il avait épousé à Agen, en 1299, Catherine de Grailly, dame de Gurson et de Fleix, fille de Pierre Ier de Grailly, vicomte de Benauges et de Castillon, issu de Jean Ier de Grailly. Celle-ci fut héritière, avec son frère Pierre, de son oncle, autre Jean de Grailly, seigneur de Langon, et reçut transmission de son mari des seigneuries de Sainte-Bazeille et de Landerron. Catherine de Grailly se remaria en 1326 avec Arnaud de Durfort, et n'ayant pas eu d'enfant de ses deux unions, elle institua pour ses héritiers, en 1333, son frère Pierre II de Grailly, vicomte de Benauges et de Castillon, et son neveu Jean de Grailly, captal de Buch. — V. *Histoire généalogique* du P. Anselme, t. III.

Jourdain de l'Isle avait brûlé le château d'Alexandre de Caumont et avait été condamné pour ce fait, en 1319, à 3.000 livres d'amende.

et Mézin, et en août suivant assiégèrent Condom. Elles durent échouer devant cette dernière place, puisqu'au mois d'octobre Philippe VI accordait de nombreux privilèges à ses habitants, en récompense de leur belle défense. Vianne fut repris par les Français en 1342.

Quelques autres faits d'armes se produisirent encore en divers lieux de Guyenne, à Langon[1], notamment, et peut-être aussi à Sainte-Bazeille[2].

Une trêve entre les deux rois fut signée le 25 septembre. A son expiration, en 1343, Jean de Marigny partit de Marmande au mois d'août et marcha sur Damazan, qu'il prit en quelques jours ; puis, le 23, il assiégea Sainte-Bazeille qui se rendit le 14 octobre. Les opérations militaires étaient dirigées par Robert de Marigny, frère de l'évêque de Beauvais et maréchal du roi en Languedoc et en Saintonge.[3]

Survint alors une nouvelle trêve, rompue en 1345. La guerre en Guyenne allait prendre désormais une allure plus vive.[4]

En juin 1345, les Anglais s'emparèrent du château de Monrevel, aux portes d'Agen, presque à l'insu des

---

[1] V. la notice sur Langon, au t. II, pp. 38-68 de la *Guyenne Militaire*, de Leo Drouyn, et au t. I, 2e partie de la *Guyenne Histor. et Monum.*, d'Alex. Ducourneau.

[2] Les *Chroniques de France*, de Froissart (éd. Siméon Luce, Paris, 1824-26, 15 vol. in-8o, et 1835, 3 vol. gr. in-8o) mentionnent une prise de Sainte-Bazeille à cette date de 1342. S'agit-il de la prise sur les Anglais du 14 octobre 1343?

V. *Etude sur les Chroniques de Froissart. Guerre de Guyenne* (*1345-1346*), par L. Bertrandy (Paris, 1870, gr. in-8o). V. aussi *Histoire de la Ville et de la Baronnie de Sainte-Bazeille*, par l'abbé Alis (Agen, 1892, gr. in-8o), p. 73.

[3] En l'année 1344, Philippe de Valois fit acheter moyennant 5.000 livres le premier couvent des Cordeliers d'Agen pour y élever une forteresse destinée à défendre la ville contre les Anglais, projet qui ne reçut pas d'exécution.

[4] En octobre 1345, Philippe VI confirma aux habitants d'Agen le privilège de commercer par tout le royaume sans payer d'impôt (*Trésor des Chartes*, I. 75, reg. fo 217). — V. *Ville libre et Barons*, de G. Tholin, note G.

habitants de cette ville. Ce fut le début des hostilités. Henri de Lancastre, comte de Derby, débarqua à Bayonne en juillet avec de nouveaux renforts et se rendit à Bordeaux, où il fut reçu en grande pompe. En août, il soumit Bergerac, prit ensuite divers châteaux et villes du Périgord et de la Haute-Gascogne: Beaumont-de-Lomagne, l'Isle-Jourdain, etc.; puis Villeréal, Castelmoron[1], Saint-Barthélemy[2], Bonneval, Pellegrue, Auberoche et Libourne[3], et rentra à Bordeaux. Saint-Maurin avait été pillé au passage par ses soldats; mais Cancon avait résisté[4], ainsi que Castillonnès et Villeneuve, défendus par les comtes d'Armagnac et de l'Isle[5]. En même temps, les Anglais ou

---

[1] V. *Notice historique sur la Ville de Castelmoron-sur-Lot*, par l'abbé Cabannes (Agen, 1886, gr. in-8°), et le t. I, 2e partie, pp. 32-36 de la *Guyenne Historique et Monumentale*.

[2] V. *Notice sur la Commune de Saint-Barthélemy*, par Béchade-Labarthe (Villeneuve-sur-Lot, 1872, gr. in-8°).

[3] Sur Pellegrue, Auberoche et Libourne, V. la *Guyenne Militaire*, de Leo Drouyn, t. II; *Histoire de Libourne et des autres Villes et Bourgs de son Arrondissement*, etc., par R. Guinodie (Bordeaux, 1845, 3 vol. gr. in-8°); *Guyenne Historiq. et Monum.*, t. II, 2e partie, pp. 25-50, etc.

[4] V. *Histoire de la Ville et des Seigneurs de Cancon, en Agenais,* par L. Massip, p. 103.

Le baron de Cancon était alors Amanieu de Madaillan, fils d'Amaury, seigneur de Madaillan, en Bazadais, et de Cécile de Durfort, et neveu d'Amanieu II de Madaillan, baron de Cancon.

On raconte que le baron étant absent quand se présentèrent les Anglais, sa femme, Jeanne de Lambertie, revêtit une armure et combattit héroïquement à la tête de ses serviteurs. Elle ranima le courage de la garnison décimée par deux assauts meurtriers et força l'ennemi à la retraite.

Les Madaillan de Cancon étaient une branche collatérale des Madaillan de Lesparre. Le fait d'armes de 1345 valut à Amanieu, de la part du duc de Normandie, la seigneurie de Montviel, saisie d'autorité royale sur le sire de Lesparre pour cause de rébellion.

[5] Bertrand Ier, comte de l'Isle-Jourdain, lieutenant du roi en Gascogne, successivement capitaine de Sainte-Foy, de Condomois, du Mas-d'Agenais, de Sainte-Bazeille, etc. Il fut blessé grièvement au siège de Bergerac en 1345, et mourut en 1349. — C'est en sa faveur que la baronnie de l'Isle-Jourdain avait été érigée en comté par Philippe VI.

Bertrand Ier était fils de Bernard IV, baron de l'Isle-Jourdain, mort en 1340,

leurs partisans faisaient des courses fréquentes aux environs d'Agen. Ils étaient servis par de nombreuses intelligences, surtout au Passage, où, comme représailles, les consuls firent raser la plupart des maisons.

Le comte de l'Isle, qui, sous les ordres de Jean, duc de Normandie[1], commandait pour le roi de France en Limousin, Périgord et Saintonge, était resté dans La Réole. Il fit sur Auberoche une manifestation malheureuse. Derby accourut le 23 octobre, mit les Français en déroute, faisant prisonniers le comte et plus de 200 chevaliers, et prit ensuite ses quartiers d'hiver à Bordeaux.

Au printemps de 1346, l'armée anglaise passa par Bergerac, vint à Sainte-Bazeille qui se soumit, prit le château de Laroche-Millon (Meilhan)[2], assiégea vainement Monségur[3], et vers le 10 avril se porta sur Aiguillon, dont le gouverneur, traître à son pays, lui ouvrit les portes le 20 août. Le nom de ce lâche mandataire du roi de France n'est pas connu. On sait seulement qu'il fut pendu haut et court à Toulouse la même année. Alexandre de Caumont, seigneur de Sainte-Bazeille, fut fait prisonnier.

En juin 1346, le sénéchal d'Agenais Robert de Hou-

aîné des enfants de Jourdain V, seigneur de Cazaubon, de Dunes, de Puymirol, etc. Son frère puîné, Bernard-Jourdain, avait été pendu à Paris en 1323 (V. une note de la p. 122).

[1] Jean, duc de Normandie, fils aîné de Philippe de Valois et son successeur en 1350 sous le nom de Jean le Bon (1310-1364). Il épousa successivement Bonne de Luxembourg (1334), puis Jeanne d'Auvergne (1350).

[2] Meilhan appartenait alors à la maison d'Albret (V. *Archives Historiq. de la Gironde*, t. XXV).

[3] Sur Monségur (Gironde), V. la notice de Leo Drouyn, au t. II, pp. 378-389 de la *Guyenne Militaire*.

detot[1], successeur de Pierre-Raymond de Rabasteins (1341), très préoccupé de l'hostilité des places voisines d'Agen, assiégea Bajamont, qui fit une résistance des plus énergiques. Les consuls d'Agen, désireux d'en finir, amenèrent eux-mêmes des renforts ; mais ils furent battus le 28 juillet et firent de grandes pertes. Le sénéchal et deux d'entre eux restèrent aux mains de l'ennemi, qui n'exigea pas moins de 10.000 écus d'or de rançon, payés par les Agenais.

Avant le siège d'Aiguillon, les Anglais avaient pris d'assaut Castelsagrat, dont la garnison n'obtint aucun merci, et s'étaient emparés de nombreuses places : Beauville, Montagnac, Moncaut, etc. Ils se présentèrent ensuite devant La Réole.

Défendue par Agout des Baux[2], sénéchal de Toulouse, cette ville fit une vaillante résistance. Malgré la vigueur du siège et la sévérité du blocus, les opérations durèrent plus de deux mois. Quant les Anglais eurent fait aux remparts une brèche praticable, les habitants voulurent capituler ; mais Agout des Baux s'y refusa énergiquement et s'enferma dans le château dont le siège, plus difficile encore, exigeait la mine. Ce ne fut qu'à la dernière extrémité que l'héroïque gouverneur se rendit enfin, obtenant de sortir sauf et en armes, lui et les siens.

Après le siège de La Réole, Derby prit Montpezat par escalade, surprit Castelmoron par une feinte,

---

[1] Robert de Houdetot, chevalier du bailliage de Caux, capitaine général du duché de Normandie. Il fut sénéchal d'Agenais de 1346 à 1350, grand maître des Arbalétriers à cette dernière date, et mourut en 1358.

Il fut remplacé par Baras de Castelnau en 1350 (V. Archives communales d'Agen, BB. 16).

[2] Agout des Baux, seigneur de Brantes (en Vaucluse) et de Plaisian (Drôme), sénéchal de Toulouse et capitaine général en Languedoc.

Son fils, Aymé des Baux, fut sénéchal de Beaucaire et de Nîmes en 1377.

enleva d'assaut Villefranche-d'Agenais, eut raison de Miramont, près Lagarrigue, après quatre jours de siège, et s'empara de Monheurt, de Damazan et de Tonneins.

L'armée française était alors en Languedoc, ayant à sa tête le duc de Normandie, qui avait visité Agen l'année précédente et devait y revenir le 4 avril 1346. Pierre de Bourbon[1], lieutenant général en Languedoc et Gascogne, commandait cette armée purement défensive et faisait d'Agen sa résidence presque constante. Le sénéchal d'Agenais Robert de Houdetot, placé sous ses ordres, avait demandé des renforts de toute sorte en juin 1345 au comte de Foix et aux sénéchaux de Toulouse et de Carcassonne. Hommes et machines de guerre affluèrent de tous côtés, si bien qu'en février 1346, à son départ de Toulouse, l'armée du duc de Normandie comptait plus de cent mille combattants, marchant sous deux maréchaux, Montmorency et Saint-Venant[2].

Miramont et Villefranche furent emportés d'assaut. Cette dernière place fut brûlée et sa garnison massacrée ; mais le château, qu'on abandonna, fut réoccupé presque aussitôt par ordre de Derby. On mit ensuite le siège devant Angoulême que les Anglais occupaient depuis peu, et un corps détaché s'empara de Saint-Jean-d'Angély. Le duc de Normandie se laissa naïvement jouer par le gouverneur d'Angoulême, qui put avec ses hommes aller renforcer la garnison d'Aiguillon.

---

[1] Pierre Ier, duc de Bourbon, comte de Clermont, tué à la bataille de Poitiers en 1356.

[2] Charles de Montmorency, seigneur d'Ecouen, de Damville, etc., chambellan de Philippe VI, grand pannetier et maréchal de France, mort en 1381. Robert de Waurin, chevalier, sire de Saint-Venant, maréchal de France, mort en 1360.

Castelsagrat fut pris[1]; Damazan tint quinze jours; Tonneins fut occupé ensuite, puis Port-Sainte-Marie qui ne résista guère, et l'armée se dirigea sur Aiguillon, qui soutint victorieusement un siège de cinq mois conduit cependant avec la plus grande vigueur. Tous les efforts tentés devant cette place furent vains. L'armée, très éprouvée, fut obligée, malgré tout, de se retirer le 20 août 1346[2]. Le comte Philippe de Bourgogne[3], tué dans une sortie, fut porté le 8 août à Agen où de grands honneurs lui furent rendus.

La désastreuse bataille de Crécy, qui livrait le cœur de la France aux Anglais, venait d'avoir lieu. Le duc de Normandie dut accourir en toute hâte au secours de son père, perdant ainsi le fruit de ses divers succès en Guyenne, où Derby le supplanta aisément et reprit bientôt ses conquêtes[4].

Sur ces entrefaites, en mai 1347, le sénéchal de Houdetot prenait sur le château de Sainte-Foy-de-

---

[1] L. Bertrandy, *Guerre de Guyenne*, p. 156.
Castelsagrat fut repris aussitôt, puisqu'en juin 1346 Jean, duc de Normandie, l'attribua à Jean de l'Isle (*Trésor des Chartes*, reg. 76, 213, f° 132). Les Anglais le prirent encore en 1348, et Edouard III le donna alors à Gailhard de Durfort, seigneur de Blanquefort et de Duras (Th. Carte, t. I, p. 146 ; Collection Bréquigny, XXVIII, f° 207).

[2] Aiguillon était défendu par Gaultier de Mauny, qui, peu après, concourut à la prise de Calais et fit appel à la clémence d'Edouard III en faveur d'Eustache de Saint-Pierre et des autres otages (V. les *Chroniques de Froissart*, t. III).

[3] Philippe, fils du duc de Bourgogne Eudes IV, comte d'Auvergne et de Boulogne par son mariage avec Jeanne d'Auvergne, fille et héritière de Guillaume XIII. Jeanne se remaria en février 1350 avec Jean de Normandie, fils aîné de Philippe VI et bientôt Jean le Bon, veuf, ai-je dit, de Bonne de Luxembourg.

[4] V. *Les Campagnes du comte Derby en Guyenne*, par H. Ribadieu (Paris, 1864, in-8°) ; *Histoire de la Conquête de la Guyenne par les Français*, du même auteur, et *Etude sur les Chroniques de Froissart. Guerre de Guyenne*, par L. Bertrandy, déjà citées (pp. 116 et 123), etc.

Jérusalem (ou Sainte-Foy-du-Temple), bâti par les Templiers près d'Agen, une revanche de son échec de Bajamont. C'est alors que dut être détruit ce château de Sainte-Foy, dont il ne reste plus la moindre trace[1].

Le comte d'Armagnac, revenu un moment à Agen, avait été forcé de rallier l'armée du roi avec le comte de Foix, en 1347[2]. Calais était pris. Une trêve qui devait durer jusqu'à la Saint-Jean de l'année suivante fut conclue entre les deux rois le 28 septembre ; puis, pour divers motifs, parmi lesquels doit être comptée la terrible peste qui sévit en France en 1348 et 1349, cette trêve fut prorogée à plusieurs reprises jusqu'au 1er août 1351.

La peste de 1348 provoqua une panique générale. Les villes furent désertées. La reine de France, Jeanne de Bourgogne, fut une des innombrables victimes du fléau, qui fit en Agenais d'épouvantables ravages.

Amanieu III du Fossat s'étant allié aux Anglais en 1350, le roi confisqua ses domaines, à la grande satisfaction des consuls d'Agen avec lesquels ce turbulent seigneur était toujours en guerre.

Philippe VI mourut le 22 août 1350, laissant à son fils, le duc de Normandie, Jean II, appelé Jean le Bon, une bien lourde succession.

La trêve était peu respectée. Avant son expiration, les hostilités recommencèrent. Le roi Jean partit de Poitiers avec son armée et se dirigea vers la Saintonge. Il investit Saint-Jean-d'Angely que les Anglo-

---

[1] V. la mention de ce château à la p. 103.

[2] Il fut un moment remplacé dans le commandement de l'Agenais, en 1347, par Aimé de Chabrillant.

Gascons, conduits par les sires de Beauchamps[1] et d'Albret, tentèrent en vain de délivrer.

Charles de Navarre[2], lieutenant du roi en Agenais, forma une armée à Condom. Il assiégea et prit le château de Montréal[3] en juillet 1351, pendant que les Anglais marchaient sur Toulouse, et que le lieutenant du roi en Languedoc, Amaury de Craon[4], chargeait Arnaud de Lomagne[5] de la garde de Marmande et Thibaut de Barbazan[6] de la défense de Condom.

---

[1] Raoul, seigneur de Beauchamps, mort vers 1371. Il avait épousé Clémence Duguesclin, une nièce du connétable.

[2] Charles II, dit le Mauvais, comte d'Evreux et roi de Navarre (1332-1387). Il était fils de Philippe d'Evreux, mort en 1343, devenu roi de Navarre par son mariage avec Jeanne de France, fille de Louis X le Hutin, morte en 1349.

Pendant ce temps et depuis 1349, Jacques de Bourbon, comte de la Marche, était *capitaine souverain* en Guyenne et Languedoc.

[3] J'ai constaté au chap. v (p. 102) que ce château de Montréal, situé près de Saint-Cirq, aux portes d'Agen, n'a laissé aucune trace.

[4] Amaury IV, seigneur de Craon (en Anjou), de Sainte-Maure, de Sablé, etc. Il fut pris à Poitiers en 1351 et mourut en 1371.

Il avait été capitaine souverain en Saintonge, Poitou, Anjou, etc., lieutenant du roi dans ces pays et en Limousin, Angoumois et Périgord en 1351, puis en Languedoc.

Il était fils de Maurice VII, sire de Craon et de Sablé, et de Marguerite de Mello. Un de ses oncles, Guillaume de Craon, seigneur de la Ferté-Bernard et de Sainte-Maure, favori du duc d'Anjou, issu d'Amaury III, était au siège d'Aiguillon de 1346. C'est le second fils de ce dernier, Pierre de Craon, qui assassina à Paris, le 14 juin 1392, le connétable Olivier de Clisson.

[5] Arnaud de Lomagne, chevalier, baron de Gimat et du Gimadois, fils d'Yspan de Lomagne, seigneur du Gimadois, héritier des biens de la maison de Faudoas en 1313 et 1317.

Son fils, Gaston de Lomagne, dernier baron du Gimadois, mourut sans postérité. De ses deux filles, l'aînée, Marquèse de Lomagne, mariée en 1364 à Philippe de Lautrec, n'eut pas de descendance, la seconde, Indie, unie à Arnaud de Sédillac, seigneur de Saint-Léonard, recueillit toute la succession paternelle.

V. *Abrégé de la Généalogie des vicomtes de Lomagne, divisée en trois races, avec une Dissertation sur la branche de Candalle de la maison de Foix* (par Louis Chazot de Nantigny). (Paris, 1757, pet. in-12.)

[6] Thibaut de Barbazan, chevalier, seigneur de Marceillan et du Tauzia. Il fut capitaine et gouverneur de Bazas en 1340 et sénéchal de Carcassonne en 1378.

En mars 1352, les Anglais investissaient Agen. Charles de Navarre réunit à Moissac des renforts considérables pour se porter au secours de cette ville, qui dut résister, puisque peu après le sire de Mortemart[1], capitaine du roi, en confia la garde à Pierre-Raymond de Rabasteins, sénéchal d'Agenais et de Gascogne[2], avec 100 hommes d'armes et 100 sergents à cheval de sa suite[3].

Divers faits d'armes s'accomplirent alors aux environs d'Agen. Raymond de La Salle[4], lieutenant du sénéchal de Toulouse, fit le siège de Beauville. Lusignan avait été pris. Madaillan était vainement assiégé en juillet 1352 par Amaury de Craon, qui fut obligé de s'éloigner à l'arrivée de l'armée anglaise. Marmande dut être occupé aussi vers cette époque.

Le comte Jean d'Armagnac reçut une commission nouvelle pour l'Agenais en novembre 1352, et en février suivant, il entreprit le siège de Saint-Antonin, qu'une nouvelle trêve, conclue le 1er mars,

---

Avec son frère Manaud de Barbazan, seigneur de Castelnavet, et après une mutinerie contre le roi de France en 1328, il servit fidèlement ce dernier sous les ordres du comte Jean d'Armagnac (V. Monlezun, *Histoire de la Gascogne*, t. III, p. 216). — Cf. une autre note sur les Barbazan à la date de 1421.

[1] Eymery Ier, baron de Mortemart. sénéchal de Toulouse et d'Albigeois.

[2] Il avait été sénéchal d'Agenais en 1332, 1334, 1337, et remplaça encore Baras de Castelnau, un moment sénéchal en 1350, après Robert de Houdetot. Il revint en 1350, et encore en 1370-1371.

Le sénéchal des Anglais était alors Arnaud-Garcies du Fossat, sire de Thouars, nommé en 1354 et remplacé en 1357. Il était fils peut-être d'Amanieu du Fossat, capitaine des Gascons avec le captal de Buch, et, dans ce cas, cousin du côté maternel d'Amanieu III, seigneur de Madaillan.

[3] C'est vers ce temps que fut pris aux environs d'Agen Jean, bâtard d'Armagnac, surnommé *la Guerre*, fils naturel de Bernard VI, comte d'Armagnac. Il obtint rémission, quitta les armes et devint patriarche d'Alexandrie, puis évêque de Rodez en 1376.

[4] Pierre-Raymond de La Salle, sergent d'armes (1352), capitaine de Moissac (1355-1356). Il fut employé en Agenais en 1351 et 1352. — V. *Sceaux Gascons du moyen âge*, p. 339.

le força de lever. Puis le temps se passa en escarmouches et en préparatifs de part et d'autre.

En 1353 encore, le même lieutenant s'empara du château de Monbalen occupé par les Anglais, et en mai 1354, il prit Beauville, Frespech et Saint-Antonin; mais il échoua devant Aiguillon et fut battu en juin devant Madaillan, malgré les sacrifices que s'étaient imposés les Agenais pour assurer le succès de l'entreprise. Cependant, ce n'est que l'année suivante, en 1355, que les opérations militaires prirent un sérieux caractère.

Edouard de Galles, surnommé le Prince Noir, qui s'était rendu célèbre à Crécy, débarqua à Bordeaux avec une petite armée que les seigneurs gascons renforcèrent aussitôt, et commença par ravager le Juillac et l'Armagnac. Villes et châteaux furent détruits. Mauléon fut rasé; Plaisance devint la proie des flammes; puis, tandis que cet ouragan pénétrait dans le Comminges, le comte d'Armagnac plaçait Lorc de Caumont [1] à Lectoure, et accourait vers Agen pour défendre le passage de la Garonne qu'une sécheresse extraordinaire rendait précisément guéable.

Les Anglais traversèrent la Garonne à Portet, à une lieue de Toulouse, et dévastèrent le Languedoc.

L'armée française de Guyenne était alors vers Sauveterre et Lombez, en Gascogne, abritée par la Save dont les ponts avaient été rompus. Le Prince Noir passa, ne faisant qu'une démonstration vague sur Gimont, et rentra à Bordeaux en décembre, tandis que ses troupes, morcelées en plusieurs corps, se répan-

---

[1] Lorc de Caumont, seigneur de la Chapelle et de Sempesserre, sénéchal de Lomagne et d'Auvillars. Son fils Bertrand épousa Jeanne de Monlezun, héritière d'Arnaud-Guillaume, seigneur de Monlezun, dont il prit le nom et les armes.

dirent de divers côtés pour continuer leurs ravages.

Le parti commandé par le comte de Warwick[1] opéra en Agenais, prit Port Sainte-Marie, Clairac et Tonneins, et se dirigea sur Marmande. Un autre corps, sous les ordres de Jean Chandos[2], connétable d'Angleterre, opéra dans le Haut-Agenais et le Quercy, emporta d'assaut Castelsagrat et Brassac[3].

Agen fut aussi menacé. Les Anglais brûlèrent les moulins, détruisirent les ponts et occupèrent un château voisin; mais ils n'osèrent pas attaquer la ville, près de laquelle était campé le comte d'Armagnac, chargé encore de la défense de l'Agenais.

Du reste, dans ce pays, l'initiative de quelques seigneurs rendait aux Anglais la situation plus ou moins difficile. Dés 1341, par exemple, Hugues, sire de Pujols[4], opérant en partisan, leur faisait subir des per-

---

[1] N. de Beauchamp, comte de Warwick. Il fut, je crois, l'aïeul du Richard de Beauchamp, comte de Warwick, favori de Henri V et précepteur de Henri VI, qui se montra si odieusement acharné contre Jeanne d'Arc.

[2] Jean Chandos, vicomte de Saint-Sauveur, connétable du prince de Galles, tué au combat de Lussac, près de Poitiers, en 1369.

Il prit deux fois Duguesclin : à Auray, en 1364, et lui fit payer 40.000 fr. d'or de rançon, et à Navarette, en 1367. Il avait été sénéchal de Gascogne en 1361.

[3] Brassac (Quercy), aujourd'hui du département de Tarn-et-Garonne, à 40 kil. d'Agen, dépendait du diocèse de Cahors.

Castelsagrat avait été repris par les Français en 1349. Edouard, prince de Galles, l'attribua en juin 1360 à Gausbert de Beauville, à qui il était encore en 1366 (Th. Carte, t. I, p. 146; *Collection générale des Documents français qui se trouvent en Angleterre*, par Jules Delpit, t. I [Paris, 1847, in-4°], p. 132, etc).

[4] Hugues, seigneur de Blanquefort et sire de Pujols, capitaine de Sauveterre en 1352, mort vers 1390. Il avait épousé Catherine de Madaillan de Lesparre, dame de Pujols et de Rauzan, en Bazadais.

Le fils de Hugues, Jean de Blanquefort, entra dans la vieille maison de Roquefeuil (Languedoc et Rouergue), par son mariage en 1383 avec Catherine de Roquefeuil. Son petit-fils, Jean de Roquefeuil-Blanquefort, qualifié le premier de seigneur de Bonaguil, commença la construction du château de ce nom, que termina son propre fils Bérenger avant 1483.

Cf. *Essai historiq. sur la Baronnie de Pujols, en Agenais*, par l'abbé Gerbeau; *Sceaux Gascons du moyen âge*, p. 462; *Le Château de Bonaguil, en Agenais*, par Ph. Lauzun, etc.

tes constantes, et en 1354, avec quelques autres Agenais déterminés, notamment Jean de La Barthe, comte d'Aure[1], et deux Guillaume de La Barthe[2], il fournit une intéressante campagne.

N'ayant pas à suivre les faits étrangers à l'histoire de la région, je ne parlerai ici ni de la situation financière de la France, ni de l'appel royal de 1355 aux Etats généraux, sur lesquels n'existe, d'ailleurs, pour l'Agenais aucune indication précise.

Le prince de Galles, reprenant ses opérations en 1356, débuta très habilement. Il parut d'abord viser le Midi; puis faisant volte-face à La Réole, il se dirigea sur le Rouergue, l'Auvergne, le Berry et le Poitou, semant sur son passage la dévastation et la ruine, et couronna sa campagne, le 9 septembre, par la victoire de Maupertuis, près de Poitiers, où le roi de France fut fait prisonnier.

Jean le Bon signa une trêve de deux ans à Bordeaux le 23 mars 1357, et fut emmené en Angleterre. Son fils, le dauphin Charles, régit le royaume pendant sa captivité. On sait ce que fut la France durant cette néfaste période. Tout n'était qu'anarchie et confusion. Des bandes de vagabonds et de routiers rançon-

---

[1] Jean de La Barthe, Ier du nom, écuyer, comte d'Aure et de Magnoac, baron de Cancon, etc., capitaine de Villeneuve en 1363-1365, mort en 1398. Il était fils de Géraud de La Barthe-Fumel, vicomte d'Aure et de Magnoac mort en 1352, et de Brunissande de Lautrec, et neveu de Hugues de Blanquefort. Il épousa d'abord Marguerite de Madaillan, fille aînée d'Amanieu III de Madaillan, baron de Cancon et de Montviel, puis Jeanne d'Albret, veuve d'Anissant de Caumont.

Jean de La Barthe fut un des premiers seigneurs agenais qui se soulevèrent contre les Anglais, à la suite de l'impôt du fouage établi par le Prince Noir.

[2] Guillaume, bâtard de La Barthe, appelé Guillaume *Bourc* de La Barthe, écuyer, capitaine de Villeneuve en 1349, oncle de Jean.

Autre Guillaume de La Barthe, chevalier, parent du précédent, capitaine de Monsempron et de Saint-Pastour en 1352 (V. *Hist. de la Ville et des Seigneurs de Cancon en Agenais*, par L. Massip, pp. 105-109).

nant les provinces ; le dualisme s'accentuant entre la royauté et la nation ; le triomphe d'Etienne Marcel[1] et la guerre civile ; la tyrannie des seigneurs, les atrocités de la *Jacquerie*[2] : tout concourait à plonger le pays dans le plus affreux désordre et la plus profonde détresse.

Cependant, le roi prisonnier négociait avec ses ennemis, admettant la cession des conquêtes faites sur les Plantagenets, avec Calais, Boulogne et 4.000.000 d'écus d'or ; mais ces clauses préliminaires, soumisses aux Etats, furent rejetées, et Edouard, déclarant la trêve rompue, débarqua en forces à Calais en 1360. Il traversa la Picardie, la Champagne, la Bourgogne, l'Ile-de-France, et arriva jusque sous les murs de Paris. Le dauphin n'osa pas se montrer. Heureusement que les Anglais, épuisés et sans vivres, durent s'arrêter, et Edouard consentit à signer, le 6 mai 1360, le funeste traité de Brétigny, par lequel il renonçait à ses prétentions sur la couronne de France, mais qui lui attribuait le Poitou, l'Aunis, l'Angoumois, la Saintonge, le Limousin, le Périgord, l'Agenais, le Quercy, etc., et aussi le Ponthieu, Calais, Guînes, etc. La rançon du roi Jean était fixée à 3.000.000 d'écus payables en six ans. Toutefois, par traité du 24 octobre étaient abandonnés "la cité et le chastel d'Agen, et les terres et pays d'Agenois"[3].

---

[1] Etienne Marcel, né à Paris, prévôt des marchands en 1355, député aux Etats généraux de 1356 et 1357, où il joua un rôle des plus importants. Il fut tué par Jean Maillard le 31 juillet 1358, au moment où il allait livrer Paris à Charles le Mauvais, roi de Navarre.

[2] Nom appliqué au terrible soulèvement des paysans de l'Ile-de-France contre la Noblesse, le 21 mai 1358. Français et Anglais décimèrent ces révoltés. Le 9 juin 1358, le comte de Foix et le captal de Buch en firent égorger plus de 7.000 dans Meaux où ils s'étaient réfugiés et qui fut livré aux flammes. Charles de Navarre en extermina 3.000 autres peu après à Clermont-en-Beauvoisis. — V. *Histoire de la Jacquerie*, par Siméon Luce (Paris, 1859, in-8°).

[3] Rymer, t. III, pars II, p. 12

Les compagnies d'aventuriers, que la paix multipliait encore, continuaient leurs excès de toutes sortes dans un pays ruiné et aux abois[1].

La garde d'Agen était alors confiée au vicomte de Fezensaguet[2], établi par Jean de France, comte de Poitiers[3], en 1359, avec 2 chevaliers, 41 écuyers et 45 sergents, à qui succéda en 1361 Bernard d'Armagnac[4], comme sénéchal d'Agenais.

Un désaccord sur certaines clauses du traité de Brétigny engagea le roi Jean à entreprendre en 1364 le voyage de Londres, où il passa l'hiver à la cour d'Edouard. Il mourut presque subitement, laissant le royaume au dauphin, devenu Charles V et surnommé le Sage.

Après le traité de Brétigny, Edouard III avait donné à son fils aîné Edouard de Galles le duché de Guyenne, par lettres du 19 juillet 1362. C'est en 1364 que, dans l'église de Moissac, l'évêque d'Agen

---

[1] En 1361, à Brignais, les *Bâtards du Pays*, sous la conduite de Seguin de Badefol, cadet de la maison de Gontaud-Biron, achevèrent la destruction de l'armée royale commandée par le comte de Tancarville (V. Ribadieu, *la Conquête de la Guyenne par les Français*, liv. II, et *Chronique de Froissart*).

[2] Jean d'Armagnac, chevalier banneret, vicomte de Fezensaguet, baron de Roquefeuil, etc., fils de Géraud II d'Armagnac, vicomte de Fezensaguet, et de Jeanne de Comminges, mort en 1390. — Nous rencontrerons son fils comme gouverneur d'Agenais en 1379.

[3] Jean de France, alors comte de Poitiers, puis duc de Berry (1340-1416), troisième fils du roi Jean II. Il fut gouverneur de Languedoc et de Guyenne. Dans le Languedoc, dont il avait l'apanage et où nous le verrons s'établir, il commit toutes sortes d'exactions. Il fut un des otages du traité de Brétigny, et épousa en 1360 Jeanne d'Armagnac, fille de Jean Ier d'Armagnac et de Béatrix de Clermont, petite fille de saint Louis.

[4] Bernard, comte d'Armagnac, chevalier. Il fut confirmé dans cette charge de sénéchal d'Agenais par le duc d'Anjou en 1369, 1370 et 1372, alternant avec Pierre-Raymond de Rabasteins.

Il était le second fils de Jean Ier d'Armagnac, vicomte de Lomagne, etc., et de Béatrix de Clermont. J'ai dit que sa sœur, Jeanne d'Armagnac, avait épousé Jean de France, duc de Berry.

Raymond de Salg, nouvellement élu, fit hommage à ce prince pour la moitié de la justice, la monnaie et ses autres droits. Il l'accompagna dans cette ville, où ils firent ensemble une entrée solennelle des plus brillantes le 26 septembre.

Les délégués de l'Agenais et Amanieu IV du Fossat, baron de Madaillan, fils d'Amanieu III, avaient prêté serment à Bordeaux. La querelle entre la ville d'Agen et le baron n'était guère apaisée. Le Prince Noir, déférant aux plaintes des Agenais, avait prescrit une enquête sur les usurpations dont ceux-ci accusaient Madaillan. La comparution d'Amanieu devant le juge d'Agen n'eut point de résultat ; il fatigua ses adversaires par des sursis successifs, et finalement une transaction portant partage intervint en 1369 ; mais cette transaction, approuvée par le prince, n'eut pas plus d'effet que les précédentes. En fait, le procès entre les consuls d'Agen et les Madaillan ou les Montpezat dura jusqu'en 1736[1].

La campagne de Castille, en apportant quelque gloire militaire au Prince Noir, lui créa des embarras nombreux. Ses compagnies d'Espagne désolèrent la Guyenne, qu'il s'aliéna par de nouvelles taxes destinées à satisfaire à ses prodigalités. L'impôt dit du *fouage*[2], notamment, exaspéra le pays. Les anciens

---

[1] Je ne saurais m'attarder à ce gigantesque procès toujours renaissant et dont j'ai déjà parlé plusieurs fois. Les Montpezat succédèrent aux Madaillan. Une nouvelle évocation eut lieu de 1462 à 1470. Elle aboutit à une délimitation officielle du 31 juillet 1470, puis... tout recommença bientôt pour ne finir qu'au XVIIIe siècle.

J'ai dit que les diverses phases de ce procès entre la ville d'Agen et les Madaillan (Du Fossat ou Montpezat) ont été remarquablement exposées par M. Georges Tholin, dans *Ville libre et Barons*. On peut aussi consulter à ce sujet : *Le Château de Madaillan, près d'Agen*, par le même auteur.

[2] Le *fouage*, impôt par feu ou famille, d'origine féodale, devint la *taille*. Le Prince Noir l'avait exagéré maladroitement ; mais Charles V lui-même l'avait

partisans du prince, barons et prélats, en appelèrent au roi de France, auprès duquel ils portèrent leurs doléances. Charles V accueillit les mécontents avec la plus vive sollicitude et s'efforça de se les attacher par des avantages nombreux. Au comte d'Armagnac, entre tous, il alloua une forte pension et attribua de nombreux domaines en Guyenne, villes, châteaux et juridictions, sous condition qu'ils seraient repris aux Anglais. Parmi ces places figuraient Montréal, Mézin, Francescas, Astaffort, Lavardac, Feugarolles, Vianne, Mas-d'Agenais, etc. Il le chargea aussi de traiter en son nom avec les autres seigneurs de Guyenne.

Charles V invita, du reste, le Prince Noir à répondre devant la Cour des pairs aux accusations des barons le 25 janvier 1368 (1369), et prescrivit au sénéchal de Toulouse de lui faire les dernières sommations. Le prince répondit avec la plus superbe arrogance; il ordonna même à son sénéchal d'Agenais, Guillaume Le Moyne[1], d'appréhender au corps les deux délégués de Toulouse, le chevalier Lancelot de Chaponval et Bernard Palot, juge criminel, lesquels, à leur retour et sous un prétexte frivole, furent emprisonnés à Penne[2].

Les seigneurs, indignés, usèrent de représailles. Ils

---

accru, le portant, dès 1370, à 6 livres pour les villes et à 2 pour les campagnes. Ce roi l'abolit avant 1379, mais on ne tarda guère à le rétablir après sa mort.

[1] Guillaume Le Moyne, seigneur de Révelec (1367-1369), avait dû succéder, comme sénéchal anglais en Agenais, à Richard de Contenshon, venu après Amanieu II de Montpezat, seigneur de Lusignan, second fils de Hugues de Montpezat, sénéchal en 1362-1363. Celui-ci avait remplacé Arnaud-Garcies du Fossat. (Archiv. comm. d'Agen, CC. 40 et 41 ; GG. 218).

Le *Gallia Christiana* (t. II, p. 947) cite en 1364 un Guillaume Morgue (?).

[2] Le chevalier de Chaponval, dont le nom a été dénaturé par nos annalistes, et Bernard Palot étaient encore prisonniers en mai 1369, comme le constate un

attaquèrent en armes, près de Montauban, le sénéchal de Rouergue allant de Villeneuve-d'Agen à Rodez et lui tuèrent beaucoup de gens. Pour se venger, Edouard donna aux siens des instructions violentes. Le Périgord fut maltraité par Pembrok ; l'Armagnac et l'Albret furent saccagés par Hue de Caurelée, pendant que, de Montauban, Jean Chandos menaçait Toulouse et le Quercy.

Le duc d'Anjou, frère du roi[1], commandait en Languedoc. Charles V ayant prescrit au comte d'Armagnac de courir sus aux Anglais, en lui promettant son appui, les opérations recommencèrent. Un grand nombre de places étaient déjà gagnées à la cause française, tant dans le Quercy que dans l'Agenais et la Gascogne. Cahors, Montauban, Villeneuve-d'Agen, Astaffort, La Sauvetat, etc. avaient donné leur adhésion.

Dès 1369, Condom avait chassé ou massacré sa garnison anglaise, dont les survivants s'étaient réfugiés à Mézin. Le duc d'Anjou avait fait un voyage en Agenais et confirmé au nom du roi les Coutumes d'Agen[2]. Après la main de sa sœur, Marguerite de Bourbon (1368), Charles V avait donné la ville et le château de Marmande à Arnault-Amanieu d'Albret, qui venait de s'en emparer.

---

acte royal du 21-25 de ce mois (V. l'*Histoire générale de Languedoc*, t. IX). Lancelot de Chaponval, appelé d'abord Jean par les historiens, fut envoyé au duc d'Anjou en mars 1370 (1371) à Roquemaure, pour lui donner des nouvelles du Languedoc.

[1] Louis Ier de France, comte de Provence, duc d'Anjou et du Maine, frère de Charles V, second fils de Jean II (le Bon) et de Bonne de Luxembourg (1339-1384). Il s'était enfui l'un des premiers à Poitiers, et, donné comme otage après le traité de Brétigny, il s'échappa en 1363, malgré son serment. L'aîné des deux fils qu'il eut de Marie de Blois, Louis II d'Anjou (1377-1417), fut roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem en 1389 et détrôné en 1399. La fille de ce dernier, Marie d'Anjou, épousa Charles VII.

[2] Cette confirmation fut encore renouvelée en 1371.

En 1370 et 1371, le duc d'Anjou reprit Agen, que les Anglais avaient occupé un moment, et y mit pour commandant le sénéchal Pierre-Raymond de Rabasteins. Il s'empara de Port-Sainte-Marie, de Montpezat, de Tonneins, et même d'Aiguillon, qui ne résista que quatre jours. Talleyrand de Périgord[1] était alors commandant général en Guyenne.

Du reste, les hostilités éclatèrent sur tous les points en 1372, année où se produisit, en mars, une désastreuse inondation du Lot. Olivier de Mauny[2], chambellan du duc d'Anjou, fut chargé de commander à Villeneuve, dont il renforça la garnison; puis le duc repassa par Agen en septembre pour aller assiéger Penne, qu'il ne prit qu'en 1373, à son retour d'un voyage dans le nord de la France. Les troupes d'Edouard III, en évacuant cette place, s'étaient dirigées sur Tournon, d'où, rebroussant chemin à la nouvelle du départ du duc d'Anjou pour Bordeaux, elles vinrent aussitôt la reprendre. Mais le duc accourut encore, cette fois avec une armée importante comptant trois généraux célèbres, Bertrand Duguesclin[3], Olivier de Mauny et le duc de Bourbon[4], et l'ennemi se hâta de fuir. Malheureusement, le duc et

---

[1] Talleyrand de Périgord, que le roi qualifiait de cousin, était fils puîné de Roger-Bernard, comte de Périgord. Il mourut à Cahors, alors menacé par les Anglais, le 30 juillet 1372.

[2] Olivier de Mauny, seigneur de Thorigny. Sa fille épousa Jean Goyon, sire de Matignon, chambellan du duc de Bretagne.
Il succédait à Villeneuve à Jean de La Barthe, seigneur de Cancon, dont il est parlé dans une note précédente.

[3] Bertrand Duguesclin, né vers 1315, connétable de France en 1370, mort en 1380. —V. *Chronique de Duguesclin*, par Cuvelier (Paris, 1839, 2 vol. in-4°).

[4] Louis II, dit le Bon, duc de Bourbon, fils de Pierre Ier de Bourbon, né en 1337, mort en 1410. Il fut un des otages fournis à l'Angleterre comme caution de la rançon du roi Jean (1360-1368) et un des quatre tuteurs de Charles VI en 1380.

ses généraux ayant été rappelés subitement pour faire face aux Anglais qui venaient de débarquer à Calais, la garnison française ne put tenir contre un retour offensif et dut se replier sur Agen.

L'année suivante (1374), le duc revint en Guyenne à la tête de 15.000 hommes et avec Duguesclin. Il prit sans coup férir La Réole, Condom, Fleurance, Tonneins et autres villes, et reprit encore Penne en trois jours. La garnison anglaise de cette place si éprouvée fut toute passée au fil de l'épée.

Une trêve d'une année entre les rois de France et d'Angleterre fut signée à Bruges le 27 juin 1375. L'année suivante, le 17 juillet, mourut le Prince Noir, que le roi Edouard III suivit dans la tombe le 21 juin 1377, laissant la couronne à son petit-fils Richard II, âgé seulement de onze ans[1]. Une nouvelle trêve fut conclue alors pour le 22 juillet en Agenais[2].

La minorité de Richard amena des troubles dont sut profiter le duc d'Anjou, qu'avait rejoint Duguesclin, pour faire de grands progrès en Guyenne. Il se présenta d'abord devant Bergerac, une des principales places des Anglais, qu'il occupa le 3 septembre 1377 ; il prit ensuite Sainte-Foy, Sauveterre-de-Guyenne[3], le château de Castillon, La Réole, Monségur, Saint-Macaire, Caudrot, Sainte-Bazeille, Duras, Condom etc. ; puis il se retira à Toulouse. Duras, occupé le 18 octobre, avait soutenu un siège de dix jours[4].

---

[1] Ce Richard, fils du Prince Noir, était dit aussi *Richard de Bordeaux*, parce qu'il était né dans cette ville. Il y avait été baptisé en 1367, tenu par Richard, évêque d'Agen, qui lui avait donné son nom.

[2] Rymer, t. III, pars III, p. 43.

[3] V. sur Sauveterre-de-Guyenne (Gironde), une notice de Leo Drouyn, au t. I, pp. 49-57 de la *Guyenne Militaire*.

[4] Le seigneur de Duras était alors Gailhard II de Durfort, dont le père

Le duc reprit la campagne en juillet 1378, ne visant rien moins que Bordeaux ; mais il dut rentrer à Toulouse le 6 octobre, et l'année suivante, sur les plaintes nombreuses provoquées par ses exactions dans la province, il fut relevé de ses fonctions par le roi. Il avait nommé le vicomte de Fezensaguet, comte de Pardiac, gouverneur du comté d'Agen [1].

Duguesclin fut tué le 13 juillet 1380 devant Châteauneuf-de-Randon, et Charles V mourut le 16 septembre suivant, laissant pour successeur son fils Charles VI, âgé de douze ans.

De 1370 à 1390, la situation de l'Agenais fut des plus pénibles. L'état de guerre se maintenait sourdement avec toutes ses désastreuses conséquences. Les seigneurs arrondissaient leurs domaines ; les *Tuchins* [2] commettaient mille déprédations, et des capitaines isolés opéraient à l'aventure et pour leur compte, s'emparant audacieusement des places et des châteaux, dont ils exigeaient ensuite le rachat. L'un d'eux, le Bâtard d'Armagnac [3], surprit ainsi le château de Cas-

---

Gailhard I[er] de Durfort, baron de Duras et seigneur de Blanquefort, d'abord du parti anglais, était revenu au service du roi de France en 1352 et avait été tué à Poitiers en 1356.

V. *Précis historique sur la Famille de Durfort-Duras*, par Jean Favre (Marmande, 1858, in-8°, pl.).

[1] Géraud III d'Armagnac, vicomte de Fezensaguet, fils de Jean II d'Armagnac et gouverneur de Condom.

Il devint comte de Pardiac par son mariage, en 1379, avec Anne de Monlezun, comtesse de Pardiac, fille d'Arnaud-Guilhem de Monlezun et de la comtesse de Durfort. Anne, dont le contrat de mariage lui attribuait le comté de Pardiac, hérita de son frère en 1380.

Géraud mourut en 1403, par suite des mauvais traitements du comte d'Armagnac qui, convoitant ses biens, l'avait assiégé et pris dans Monlezun, puis enfermé dans une citerne du château de Rodelle, en Rouergue.

[2] Les *Tuchins* étaient des paysans révoltés et des aventuriers transformés en brigands, qui ravagèrent les pays au sud de la Loire de 1382 à 1390. C'était comme une résurrection des *Pastoureaux*. Ils furent battus à plusieurs reprises par le sénéchal de Carcassonne que le duc de Berry avait envoyé contre eux.

[3] Bertrand, fils naturel de Jean II, comte d'Armagnac.

telculier, pour la remise duquel il fallut un impôt spécial de 16 sols par feu sur la contrée jusqu'en 1394.

Les Anglais, du reste, avaient perdu presque toute la Guyenne, où il ne leur restait guère que Bayonne et Bordeaux ; mais ils faisaient des courses incessantes dans la province.

Le duc de Berry, gouverneur de Guyenne et Languedoc et habitant Toulouse, semblait s'attacher à se rendre impopulaire. En l'absence du comte d'Armagnac, alors occupé à la formation de l'armée qui se préparait, le comte de Pardiac commandait nominalement en Agenais, où Charles VI vint en 1390 et reçut le plus sympathique accueil.

Une trêve fut signée entre les deux rois en 1395 ; mais on a vu combien ces traités donnaient peu de garantie et de sécurité au pays.

En Agenais, notamment, les Anglais ne désarmaient pas. Le 5 août 1398, Bérard d'Albret, Pons de Castillon, Bertrand de Galard[1] et autres seigneurs prirent et saccagèrent le bourg de Saint-Pierre-de-Tonneins. Un débat soulevé à ce sujet par Nompar de Caumont[2] fut réglé par le sénéchal d'Agenais Arnaud de Merle,

---

[1] Bérard d'Albret, seigneur de Sainte-Bazeille, capitaine de Lavardac, etc., quatrième fils de Bernard-Esi d'Albret et de Mathe d'Armagnac, ou peut-être Bérard d'Albret, écuyer, sénéchal de Bazadais (V. la *Biographie de l'Arrondissement de Nérac*, par Samazeuilh, art. *Albret*).

Pons VI de Castillon, seigneur de Madaillan, issu de la maison de Lesparre. Nous verrons qu'il passa aux Anglais et que Henri VI le nomma sénéchal d'Agenais en 1425. — Il délivra Bertrand de La Mothe, seigneur de Bruch, que Jean de Ferréol, seigneur de Tonneins, avait fait prisonnier et tenait enfermé depuis sept ans dans son propre château. En reconnaissance de ce service, Bertrand de La Mothe légua le château de Bruch à Pons de Castillon en 1407.

Ce Pons de Castillon est le dernier sénéchal d'Agenais pour le roi d'Angleterre dont j'aie rencontré le nom et la date.

Bertrand de Galard, seigneur de l'Isle-Bozon, etc., fils de Bertrand. Il fut grand maître des Eaux et Forêts d'Aquitaine.

[2] Nompar Ier, seigneur de Caumont. Il racheta les seigneuries de Samazan, de Montpouillan et de Gontaud.

que les deux souverains désignèrent comme arbitre[1].

J'ai laissé passer l'année 1381 sans relater un fait important de l'Histoire d'Agen, qui cependant ne saurait être omis.

A cette date, en effet, le pont légendaire des Agenais, construit d'abord en vertu de la charte de Richard Cœur de Lion de 1189 et plusieurs fois détruit et rétabli, fut encore renversé par une forte crue de la Garonne.

Sa dernière reconstruction remontait au commencement du siècle. Il avait été exécuté alors par un entrepreneur de Cahors, Bernard Tichander, qui avait traité moyennant 20.000 sols Arnaudins ; puis cet entrepreneur, se déclarant lésé de plus de moitié, avait obtenu en cours d'exécution, en 1308, un supplément de 200 livres Arnaldèses et un droit de péage de deux années[2]. Malheureusement l'ouvrage, plus ou moins bien établi, était bientôt emporté par les eaux.

Le duc d'Anjou l'avait placé en 1380 sous les ordres du sire d'Albret qu'il s'était substitué dans le gouvernement de Guyenne. Il fut nommé sénéchal d'Agenais le 6 novembre 1399, remplaçant, je pense, Arnaud de Merle, et mourut après 1400. Arnaud-Guillaume de Barbazan lui succéda. (V. Thomas Carte, *Rolles Gascons*, etc., t. I, p. 182).

[1] Arnaud de Merle sénéchal d'Agenais pour le roi de France, n'est guère connu que par le procès-verbal d'arbitrage de 1398. (V. Noulens, *Documents historiq. sur la Maison de Galard*, t. II, pp. 190-193).

[2] V. à ce sujet au curieux travail de Léon Lacroix, dans le t. VII (1880) de la *Revue de l'Agenais*, p. 356 : *Le Prix de construction d'un Pont sur la Garonne à Agen, au* XIIIe *siècle* (sic).

Les calculs de l'auteur le conduisent à évaluer le prix de ce pont, rapporté à la valeur actuelle de l'argent, à 279.150 fr. environ, somme qui paraîtrait dérisoire, si on ne tenait pas compte de cette valeur au commencement du XIIIe siècle.

L'auteur de ce travail, en disant XIIIe siècle, a suivi une erreur de Labrunie, qui, dans son *Abrégé chronologique des Antiquités d'Agen*, fixe l'entreprise de Jean Tichander à 1208, au lieu de 1308.

Cette erreur a été déjà rectifiée par M. Georges Tholin, dans son annotation de la dissertation de Labrunie, publiée en 1878.

En principe, ce pont avait été projeté tout en maçonnerie, et probablement avec des tours défensives; mais, vu sans doute l'insuffisance des ressources, on avait dû se contenter d'un ouvrage en bois sur piles maçonnées.

En 1319, Edouard II avait prescrit la perception d'un droit spécial de passage pendant dix ans pour son rétablissement. En 1324, Charles le Bel avait accordé dans le même but des lettres imposant quatre parisis sur nobles et roturiers de l'Agenais, et Philippe de Valois avait créé en 1330, 1334, et encore en 1339 une taxe de *bannage* ou d'entrée aux portes d'Agen.

Qu'en était-il résulté? Le pont, malgré tout, était incomplet ou démoli encore en 1347, année où survint un nouveau traité d'entreprise de Philippe Darchas, charpentier d'Agen, pour sa reconstruction, qui n'était pas terminée en 1352. Philippe Darchas, mort pendant les travaux, avait été remplacé par son associé Jean Destradens, charpentier de Toulouse.

Sur une requête des consuls, le 25 octobre 1362, le sénéchal anglais d'Aquitaine, Jean de Chyverston, imposait pour dix ans les vins et poissons salés passant sur la Garonne devant Agen, impôt que probablement les crues du fleuve rendirent insuffisant.

Quoi qu'il en soit, à la date où nous sommes arrivés, en 1381, les consuls traitèrent avec un bourgeois et marchand d'Agen, Jean de Léglise, pour la réfection de leur pont, moyennant 10.000 deniers d'or appelés francs, divers droits et privilèges. Ce nouvel entrepreneur prit dix ans pour exécuter l'ouvrage, en s'engageant toutefois à assurer le passage des piétons dans un délai de trois années.

Jean de Léglise reconstruisit le pont en bois sur trois piles en maçonnerie, dont l'une, celle de rive gauche, est encore visible aujourd'hui et se découvre à la cote de 0^m 30 au-dessus de l'étiage actuel d'Agen. L'ouvrage fut parfait et livré dans les délais convenus ; mais combien de temps dura-t-il[1] ?

Je n'ai pas exactement suivi, durant ce dernier siècle, la succession des évêques d'Agen dont le rôle, en ces temps de guerre permanente, perdait de son importance. Les événements militaires m'ont imposé ainsi une lacune que je vais combler en terminant ce chapitre.

A Bertrand II de Goth, oncle du pape Clément V, avait succédé en 1306 Bernard de Fargis, neveu du même pontife, qui, transféré à Rouen, fut remplacé en 1313 par Amanieu de Fargis.

Amanieu de Fargis, appartenant évidemment à la famille de Bernard, siégea jusqu'à sa mort, survenue en 1357. Il eut à soutenir de durs assauts de la part des seigneurs, et c'est, comme on l'a vu, sous son épiscopat que fut créé l'évéché de Condom, en 1317.

Déodat de Rodbald, évêque d'Agen de 1357 à 1366, eut à traverser une des périodes les plus agitées de l'histoire de notre région. Les Anglais dominaient en Agenais et la guerre y était constante.

---

[1] Pour épuiser le sujet, j'ajoute, dès maintenant, que, sûrement renversé par une des deux inondations de 1430 ou 1435, le malheureux pont fut encore reconstruit en 1516 par un parisien nommé Roux, grâce à l'intervention de Clément de La Rovère, évêque de Mende, neveu du cardinal de même nom, évêque d'Agen.

Du reste, ce nouvel ouvrage, probablement imparfait, n'existait déjà plus, comme nous le verrons, en 1564, ni en 1589, ni même en 1613. A cette dernière date, en effet, les consuls d'Agen étaient toujours en instance pour arriver à rétablir leur pont fantastique.

V. la dissertation citée de Labrunie : *Les Ponts sur la Garonne*, annotée par M. G. Tholin.

Ce prélat s'étant démis en 1366, un délégué spécial nommé par le Saint-Siège dès 1364, Raymond de Salg, patriarche d'Antioche, administra le diocèse, même après la nomination de Richard par le Prince Noir en 1367. J'ai eu l'occasion de citer ces deux derniers évêques.

Jean II Belveti occupa le siège de 1375 à 1378. Il fut remplacé par Jean III, attaché à la cour du duc d'Anjou et chargé de diverses missions spéciales. Le cardinal Simon de Cramaux succéda à Jean III en 1382, mais ne garda le siège qu'une année. Il venait de Poitiers et passa à Béziers en 1383, puis à Carcassonne, à Avignon, et devint archevêque de Reims.

Jean IV fut élu en 1383, mourut en 1395 et eut pour successeur, en 1397, Bernard III, que remplaça bientôt (1398) Imbert de Saint-Laurent dont l'épiscopat devait durer jusqu'en 1438.





CHAPITRE VII

L'Agenais au XVe siècle — Fin de la guerre de Cent ans
La Guyenne reconquise — La Renaissance

(1401-1506)



La trêve conclue entre les rois de France et d'Angleterre expira en 1403. Les Français reprirent alors leurs opérations et enlevèrent à Bernard de Lesparre[1] le château de Marmande, qu'il tenait pour les Anglais depuis vingt ans.

Jean, comte de Clermont[2], prit en 1404 de nombreuses places en Limousin et vers les Pyrénées;

---

[1] Bernard de Lesparre, seigneur de La Barde, avait été chargé de la garde du château de Marmande en 1383. Après la reprise de cette ville par les Anglais, en 1436, le gouverneur fut Bérard de Monferrand, seigneur de Gassac.

Bernard de Lesparre avait été nommé sénéchal d'Agenais par le roi d'Angleterre en 1401, après Jean Guitard, seigneur de Lugagnac (1372-1382), Merverin (1389) et Neuville (1392). — V. Thomas Carte, t. I, p. 185, etc.

[2] Jean Ier de Bourbon, comte de Clermont, né en 1382, fils de Louis II, duc de Bourbon. Il fut nommé en 1404 capitaine général « ès partie de Languedoc et du duché de Guyenne ». Fait prisonnier à Azincourt, il mourut à Londres en 1434. Il avait épousé en 1400 Marie, fille de Jean, duc de Berry, qui lui apporta le duché d'Auvergne et le comté de Montpensier.

puis, l'année suivante, aidé du comte d'Armagnac[1], il poursuivit ses succès et menaça Bordeaux qui dut se racheter. Les Anglais se montraient peu rassurés. Uni au connétable Charles d'Albret[2], le comte d'Armagnac obtint encore de grands avantages en 1405; mais peu après, avec le duc d'Orléans[3], il fit presque en pure perte une expédition nouvelle dans le Bordelais, où Blaye et Bourg résistèrent. Néanmoins, le duc fut nommé gouverneur de Guyenne, ayant pour sénéchal Gailhard de Durfort[4].

Le 7 décembre 1407, une trêve de trois mois fut conclue à partir du 15 janvier suivant ; puis les hostilités reprirent sans qu'aucun événement important se produisît. Bordeaux était aux abois. Une nouvelle trêve survint en juillet 1410.

Le duc de Bourgogne[5] avait profité de la maladie de Charles VI pour s'emparer du pouvoir. Il eut alors pour compétiteur le comte d'Armagnac, beau-père du duc d'Orléans qui venait d'être assassiné. Cette faction, trop faible, fit alors appel aux Anglais ; mais je n'ai pas à rappeler ici les tristes phases de ces luttes de partis qui relèvent uniquement de l'Histoire générale de la France.

---

[1] Bernard VII, comte d'Armagnac, frère et successeur de Jean III de Comminges (1391). Créé connétable de France en 1415, il fut tué à Paris, à la Révolution de 1418.

[2] Charles Ier d'Albret, comte de Dreux, connétable de France en 1403, tué le 25 octobre 1415 à Azincourt où il commandait l'avant-garde de l'armée française. — Il fut l'arrière-grand-père d'Alain le Grand, sire d'Albret.

[3] Louis de France, duc d'Orléans (1372-1407), célèbre surtout par ses relations avec Isabeau de Bavière. Jean sans Peur le fit assassiner en 1407.

[4] Gailhard III de Durfort, sénéchal anglais de Guyenne de 1399 à 1410, fils de Gailhard II de Durfort, précédemment cité, et d'Eléonore de Périgord. Il fit rebâtir le château de Duras rasé en 1389 et donné alors au seigneur d'Albret (V. Rymer, t. IV, pars II, p. 126).

[5] Jean sans Peur, duc de Bourgogne, fils aîné de Philippe le Hardi et aïeul de Charles le Téméraire, mort en 1419.

Le maréchal de Boucicaut[1] commandait en Guyenne. Il lui fut adjoint en 1412 le comte de Foix[2] comme capitaine général, et ensemble ils harcelèrent le comte d'Armagnac, qui demanda une suspension d'armes, suivie bientôt d'un traité de paix conclu à Bourges le 24 janvier 1413[3].

La même année, Henri IV d'Angleterre envoya le duc de Clarence[4] en Guyenne avec une armée. La partie eût été belle alors pour les Anglais, qui heureusement furent arrêtés par la mort de leur roi, survenue le 20 mars 1413. Henri V, son successeur, négocia aussitôt une trêve, qui fut ensuite prolongée jusqu'au 14 juillet 1415.

Vers ce temps, une espèce d'émeute eut lieu à Agen. L'évêque Imbert de Saint-Laurent ayant fait saisir et emprisonner le curé de Sainte-Foi, les habitants de cette paroisse se révoltèrent et osèrent se rendre en troupes à l'évêché pour réclamer la mise en liberté du prisonnier. L'affaire s'arrangea cependant, et Charles VI accorda le 6 janvier 1413 (1414) des lettres de grâce aux émeutiers[5].

L'anarchie et le désordre n'affligeaient pas moins l'Angleterre que la France. Le schisme compromettait

---

[1] Jean Le Maingre, dit Boucicaut (1364-1421), maréchal de France en 1391, fils de Jean Le Maingre, maréchal de Boucicaut, mort vers 1370, un des négociateurs du traité de Brétigny. Il fut gouverneur de la République de Gênes de 1401 à 1409. Fait prisonnier à Azincourt, il fut emmené en Angleterre.

[2] Jean, comte de Foix et de Bigorre, vicomte de Béarn et de Villemur, gouverneur du Dauphiné en 1416 et de Languedoc en 1434, mort en 1436.

Il épousa d'abord, en 1407, Jeanne de Navarre, fille de Charles III, dit le Noble, morte en 1420 ; puis Jeanne d'Albret, fille de Charles Ier, sire d'Albret et connétable de France en 1422.

[3] Rymer, t. IV, pars II, p. 64.

[4] Thomas, comte d'Albemarle, duc de Clarence, grand maître et connétable d'Angleterre, fils du roi Henri IV, tué en 1421 à la bataille de Baugé.

[5] Archives communales d'Agen, FF. 225.

l'Eglise. Trois papes siégeaient à la fois, un à Rome et deux à Avignon. Le concile de Constance (1414-1418) brûlait Jean Huss et Jérôme de Prague[1], mais n'aboutissait guère aux réformes nécessaires.

Le dauphin de France, Jean d'Angoulême, maître du pouvoir, s'avilissait dans la débauche. Henri V, désireux surtout de faire diversion aux troubles intérieurs de l'Angleterre, résolut de raviver la guerre de France. Les trêves expiraient; il fit pour des propositions de paix des conditions inacceptables, et une rupture eut lieu.

Pendant que le dauphin se préparait et que des masses françaises se rassemblaient à Rouen, le roi d'Angleterre débarqua avec ses troupes près de Harfleur qu'il prit et saccagea. Les deux armées se rencontrèrent à Azincourt le 27 octobre 1415, et quoique beaucoup plus nombreux, les Français, placés sur des terrains marécageux, sans commandement et sans ordre, furent complètement défaits. Les ducs d'Orléans et de Bourbon, les maréchaux de Boucicaut et de Créquy[2] et plusieurs princes du sang étaient parmi les prisonniers.

Cet événement plongea le royaume dans la consternation.

On sait ce qui suivit. Le dauphin Jean meurt d'é-

---

[1] Le fameux hérésiarque Jean Huss était né en Bohême en 1373, avait été recteur de l'Université de Prague en 1409 et confesseur de Sophie de Bavière. Sa mort provoqua la révolte des Hussites en Bohême (V. *Jean Huss et le Concile de Constance*, par E. de Bonnechose [Paris, 2e éd., 1846, 2 vol. in-12]).

Son disciple, Jérôme de Prague, le défendit avec habileté au Concile de Constance.

Leur supplice est de 1415 et 1416.

[2] Jacques de Créquy, seigneur de Hailly, dit le *Maréchal de Guyenne*, lieutenant général dans cette province.

Pris une première fois par les Anglais, il avait pu leur échapper; mais, repris à Azincourt, il fut mis à mort en 1415.

puisement le 5 avril 1416 ; le connétable d'Armagnac devient tout-puissant ; Charles, le troisième fils du roi, est proclamé dauphin, et sous l'influence des d'Orléans forme un second gouvernement dans l'Etat. Puis les Bourguignons dominent Paris (1418) et le sang coule à flots.

Cependant, les Anglais poursuivaient la conquête de la Normandie, prenaient Rouen en 1419 après la plus vive résistance, s'emparaient de Pontoise et menaçaient Paris.

L'assassinat de Jean sans Peur sur le pont de Montereau, le 10 septembre de la même année, servit encore la cause de Henri V. En proie à la plus affreuse misère, le peuple en arrivait à préférer les Anglais aux Armagnacs ! La reine Isabeau, toute aux Bourguignons, traita avec le roi d'Angleterre, et une paix honteuse fut signée à Troyes le 21 mai 1420. Par ce traité, Henri V, époux de Catherine de France, fille de Charles VI, devait succéder à ce dernier et, en attendant, gouverner le royaume.

Les Etats généraux, avides de paix, ratifièrent ces clauses désolantes ; mais le sentiment national, violemment révolté, ne les sanctionna point. Le Nord refusa tout serment à l'ennemi de la France, et le Midi, loin de se soumettre et de désarmer, se prépara pour une nouvelle lutte.

Cette analyse succincte de tant de tristesses nous a éloignés de la Guyenne. Nous devons revenir un peu sur nos pas pour reprendre le récit des événements sur lesquels se porte principalement notre intérêt.

En 1416, les Anglais s'étaient emparé de La Réole. Le fils du connétable, Jean d'Armagnac, reprit cette ville en 1417, ainsi que le château. Il en fut de même de Domme, en Périgord. L'année suivante, l'ennemi

occupa Montaigut[1], et une trahison lui livra Laroque-Timbaut[2] ; mais les Agenais, sous la conduite du sire de Montpezat[3], reprirent bientôt cette dernière place, et s'emparèrent aussi de Prayssas, de Monbran et de Sainte-Livrade détenus par Pons de Castillon, alors du parti anglais.

Le 10 novembre de cette même année 1418, le dauphin fit cession par traité au roi d'Angleterre d'Agen et de l'Agenais[4], circonstance qui n'eut, d'ailleurs, aucune influence sur les opérations militaires.

Sainte-Livrade ayant été occupée encore par les Anglais en 1420, Montpezat la surprit de nuit, et reprit aussi Dolmayrac, Frégimont et Frespech, où Pons

---

[1] Montaigut, aujourd'hui chef-lieu de canton de Tarn-et-Garonne, dépendait de l'Agenais et de l'archiprêtré de Tournon. Ses Coutumes avaient été rédigées en 1316 par Guillaume Cazes, juge d'Agenais, sur l'ordre du seigneur de Clermont-Dessus.

En 1418, le château de Montaigut appartenait à Jean de Lomagne, seigneur de Montaigut et co-seigneur d'Astaffort.

Armoise de Lomagne de Montaigut, petite-fille et héritière de Louis, baron de Montaigut, épousa d'abord Antoine de Narbonne, avec lequel elle ratifia en 1566 les Coutumes de 1316. Elle se remaria en 1578 à François de Fumel, dont elle eut François de Fumel, baron de Montaigut, à la descendance duquel resta cette baronnie jusqu'en 1789.

Cette même Armoise de Lomagne épousa en troisièmes noces, le 5 avril 1587, Balthazar de Thoiras, seigneur de Cauzac, que nous rencontrerons à sa date.

V. sur Montaigut les *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne*, de Fr. Moulenq, t. III, p. 276 et suiv.

[2] D'après Darnalt (*Antiquités d'Agen*), cette place aurait été livrée par un certain Bernard Serran, qui fut pris et pendu.

[3] Amanieu III de Montpezat, chevalier banneret, baron de Montpezat, de Madaillan et de La Graulet. Il devint sénéchal d'Agenais pour le roi de France en 1426, après Béraud de Faudoas de Barbazan, successeur en 1425 d'Arnaud-Guillaume de Barbazan, et tint cette charge jusqu'en 1435.

Alors, dès 1419, et encore en 1427, Jean Radclyf était sénéchal de Guyenne (*Archives Historiques de la Gironde*, t. XVI, p. 96). Il avait remplacé William Cliffard.

Pour la succession des sénéchaux anglais de Guyenne, dont je n'ai pas à m'occuper ici spécialement, V. la liste produite par M. l'Abbé Tauzin, en *Appendice* à son étude citée p. 87.

[4] Rymer, t. IV, pars III, p. 71.

de Castillon, traqué par le seigneur de Lustrac[1], s'était réfugié au sortir de Sainte-Livrade, dans une retraite désordonnée par La Sauvetat, Saint-Maurice, Cancon et Penne. Peu après, ce même Pons, qui avait pu s'échapper de Frespech, occupa Meilhan, et les Bordelais, pour plaire au roi d'Angleterre, s'emparèrent de Budos, de Montravel[2], de Rions et de Saint-Macaire.

Le comte de Clermont[3], désigné en 1421 comme capitaine général "au pays de Languedoc et duché de Guyenne" vint à Agen à la tête d'un corps d'armée dont les opérations furent de peu d'importance. Thibaut d'Espagne[4] fut chargé de défendre Mar-

---

[1] Arnaud, dit Naudonnet de Lustrac, fils de Bertrand, vaillant capitaine redouté des Anglais, auxquels il fit subir de grandes pertes. Il défendit Agen et mourut en 1456.

V. une curieuse notice sur ce *Naudonnet de Lustrac*, par Paul La Plagne Barris, dans le t. XVIII (1877) de la *Revue de Gascogne*, pp. 297-306.

Avec le baron de Beauville, en 1439, il se livrait à des voies de fait constantes pour forcer les Agenais à solder une obligation extorquée de 1.000 écus. On a lieu de croire que le sénéchal de Barbazan ne fut pas étranger aux agissements de ces deux seigneurs, agissements que réprima une ordonnance du dauphin Louis, plus tard Louis XI, datée de Toulouse (Arch. comm. d'Agen, FF. 7, et *Revue de Gascogne*, t. XVIII, p. 496).

Naudonnet de Lustrac obtint des lettres de grâce de Charles VII.

[2] Sur les châteaux de Budos et de Montravel, V. le t. II de la *Guyenne Militaire*, de Leo Drouyn.

[3] Charles Ier de Bourbon, comte de Clermont, fils aîné de Jean Ier. né en 1401. — Il avait embrassé le parti du dauphin, fut battu en 1429 à la *Journée des Harengs*, et conspira deux fois contre le roi, en 1440 et 1442. Il mourut en 1456.

[4] Thibaut d'Espagne, seigneur de Montbrun, fils de Charles d'Espagne et petit-fils de Bertrand le Boiteux, lieutenant de Quercy en 1352. Il avait été un précieux auxiliaire de Jean de Bourbon, comte de Clermont, dans la campagne de Guyenne et de Languedoc de 1405.

Il fut nommé capitaine de Marmande en 1421, aux gages de 306 livres par an (*Sceaux Gascons du moyen âge*, p. 281).

La maison d'Espagne dérivait de celle de Comminges (V. le P. Anselme, t. III). Elle a fourni des sénéchaux de Quercy, de Périgord, de Toulouse, de Carcassonne, de Béziers, etc.

mande. Le sénéchal d'Agenais et de Gascogne, Arnaud-Guillaume de Barbazan[1], avait été nommé lieutenant général de ces deux provinces par le dauphin qui, le 30 octobre de cette même année, remplaça son père sous le nom de Charles VII. Henri V d'Angleterre était mort aussi le 30 août. Son jeune fils Henri VI lui succéda sous la tutelle du duc de Bedford[2].

---

[1] Arnaud-Guillaume (Guilhem) de Barbazan, célèbre général de deux rois (Charles VI et Charles VII) et vaillant compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, né en Bigorre vers 1380, était fils de Manaud de Barbazan déjà cité. Il avait épousé Sibille de Montaut.

Il fut un des témoins de l'assassinat de Jean sans Peur en 1419, mais Monstrelet constate son indignation contre ce meurtre.

En 1420, défendant Melun, il fut fait prisonnier après capitulation, conduit à Château-Gonthier et enfermé dans une cage de fer. La Hire le délivra en 1430, et le roi le nomma gouverneur de Champagne. Il reprit aussitôt le cours de ses exploits militaires, gagna la même année la célèbre bataille de la Croizette, et fut tué le 2 juillet 1431 à la bataille de Belleville, près de Nancy.

Cf. *Chronique de Monstrelet* (1400-1453), éd. Douet d'Arcq (Paris, 1857-62, 6 vol. in-8°) ; *Chronique de Charles VI*, de Juvénal des Ursius (1624, in-4°) ; *Histoire de Charles VI*, de Denis Godefroy (Paris, 1653, in-f°, et Coll. diverses) ; *Histoire de la Gascogne*, de Monlezun ; *Histoire générale de Languedoc ; Dictionnaire de la Noblesse*, de La Chesnaye des Bois ; *Dictionnaire Historique*, de Moréri, etc., etc. V. spécialement : *Châteaux Gascons de la fin du* XIIIe *siècle. Le Château du Tauzia*, par Ph. Lauzun (*Revue de Gascogne*, t. XXXIII, 1892, p. 554 et suiv.).

Arnaud-Guillaume de Barbazan, surnommé le *chevalier sans reproche*, fut inhumé à Saint-Denis avec le cérémonial usité pour les rois de France.

Il avait été nommé sénéchal d'Agenais en 1409. — Son successeur fut, je crois, vers 1425, Béraud III de Faudoas, seigneur de Barbazan, chambellan de Charles VII, qui épousa en 1413 Jacquette de Pardaillan, fille de Bertrand de Pardaillan, vicomte de Juillac, et d'Angline d'Antin.

Béraud de Faudoas fut sénéchal d'Agenais et d'Armagnac en 1425-26, et encore en 1439.

Il était fils de Louis de Faudoas et d'Oudine de Barbazan, nièce d'Arnaud-Guillaume. Douce de Faudoas, sa fille, fut mariée en 1438 à Aysinus, baron de Montesquiou et d'Angles, aussi chambellan de Charles VII à cette date de 1438 (V. l'*Histoire généalogique* du P. Anselme, t. VII, p. 266).

La sœur d'Arnaud-Guillaume de Barbazan, Jeanne de Barbazan, avait épousé Arnaud-Raymond IV de Castelbajac, sénéchal de Bigorre en 1373, puis sénéchal de Périgord.

[2] Jean Plantagenet, duc de Bedford, frère de Henri V (1389-1435). Il épousa la sœur du duc de Bourgogne et vit la fortune s'enfuir en 1429, à l'apparition de Jeanne d'Arc.

Mais Charles VII, surnommé par dérision le *Roi de Bourges*, ne possédait guère plus d'un quart de la France et avait, dès lors, à reconquérir son royaume. Sa lutte contre Bedford, régent de France pour les Anglais, et ses démêlés avec le duc de Bourgogne l'absorbèrent entièrement.

Toutefois, quelques menus événements s'accomplirent encore en Guyenne.

Bazas fut pris par les Anglais en 1422, ainsi que plusieurs forts des environs. Les Français reprirent cette ville par escalade ; mais ils durent l'abandonner ensuite au captal de Buch, Gaston de Foix[1], qui s'empara de Sainte-Bazeille le 1er juillet 1424 et échoua devant Marmande. Le Mas-d'Agenais fut occupé et le château de Duras enlevé d'assaut, ainsi que celui de Laduguie, entre Tournon et Fumel, par le capitaine anglais Lancelot de La Barthe; mais bientôt Arnaud de Lustrac reprit Laduguie.

Sainte-Bazeille ayant été promptement recouvrée, Gaston de Foix s'en empara encore, et le 27 mars 1425 reçut commission spéciale du sénéchal de Guyenne Jean Radclyf pour la garde de cette place[2].

Le comte Jean de Foix[3] fut nommé gouverneur de Guyenne et de Languedoc en 1425, et le 3 septembre de la même année, Henri VI désigna Pons de Castillon

---

[1] Gaston de Foix, Ier du nom, captal de Buch, comte de Benauges et de Longueville, seigneur de Gurson, etc., second fils d'Archambaud de Grailly et d'Isabelle de Foix. Il fut toute sa vie attaché au parti anglais et mourut à Meilles, en Aragon, après 1455. Il avait épousé au nom de Henri V Catherine de France, fille de Charles VI, et était sénéchal d'Agenais et Gascogne pour le roi d'Angleterre dès 1413.

Il épousa lui-même Marguerite d'Albret, fille d'Arnaud-Amanieu, sire d'Albret, et de Marguerite de Bourbon, belle-sœur de Charles V, et fut l'auteur de la branche des comtes de Candalle (V. le P. Anselme, t. III).

[2] *Archives Historiques de la Gironde*, t. XVI, p. 102.

[3] Jean de Grailly, comte de Foix et de Bigorre (1415), fils aîné d'Archambaud

pour son sénéchal d'Agenais[1]. Le capitaine Beauchamps[2] conduisait les troupes anglaises en Basse-Guyenne.

L'année suivante, le seigneur de Caumont[3], à la solde de l'Angleterre, voulant surprendre le seigneur de Lustrac, tomba lui-même dans une embuscade où il fut blessé et fait prisonnier. Il mourut de ses blessures au château de Lustrac, sur la rive droite du Lot[4].

En 1427, Charles VII dédommagea par des lettres d'honneur l'évêque d'Agen, Imbert de Saint-Laurent, des outrages que lui avaient infligés les Anglais. On raconte que ceux-ci avaient poussé la cruauté jusqu'à attacher à la queue d'un cheval l'archidiacre de son église.

En cette même année 1427, Castelmoron fut saccagé, Meilhan fut pris, et une trahison livra Marmande, que les sires d'Albret[5] et de Montpezat ne

---

de Grailly et d'Isabelle de Foix. — Il avait été gouverneur du Dauphiné en 1416 et mourut en 1436.

Il épousa successivement Jeanne de Navarre (1413), fille de Charles II et d'Eléonore de Castille; Jeanne d'Albret (1422), fille du connétable et de Marie de Sully, et enfin Jeanne d'Aragon (1436), fille de Jacques, comte d'Urgel.

[1] *Archives Historiques de la Gironde*, t. XVI, p. 152.

[2] Ce capitaine Beauchamps était, je crois, le petit-fils de Raoul, seigneur de Beauchamps, cité à la date de 1351.

[3] Probablement Guillaume-Raymond de Caumont, seigneur de Castelnau et de Samazan, fils de Nompar Ier de Caumont, précédemment mentionné.

[4] Le château de Lustrac, situé dans la commune de Trentels, était un moulin fortifié remontant aux premières années du XIVe siècle. Il est appelé *fort* dans nos livres consulaires et soutint plusieurs sièges. Il avait été construit en 1305 par Foulque de Lustrac, aïeul de Bertrand. — V. *Notes sur deux Seigneurs de Lustrac*, par G. Tholin (*Revue de Gascogne*, t. XVIII [1877], p. 493).

[5] Charles II, sire d'Albret, comte de Dreux et de Gaure, vicomte de Tartas et captal de Buch (1462), fils de Charles Ier d'Albret et grand-père d'Alain le Grand. Il mourut en 1471.

Vers 1425, Charles VII lui avait fait don de la ville de Fleurance et du comté de Gaure pour le dédommager des places que lui avaient enlevées les Anglais.

tardèrent pas à reprendre au comte de Salisbury. Ce dernier brûla Villeton en 1428.

Agen et Villeneuve obtinrent alors cession pour 800 livres Arnaldèses du château de Tombebouc, près de Sainte-Livrade, où des brigands qui désolaient la contrée avaient établi leur repaire. Les consuls des deux villes procédèrent aussitôt à la démolition de ce château, qui fut rebâti au XVIe siècle.

La ville de Marmande fut encore reprise en 1428. Aiguillon, naguère recouvré, fut occupé de nouveau en 1430 par les Anglais ou les aventuriers qui le pillèrent après avoir vainement tenté de s'emparer du château. Castelmoron, une fois de plus, et Sainte-Livrade eurent le même sort. Le comte de Foix envoya alors en Agenais le baron de Bazillac[1], avec 60 hommes d'armes et 20 hommes de trait.

Cette guerre de brigandages et de rapines semblait vouloir s'éterniser. L'Agenais voyait s'accroître sans cesse ses épreuves, et cependant l'heure du répit n'était pas près de sonner encore.

Le baron de Frespech[2], partisan des Anglais, ayant tenté de surprendre le château de Bajamont en 1432, Amanieu de Montpezat, sénéchal d'Agenais,

---

[1] Raymond-Aymeric, baron de Bazillac (en Bigorre), sénéchal de Carcassonne, fils de Vital, baron de Bazillac. Il mourut après 1451. — En novembre 1430, sa compagnie était cantonnée à Clermont-Dessus (V. Monlezun, *Histoire de la Gascogne*).

[2] Peut-être Bertrand de Montferrand, baron de Langoiran et de Frespech, soudan de la Trau, seigneur de Rions, Landiras, Podensac, etc., mort en 1446, ou plutôt son petit-fils Bertrand IV, mort en 1474, fils de Jean Ier, tué au siège de Langon en 1441 ?

V. *Essai généalogique sur les Montferrand de Guyenne*, par A. Communay (Bordeaux, 1889, in-4°), et *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne*, par O. Gilvy et J. de Bourrousse de Laffore (Paris, 1858-1883, 4 vol. in-4°), généalogie des *Montpezat*, t. IV.

Le château de Frespech, à 22 kil. d'Agen (canton de Penne), remontait probablement au XIIIe siècle. Il en subsiste encore des restes considérables.

lui tendit une embuscade où sa troupe fut taillée en pièces. Il essaya ensuite sans succès de prendre le château de Lafox dont s'étaient emparé Naudonet de Lustrac et le baron de Beauville, qui réussirent même à se saisir de Castelculier, appartenant à Nompar II de Caumont, du fort de Sauveterre et du château de Monségur, près Fumel.

Le fils d'Amanieu de Montpezat, Raymond-Bernard [1], passé aux Anglais, prit une double revanche en enlevant le château de Lusignan en 1434, et en 1435 la tour de Castelmoron-sur-Lot, qu'il démolit, pendant que d'autres partisans pillaient un château près de Sos [2].

En 1437, de nouvelles courses de routiers affligèrent encore l'Agenais. Clermont-Dessus tomba en leur pouvoir et dut être racheté.

Charles VII envoya son premier écuyer, Poton de Xaintrailles [3], en Guyenne avec un corps d'armée en

---

[1] Raymond-Bernard de Montpezat, baron de Madaillan, d'Aiguillon, de Sainte-Livrade, etc. (1425), mort après 1480 : Il avait épousé d'abord, en 1405, Jeanne de Bécarn, fille et héritière de Simon et de Jeanne du Fossat, dame de Madaillan. Il se remaria avec Catherine de Caumont.

L'aîné de ses fils, Amanieu IV de Montpezat, fut tué à la reddition de Bordeaux, et le second, Charles de Montpezat, seigneur de Madaillan, continua la descendance. Un autre, Bérard de Montpezat, fut prieur de Sainte-Livrade en 1478.

[2] Dans ses *Antiquités de la Ville d'Agen*, etc., Darnalt mentionne aux dates de 1430 et 1435 deux très importants débordements de la Garonne. Au dernier, les eaux se seraient élevées au-dessus du pont et auraient complètement noyé les murs d'Agen à l'ouest.

[3] Poton de Xaintrailles (ou Saintrailles), seigneur de Villeton, de Tonneins et de Saint-Macaire, grand écuyer et maréchal de France, bailli du Berry, sénéchal du Bordelais et du Limousin et un des plus célèbres capitaines du XVe siècle, fut le dernier représentant d'une race antique de notre région.

Il était fils de Fort-Sanche de Xaintrailles et d'Edie de Roqueys, et naquit au château de Xaintrailles vers la fin du XIVe siècle. Il mourut à Bordeaux, au Château Trompette, le 7 octobre 1461, après avoir été destitué par Louis XI.

V. *Etude sur le Château de Xaintrailles, canton de Damazan, arrondissement de Nérac (Lot-et-Garonne)*, par Philippe Lauzun (Agen, 1871, gr. in-8°, pl.).

1438. Aidé d'un aventurier espagnol nommé Rodrigo de Villandrando, il reprit le Médoc aux Anglais. Toutefois, il semble que ce même Rodrigo, opérant au gré de ses caprices, tint chez nous l'année suivante une singulière conduite, s'emparant de Fumel et de Monségur, de Lauzun, de Laparade, de La Sauvetat-du-Dropt, de Fauillet et de Tonneins[1].

Mézin fut repris par le sire d'Albret en 1439; mais la même année Port-Sainte-Marie fut occupé par les seigneurs de Caumont[2] et de Tonneins[3] pour le

---

Le testament de Poton de Xaintrailles a été publié, d'après un vidimus du 22 mars 1508, par les *Archives Historiques de la Gironde* (t. VI, p. 125).

Avec Etienne de Vignoles, surnommé La Hire, et Dunois, le Bâtard d'Orléans, Poton fut un des plus fidèles soutiens de l'indolent Charles VII aux heures lamentables de son règne.

A Orléans et à Patay, en 1429, Poton et La Hire firent des prodiges de valeur. Ce dernier tenta même, en 1431, de délivrer Jeanne d'Arc à Rouen ; mais il tomba aux mains des Anglais.

La Hire, qu'on croit originaire des environs de Francescas, mourut à Montauban en 1442. On sait qu'il personnifie le valet de cœur du jeu de cartes. Son frère, Amador de Vignoles, servit avec lui et fut tué en défendant Creil, en 1434.

[1] Saint-Amans, *Histoire du Département de Lot-et-Garonne*, t. I, p. 253.

Cet aventurier espagnol, type curieux d'un chef de bande du XVe siècle, fit construire plus tard à Valladolid un monastère de la Merci, dans lequel il s'enferma en expiation de ses crimes. V. l'étude que lui a consacrée J. Quicherat : *Rodrigue de Villandrando* (Paris, 1879, in-8o).

Rodrigue épousa en 1436 Marguerite de Bourbon, fille naturelle de Jean Ier, duc de Bourbon. Il était depuis longtemps au service de Charles VII comme chef de routiers. En 1428, opérant en Agenais, il avait capturé un autre aventurier, André de Ribes, dit Bâtard d'Armagnac, qui, à la tête d'une troupe indisciplinée, ravageait la vallée du Lot. Livré aux troupes royales par Rodrigue, André de Ribes fut pendu à Toulouse la même année.

[2] François Nompar II de Caumont, seigneur de Castelnau, de Castelculier, etc., fils de Guilhem-Raymond II de Caumont, né à Caumont en 1391, mort en Angleterre en 1446. Il fut du parti anglais et vit ses biens confisqués et ses châteaux rasés.

Il laissa deux ouvrages : *Le Livre Caumont*, publié en 1845 par le docteur Galy, de Périgueux (Paris, in-8o), et *Voyaige d'Oultremer en Jherusalem*, publié en 1858 par le marquis de Lagrange (Ibid., gr. in-8o). — V. l'art. *Caumont*, au t. I de la *Bibliographie générale de l'Agenais*.

[3] Jean de Ferréol (ou Ferriol), surnommé le *Baron Anglais*, fils de Guil-

compte des Anglais. J'ajoute que cette ville resta peu de temps à ces derniers, car bientôt elle fut reconquise par le comte d'Astarac[1], lieutenant du sénéchal d'Agenais, qui vint ensuite camper à la Salève, près d'Agen, avec le marquis de Fimarcon[2].

Agen refusa d'ouvrir ses portes et fut pris la nuit, par escalade.

Deux de nos annalistes parlent vaguement d'un complot ourdi alors par les seigneurs de Beauville et de Lusignan et le juge ordinaire d'Agen, en vue d'une occupation anglaise de cette ville, complot qui fut découvert et amena un conflit sanglant[3].

C'est encore en 1439 que Charles VII envoya son fils, le dauphin Louis, dans le Languedoc, et que le comte de Hottington, débarquant à Bordeaux avec une armée de 15.000 hommes, prit le Mas, Clairac, Lavardac, Francescas, etc. De son côté, le captal de

---

laume, chevalier, seigneur de Tonneins-Dessous. Il ne s'était allié aux Anglais qu'en 1421. Sa fille Isabelle vendit cette seigneurie au baron Amanieu de Madaillan, dont, après confiscation et procès, les héritiers la cédèrent à Poton de Xaintrailles en 1452.

[1] Bertrand d'Astarac, seigneur de Sauveterre, Gaujac, La Barthe, etc., fils de Pierre-Raymond II d'Astarac, mort après 1487. Il avait épousé en 1444 Jeanne de Montesquiou, dame de La Barthe, en Astarac.

[2] Odet de Lomagne, IIe du nom, marquis de Fimarcon, seigneur de Donzenac et de Montagnac, baron des Angles et de Terride, vicomte de Couserans et de Gimois, sénéchal d'Agenais de 1449 à 1460. Il avait épousé en 1427 Mathe-Rogère de Comminges, et mourut après 1478.

Son fils, Jacques de Lomagne, épousa Anne de La Tour, fille du vicomte de Turenne et d'Anne de Beaufort, auteurs des ducs de Bouillon. Il en eut Anne de Lomagne, qui porta la terrre de Fimarcon dans la maison de Narbonne, par son mariage avec Aimeri de Narbonne, baron de Talleyrand, d'où elle passa aux Cassagnet-Tilladet. — V. la *Généalogie des Vicomtes de Lomagne* déjà citée p. 130.

Le marquis de Fimarcon avait remplacé comme sénéchal d'Agenais Odon, seigneur de Montaut, qu'on rencontre en 1441. Cet Odon de Montaut descendait d'autre Odon, baron de Montaut, châtelain de Penne en 1346.

[3] Darnalt, *Antiquités de la Ville d'Agen et Pays d'Agenois*; Samazeuilh, *Histoire de l'Agenais*, t. I, p. 464.

Buch s'emparait de Goudourville[1], bientôt repris par les gens d'Auvillars, ainsi que Clermont-Dessus.

Des mesures furent arrêtées aussitôt. Le sénéchal de Toulouse reçut l'ordre de réunir ses milices et de les conduire à Albi dans la quinzaine ; des instructions furent aussi adressées au comte de Foix et aux autres capitaines dans le même sens ; mais cette campagne, qui ne paraît pas avoir eu d'importance, dut se terminer hors de notre région[2].

Ces menus faits d'armes, où toutes les passions se donnaient carrière, ces sièges rapides et ces surprises constantes qui harassaient le pays d'Agenais étaient, certes, de bien peu d'importance à côté des graves événements qui se déroulaient alors sur divers points de la France.

La guerre, la famine et la peste avaient mis le pays aux abois. En 1429, il ne restait plus rien au roi de France au sud de la Loire, et les Anglais mettaient le siège devant Orléans. Tout semblait être perdu. Charles VII berçait son indolence dans sa fastueuse retraite de Chinon, et songeait à se réfugier en Espagne. Une dernière armée péniblement formée se fit battre encore, et Orléans était sur le point de se rendre. Un miracle seul pouvait sauver le royaume ; ce miracle s'accomplit.

Une jeune inspirée de Domrémy, une héroïque vierge lorraine, Jeanne d'Arc, surgit tout à coup. Malgré toutes les railleries et les injures, malgré les moqueries de la cour licencieuse du roi, elle parvient à convaincre les plus rebelles de sa mission providen-

---

[1] Sur Goudourville, V. une note spéciale à la date de 1580.

[2] L'histoire de la guerre de Cent ans en Guyenne est encore pleine d'indécisions et offre bien des lacunes. Les Archives de Londres pourraient seules permettre d'établir une relation plus précise.

tielle. Une armée de 12.000 hommes, ressource suprême, lui est confiée, et, selon sa promesse, elle délivre Orléans et conduit Charles VII à Reims, en reprenant sur son passage aux Anglais terrifiés Auxerre, Troyes, Châlons, Soissons et autres places.

On sait bien la fin lamentable de cette épopée merveilleuse. La Pucelle d'Orléans, qui, voyant sa mission remplie, voulait reprendre le chemin de son village, fut retenue par le roi. Elle était dans Compiègne qu'assiégeaient les Anglo-Bourguignons. Dans une sortie, le 24 mai 1430, elle fut prise, puis conduite au château de Beaurevoir et ignominieusement vendue aux Anglais pour 10.000 livres tournois.

Ceux-ci l'enfermèrent au château de Rouen. Son procès constitue une des plus hideuses infamies qu'ait enregistrées l'Histoire. Accusée de sorcellerie, d'hérésie, de crimes imaginaires, et d'ailleurs condamnée d'avance, elle fut brûlée vive sur la place du Vieux-Marché de Rouen le 20 mai 1431, sans que Charles VII, qui lui devait sa couronne, songeât à la délivrer d'abord ou à la venger ensuite.

Le sentiment d'horreur que souleva ce crime monstrueux servit puissamment la cause royale. Un élan irrésistible acheva l'œuvre de la sainte martyre. Le traité d'Arras, signé en 1435 entre Charles VII et le duc de Bourgogne, finit de ruiner à jamais les espérances des Anglais, qui, en quatre ans, furent chassés de l'Ile-de-France et de la Champagne.

Revenons à l'Agenais, sans nous attarder aux Etats généraux tenus à Orléans en 1439[1], ni même aux

[1] Il n'existe aucun document relatif à la participation de l'Agenais aux Etats généraux de 1439. Ces Etats eurent cependant une certaine importance. Ils conduisirent, notamment, à la célèbre ordonnance d'Orléans du 2 novembre 1439 sur les gens de guerre, cause première ou prétexte de la révolte des seigneurs appelée *Praguerie*.

troubles très promptement réprimés de la *Praguerie*[1].

En dépit des faits immenses qui s'accomplissaient sur d'autres points du royaume, l'état de guerre s'était maintenu en Guyenne, où se livraient maints combats, où se succédaient les escarmouches, les coups de main et les surprises.

En 1439, Naudonnet de Lustrac chassa les Anglais de Monségur et de Sauveterre. En 1440, l'aventurier Rodrigo reparut et surprit le même Monségur et Fumel, pendant que le baron de Puypardin[2] s'emparait de Caumont; mais bientôt Raymond-Bernard de Montpezat reprenait Monségur et pénétrait dans Clairac par escalade. Fumel fut aussi reconquis dans le même temps.

L'année suivante (1441), les Anglais, commandés par le captal de Buch et le sénéchal de Bordeaux, assiégèrent Tartas que défendait Charles d'Albret. Le siège dura jusqu'en 1442. Charles d'Albret remit la ville aux seigneurs de Saint-Per et de Cognac pour être livrée à l'ennemi le 24 juin, si une armée de secours ne se présentait pas avant cette date.

---

[1] Nom s'inspirant des troubles fréquents dont Prague était alors le théâtre. On le donna à la révolte contre Charles VII du dauphin Louis et des ducs de Bourbon et d'Alençon, secondés par une foule de seigneurs. Cette révolte, survenue en mars 1440 et dont j'ai rappelé ci-dessus l'origine, fut rapidement réduite. Dès le 24 juillet, la paix était rétablie.

[2] N. Du Chemin, baron de Lauraët et de Puypardin, en Condomois.

Il commandait une troupe d'indisciplinés qu'on appelait *Libertins*, c'est-à-dire *indépendants*, un nom qui devait être célèbre au siècle suivant, appliqué aux adversaires de Calvin (V. *Antiquités de la Ville d'Agen*, de Darnalt).

Le château de Puypardin, près de Condom, d'abord aux du Puy, ou du Pouy, passa aux d'Albret, qui le possédèrent pendant un siècle.

Un Géraud du Puy, seigneur de Puypardin et de Saint-Amant, fit hommage en 1286 (*Archives Historiq. de la Gironde*, t. I, p. 23) ; il épousa Hunalda de Marestang, mourut après 1301, et sa petite-fille, Catherine du Puy, s'unit en 1400 à Michel d'Albret.

Un Giraut du Puy, chevalier, était capitaine de Condom en 1358 (*Sceaux Gascons du moyen âge*, p. 467).

Charles VII avait alors son quartier général à Toulouse. Il partit de cette ville à la tête d'une brillante armée où se trouvaient le dauphin, le gouverneur de Languedoc, le connétable de Richemont[1] et de nombreux bannerets. Il se présenta devant Tartas ainsi délivré le 23 juin, marcha sur Saint-Sever, qui fut pris, et ensuite sur Dax, qui capitula, mais fut repris peu après par le gouverneur de Bayonne.

Dans la vallée de la Garonne, Charles VII reçut la soumission de plusieurs villes, y compris Marmande, dont les clefs lui furent remises à Agen. La Réole, qui dut être assiégé en avril, ne tint que trois jours[2]; puis le roi divisa son armée et se retira à Montauban, en passant par Aiguillon.

Le vicomte de Lomagne, marquis de Fimarcon, fut chargé d'opérer en Agenais. De fin août à fin septembre 1442, il s'empara de Meilhan, Caumont, Sainte-Bazeille, Tonneins, Mauvezin, Monclar, Montastruc, Gontaud et autres places[3]. Clermont-Dessus fut aussi repris sur les hommes du captal de Buch qui s'en étaient emparé par escalade en 1439.

Charles VII, repassant par Agen, vint à Marmande, où il séjourna du 24 septembre au 1er décembre. On

---

[1] Arthur III de Bretagne et de Touraine, comte de Richemont, de Dreux, d'Etampes, etc. (1394-1458). Il avait été nommé connétable en 1425.

[2] V. *Archives Historiques de la Gironde*, t. VII, p. 347.

Le château tint six semaines. Charles VII faillit périr durant ce siège au milieu des flammes.

[3] Bordeaux fut puissamment servi et protégé par son archevêque Pey-Berland (Pierre III Berland), tout dévoué aux rois d'Angleterre. Ce prélat, né vers 1380 près Castelnau-de-Médoc, avait été élu en 1430, après David de Montferrand. Son influence fut considérable et son rôle ne manqua pas de grandeur. Il se démit en 1456 et mourut en 1458 (V. Ribadieu, *Histoire de la Conquête de la Guyenne par les Français*, liv. III et V).

Pey-Berland obtint du pape Eugène III l'érection de l'Université de Bordeaux dont il dressa les statuts et fut le premier chancelier.

a prétendu gratuitement qu'il avait alors érigé cette ville en évêché, mais que, sur les protestations de l'archevêque d'Auch, l'élection avait été abandonnée[1]. De Montauban, en janvier 1442 (1443), le même roi confirma les privilèges d'Agen[2].

En 1443 fut rétabli le Parlement de Toulouse, dans le ressort duquel était encore l'Agenais, et l'année suivante de nouveaux désordres éclatèrent, dus surtout à un retour offensif des compagnies de mercenaires et d'aventuriers qui reprirent La Réole. Une bande opérant pour les Anglais s'était retranchée dans Tournon-d'Agenais, d'où elle fut délogée par les troupes de cette ville[3].

Une trêve de deux ans intervint le 20 mai 1444 et fut prolongée plus tard jusqu'en 1449. Les Anglais recommencèrent alors les hostilités; mais ils perdirent bientôt la Normandie, et en août 1450 une armée conduite par Jean de Penthièvre[4] fut envoyée en Guyenne. Dans une seule campagne, cette armée chassa l'ennemi du Périgord et fit des progrès consi-

---

[1] *La Guyenne Historique et Monumentale*, par Alex. Ducourneau, t. I, p. 89. Réfutation de cette assertion est faite dans la *Notice sur la Ville de Marmande*, par Tamizey de Larroque, p. 65.

[2] Les lettres patentes de Charles VII rappellent l'origine des privilèges confirmés, lesquels avaient été accordés par Raymond VII de Toulouse, en 1221 ; par Philippe de Valois, en janvier 1341 (1342) ; par le duc d'Anjou, en février 1370 (1371), et par Charles V, en mai de la même année (Archiv. comm. d'Agen, AA. 12).

Cette confirmation des privilèges d'Agen fut encore ratifiée par Louis XI, en 1463 ; par Charles VIII, en mars 1483 (1484) et en janvier 1487 (1488) ; par Louis XII, en avril 1499 (1450) ; par François Ier, en janvier 1514 (1515) ; par François II, en février 1559 (1560), etc. (Ibid., AA. 14-16).

[3] La baronnie de Tournon appartenait alors et depuis 1428 aux Armagnacs, qui la tenaient du duc d'Anjou et la possédèrent jusqu'en 1503. A cette époque, elle passa dans la maison d'Albret.

[4] Jean de Blois, dit de Bretagne, comte de Penthièvre et de Périgord, mort en 1450.

dérables. Après Bergerac, Sainte-Foy fut prise, et malgré l'hiver, les opérations se poursuivirent avec un constant succès. Le sire d'Orval[1], qui, dès 1447, tenait Bazas pour le roi de France, poussa même ses courses jusqu'aux portes de Bordeaux, secondé par Etienne de Vignoles et autres gentilshommes[2].

Nous touchons, du reste, aux dernières phases de cette lutte séculaire.

En 1451, Dunois, le Bâtard d'Orléans[3], à la tête de 20.000 hommes, rejoignit Jean de Penthièvre devant Blaye, en passant par Montguyon, en Saintonge. Ils prirent ensemble cette ville défendue par Montferrand, et entrèrent à Bourg le 29 mai[4].

Le sire d'Albret assiégeait Dax, qui se rendit bientôt. Libourne était prise; Castillon capitula; Saint-Emilion ouvrit ses portes; Fronsac[5] fut emporté, et Bordeaux dut enfin se soumettre le 12 juin, sous réserve qu'aucun secours anglais ne lui viendrait avant

---

[1] Arnaud-Amanieu d'Albret, seigneur d'Orval, troisième fils de Charles II d'Albret. Il fut le chef de la branche des seigneurs d'Orval.
Charles VII lui fit don en 1450 de la baronnie de Lesparre.
Sur Lesparre, V. la *Guyenne Militaire*, de Leo Drouyn, t. II, p. 337 et suiv.

[2] V. *Archives Historiques de la Gironde*, t. XV, p. 50.

[3] Jean Dunois, comte de Longueville, dit le *Bâtard d'Orléans*, un des meilleurs capitaines du XVe siècle (1403-1468). Il était fils naturel de Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, et de Mariette de Cany. Charles VII le déclara prince du sang légitime. Il fut l'auteur des seigneurs de Longueville.

[4] C'est Pierre de Montferrand, soudan de La Trau, qui commandait à Blaye dont il était gouverneur.
A Bourg commandait son neveu, Bertrand IV de Montferrand, baron de Montferrand et de Langoiran, etc., déjà cité.
Pierre de Montferrand, aîné du second mariage de Bertrand IV de Montferrand, échappé au désastre de Castillon en 1453 et banni de son pays, se réfugia à Londres. Il tenta une escalade de Lesparre en 1454, fut arrêté, condamné à Poitiers et exécuté en juillet de la même année.
V. *Essai généalogique sur les Montferrand de Guyenne*, par A. Communay.

[5] Sur Fronsac, V. la *Guyenne Historique et Monumentale*, t. I, 2e partie, pp. 224-232.

le 23. Au jour dit, les Français, ayant Dunois à leur tête, entrèrent dans cette ville et reçurent la soumission de toutes les places de Guyenne.

Bayonne tenait toujours ; mais le comte de Foix y fit son entrée le 21 août.

La Guyenne entière était alors reconquise.

Cependant tout n'était pas fini encore. Les exactions des vainqueurs exaspérèrent la contrée par trop surmenée ; le roi resta sourd aux doléances sans nombre qui lui furent soumises, et le mécontentement public fut habilement exploité par les partisans de l'Angleterre.

Le 21 octobre 1452, Talbot[1] débarqua avec de nouvelles troupes. A la tête de 6.000 hommes, il parvint en quelques jours à rétablir les affaires anglaises jusqu'en Agenais. Bordeaux l'avait accueilli dès le 23 octobre, et bientôt, de toutes les places de la région, seule La Réole resta fidèle à la France. Les Anglais pénétrèrent en Périgord et détruisirent la ville et le château de Biron[2].

Evidemment, si l'habile capitaine anglais eût été mieux servi et eût reçu des renforts convenables, la guerre pouvait se prolonger longtemps encore ; mais il n'en fut pas ainsi. Pendant qu'il demandait en vain des secours, Charles VII déployait une activité toujours plus grande. Une armée nouvelle partit de Lyon pour la Guyenne, où prenant l'offensive dès le printemps de 1453, elle enleva d'assaut plusieurs places.

---

[1] Jean, sire de Talbot et de Fournival, comte de Shrewsbury (1373-1453), surnommé l'*Achille de l'Angleterre*. Il fut fait maréchal de France par le roi d'Angleterre le 10 novembre 1438.

[2] En 1452, Jean II de Bourbon, fils aîné de Charles Ier de Bourbon, comte de Clermont, nommé lieutenant général en Guyenne, fit une entrée solennelle à Agen par la porte Saint-Antoine, venant d'Aiguillon (Darnalt, *Antiquités d'Agen*, p. 105).

Le 14 juillet, elle vint camper devant Castillon, en Périgord, et, retranchée dans son parc d'artillerie, attendit les Anglais qui accouraient. Le 17 juillet, la bataille fut vive. Les Anglais perdirent plus de 4.000 hommes, et Talbot et un de ses fils furent tués. Castillon capitula le lendemain, entraînant la soumission de Castelnau, Blanquefort, Villandraut, Langon, Saint-Macaire, etc. Charles VII, qui était à Angoulême, vint à Libourne recevoir la capitulation de Fronsac et assista à la prise de Cadillac.

Bordeaux se rendit le 12 octobre ; le roi y fit son entrée le 19 du même mois, et les Anglais disparurent définitivement de la Guyenne, après une occupation de plusieurs siècles. Calais seul leur restait en France.

Une période de paix allait succéder enfin pour l'Agenais aux longues années de trouble qu'il avait traversées[1].

Charles VII mourut le 26 juillet 1461. Il fut remplacé par Louis XI, à qui succéda Charles VIII le 30 août 1483 ; puis vint Louis XII de 1498 à 1515.

J'ai peu à dire maintenant de la fin de ce siècle.

Vers 1454 avait débuté la lutte entre Charles VII et le comte Jean V d'Armagnac[2], un des libérateurs

---

[1] En 1460, Bertrand de Mercadier, dit Sauton, au service du connétable d'Armagnac, ancien compagnon d'armes de Xaintrailles et de La Hire, fut nommé capitaine de la ville et châtellenie d'Agen, aux gages de 300 livres par an (Archives nationales, K. 69, n° 4).

Alors, ai-je dit, et depuis 1449, Odet de Lomagne était sénéchal d'Agenais et Gascogne.

[2] Jean V, comte d'Armagnac, de Fezensac, de Rodez, etc., vicomte de Lomagne, fils de Jean IV d'Armagnac et d'Isabelle de Navarre, né vers 1405.

Servi par de fausses lettres de dispenses délivrées par Ambroise de Cambray, référendaire de Rome et plus tard évêque d'Alet, il était parvenu à épouser en 1461 sa propre sœur Isabelle d'Armagnac, dont la beauté était remarquable et de laquelle il eut deux enfants. Charles VII fut indigné, et le pape, désavouant son mandataire, fulmina une excommunication dont l'incestueux sut néanmoins

de la Guyenne. A propos de la nomination de Philippe III de Lévis au siège archiépiscopal d'Auch[1], une armée de 24.000 hommes, commandée par le comte de Clermont, avec les maréchaux de Lohéac[2] et Xaintrailles, avait été envoyée en Gascogne contre le comte, alors réfugié en Aragon, et après l'occupation de Lectoure[3], un arrêt du Parlement de Paris du 14 mai 1460 confisquait ses biens, que lui rendait bientôt Louis XI, en 1464[4].

Mais Jean V, turbulent et de mœurs pitoyables, ne pouvait pas vivre en repos. Malgré la bienveillance extrême de Louis XI à son égard, il participa contre ce roi à la Ligue du Bien public dès 1464; puis, après son pardon, épousa la cause des ducs de Bourgogne et de Bretagne. Il invita même les Anglais à opérer une autre descente en Guyenne, où Antoine de Chabannes[5] fut alors envoyé comme lieutenant général.

---

se faire absoudre. En 1464, Isabelle prit le voile au monastère de Mont-Sion, à Barcelone, et Jean V se remaria en 1468 avec Jeanne de Foix.

[1] Philippe II de Lévis, archevêque d'Auch en 1415, s'était démis en 1454 en faveur de Philippe III de Lévis, patronné par le roi de France. Jean V avait alors fait élire par le Chapitre Jean, bâtard d'Armagnac, mort en 1483, qui n'occupa le siège qu'en 1462, et dont le frère Jean, bâtard d'Armagnac, dit de Lescun, fils d'Arnaud-Guilhem de Lescun et d'Anne d'Armagnac, légitimé en 1453, mort en 1473, fut comte de Comminges, gouverneur du Dauphiné, lieutenant général en Guyenne et maréchal de France.

[2] André de Montfort de Laval de Lohéac (1411-1486), maréchal de France en 1439. Il s'était distingué à Orléans et en Normandie, et défendit Beauvais contre Charles le Téméraire en 1472. — Louis XI l'écarta de 1461 à 1465.

[3] Sur Lectoure, V. la *Guyenne Historique et Monumentale*, t. I, 2e partie, p. 316 et suiv.

[4] Je mentionne ici pour mémoire une épidémie qui, d'après nos annalistes, sévit en Agenais en 1463. Je n'ai pas de données précises sur cet événement. On dit seulement que les Cours de Justice et les Chapitres se réfugièrent à Villeneuve.

[5] Antoine de Chabannes, comte de Dammartin (1411-1488). Il eut une existence très agitée, combattit sous Jeanne d'Arc et fut gouverneur de Paris pour Charles VIII.

Jean V, menacé, s'enfuit encore, et ses biens furent de nouveau confisqués par arrêt du 7 septembre 1470.

Dès l'année 1468, le roi avait attribué le duché de Guyenne à son frère Charles de Valois, comte de Saintonge et seigneur de la Rochelle[1]. Le Parlement de Bordeaux, établi par le traité du 20 juin 1451 et érigé par un édit du 10 juin 1462, fut transféré alors à Poitiers, d'où il ne revint qu'après la mort de Charles, en 1472[2].

Déjà, une enquête avait été prescrite sur les droits des évêques d'Agen[3], et par lettres patentes du

---

Sa vie et celle de son frère Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, lieutenant général en Guyenne, tué à Castillon en 1453, ont été écrites par Du Plessis (Paris, 1617, in-12). Gabriel, le second fils de Jacques, fut grand sénéchal de Guyenne.

C'est un de leurs descendants, Jacques II de Chabannes, seigneur de La Palice, maréchal de France, tué à Pavie en 1525, qui est le héros de la célèbre chanson populaire dont l'origine n'a pas été parfaitement expliquée.

[1] La prise de possession du duché de Guyenne au nom de Charles de Valois par Jean de Lescun eut lieu le 5 juin 1468. V. *Archives Historiques de la Gironde*, t. XII, p. 17.

[2] Le Parlement de Bordeaux eut dès l'origine dans sa juridiction le Bordelais, l'Agenais, les Lannes, le Condomois, le Bazadais, la Saintonge, le Périgord et partie de l'Angoumois.

Le Parlement de Toulouse, créé en 1302, supprimé en 1312 et rétabli en 1429, avait eu l'Agenais dans son ressort avant l'érection du Parlement de Bordeaux, et l'eut encore pendant le transfert de ce dernier à Poitiers.

Au XVIII[e] siècle, la juridiction de Bordeaux comprenait vingt-deux sénéchaussées de diverses provinces : Guyenne, Gascogne, Périgord, Limousin et Saintonge.

V. sur l'histoire du Parlement de Bordeaux : *Origines du Parlement de Bordeaux (1370-1462)*, par Brives-Cazes, déjà cité p. 86. — *Histoire du Parlement de Bordeaux depuis sa création jusqu'à sa suppression (1462-1790)*, par C.-B.-F. Boscheron des Portes (Bordeaux, 1877, 2 vol. in-8°). — *Essai historique sur le Parlement de Bordeaux*, par E. de Brézetz (Ibid., 1856, in-8°). — *Les Dernières années du Parlement de Bordeaux (1775-1790)*, par E. de Larouverade (Ibid., 1867, in-8°). — *Le Parlement de Bordeaux sous Louis XV*, par Guillaumin (Ibid., 1878, in-8°). — *Le Parlement de Bordeaux. Notes biographiques sur ses principaux Officiers*, par A. Communay (Ibid., 1886, gr. in-8°), etc.

[3] L'ordonnance des commissaires chargés de cette enquête, du 8 mars 1469, a été publiée dans le t. VIII, p. 349 des *Archives Historiques de la Gironde*.

7 octobre 1469, le nouveau duc avait donné mission à son trésorier général Pierre Marin, à son maître des comptes Jacques Berzian et au lieutenant du sénéchal d'Agenais et Gascogne Bernard de Gots de rechercher les usurpations commises par divers sur les terres, places, seigneuries, etc. du domaine de Guyenne. Naturellement, ces commissaires avaient une rude besogne. De Lectoure, ils subrogèrent à leurs droits le receveur ordinaire de la sénéchaussée d'Agenais, Jean de Montravel, écuyer, à qui Robert de Balzac[1] délivra des lettres de *pareatis*. Ce receveur opéra très activement durant toute l'année 1470, et obtint même d'importants résultats, notamment dans la juridiction de Marmande[2].

Artisan d'intrigues, Charles avait appelé le comte d'Armagnac auprès de lui, à Bordeaux, en 1471, l'avait rétabli dans ses domaines et fait son lieutenant général. C'était comme une bravade.

Associé au comte de Foix[3], Jean V s'était emparé d'une partie de la Gascogne ; mais une armée commandée par les sénéchaux de Beaucaire et de Toulouse, dans laquelle se trouvaient les sénéchaux d'Agenais, de Quercy et de Rouergue avec leurs troupes, opéra contre lui, soumit l'Agenais, le Quercy, le Roussillon, l'Armagnac, etc., et assiégea le comte dans Lectoure où il s'était enfermé.

---

[1] Robert de Balzac (ou Balsac) d'Entragues, seigneur de Rieumartin, etc., sénéchal d'Agenais de 1467 à 1469 et capitaine de Tournon, de Penne et de Castelculier, second fils de Jean de Balzac, seigneur d'Entragues, et de Jeanne de Chabannes. — Il avait succédé à Pierre de Ramond, seigneur de Folmont, de Caze et d'Auterive, sénéchal d'Agenais et Quercy de 1462 à 1467. Son frère puîné, Robert II de Balzac, le remplaça.

[2] Divers procès-verbaux de réintégration de terres usurpées ont été imprimés dans le t. v des *Archives Historiques de la Gironde*.

[3] V. une note de la page 185.

La mort du duc Charles, mort attribuée à un empoisonnement, survint alors (28 mai 1472). Louis XI réunissant aussitôt la Guyenne à la couronne en nomma gouverneur Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu[1], qui se dirigea immédiatement sur Lectoure. Jean V capitula en juin. Moyennant l'abandon de ses biens, il obtint une pension de 12.000 livres ; mais quatre mois s'étaient à peine écoulés qu'il reparaissait à Lectoure, et, avec l'aide du sire de Sainte-Bazeille[2], s'emparait de Pierre de Bourbon qu'il faisait enfermer.

En janvier suivant, Louis XI le fit assiéger encore par le cardinal d'Albi[3], le seigneur du Lude[4], le sénéchal d'Agenais Robert de Balzac[5] et le sénéchal de

---

[1] Pierre II de Bourbon, d'abord sire de Beaujeu (1439-1503). Il épousa en 1474 Anne de France, fille aînée de Louis XI, régente pendant la minorité de Charles VIII.

Il avait pour lieutenant général en Guyenne en 1487, Gaston de Foix, comte de Candalle et de Benauges, captal de Buch, fils de Jean de Foix, mort en 1500, dont la sœur épousa Charles d'Armagnac.

[2] Charles d'Albret, seigneur de Sainte-Bazeille, quatrième fils de Charles II d'Albret. Il fut décapité à Poitiers le 7 avril 1473 pour cette même affaire de Lectoure.

[3] Jean de Jouffroy (1412-1473), évêque d'Arras en 1453, cardinal en 1461, évêque d'Albi en 1462 et aumônier du roi, surnommé le *Diable d'Arras* (V. *Le Cardinal Jean Jouffroy . Etude historique*, par Charles Fierville. — Paris, 1874, in-8o).

[4] Jean de Daillon, seigneur du Lude, chambellan de Louis XI, gouverneur du Dauphiné et de l'Anjou, mort en 1480.

Son petit-fils Jean, comte du Lude, fils de Jacques, chambellan de Louis XII et de François Ier, fut lieutenant général en Guyenne et mourut à Bordeaux en 1557. L'évêque d'Agen Gaspard de Daillon du Lude (1631-1635) appartenait à cette famille.

[5] Robert II de Balzac d'Entragues, seigneur de Dunes, de Clermont-Dessus, etc., sénéchal d'Agenais et Gascogne en 1469, après son frère aîné Robert Ier de Balzac, seigneur de Rieumartin.

Robert II de Balzac fut sénéchal d'Agenais et capitaine de Penne, Tournon, Castelculier et Puymirol jusqu'en 1492. Il fut remplacé alors par Guy de Montpezat, et reprit cette charge en 1499, après sa campagne d'Italie et la mort de Charles VIII. On le rencontre jusqu'en 1501, époque vers laquelle lui fut donné pour successeur Antoine de Lestrange. Il mourut vers 1503 (V. *Col-*

Languedoc. La défense du comte fut des plus énergiques. Sur des promesses cauteleuses, il se rendit le 5 mars, et le lendemain il fut poignardé par un franc-archer nommé Pierre Gorgias, que conduisaient Robert de Balzac et Guillaume de Montfaucon, lieutenant de Ruffec de Balzac, sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, frère du sénéchal d'Agenais[1]. Sa femme, Jeanne de Foix[2], fut emprisonnée au château de Buzet,

---

lection de Bastard d'Estang à la Bibliothèque nationale. Catalogue de M. Léopold Delisle [Paris, 1885, gr. in-8°], nos 978 et 983).

Robert II de Balzac épousa d'abord à Agen, en 1474, Antoinette de Castelnau de Bretenoux, et en secondes noces, en Italie, Lancie Fabri, fille du gonfalonier de Florence. Il fut un moment gouverneur de Pise pour Charles VIII (V. *Archives du Château d'Augé. Généalogie des Maisons de Fabri et d'Ayrenx*, par J. de Laffore. — Bordeaux, 1884, in-8°, p. 54).

Son fils aîné, Pierre de Balzac d'Entragues, né à Agen (?) en 1479, fut pourvu à quinze ans, par lettres de Charles VIII datées de Lyon, 10 avril (1494), de la survivance de son père dans le sénéchalat d'Agenais et les capitaineries de Penne, de Tournon et de Castelculier (Archives communales d'Agen, CC. 45), office dont il ne fut, je crois, jamais titulaire. Il devint dans la suite capitaine de Corbeil et de Fontainebleau, et épousa Anne Malet, dame de Montagu, fille de Louis Malet de Graville, amiral de France (V. le P. Anselme, t. II).

Dans la confiscation des biens de Jean d'Armagnac, en 1470, Robert de Balzac avait eu pour sa part des dépouilles les terres de Dunes, de Malauze, et de Tournon, et une portion de la seigneurie d'Astaffort, attributions que Jean lui avait reprises par les armes. Clermont-Dessus lui avait été donné par Charles, duc de Guyenne, en 1463 (V. *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne*, par Fr. Moulenq, t. I, p. 121).

Il laissa deux curieux écrits que Symphorien Champier publia à Lyon en 1503 : *La Nef des Princes et des Batailles de Noblesse...*, et *Le Chemin de Lospital* (in-4° goth.) . — M. Tamizey de Larroque a donné en 1887 une nouvelle édition savamment annotée du *Chemin de Lospital* (Montpellier, in-8°). — V. la *Bibliographie générale de l'Agenais*, art. Balzac, t. I.

En 1478, un lieutenant de Robert II de Balzac, Florimond du Monteil, fut délégué avec Jean Lombard, trésorier d'Agenais, pour recevoir à Sainte-Foy les déclarations et hommages des feudataires. V. *Archives Historiques de la Gironde*, t. XIII, p. 104. — Ce recueil qualifie Florimond du Monteil de *Sénéchal d'Agenais*; mais l'acte reproduit dit exactement : « ... Fl. du Monteil, locumtenente generali magnifici et potentis viri domini senescali Agennensis et Vasconie. »

[1] Ruffec de Balzac, seigneur de Glissenove, Bensac, Rieumartin, etc., sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, gouverneur de Pont-Saint-Esprit et chambellan de Louis XI, fils aîné de Jean de Balzac d'Entragues. Il mourut en 1473.

[2] Jeanne de Foix, fille de Gaston IV, comte de Foix, et d'Eléonore, reine de

près de Lectoure, et la ville fut horriblement saccagée.

Or, tandis que tombait ainsi la puissante maison d'Armagnac, une autre, celle d'Albret, prenait une extension immense. Les biens des Armagnacs, confisqués définitivement sur le dernier représentant de cette lignée, Charles[1], frère puîné de Jean V, furent attribués en 1473 au sire Alain d'Albret, surnommé le Grand[2].

Ce Charles d'Armagnac, qui ne devait mourir qu'en 1497, mais dont quinze années de captivité avaient affaibli l'esprit, fut fait prisonnier par Alain en 1483 à Tournon-d'Agenais et enfermé au château de Casteljaloux. Il y était fort durement traité et tenu au se-

Navarre. J'ai dit (page 170) qu'elle avait épousé Jean V d'Armagnac en 1468.

Les uns ont cru que Jeanne de Foix avait été empoisonnée au château de Buzet ; d'autres ont accusé le beau-frère de Robert de Balzac, Jean de Castelnau, de ce méfait, qui alors eût été commis au château de Castelnau-de-Bretenoux, en Quercy. Jeanne de Foix mourut tout simplement à Pau de mort naturelle (V. *Histoire générale de Languedoc*, t. XI, et *Histoire de la Gascogne*, de Montlezun, t. IV, p. 375, etc.).

[1] Charles, comte d'Armagnac, de Fezensac, de Rodez, etc., frère de Jean V, après la mort duquel il fut emprisonné et retenu pendant quinze ans à la Bastille. Il avait épousé en 1468 Catherine de Foix, fille de Jean de Foix, comte de Candalle et de Benauges, captal de Buch, dont il n'eut pas de descendance. Il reconnut un enfant naturel, Pierre, né de Marguerite de Clam sa maîtresse. Ce Pierre devint comte de l'Isle-Jourdain et vicomte de Gimois, et son fils Georges d'Armagnac, né en 1501, évêque de Rodez en 1529, nommé cardinal pendant une ambassade à Rome en 1546, fut archevêque de Toulouse en 1562, passa à Avignon en 1576, et mourut en 1585.

[2] L'Armagnac, dérivant du Fezensac, présente son premier comte, Bernard I[er] le Louche, dès 960.

Le berceau de la famille d'Albret fut le château de ce nom, commune de Labrit, en pleines Landes de Gascogne, et nous avons vu ses représentants figurer en Agenais au commencement du XI[e] siècle.

Sur les maisons d'Armagnac et d'Albret, et sur Alain le Grand, sire d'Albret, vicomte de Tartas, captal de Buch, etc., fils de Jean d'Albret, mort en 1522, V. *Histoire des Comtes d'Armagnac*, par Samazeuilh (Agen 1839, in-8°), ouvrage inachevé ; *Histoire de l'Agenais*, t. I, et *Dictionnaire* et *Biographie de l'Arrondissement de Nérac*, par le même ; — *Notice sur les Origines de la Maison d'Albret* (972-1270), par A. Luchaire (Paris, 1870 et 1874, in-8°) ; *Alain le Grand, sire d'Albret. L'Administration royale et la Féodalité du Midi* (*1440-1562*), par le même (Ibid., 1877, in-8°), etc.

cret, séparé de sa femme Catherine de Foix et de tous ses serviteurs.

Sur commandement du roi, en 1484, un conseiller du Parlement de Bordeaux, Jean Raphaël, sieur de La Salle et d'Artigue, fut chargé d'intimer au sire d'Albret l'ordre de mettre son prisonnier en liberté. Mais la mission de ce conseiller ne fut pas de facile accomplissement. Il arriva à Agen le 6 décembre 1484 et ajourna Alain, à Montignac-le-Comte d'abord, puis à Nérac et à Casteljaloux, à comparaître devant lui. Il n'eut que la visite, le 9 décembre, de Catherine de Foix, et toutes ses sommations restèrent sans effet. Il poussa néanmoins le zèle jusqu'à se présenter lui-même et par deux fois, les 19 et 22 décembre, à Casteljaloux, où il fut accueilli hors des murs par des quolibets et des menaces[1].

Au surplus, le sire d'Albret tira profit de ses violences, bien que Charles d'Armagnac eût fait donation de ses terres à son neveu le duc d'Alençon le 18 juin 1497.

Alain le Grand fit entrer dans ses vastes domaines les comtés de Foix et de Bigorre, le Béarn et le royaume de Navarre. Il prétendit même un moment au duché de Bretagne, que visait aussi Charles VIII. Les incidents nés de cette compétition en 1487 et 1488 n'intéressent point l'Agenais. La guerre fomentée par le duc d'Orléans, plus tard Louis XII, était en cours. L'armée française envahit la Bretagne ; le peu d'entente des dissidents facilita sa tâche, et le duc de Bretagne, qui mourut d'ailleurs peu après, traita de la paix après la sanglante affaire de Saint-Aubin-du-Cor-

---

[1] Le procès-verbal dressé par Jean Raphaël a été spirituellement analysé par M. Tamizey de Larroque : *Les Infortunes d'un Commissaire du* XVe *siècle* (Agen, 1887, in 16).

mier, le 27 juillet 1488. Le roi épousa Anne de Bretagne, fille et héritière du duc, en 1491[1].

Du reste, les événements les plus importants des règnes de Louis XI, Charles VIII et Louis XII furent à peu près étrangers à notre région, alors à peu près paisible. Les luttes contre les grands vassaux et les guerres d'Italie n'eurent chez nous que de faibles retentissements.

Nous devons arriver aux troubles religieux du XVIe siècle pour retomber dans l'agitation et le tumulte.

Je dois signaler toutefois, sous Louis XI, en août 1481, un conflit assez grave survenu à Agen, à propos d'une injuste répartition des impôts écrasants que la plèbe était presque seule à supporter et dont le Clergé, les nobles et les gros bourgeois s'exonéraient plus ou moins.

A la suite d'exactions commises par la compagnie de Comminges, des plaintes très vives s'élevèrent, et sur une requête présentée par les opprimés, le Parlement de Bordeaux chargea le conseiller lai Pierre de Champeaux d'informer à ce sujet.

Le Consulat agenais était aristocratique. Les protestataires réclamaient dans sa composition deux artisans et deux laboureurs. Toute transaction étant reconnue impossible, les consuls sollicitèrent eux-mêmes l'intervention directe du Parlement. Le roi commit alors le premier président de Bordeaux pour examiner les propositions faites aux dissidents et, au besoin, poursuivre les coupables. Dans deux jurades du 24 août 1482, des idées de conciliation furent émi-

---

[1] V. *Alain le Grand et la Succession de Bretagne*, par Clément Simon (Paris, 1874, in-8°).

ses, et même l'admission au Consulat de trois représentants du peuple fut proposée. Malheureusement, les Archives d'Agen ne disent pas comment se termina cette affaire, ni ce que décida le commissaire royal[1].

En 1472, et encore en 1483, le sénéchal, gouverneur et amiral de Guyenne était Odet d'Aydie[2], qui fit une entrée solennelle à Agen, convoqua les Etats et s'occupa surtout activement des choses militaires. Il mit, notamment, des garnisons à Agen, Marmande et Villeneuve, et purgea le pays des bandes qui le ravageaient.

Du 14 janvier au 14 mars 1484, des Etats généraux avaient été tenus à Blois. Les députés de la sénéchaussée d'Agenais avaient été messire Christophe, vicaire de l'évêque d'Agen, pour le Clergé ; Charles de Montpezat[3] pour la Noblesse et Jehan de Gailleto pour le Tiers Etat[4]. Ces Etats généraux obtinrent quelques

---

[1] Cf. *Troubles démocratiques à Agen au* XV[e] *siècle*, par E. Crozet (Agen, 1861, in-8°). — *Un Essai démocratique dans la ville d'Agen en 1481*, par Ad. Magen (Agen, 1877, in-8°).

[2] Odet d'Aydie, comte de Comminges, seigneur de Lescun, de Castillon Coutras et Lesparre. Il épousa Marie de Lescun, et maria sa fille à Jean de Foix, vicomte de Lautrec et de Villemur, gouverneur du Dauphiné.

Charles VII, qui s'était mis en possession du Comminges en 1453, après la mort de Mathieu de Foix, avait fait don de ce comté à Jean, bâtard d'Armagnac, dit de Lescun, en le nommant maréchal de France, en 1461. Jean étant mort en 1472 sans postérité mâle, le comté fut donné alors à Odet d'Aydie, seigneur de Lescun. Il fit retour à la couronne à la mort de ce dernier, en 1498.

Le successeur d'Odet d'Aydie comme gouverneur de Guyenne, en 1499, fut Mathieu, bâtard de Bourbon (*Archives Historiques de la Gironde*, t. x, p. 153). Charles, comte d'Angoulême, le remplaça la même année (Ibid., t. xv, p. 53).

[3] Charles I[er] de Montpezat, seigneur de Madaillan, fils de Raymond-Bernard. Il avait épousé en 1466 Jeanne de Roquefeuil et mourut en 1484.

[4] Condom avait envoyé Simon de Imperibus pour le Clergé, Jehan de Saiges pour la Noblesse, et Pierre de Porteria pour le Tiers Etat.

V. *Les Députés de Lot-et-Garonne aux anciens Etats généraux et aux Assemblées modernes* (*1484-1871*), par Philippe Lauzun (Agen, 1876, gr. in-8°).

concessions royales et une foule de promesses qui n'eurent pas d'autre suite.

En 1492, Jean, bâtard d'Armagnac[1], s'étant emparé du château de Cancon appartenant alors aux héritiers mineurs de Jean de Verdun[2], y tenait sous ses ordres une troupe dangereuse. Sur mandement de Charles VIII, le comte d'Angoulême, alors lieutenant général et gouverneur en Guyenne[3], donna mission à son chambellan Jean de Saint-Gelais[4] de s'emparer de ce château. Une armée, que rejoignit le sénéchal d'Agenais[5], se présenta, en effet, devant la place qui

---

[1] Je suppose que ce Jean, bâtard d'Armagnac, était un frère de Pierre, bâtard d'Armagnac, comte de l'Isle-Jourdain, vicomte de Gimois, baron de Caussade, qui fut légitimé en 1503 par Charles, comte d'Armagnac, et mourut après 1515. Pierre cite ce frère Jean, que les généalogies ne mentionnent pas spécialement, et lui attribue « deux courtaulx avec un habit de deuil », dans son testament du 10 septembre 1514 en faveur de sa femme, Ioland de La Haye, dame de Passavant, veuve de Jean d'Armagnac, duc de Nemours.

[2] Jean de Laperche, dit de Verdun, seigneur de Laperche et de Hautesvignes, capitaine de Bourg (V. *Archives Historiq. de la Gironde*, t. IX), mort en 1483. Il était venu après Jean de Verdun (du Périgord ou de l'Agenais), pendant que les sires d'Armagnac et de Caumont se disputaient la possession de la baronnie de Cancon.

Son fils, Jean III de Verdun, seigneur de Cancon, lui succéda et épousa Agnès de Caumont. De ses trois filles, l'aînée, Marie, fut donnée à Charles de Montferrand, vicomte de Castelmoron et de Foncaude ; la seconde, Françoise, à Antoine de Montpezat, seigneur de Laugnac, et la troisième, Gabrielle, à François de Fumel. Nous retrouverons bientôt ces divers noms.

[3] Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, le père de François Ier.

[4] Jean de Saint-Gelais, baron de Montlieu, seigneur de Saint-Aulay (en Saintonge), fils de Pierre de Saint-Gelais. Il avait épousé Marguerite de Durfort-Duras. Sa fille unique, Jeanne de Saint-Gelais, fut mariée à Charles Chabot, baron de Jarnac, gouverneur de La Rochelle, maire perpétuel de Bordeaux, etc.

[5] Guy de Montpezat, sénéchal d'Agenais en 1492, après un premier exercice de Robert II de Balzac qui reprit cette charge en 1499. Il mourut après 1520.

Guy de Montpezat, baron de Montpezat, de Madaillan, Aiguillon, Frayssses, Dolmayrac, Sainte-Livrade, Saint-Sardos, etc., était fils de Charles de Montpezat et de Jeanne de Roquefeuil. Il épousa Jeanne de Mareuil de Villebois, et sa fille Françoise s'unit à Alain de Foix, vicomte de Castillon, issu de Gaston de Foix, comte de Candalle et de Benauges, captal de Buch, lieutenant général en Guyenne en 1487, et d'Isabelle d'Albret, sœur de Jean d'Albret, roi de Navarre.

fut presque entièrement détruite. Les aventuriers qu'elle abritait furent exterminés et leur capitaine disparut[1].

Les évêques d'Agen eurent pendant le xve siècle une situation souvent très difficile.

Il a été parlé d'Imbert de Saint-Laurent, dont l'épiscopat commencé en 1398 ne prit fin qu'en 1438. Ce prélat, qui reçut une nouvelle confirmation de plusieurs privilèges, donna tous ses soins, toute sa sollicitude aux intérêts de son diocèse. Il eut pour successeur, en 1438, Jean V de Borgia, nommé par le pape Eugène IV au lendemain de la pragmatique sanction du 7 juillet de la même année.

Jean de Borgia eut de graves démêlés avec les consuls d'Agen, qui parvinrent à le dépouiller de ce droit de justice objet d'éternelles querelles. Il se démit en 1460 en faveur de Pierre Bérard, dont le père, d'une noble famille de Touraine, possédait les châteaux de Lafox et de Monteils[2]. Le nouveau titulaire complétait alors ses études et ne fut d'abord

---

La fille d'Alain de Foix, Jeanne de Foix, apporta en 1540 les fiefs de Castillon, de Montpezat, de Madaillan, d'Aiguillon et de Sainte-Livrade à Honorat de Savoie, marquis de Villars, dont la fille unique, Henriette de Savoie, épousa : 1° en 1560, Melchior des Prez, seigneur de Montpezat en Quercy ; 2° en 1576, Charles de Lorraine, duc de Mayenne, frère du duc de Guise. C'est en faveur du fils de ce second lit, Henri de Lorraine, duc de Mayenne, que fut créé en 1599 le duché-pairie d'Aiguillon dont il sera question à cette date.

V. la généalogie des *Montpezat*, au t. IV du *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne.*

[1] V. *Histoire de la Ville et des Seigneurs de Cancon*, par L. Massip, pp. 120-126.

[2] Pierre Bérard, fils de Pierre, seigneur de Bleré et de Chissé, et de Jeanne de Chanta. Un de ses frères, Jean de Bérard, fut premier président du Parlement de Bordeaux (1471-1483), et un autre, chanoine d'Agen.

La succession de Pierre Bérard donna lieu à un procès relatif à ces châteaux, légués par l'évêque au Chapitre de Saint-Etienne. Le Chapitre fut débouté et les châteaux furent vendus à Arnaud de Durfort. V. à ce sujet l'*Histoire relig. et monum. du Diocèse d'Agen*, par l'abbé Barrère, t. II, p. 146.

qu'administrateur nominal du diocèse, dont la gérance resta provisoirement aux mains de Jean V.

Pierre Bérard fit son entrée dans Agen en 1466, assista aux Etats de Tours en 1467 et mourut le 21 juillet 1477.

Il revendiqua hautement les droits dont les consuls d'Agen avaient dépouillé le siège. Charles, duc de Guyenne, ordonna une enquête dont le résultat ne fut probablement pas très favorable au réclamant et servit plutôt de sanction aux empiètements consommés. C'est alors que, comme compensation sans doute des prérogatives perdues, ce prélat prit le titre de *Comte d'Agen,* formule anodine qui se perpétua chez ses successeurs jusqu'en 1789.

La mort de Pierre Bérard amena quelques troubles dans l'Eglise d'Agen. Les Chapitres tentèrent de ressaisir un privilège archaïque et élurent eux-mêmes, en 1477, Pierre Dubois, chanoine et chantre de Bordeaux, dont l'élection fut annulée par Sixte IV. Louis XI nomma, de son côté, et fit agréer par le pape Jean de Monchenu. Mais celui-ci fut transféré à Viviers avant de prendre possession du siège, et sur la présentation du roi, Sixte IV désigna son petit-neveu Galéas de La Rovère le 3 juillet 1478.

Or, Pierre Dubois, qui en novembre 1477, s'inclinant devant le *veto* pontifical, avait renoncé à son élection en faveur de Jean de Monchenu, retira alors sa renonciation et fut soutenu par les Chapitres.

Ce conflit étrange ne dura pas moins de dix années. Il se dénoua seulement le 25 janvier 1487 par une transaction attribuant à Pierre Dubois une rente annuelle de 400 livres.

Galéas de La Rovère mourut en 1487[1]. Son succes-

---

[1] M. l'abbé Combes (*Les Evêques d'Agen*, p. 166) dit que Galéas de La

seur fut Léonard de La Rovère, neveu du futur pape Jules II[1]. Il n'était âgé que de quatorze ans le 9 décembre 1487, au moment de son institution par Innocent VIII, qui le nomma d'abord administrateur du siège, en attendant sa vingt-septième année.

Léonard de La Rovère fit néanmoins une entrée solennelle dans Agen le 28 octobre 1492 et obtint par son mérite le titre d'évêque avant l'âge canonique. Il se désigne ainsi, en effet, sur les statuts publiés dans un synode général du 23 avril 1493[2].

Ce prélat bâtit en partie le château de Hautefage[3], près de Penne, non loin duquel il se plaisait à habiter. Il restaura la cathédrale et la collégiale, fut nommé cardinal en 1506, puis grand pénitencier, et se démit en 1518 en faveur de son neveu Antoine de La Rovère, mais en conservant l'administration du diocèse jusqu'à sa mort, survenue en 1520. Son épiscopat fut des plus remarquables pour l'Eglise d'Agen.

En quittant le XVe siècle, faut-il rappeler les grandes conquêtes qui font de cette époque, si voisine

---

Rovère mourut « sans avoir jamais vu son diocèse ». Or, l'abbé Barrère (*Hist. relig. et monum. du Diocèse d'Agen*, t. II, p. 151) fait venir ce prélat à Agen et prêter serment aux consuls en 1479. Il constate, en outre, que le même évêque modifia ou restaura son palais épiscopal, et qu'il reçut en 1482 et 1483 l'hommage du seigneur de Beauville.

[1] L'abbé Barrère fait naître Léonard de La Rovère à Savone, d'une sœur de Sixte IV (*Histoire relig. et monum. du Diocèse d'Agen*, t. II, p. 154).

[2] Ces statuts particulièrement intéressants ont été reproduits in extenso par l'abbé Barrère, dans son *Histoire relig. et monum. du Diocèse d'Agen*, t. II, pp. 154-158.

[3] La Tour ou Château de Hautefage, construite par Léonard et complétée par son successeur Antoine de La Rovère, est située à la jonction de deux côteaux, dans un site très pittoresque. Ce monument a été décrit par Georges Tholin : *Monuments Historiques de Lot-et-Garonne. La Tour de Hautefage* (*Revue de l'Agenais*, t. IX, 1882, p. 258). V. aussi l'*Histoire religieuse et monumentale du Diocèse d'Agen*, par l'abbé Barrère, t. II, p. 192 ; la *Guyenne Historique et Monumentale*, par A. Ducourneau, t. I, 1re partie, p. 151, etc.

encore de la barbarie, comme l'aurore des temps modernes ?

La découverte de l'Amérique, l'invention de la poudre à canon, de la boussole, du papier de linge, de la peinture à l'huile, et surtout de l'Imprimerie annoncent une période de création et de progrès.

L'unité nationale se dessine. Le patriotisme est né avec la sainte bergère lorraine. Le pouvoir royal, foulant aux pieds la féodalité, s'affirme, grandit, se développe, et crée les trois grands facteurs du gouvernement : l'armée permanente, l'impôt régulier, la Justice.

La fin de l'empire romain d'Orient, la prise de Constantinople par Mahomet II en 1453 conduit les émules de l'ancienne Grèce, les artistes et les savants byzantins, vers l'Italie, puis vers la France. Le moyen âge a vécu. Les sciences et les lettres reviennent enfin vers cet Occident déshérité depuis la chute de Rome. Le siècle de Léon X est proche. On assiste, en quelque sorte, à l'éclosion d'un esprit nouveau : ce sont les préludes de la Renaissance.





CHAPITRE VIII

L'Agenais au XVIe siècle — La Réforme — Première guerre de religion

(1501 — 1562)



Les premières années du XVIe siècle ne furent marquées en Agenais par aucun autre événement mémorable qu'une peste qui sévit cruellement en 1501[1].

Ce calme, d'ailleurs, n'était pas précisément parfait dans le pays, où des rivalités nombreuses se donnaient

---

[1] Labrunie (*Abrégé chronologique des Antiquités d'Agen*, p. 92) parle d'une note manuscrite de son guide Argenton relative à un *Missel d'Agen* qui aurait été imprimé à Périgueux en 1501, et d'un *Bréviaire* dont l'impression serait de 1506. C'est là, sans doute, une double erreur. On ne connaît de ce *Missel* qu'une édition de Limoges de 1526, et de ce *Bréviaire* qu'une édition de Toulouse de 1531.

Ces vieux livres liturgiques avaient été traités par un chanoine du nom de Vincent Bilhonis, né à Agen d'une famille d'origine grecque et dont il sera reparlé.

Cf. *Dissertation sur les Livres liturgiques de l'Eglise d'Agen*, par Labrunie, publiée et annotée par Ad. Magen (Agen, 1861, in-8o); *Les Evêques d'Agen*, par l'abbé Combes; *Abrégé chronologique*, de Labrunie, années 1501-1505, note de l'éditeur; *Bibliographie générale de l'Agenais*, t. I et III, etc.

carrière. Ainsi, depuis longtemps, Auvillars et Puymirol étaient en guerre ouverte, et les hostilités de part et d'autre n'avaient guère de répit. Le 21 septembre 1502, un accord fut signé à Provenquières, en Quercy, pour mettre fin à ces divisions et protéger les champs[1].

J'ai parlé assez longuement d'Alain d'Albret. Un mot encore des dernières tribulations de cette maison qui allait devenir si puissante et dont plusieurs domaines étaient en Agenais ou confinaient à ce pays.

Après les affaires de Bretagne, Alain le Grand dut abandonner à Charles VIII ses droits sur le château de Nantes et obtint sa remise en possession des biens confisqués. Son fils Jean d'Albret[2] avait épousé en 1484 Catherine de Foix, qui lui avait apporté le Bigorre, le Béarn, le comté de Foix et la Navarre.

Mais deux factions, les Beaumont et les Gramont, déchiraient ce dernier pays. Le comte de Beaumont[3],

---

[1] L'original même de cet accord du 21 septembre 1502 est passé en vente à la librairie A. Saffroy, de Pré-Saint-Gervais (Seine), en novembre 1892 (*Catalogue trimestriel*, *n° 14*, art. 21.124).

[2] Jean d'Albret, comte de Penthièvre et de Périgord, puis roi de Navarre, comte de Foix, vicomte de Béarn, etc. -

Sa femme, Catherine de Foix, était la fille de Gaston de Foix, prince de Viane, etc., et de Madeleine de France, sœur puînée de Louis XI. — Ce Gaston de Foix, fils de Jean II de Grailly et d'Eléonore de Navarre, fut tué dans un tournoi. C'est le comte de Foix cité depuis 1390. Précédemment, de 1345 à 1390, le comte de Foix mentionné est Gaston III, dit *Phébus*, fils de Gaston II que précise une note de la page 119.

Jean d'Albret mourut en 1516, et Catherine de Foix en 1517, âgée de 47 ans. Leur fils Henri d'Albret continua la descendance.

[3] Louis de Beaumont, comte de Lérin, neveu de Charles II roi de Navarre.

Les Beaumont descendaient de Louis de Navarre, seigneur de Lucé, fils naturel de Philippe III d'Evreux, roi de Navarre, mort en 1343. Louis de Navarre, mort en 1372, avait eu en apanage le comté de Beaumont-le-Roger (en Normandie). Son fils Charles prit le nom de comte de Mauléon, laissant celui de Beaumont aux autres membres de la famille.

Les Gramont, premiers barons de Navarre, avaient eu pour chef de lignée Philippe Ier de Navarre, maréchal de ce royaume, mort en 1450, fils de Léonel, bâtard de Charles II le Mauvais. Son propre fils, Pierre de Navarre, avait été tué à Pampelune en 1471 par Philippe Ier de Beaumont. La seigneurie de

pour lequel Jean avait des préférences, abusa de sa faveur et livra à Ferdinand V le Catholique, roi de Castille, toutes les places qu'il détenait. La nomination du cardinal d'Albret[1], frère de Jean, au siège de Pampelune, malgré le pape Jules II, vint encore compliquer cette situation difficile. Une bulle d'excommunication fut lancée alors contre le roi de Navarre, avec attribution de son royaume au premier occupant. Ferdinand V s'empara ainsi de la Navarre espagnole en 1508[2], et Jean d'Albret, qui tenta vainement de la reconquérir, reçut du roi de France, comme dédommagement de cette perte, le gouvernement de Guyenne.

Nous devons arriver à l'année 1513 pour trouver un fait historique agenais méritant d'être rappelé.

Gramont passa en 1525 dans la maison d'Aure, par le mariage de Claire de Gramont avec Menaud d'Aure, vicomte d'Aster, mort la même année, et dont la descendance compte le maréchal de France Antoine de Gramont.

L'adversaire de Louis de Beaumont en 1512 était Eynard de Gramont, seigneur de Vachères, de Montclar, etc., mort après 1520, fils de Robert de Gramont, dit le Gros, mort en 1482.

Cf. Courcelles, *Histoire généalogique et héraldique des Pairs de France* (Paris, 1820-1830, 12 vol. in-4°), t. XI, art. *Gramont ;* André Flavyn, *Histoire du Royaume de Navarre* (Ibid., 1612, in-f°), p. 579 et suiv.; Marca, *Histoire de Béarn*, pp. 400, 587 et 598 ; *Art de vérifier les dates*, etc.

[1] Amanieu d'Albret, second fils d'Alain le Grand, cardinal-diacre en 1500, administrateur de l'évêché d'Oloron en 1502 et de celui de Condom avant et après 1510. Il fut évêque de Pamiers de 1502 à 1506, et encore en 1514, puis évêque de Bazas de 1509 à 1520, époque de sa mort.

[2] V. *Histoire du Royaume de Navarre*, par G. Chappuys (Paris, 1596, in-8°); par Mayerne-Turquet (Ibid., 1608 et 1635, 2 vol. in-f°); par Flavyn, déjà cité, etc.

La Navarre était devenue royaume indépendant en 860, avec Pampelune pour capitale. Reçue de son oncle Sanche VII par Thibaut IV, comte de Champagne, en 1234, la Navarre était venue en 1483 à Jean d'Albret qui, après l'envahissement par Ferdinand le Catholique de la partie sise au-delà des Pyrénées, ne posséda plus que la partie française ou Basse-Navarre. Henri IV, arrière-petit-fils de Jean, l'apporta au domaine de la couronne.

La Navarre Française, pays d'Etat, avait pour capitale Saint-Jean-Pied-de-Port, et son Parlement siégeait à Pau. Elle à fourni le département des Basses-Pyrénées.

A cette date, une grave sédition éclata dans Agen contre les consuls qu'on accusait surtout de népotisme. On leur reprochait non seulement de perpétuer le Consulat dans leur famille, mais aussi des actes concussionnaires tels que le détournement des subsides destinés à l'entretien du pont sur la Garonne.

Au nombre de 2.000, conduits par les nommés Pierre de La Sarre, André de La Brosse et Guprand de Peylovet, les conjurés s'assemblèrent d'abord au couvent des Grands-Carmes.

Cette sédition, qui ne fut pas sans importance, eut lieu le 2 juillet 1513 et dura deux mois. Un tribunal spécial fut créé pour juger la cause. Il était présidé par le sénéchal Bernard d'Estissac[1], et composé de plusieurs juges du Sénéchal et de divers commissaires,

---

[1] Bernard d'Estissac, fils, je crois, de Jean d'Estissac et de Montclar, conseiller et chambellan du duc de Guyenne.

Le nom d'Estissac, d'une terre du Périgord, passa en 1587 dans la maison de La Rochefoucauld, par le mariage de Claude d'Estissac, fille de Louis d'Estissac, gouverneur de La Rochelle, avec François IV, comte de La Rochefoucauld, prince de Marsillac, etc.

Bernard d'Estissac avait remplacé comme sénéchal d'Agenais, en 1513, Antoine de Lestrange, successeur de Robert II de Balzac d'Entragues vers 1501 ou 1503. Il fut lui-même remplacé vers 1515 par Rigault Doreille, né près d'Issoire en 1455, bailli de Chartres en 1495, chargé de missions diplomatiques en 1510 et 1511, mort en 1517 (V. *Un Sénéchal d'Agenais peu connu : Rigault Doreille*, par Tamizey de Larroque [*Revue de l'Agenais*, 1887, p. 270] ; *Un Document officiel du Sénéchal d'Agenais en 1514*, par J. de Laffore [Ibid., p. 368]).

A Rigault Doreille succéda, le 16 septembre 1517, René de Puyguyon, sieur de Bois-René (*Collection de Bastard. Catalogue Delisle*, nº 1.003), lequel céda la place en 1520 à Antoine de Raffin, seigneur de Puycalvary. — En même temps, en 1515, Odet de Foix, seigneur de Lautrec, maréchal de France, avait été nommé lieutenant général et gouverneur du duché de Guyenne.

Les listes imprimées des sénéchaux d'Agenais portent le nom d'Arthus de Cossé, seigneur de Gonnor, soit après Bernard d'Estissac, soit à la date de 1518. Or, Arthus ou Arthur de Cossé (Cossé-Brissac), seigneur de Gonnor, qui devint surintendant des Finances en 1563, maréchal de France en 1567 et épousa la veuve du sénéchal d'Agenais François de Raffin, ne naquit qu'en 1512. — S'il y eut vraiment un autre sénéchal d'Agenais entre Bernard d'Estissac et Rigault Doreille, ou entre René de Puyguyon et Antoine de Raffin, ce ne pouvait donc pas être Arthus de Cossé.

parmi lesquels figurait Nicolas Boyer, troisième président au Parlement de Bordeaux, qui a raconté lui-même en détail la révolte agenaise[1]. La répression ne fut pas, du reste, très rigoureuse, puisque les plus coupables en furent quittes pour la peine du fouet et le bannissement.

C'est aussi en 1513 qu'une maladie épidémique sévit en Agenais. Nos annalistes la désignent sous le nom de peste. Le Chapitre cathédral d'Agen crut devoir se réfugier à Villeneuve pour éviter la contagion.

J'ai constaté que le cardinal de La Rovère se démit en 1518, un an avant sa mort, en faveur de son neveu Antoine de La Rovère. Léon X institua ce dernier, du consentement de François Ier, le 23 mars 1519.

Ces deux épiscopats virent s'accomplir dans l'Eglise d'Agen de nombreuses et sages réformes liturgiques et morales.

Léonard de La Rovère avait trouvé, d'ailleurs, d'éminents collaborateurs. Un des meilleurs sans doute fut Vincent Bilhonis, chanoine de la cathédrale et de la collégiale et son vicaire général, l'auteur du premier *Bréviaire* et du premier *Missel* agenais imprimés[2]. Ce Vincent Bilhonis, né à Agen vers 1460 et appartenant à une famille d'origine grecque, était un homme de vertu et de savoir qui honore

---

[1] *Præclarus et elegans tractatus de Seditiosis omnibus* (Paris, s. d. [1513], in-8° goth.), au chapitre « Seditio apud Agenenses ». Boyer dit : « Ipsi Aginnenses soliti sunt seditiones facere ». et cette remarque n'était pas gratuite. On raconte que les plus turbulents d'alors allèrent jusqu'à arracher du sanctuaire et jeter dans la Garonne où il se noya un archidiacre de la cathédrale, Imbert de Cirey (Saint-Amans, *Hist. du Dép. de Lot-et-Gar.*, t. I, p. 506 ; Barrère, *Histoire relig. et monum. du Diocèse d'Agen*, t. II, p. 184).

[2] V. une note de la p. 184 du présent volume.

l'Eglise agenaise du XVIe siècle[1]. Il établit à Agen le couvent de l'Annonciade[2], et avec le concours du Chapitre de Saint-Caprais et du seigneur du lieu fonda le Chapitre de Pujols en 1526[3]. Clément VII lui confirma ses divers bénéfices dans la forme la plus flatteuse et le nomma doyen de Pujols avec des privilèges épiscopaux.

Antoine de La Rovère, qui était prévôt de la cathédrale de Turin, prit possession du siège d'Agen en 1519, en envoyant son représentant Jean Valier, que les Chapitres accueillirent d'abord assez mal. Il fit lui-même son entrée dans Agen le 13 avril 1520, entrée qui amena un incident méritant d'être rappelé.

D'après un ancien usage remontant au moins au XIIIe siècle, à la première entrée dans Agen d'un évêque nouvellement élu, le prélat était reçu en grande pompe au seuil de l'église collégiale; puis placé sur un siège spécial devant l'autel de Saint-Caprais, et porté ensuite à bras jusqu'à la Cathédrale Saint-Etienne par quatre des principaux barons du diocèse[4].

---

[1] Sur Vincent Bilhonis, dont j'ai déjà dit un mot, V. la *Bibliographie générale de l'Agenais*, article *Bilhonis*, t. I et III ; *Les Evêques d'Agen*, par l'abbé Combes. p. 6 ; l'*Abrégé chronolgoique des Antiquités d'Agen*, par Labrunie, etc.

[2] V. *Sainte Jeanne de Valois et l'Ordre de l'Annonciade*, par M. l'abbé Hébrard (Paris, 1878, in-8o ; nouv. éd., ibid., 1890, in-8o). V. aussi *Les Couvents de la Ville d'Agen avant 1789*, par Ph. Lauzun, t. II ; *Histoire relig. et monum. du Diocèse d'Agen*, par l'abbé Barrère, t. II, etc.

Complètement organisé dès 1538, le couvent de l'Annonciade d'Agen était situé dans le quartier de la Porte-Neuve, entre la maison Lugat et les rues des Colonels-Lacuée (appelé d'abord de l'*Ave-Maria*), du Cat (aujourd'hui Mirabeau) et Porte-Neuve (maintenant Montesquieu). La rue moderne de l'Angle-Droit fut ouverte à travers les dépendances du monastère.

[3] V. *Essai historique sur la Baronnie de Pujols, en Agenais*, par l'abbé Gerbeau.

[4] Au sujet du cérémonial usité pour l'entrée solennelle des évêques d'Agen,

Le 13 avril 1520, ce cérémonial s'accomplit d'abord pour Antoine de La Rovère; mais les seigneurs qui devaient le porter, les barons de Montpezat, de Bajamont, de Lustrac et de Beauville, se prirent de querelle sur une question de préséance et allèrent jusqu'à tirer leurs épées. L'évêque, alors, fut porté à Saint-Etienne par quatre chanoines de la cathédrale, que suppléèrent ensuite des archers du sénéchal[1].

Il doit être constaté, du reste, que les actes d'hommages rendus à ces évêques par les hauts seigneurs de l'Agenais cessèrent aussi à partir de la même époque.

C'est sous l'épiscopat d'Antoine de La Rovère, en 1525, que SCALIGER, né près de Vérone en 1484, déjà venu à Agen avec Léonard, se fixa définitivement dans cette ville. Il s'y fit naturaliser en 1528, y devint bourgeois, puis consul, et s'y maria avec Audiette de La Roque-Lobéjac, une Agenaise de seize ans, qui lui donna quinze enfants, parmi lesquels JOSEPH-JUSTE SCALIGER, né à Agen en 1540, mort à Leyde en 1609, un des plus illustres érudits du XVIe siècle[2].

---

j'ai mentionné un document de 1263 relatif à Guillaume III, document qui cite les seigneurs de Clermont-Dessus, du Fossat, de Beauville, de Madaillan et de Fumel (V. note de p. 72).

Un autre cérémonial non daté sur l'entrée des mêmes prélats dans l'église Saint-Caprais se trouve en copie dans le *Recueil de Documents* réunis par Argenton et Labrunie appartenant aux Archives départementales de Lot-et-Garonne. Il a été reproduit par M. André Ducom, dans son *Essai sur l'Histoire et l'Organisation de la Commune d'Agen...*, pièce justificative n° XI, pp. 314-316.

[1] Cet incident de 1520 est reporté à l'année 1492, à l'entrée de Léonard de la Rovère, par Labénazie (*Hist. d'Agen*) et Labrunie (*Abrégé chronologique*). La bonne date de 1520, indiquée par Saint-Amans (*Hist. du Dép. de Lot-et-Gar.*), se vérifie par un passage du *Livre de raison des Daurée d'Agen*, publié par Georges Tholin (Agen, 1880, in-16), p. 99.

[2] Les deux *Scaliger* (Jules-César et Joseph) ont fait l'objet d'études très nombreuses, et leurs ouvrages ont une valeur et une importance considérables.

Le pays, ai-je dit, jouit d'une paix réconfortante sous les règnes de Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Les arts reçoivent alors une heureuse impulsion; l'architecture se transforme; l'érudition est en honneur; mais la littérature, engagée dans une fausse route, se traduit en réminiscences antiques dépourvues d'originalité et de saveur; elle ne fournit encore, pédante et sans élan, qu'une simple période de transition.

François Ier venait de succéder, à vingt ans, à Louis XII, le 12 janvier 1515. Il était fils de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et comme époux de Claude, fille aînée de Louis XII, il affectait sur l'Italie les mêmes prétentions que ce dernier. Il gagna d'abord contre la Sainte-Ligue l'importante bataille de Marignan le 13 septembre 1515, passa des traités plus ou moins heureux et se donna tout entier aux fêtes luxueuses de sa cour.

Malheureusement, pour pouvoir satisfaire aux besoins de ses dépenses exagérées, il eut recours à des procédés désastreux, tels que la multiplication et la vénalité des charges. Son concordat avec le pape Léon X, signé le 18 août 1516 et abolissant la pragmatique sanction, amena des perturbations profondes dans la vie publique. Les Parlements qui résistèrent furent déchus ou violentés; le concile de Latran de 1517 sanctionna toutes les fautes avec une docilité absolue, et les mœurs furent bientôt profondément atteintes, tant dans la vie religieuse que dans la vie civile.

Je ne saurais les énumérer ici, même sommairement, et je renvoie le lecteur, pour tous renseignements bio-bibliographiques, aux articles *Scaliger* de la *Bibliographie générale de l'Agenais*, t. II et III.

V. aussi, dans le même répertoire, les articles *Briquet*, *Laffore* (J. de B. de), *Magen*, *Tamizey de Larroque*, etc.

Dès 1510, un moine Augustin saxon, Martin Luther, plongé à Wittenberg dans des spéculations théologiques, jeta un cri d'indépendance dont l'écho eut un formidable retentissement. Léon X condamna solennellement la formule luthérienne. Le dissident brûla la bulle et accentua sa thèse qui aboutit à la proclamation du libre examen, négation formelle de la foi. L'Allemagne souscrivit la première aux théories nouvelles. La Réforme était née.

Ni la diète d'Augsbourg et les censures prévues, ni l'excommunication fulminée en 1520 contre Luther et ses adhérents n'eurent d'influence sérieuse sur le développement de leur doctrine[1].

Ici doit être mentionnée, en passant, l'entrée solennelle à Agen, le 15 décembre 1520, d'Antoine de Raffin, dit Poton[2], nommé sénéchal d'Agenais après René de Puyguyon, entrée exceptionnellement brillante. Antoine de Raffin était accompagné d'une superbe escorte de gentilshommes, parmi lesquels se trouvait Jean de La Goutte, seigneur de La Pujade, un poète agenais dont on possède un petit recueil de sonnets au titre bizarre[3].

Maximilien, empereur d'Allemagne, étant mort le

---

1 Je constate qu'en 1518, et aussi en 1522, 1525, 1529, 1532, etc. la peste sévit à Agen, Condom, Villeneuve, Bordeaux, Libourne, etc. V. *Histoire de l'Agenais*, par Samazeuilh, t. II. p. 78-80.

2 Antoine de Raffin, dit Poton, seigneur de Puycalvary, né à Casseneuil. Son fils François de Raffin lui succéda en 1553.

Antoine de Raffin, capitaine des Gardes du roi, était lui-même fils de Raffin de Péricard, seigneur de Hauterive, gouverneur du dauphin Henri, plus tard Henri II.

3 Jean de La Goutte, seigneur de La Pujade, fut secrétaire du roi et servit à l'arrière-ban de la Noblesse en 1544.

Son recueil a pour titre : *La Canelle, les Larmes et Sonnets de Jean de La Goutte, Secrétaire du Roy* (Tours, 1591, pet. in-8°). Ce recueil ne contient que huit sonnets. Un neuvième se trouve imprimé dans les *Muses illustres*

11 janvier 1519, deux compétiteurs, François Ier et Charles-Quint, se présentaient, luttant d'astuce. On sait que Charles fut élu, et que la rivalité des deux monarques dégénéra bientôt en une guerre malheureuse. François Ier, isolé, mal préparé, avec des finances en désarroi, se heurtait ainsi, roi frivole, contre un adversaire ayant su s'assurer des alliés précieux. La ligue organisée contre lui devait nécessairement l'accabler. Trahi par le connétable de Bourbon[1], attaqué à la fois sur tous les points du territoire, mal servi en Italie par Bonnivet[2], il aboutit bientôt, accumulant les fautes, au désastre de Pavie, où il resta aux mains de l'ennemi le 24 janvier 1525.

Prisonnier peu respecté, François Ier dut signer à Madrid le 14 janvier 1526 un traité déshonorant que, du reste, il ne tarda guère à violer.

Je n'ai pas à relater les divers événements de cette époque où l'Agenais ne fut point mêlé. La prise de Rome par les Impériaux en 1527; les revers des Français en Italie en 1528 et 1529; la signature du traité de Cambrai en cette dernière année n'appartiennent qu'à l'Histoire générale de la France. Remarquons toutefois que ce traité de Cambrai stipulait une rançon de 1.200.000 écus d'or pour la délivrance

---

(1658). — V. la *Monographie du Sonnet*, par Louis de Veyrières (Paris, 1869, in-8°).

Jean de La Goutte était peut-être le père de Jean de La Pujade, un autre poète agenais que nous rencontrerons en 1589.

[1] Charles, comte de Monpensier, dauphin d'Auvergne, devenu en 1505 Charles II duc de Bourbon, par son mariage avec Suzanne de Bourbon, fille et héritière de Pierre II.

Il fut nommé connétable en 1515, trama des intrigues avec Charles-Quint, combattit contre son pays de 1524 à 1527, et fut tué le 6 mai de cette dernière année sous les murs de Rome, en montant à l'assaut.

[2] Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet, amiral de France (1488-1525).

V. sur Bonnivet une curieuse anecdote dans la IVe nouvelle de l'*Heptaméron* de la reine de Navarre, que ce galant seigneur obsédait.

des deux fils du roi fournis comme otages après le traité de Madrid. Le pays tout entier paya cette rançon au moyen de dons volontaires. Le Chapitre de Saint-Caprais d'Agen fournit, pour sa part, la somme considérable de 1.720 livres, pour laquelle il dut aliéner plusieurs fiefs[1].

Mais la réformation religieuse poursuivait sa route. La direction des écoles fut même bientôt acquise chez nous à des régents entachés d'hérésie : André Mélanchton à Tonneins; le docteur Philibert Sarrazin[2] à Agen, où il acquit une grande influence, etc.

Marguerite de Valois d'Angoulême, sœur de François Ier, qui, veuve en 1525 de Charles d'Alençon, venait d'épouser en 1527 Henri d'Albret, roi de Navarre[3], et avait fixé à Nérac dès 1528 sa résidence habituelle, protégeait hautement les novateurs[4].

Henri d'Albret, petit-fils d'Alain le Grand mort à Casteljaloux en 1522[5], reçut de Marguerite de Valois

---

[1] L'abbé Barrère dit que les chanoines de Sos vendirent dans cette circonstance l'orgue de leur église (*Histoire relig. et monum. du Diocèse d'Agen*, t. II, p. 192).

[2] Philibert Sarrazin, né à Saint-Aubin, en Charolais, mort à Genève en 1573. Dans son école d'Agen, il donna la première instruction à Joseph Scaliger. De Lyon, où il fut médecin de l'Hôtel-Dieu, il se retira à Genève en 1550. V. *La France Protestante*, par les Frères Haag (Paris, 1846-1858, 10 vol. in-8°, et éd. nouvelle de H. Bordier).

[3] Henri d'Albret, roi de Navarre, comte de Foix et vicomte de Béarn, fils de Jean d'Albret et de Catherine de Foix. Il fut fait prisonnier à Pavie, mais parvint à s'échapper. Il mourut en 1555.

[4] Parmi les religionnaires protégés par Marguerite de Valois, je me borne à citer ici Guillaume Farel (1489-1565), disciple de Lefèvre d'Etaples, qui contribua puissamment à acquérir Genève à la Réforme et qui avait visité la Guyenne en 1524, et Guillaume Briçonnet, mort en 1534, évêque de Lodève en 1489, puis de Meaux en 1516. — D'autres noms seront indiqués plus loin.

[5] Casteljaloux dut beaucoup à Alain le Grand. V. la *Monographie de Casteljaloux*, par Samazeuilh (Nérac, 1860 in-8°), et aussi l'*Histoire de*

les duchés d'Alençon et d'Angoulême et le comté d'Armagnac. Il ne réussit pas à reconquérir la Navarre dont nous avons vu Ferdinand le Catholique s'emparer en 1508 ; mais il sut prendre en Béarn et en Albret d'importantes et sages mesures, et créa des Chambres des Comptes à Nérac et à Pau[1]. De Marguerite, il eut Jeanne d'Albret, qui fut la mère de Henri de Bourbon, plus tard Henri IV, roi de France.

Ni le zèle de la Sorbonne, ni même les efforts de l'Inquisition ne parvinrent à arrêter les progrès des idées nouvelles. En février 1537, un inquisiteur du tribunal de Toulouse, Louis de Rocheto, fut envoyé à Agen pour y suivre la répression de l'hérésie[2]. Des dénonciations se produisirent aussitôt contre diverses personnes, notamment contre Scaliger, Sarrazin, Pierre de Secondat, les Durfort, Nostradamus[3], qui

---

l'Agenais, t. II, p. 65, et la *Biographie de l'Arrondissement de Nérac*, du même auteur.

[1] Alain le Grand et son petit-fils Henri d'Albret agrandirent le Château de Nérac, dont le corps occidental était dû, pense-t-on, à Arnaud-Amanieu d'Albret, beau-frère de Charles V. Jeanne d'Albret le compléta.

Sur le château de Nérac et la cour de Navarre, V. *Dictionnaire de l'Arrondissement de Nérac*, et *Histoire de l'Agenais*, de Samazeuilh, t. II, p. 62 ; *Notice historique sur la Ville de Nérac*, par Villeneuve-Bargemont, déjà citée ; *Les rois de Navarre à Nérac. Marguerite de Valois, Jeanne d'Albret, Henri IV*, par P.-F. Ducasse (Nérac, 1862 et 1864, in-8o) ; *Trente Années de la vie de Henri IV, son séjour et celui de sa cour à Nérac*, par Rougier de La Bergerie (Agen, 1826, in-8o). En 1826, l'auteur de ce dernier ouvrage était sous-préfet de Nérac.

V. aussi : *Le Château de Nérac*, par Alex. Ducourneau (*Revue de l'Agenais*, t. IV [1877]), etc.

[2] Ce Louis de Rocheto était partisan de la nouvelle doctrine, que, peu après, il professa ouvertement. Il fut brûlé vif à Toulouse le 10 septembre 1538.

Du reste, l'Inquisition avait été déjà établie dans l'Agenais en 1238, sous l'épiscopat d'Arnaud VI de Galard, et encore en 1248. V. *Les Couvents de la Ville d'Agen avant 1789*, par Ph. Lauzun, t. I, p. 55.

En 1249, 80 hérétiques furent, dit-on, brûlés en Agenais par ordre de Raymond VII de Toulouse.

[3] Nous retrouverons Pierre de Secondat.

Nostradamus (Michel de Nostredame), né à Saint-Remy, en Provence, en 1503, auteur des fameuses *Centuries* (Lyon, 1555), était professeur à la

exerçait alors la médecine dans cette ville, etc. L'instruction se termina cependant par un acquittement.

L'évêque Antoine de La Rovère, qui, après avoir complété et habité le château de Hautefage[1], s'était retiré à Turin où il mourut en 1538, fut remplacé sur le siège d'Agen par le cardinal Jean VI de Lorraine, ministre d'Etat sous François Ier et sous Henri II, et titulaire d'une foule d'évêchés et d'abbayes. Jean VI fit administrer le diocèse par Jean Valier[2].

Son épiscopat fut troublé surtout par l'extension de la Réforme, qui mit en guerre ouverte les propriétaires et tenanciers contre le Clergé. Le roi dut intervenir par un édit du 2 mai 1546 rappelant l'obligation des dîmes.

Le cardinal mourut à Nogent-le-Roi en 1550, et Bandello, alors curé de Cabalsaut, près d'Agen, lui succéda. Je reparlerai de ce dernier.

La docte sœur de François Ier, Marguerite de Valois, à la plume quelque peu licencieuse et dans l'esprit du temps, mais aux mœurs irréprochables[3], accordait à sa cour de Nérac une hospitalité royale aux réformés pourchassés. Elle aimait la science et faisait bon accueil à tout homme de valeur, quel qu'il fût,

---

Faculté de Montpellier quand il vint à Agen sur l'appel de son ami Scaliger. Il resta plusieurs années dans cette ville, s'y maria, eut deux filles qu'il perdit, et, devenu veuf, repartit pour courir le monde. Il se fixa plus tard à Salon, près d'Aix, où il mourut en 1566.

[1] Sur la Tour de Hautefage, V. une note de la p. 182.

[2] Jean Valier, né dans le diocèse d'Ivrée, en Piémont, évêque de Grasse en 1550, mourut en 1565.

[3] On connaît bien les ouvrages de la reine de Navarre : contes, poésies, théologie, etc. Ses poésies furent publiées en 1547 par Sylvin, sous le titre de *Marguerites de la Marguerite des Princesses*, (2 vol. in-8°). Son œuvre la plus célèbre est l'*Heptaméron*, recueil de soixante-douze nouvelles égrillardes, imprimées pour la première fois par Boaistuau en 1558 (in-4°), et dont la meilleure édition a été donnée par Leroux de Lincy (Paris, 1853, 3 vol. in-8°).

sans se préoccuper autrement de ses doctrines religieuses. C'est auprès d'elle que Calvin se réfugia, sortant de Poitiers ; c'est auprès d'elle que vint plus tard Théodore de Bèze et que vécut Clément Marot[1].

Calvin trouva à Nérac Lefèvre d'Etaples[2], qui s'y était réfugié depuis trois ans, et aussi Gérard Ruffi, dit Roussel[3], et autres coréligionnaires.

Henri d'Albret s'accommodait fort bien de ce milieu éclectique, où les graves dissertations alternaient avec les plus joyeux devis, et où la reine de Navarre paraissait louvoyer sans scrupule entre le Catholicisme et la Réforme, tendant la main à Rome et encourageant Genève. Roussel, son confesseur, l'endoctrinait et multipliait les prosélytes. Il était éloquent, de mœurs sévères, et Marguerite le prisait à ce point qu'elle obtint pour lui l'abbaye de Clairac en 1530, et même ensuite, en 1533, l'évêché d'Oloron[4].

---

[1] Les noms célèbres de Jean Calvin (1502-1564), Théodore de Bèze, l'historiographe de la Réforme (1519-1605), et Clément Marot (Cahors, 1495-1544) n'ont pas besoin d'annotations spéciales.

De ce dernier, valet de chambre de Marguerite, je me borne à rappeler combien les vers retracent fidèlement le tableau de la docte cour de Navarre. On connaît les anecdotes hasardées relatives à la liaison du poète et de la reine, liaison de deux esprits supérieurs dont la chronique scandaleuse a peut-être dénaturé le vrai caractère. V. le curieux ouvrage déjà cité : *Trente Années de la vie de Henri IV*, etc., par Rougier de la Bergerie.

De Théodore de Bèze, je mentionne l'ouvrage suivant que j'aurai l'occasion de citer encore : *Histoire Ecclésiastique des Eglises réformées au royaume de France* (Anvers [Genève], 1580, 3 vol. in-8° ; 1839, in-4° ; 1841-42, 3 vol. in-8°).

[2] Jacques Lefèvre d'Etaples, né vers 1455, mourut à Nérac en 1536. Il fut précepteur du troisième fils de François Ier. Marguerite de Navarre lui fit élever un tombeau dont il ne reste plus aucune trace, mais que Florimond de Raymond affirme avoir vu.

[3] Gérard Roussel était trésorier de la cathédrale de Meaux.

[4] A Clairac, Roussel fit de nombreux prosélytes ; mais il eut moins de succès et plus de peine à Oloron, où il mourut en 1555 à la suite d'une blessure reçue dans l'église de Mauléon.

Par son testament du 8 juillet 1555, il légua tout ses biens aux pauvres de

Cependant la Réforme progressait en Guyenne, surtout dans l'Agenais et dans l'Albret. En 1530, les religionnaires avaient pris le nom de *Protestants*, rappelant leur protestation contre le décret de la diète de Spire, et les persécutions dont ils étaient l'objet, en les transformant en martyrs, attribuaient à leur doctrine une vitalité plus puissante[1].

En 1539, un Dominicain agenais, Jérôme Vindocin, accusé d'hérésie par l'official de l'évêque d'Agen et livré au bras séculier, fut brûlé vif sur le Gravier[2], au

---

Clairac, dont il était resté seigneur abbé commendataire. V. *L'Abbaye de Clairac au* XVI[e] *siècle*, par Alex. Ducourneau (*Revue de l'Agenais*, t. II [1875], p. 181 et suiv.).

[1] Sur les origines et l'histoire de la Réforme en Agenais, V. *Histoire de la Naissance, Progrez et Décadence de l'Hérézie de ce siècle*, par Florimond de Raymond (Paris, 1608, in-8°, et éd. diverses); *Histoire relig. et monum. du Diocèse d'Agen*, par l'abbé Barrère, t. II ; *Histoire de l'Agenais*, par Samazeuilh, t. II ; *La Réforme à Nérac. Les Origines. 1530-1560*, par G. Bourgeon (Toulouse, 1880, in-8°); *Chronique des Eglises réformées de l'Agenais*, par Alph. Lagarde (Ibid. 1870, in-12) ; *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVI[e] *siècle*, par G. Tholin (*Revue de l'Agenais*, t. XIV et suiv.), etc.

V. aussi l'*Histoire universelle* de A. de Thou et les *Mémoires de Condé*, dont il sera reparlé ; l'*Histoire Ecclésiastique*, de Théodore de Bèze ; l'article *Protestantisme*, au t. II de la *Bibliographie générale de l'Agenais*, etc.

[2] La belle promenade d'Agen appelée le *Gravier* est une conquête faite sur la Garonne. Au XIV[e] siècle, le *Gravier* se confondait presque avec une île très rapprochée de la rive droite et dont le petit bras, supprimé après 1309, fut probablement dévié pour l'alimentation des fossés de la ville.

L'existence d'une île au droit d'Agen est constatée, notamment, par deux actes de 1243 portant cession à l'évêque, pour 36 livres Arnaldèses, d'un pré situé dans cette île, laquelle devait s'étendre de Dolmayrac à Courberieu et dont le bras droit baignait les murs de la première enceinte de la ville jusqu'au port de Moncorny, vers la rue de ce nom. C'est dans cette île que les piles du pont furent établies.

Le *Gravier* servait de place d'armes et était utilisé pour les fêtes et les jeux publics. En 1674, il fut protégé par une digue en pierre contre les ravages de la Garonne que déplorait si fort le poète Cortète de Prades, dans une pièce bien connue : *Las Lèrmos del Grabè d'Agen*. La grande digue actuelle, plus tard revêtue d'un perré, fut exécutée en 1824, avant l'achèvement du pont-route.

Dès 1647, les consuls d'Agen déclaraient que le *Gravier* était « le plus beau et le plus agréable ornement de la ville ». Les premiers ormeaux y furent

bord de la Garonne, et mourut en invoquant le nom de Jésus.

Cet événement donna en Agenais un plus grand essor encore aux nouveaux dogmes, dont le nombre des partisans s'accrut aussitôt. On a dit que le supplice de Vindocin ne fut pas le seul infligé alors chez nous aux réformés[1].

Une ordonnance royale fut rendue le 5 juillet 1540 pour l'établissement à Agen de Grands Jours, qui furent tenus du 17 au 31 octobre de la même année par un président et dix conseillers du Parlement de Bordeaux[2].

Il convient de mentionner ici incidemment le passage à Nérac, le 28 octobre 1542, de François Ier, accompagné du jeune duc d'Orléans, de Marguerite, duchesse de Savoie, du cardinal de Lorraine et autres prélats.

La cour de France venait de Toulouse. Elle descendit par la Garonne jusqu'à Port-Sainte-Marie, puis se rendit à Nérac où étaient le roi et la reine de Navarre. Elle en repartit le 31 octobre. Le dauphin Henri

plantés en 1643, renouvelés en 1763 et 1764, puis abattus en 1867 et remplacés alors par les platanes actuels.

La foire dite du *Gravier* fut instituée en 1610, du 3 au 11 juin. Réduite ensuite à trois jours, puis rétablie à huit jours en 1647, elle fut encore ramenée à trois jours au XVIIIe siècle. Cette foire avait succédé à une foire antérieure, dite de Sainte-Foi, du 6 au 13 octobre, accordée par Philippe VI en 1330. — La foire de la Porte-du-Pin fut créée en 1632, du 15 au 18 septembre (V. *Variétés historiques et archéologiques sur l'Agenais*, par Georges Tholin [*Revue de l'Agenais*, t. II [1875], p. 49]).

[1] E. Gaullieur (*Histoire de la Réformation à Bordeaux et dans le ressort du Parlement de Guyenne*. Bordeaux, 1881, gr. in-8°) cite Jean Bernède, brûlé à Agen en 1545 ; Jean Malhort, de Monflanquin, banni après avoir eu la langue percée d'un fer rouge ; Jacques Maigna, prêtre de Villeneuve, brûlé à Bordeaux en 1561.

[2] V. *Catalogue des Actes de François Ier* (t. IV), *7 mai 1539-30 décembre 1545* (Paris, Impr. nation., in-4°), p. 125, n° 11.572.

Pierre Flotte, prévôt des maréchaux d'Agenais, fut chargé d'exécuter les prises de corps décrétées par ce tribunal des Grands Jours (Ibid., n° 11.573)

et Catherine de Médicis y vinrent peu de jours après[1].

En 1545, une terrible famine sévit sur plusieurs points de la région. Le 21 mars, le roi de Navarre, gouverneur de Guyenne, fit ouvrir et visiter les greniers de l'Agenais et transporter à Bordeaux, où la faim faisait de nombreuses victimes, tous les blés reconnus comme excédant les besoins de leurs propriétaires[2].

Revenons à l'évolution religieuse.

Ce fut le moine David[3], chapelain du maréchal de Saint-André[4], excommunié et chassé d'Agen par l'évêque en 1555, qui, le premier, prêcha ouvertement la Réforme à Nérac. Jusqu'alors, la cour de Navarre avait adopté une sorte de *modus vivendi* équivoque,

---

[1] Cette circonstance du passage à Nérac de François Ier et de sa cour en 1542 paraît avoir été ignorée de tous les historiens.

Elle est constatée par le *Livre de raison de la Famille Dudrot de Capdebosc (1522-1675)*, publié en 1891 par M. Tamizey de Larroque (Paris, gr. in-8°), qui cite un acte royal produit dans le t. IV, p. 381, du *Catalogue des Actes de François* Ier (1890, in-4°), acte relatif à Jean de Monluc, frère du maréchal et futur évêque de Valence : « Mandement au Trésorier de l'époque de payer à Jean de Monluc, abbé de Hautefontaine et ambassadeur du roi à Venise, 2.475 livres pour cent quatre-vingts jours d'exercice de sa charge. — Nérac, 30 octobre 1542. »

Il est étrange qu'aucun de nos annalistes, même Samazeuilh, n'ait connu cette visite de François Ier à Nérac.

François Ier devait s'arrêter à Agen le 20 octobre 1542, et la Jurade avait fait des préparatifs en vue de son entrée dans la ville (Archives communales d'Agen, BB. 26. Livre des Jurades, 1540-1546). Cette réception n'eut pas lieu : le roi passa en Garonne sans faire escale.

[2] V. *Archives Historiques de la Gironde*, t. VIII, p. 535.

[3] Pierre David. Il fut emprisonné d'abord par ordre de François II, et plus tard, arrêté de nouveau, il mourut dans les prisons d'Orléans.

[4] Jacques d'Albon de Saint-André, favori de Henri II, maréchal de France, gouverneur du Lyonnais et ambassadeur en Angleterre, né vers 1505, tué à la bataille de Dreux le 19 décembre 1562. Il fit partie auprès de Catherine de Médicis, avec le connétable de Montmorency et le duc de Guise, du *Triumvirat* resté célèbre.

Le maréchal de Saint-André était venu à Agen en 1555 pour consulter Scaliger dont la science médicale avait acquis une réputation universelle.

parvenant à ménager à la fois catholiques et religionnaires. Marguerite était morte en 1549. Quoique toujours hospitalière, elle avait d'ailleurs cessé, depuis quelques années déjà, de s'occuper de controverses; mais sa fille, Jeanne d'Albret, tout acquise aux novateurs, accueillit le moine fugitif et lui fournit le moyen de se faire entendre.

Le roi de Navarre, Antoine de Bourbon[1], s'attacha David comme prédicateur particulier, et se fit même accompagner par lui dans ses voyages. Toutefois, le rôle de ce moine défroqué n'eut pas de bien sérieuse portée. Gagné par les Guises, il vit son influence disparaître devant celle de Boisnormand[2] qui, aidé de Vignaux[3], fonda en 1558 les premières églises réformées du Sud-Ouest.

Pas plus François Ier, mort en 1547, que son successeur Henri II, mort en 1559, n'avaient pu enrayer l'évolution du Protestantisme. Le dernier surtout avait accentué en pure perte les mesures coërcitives.

---

[1] Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, fils de Charles de Bourbon et de Françoise d'Alençon, né en 1518. Il avait épousé en 1548 Jeanne d'Albret, fille unique de Henri II d'Albret mort en 1555, laquelle lui apporta la principauté de Béarn et le titre de roi de Navarre.

Nommé lieutenant général du royaume à la mort de Francois II, en 1560, il se fit catholique et reçut au siège de Rouen, le 28 septembre 1562, une blessure dont il mourut le 17 novembre suivant.

C'est en sa faveur que la sirerie d'Albret, réunie au duché de Bourbon en 1548, fut érigée en duché-pairie par lettres patentes de Henri II de décembre 1550.

[2] François Le Gay, dit Boisnormand. Il fut ministre à Briare, Nérac, Libourne, etc.

Banni par le roi de Navarre, il se réfugia en Béarn, puis fut rappelé. En 1562, il était caché à Nérac sous le nom de La Pierre.

[3] Vignaux, ministre de Montauban en 1560, fut condamné à mort par le Parlement de Toulouse en 1561. Après l'édit du 19 janvier 1562, il reparut, fut appelé à Carcassonne, puis se réfugia à Limoux dont les huguenots s'étaient saisi. Il fut tué dans cette place, assiégée le 11 mai 1562 et prise le 6 juin suivant. — V. *La France Protestante.*

Noblesse et peuple croyaient évidemment trouver leur compte dans la Réforme; la magistrature même n'appliquait qu'avec répugnance les édits frappant les protestants[1]. Malgré tous les arrêts; malgré les ordonnances et les colères des deux rois; malgré le honteux massacre des Vaudois qui, en 1545, avait donné la mesure des haines féroces prêtes à se déchaîner, l'organisation intérieure de la nouvelle secte n'en poursuivait pas moins sa marche.

Des lettres de François Ier du 5 février 1529 (1530) avaient porté consignation sur le pays d'Agenais, de Quercy et de Villefranche et les quatre châtellenies du Rouergue du douaire de sa seconde femme Eléonore d'Autriche (1498-1556), sœur aînée de Charles-Quint et veuve d'Emmanuel le Fortuné, roi de Portugal. D'autres lettres du 12 avril 1531 avaient assigné 15.000 écus d'or soleil sur les mêmes pays pour la rente des 300.000 écus d'or soleil constitués en dot à cette reine[2].

A la mort de son père, Henri II attribua l'Agenais en douaire à la même princesse, de qui il devait passer en 1558 à sa fille Marie, infante de Portugal[3].

La question religieuse ne fut sans doute pas étrangère aux troubles qui éclatèrent en Poitou, en Saintonge et en Guyenne en 1548, à propos de la gabelle du sel. A Bordeaux, les séditieux massacrèrent le baron de Monneins, du Béarn, lieutenant général du roi de Navarre et gouverneur de la ville[4]. A Saintes,

---

[1] V. la liste de ces édits, ordonnances et arrêts dans *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, par M. le baron de Ruble, t. I, pp. 210-241.

[2] Archives nationales, P. 2.305, pp. 561 et 1.145.

[3] Marie de Portugal détint l'Agenais jusqu'en 1578, époque de sa mort.

[4] Tristan, baron de Monneins, etc. Il avait combattu en Italie en 1541 dans la compagnie de Thermes et avait été gouverneur de Turin. Aide de camp

ils s'emparèrent de l'autorité; Cognac et Ruffec furent brûlés; une compagnie de gendarmes envoyée par Henri d'Albret fut repoussée.

Le connétable de Montmorency et François de Lorraine, duc de Guise[1], chargés de la répression, s'étaient ralliés à Langon, le premier venant de Toulouse par la Gascogne et l'Agenais, et le second venant du Poitou et de la Saintonge. Le connétable se montra très rigoureux et traita durement Bordeaux, où furent mis à mort 150 séditieux. Bien que l'Agenais semble n'avoir guère participé à cette révolte, huit personnes cependant furent exécutées à Marmande[2].

Ceci n'était qu'une manifestation de l'état d'esprit où se trouvait alors le pays.

Du règne de Henri II, je n'ai d'ailleurs à mentionner ici que deux actes : la création des Présidiaux en 1551[3], et l'enquête prescrite la même année aux

---

général à Cerisolles, il avait bravement secondé Monluc. Sa nomination à la lieutenance générale de Guyenne avait été signée à Eymet le 19 juin 1547. — V. *Commentaires de Monluc*, éd. de Ruble, t. I, pp. 215 et 268, et Archiv. départ. de la Gironde, B. 33, f° 29.

[1] Anne, baron, puis duc de Montmorency (1492-1567), maréchal de France en 1522, gouverneur de Languedoc en 1526, connétable de France en 1538. Il exerça une influence prépondérante sur la politique de son temps. Disgrâcié en 1540, rappelé par Henri II en 1547, créé duc et pair en 1551, il fut blessé mortellement le 10 novembre 1557 à la bataille de la plaine Saint-Denis par les huguenots auxquels il avait voué une haine implacable.

Nous rencontrerons bientôt son second fils Henri de Damville.

François de Lorraine, duc d'Aumale et de Guise, fils aîné de Claude, premier duc de Guise, né en 1519. Il fut assassiné devant Orléans par Poltrot en 1563.

De son mariage avec Anne d'Este (1549), il eut Charles, auteur de la branche des ducs de Mayenne (1554-1611) ; Louis III, cardinal de Guise (1575-1621), et Catherine-Marie de Lorraine, qui épousa Louis de Bourbon, duc de Montpensier, et mourut en 1596.

François de Guise laissa des *Mémoires* qui ont été imprimés dans la Collection Michaud et Poujoulat, t. VI.

[2] V. *Histoire de l'Aquitaine*, etc., par J. de Verneilh-Puyrazeau.

[3] Je n'ai pas à rappeler le rôle important des Présidiaux. Le Présidial d'Agen, fondé en 1558, se composait au XVIIe siècle de deux présidents, un juge mage,

évêques de France, en vue de l'épuration de leurs diocèses. Mais je ne saurais omettre, à cette même date encore de 1551, la première bénédiction épiscopale de l'oratoire de Notre-Dame de Bon-Encontre, lieu de pèlerinage agenais qui devait acquérir quelque célébrité[1].

Notre province n'avait guère participé aux événements et aux agitations des dernières années. Les guerres d'Italie avaient pris fin au traité de Cateau-Cambrésis et Calais était reconquis[2]. Les Guises allaient devenir tout-puissants après la conjuration

---

quatre lieutenants (criminel, principal, particulier et assesseur criminel), vingt-deux conseillers, deux avocats, un procureur du roi et son substitut, deux enquêteurs et un adjoint, un examinateur, quatre auditeurs des comptes, un rectificateur de cries et trente-neuf procureurs. V. un document de 1615 (Archives nationales, K. 1.170) publié par M. Tamizey de Larroque, dans ses *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 237.

Le Présidial d'Agen fut installé en 1578 par les soins de Biron, dans l'ancien château de Monrevel dont il a été précédemment question (V. sa mention p. 5, et sa surprise de 1345 p. 123). — Ce palais du Présidial fut rebâti en 1666 par Claude Pellot, intendant de Guyenne, qui séjournait à Agen sous le gouvernement du marquis de Saint-Luc. Rien plus alors ne resta de l'ancien château, lequel ne manquait pas cependant d'un certain caractère, s'il faut en croire Labénazie, qui le qualifie bravement de « perle de l'Antiquité ! » André Duchesne en parle en excellents termes (*Antiquités et Recherches des Villes, Chasteaux*, etc. Paris, 1609, in-8°, p. 1.241), et Darnalt l'appelle aussi : « Beau et antique monument ». Il est vrai qu'aucun de ces auteurs ne l'avait vu.

Quoi qu'il en soit, cet ancien château de Monrevel, devenu le Présidial en 1578, puis, deux siècles plus tard, le Palais de Justice jusqu'à son transfert en 1869 à la Porte-Neuve, est aujourd'hui l'Hôtel de Ville d'Agen.

[1] Sur Notre-Dame de Bon-Encontre, V. notamment : *L'Heureux Rencontre du Ciel et de la Terre en l'Invention miraculeuse de l'Image de la Mère de Dieu, honorée sous le titre de Notre-Dame de Bon-Encontre*, etc., par le R. P. Vincent de Rouen (Toulouse, 1642, in-12) ; *Notre-Dame de Bon-Encontre*, par l'abbé Duzil (Agen, 1842, in-12) ; *Histoire de Notre-Dame de Bon-Encontre d'après les documents authentiques*, etc., par un Prêtre Mariste (l'abbé Jobert) (Avignon, 1883, in-12), etc.

[2] Le 8 janvier 1558, François de Guise avait pris Calais, que les Anglais occupaient depuis juillet 1347. Guines capitula aussi le 20 du même mois.

Calais devait être occupé encore le 17 avril 1596 par les Espagnols que commandait l'archiduc Albert ; mais il fut rendu à la France par le traité de Vervins du 2 mai 1598.

de 1560 et la mort prématurée de François II, sous la régence de Catherine de Médicis. Mais voici venir le Triumvirat catholique, le colloque de Poissy, et encore, en 1562, le triste massacre de Vassy, début de ces guerres de religion qui, ensanglantant plusieurs règnes, ne se termineront pour un temps qu'avec l'édit de Nantes, en 1598. Notre histoire particulière va donc retrouver bientôt un réel intérêt.

Dans la longue période de calme qui avait succédé aux alarmes incessantes de la guerre de Cent ans, l'Agenais s'était quelque peu transformé, et l'influence de la Renaissance s'y était fait profondément sentir. De déplorables et nombreux abus s'étaient glissés dans les mœurs ; le Clergé lui-même donnait les plus fâcheux exemples, et l'autorité des consuls était méconnue. Les écrivains du temps nous fournissent à cet égard de bien peu édifiants témoignages[1].

Comme dans les autres villes à cette époque, la nuit venue, les rues d'Agen, souvent transformées en cloaques, plongées dans l'obscurité la plus profonde, étaient plus ou moins dangereuses, et le libertinage y prenait ses coudées franches.

Mathieu (Matteo) Bandello[2], alors évêque d'Agen, avait de tout autres préoccupations que l'administration de son diocèse, qu'il laissait aux soins

[1] V. J.-C. Scaliger, *Adversus Desiderium Erasmum Roterodanum oratio* (Paris, 1531, in-8°). — *Histoires tragiques*, etc., par François de Belleforest, citées plus complètement à la page suivante.

Belleforest, alors précepteur des enfants d'Antoine de Nort, conseiller au Présidial d'Agen, a tracé *de visu* un bien étrange tableau des mœurs de l'époque (*Histoires tragiques*, éd. de Lyon de 1683, t. VI, p. 475).

V. aussi : *Quelques Défauts des anciens Agenais*, par E. Gaussen (*Revue de l'Agenais*, t. XII, p. 178) ; *Un Châtiment singulier. Notes sur les Mœurs agenaises d'autrefois* (Agen, 1885, in-8°), etc.

[2] Bandello était né en 1480 à Castelnuovo, en Milanais.

de Jean Valier, ancien coadjuteur du cardinal de Lorraine. Après une jeunesse plus ou moins aventureuse, cet Italien s'était fait Dominicain et avait professé les belles-lettres avec succès à Mantoue et à Milan. En 1518, il était devenu précepteur de la célèbre Lucrèce de Gonzague[1]. Ruiné par les Espagnols après Pavie, il s'était attaché aux Frégose et avait reçu la plus large hospitalité dans un petit domaine que cette famille possédait en Agenais. Les Frégose étaient bien en cour. Par leur crédit, Bandello reçut plusieurs missions royales et fut nommé curé de Cabalsaut, paroisse voisine d'Agen, par le cardinal de Lorraine. Il habita surtout le château épiscopal de Bazens[2], près de Port-Sainte-Marie, où s'était retirée la veuve de son principal protecteur, le général César Frégose.

Quand Henri II le nomma évêque d'Agen, en 1550, Bandello ne quitta pas cette agréable résidence, où, loin de tout souci, il se donnait entièrement aux lettres. C'est là qu'il dut écrire ses *Novelle*, récits égrillards dans le goût de Boccace et de Brantôme ; nouvelles beaucoup trop osées sans doute eu égard au caractère de l'auteur, mais où se reflètent on ne peut mieux les mœurs ultra-galantes du temps[3]. C'est là

---

[1] Lucrèce de Gonzague, fille de Pyrrhus de Gonzague, seigneur de Gazzuolo. Elle épousa Monfroni, général vénitien, condamné à mort comme conspirateur en 1546, fit commuer sa peine et vécut avec lui en prison jusqu'en 1552.

Elle mourut à Mantoue en 1576. Ses mérites ont été célébrés par les poètes italiens, notamment par Doni.

[2] Le château de Bazens, juridiction de Port-Sainte-Marie, fut démoli en 1726 sur l'ordre de l'évêque François Hébert.

[3] Les *Novelle* de Bandello furent imprimées en Italie en 1554, en 3 vol. in-4°. Elles ont été traduites en français par Pierre Boaistuau et François de Belleforest (*Histoires tragiques*. . Paris, 1559,1568-1603, etc., 7 vol. in-16; Lyon, 1574, 1575-1577 ; Rouen, 1603-1604, etc. Une éd. moderne en a été donnée par Liseux : Paris, 1879-85, 2 vol. in-16). V. la *Bibliographie générale de l'Agenais*, art. *Bandello*, t. I.

aussi qu'il composa à la louange de Lucrèce de Gonzague les *Canti XI* imprimés en 1545 et qui furent une des premières impressions agenaises connues[1].

Bandello se démit néanmoins de son siège en 1555 en faveur de Janus Frégose, fils cadet de César ; mais il resta à Bazens, où il mourut en 1561.

Janus Frégose était abbé de Fontfroide, près de Narbonne. Il chargea Etienne de Cunolio[2], chanoine de Saint-Etienne, de prendre possession en son nom. Il ne vint lui-même à Agen et ne fit son entrée solennelle que le 8 octobre 1558. C'est sous son épiscopat que la première guerre de religion éclata en Agenais.

Ainsi qu'on l'a fort judicieusement constaté[3], si Bandello s'était montré aussi insouciant que possible dans l'administration de son diocèse, Janus Frégose, qui siégea de 1555 à 1586, c'est-à-dire durant une période exceptionnellement difficile, ne se montra guère non plus à la hauteur de sa tâche, quoi qu'en aient dit Scaliger et Monluc, quelque éloge qu'en aient fait Labénazie et l'abbé Barrère[4]. Les Cahiers du Tiers

---

[1] *Canti XI composti del Bandello de le lodi de la S. Lucretia Gonzaga di Gazuolo*, etc. (Agen, A. Reboul, 1545, in-8°). Une pièce de ce recueil : *Le III Parche*, fut, dit-on, réimprimée à part (Agen, 1552, in-8°).

Ce volume de Bandello a été longtemps considéré comme la première impression agenaise. J'ai rectifié cette erreur en signalant une impression de 1542 (*Michaeli Verini Disticha de Moribus*, in-8°), et mieux encore la quasi-certitude d'une impression de 1540 : *La Francoyse Chrestienne*, révélée par un *Index* de 1540 de Vidal de Bécanis, inquisiteur général de Toulouse.

V. mon *Histoire de l'Imprimerie en Agenais depuis l'origine jusqu'à nos jours* (Paris et Agen, 1886, in-8°), et la *Bibliographie générale de l'Agenais*, art. *Bandello*, t. I; *Vérin*, t. II, et *Imprimerie*, t. I et III.

[2] Etienne de Cunolio, sieur des Palais, d'une famille du Piémont, venu à Agen sous l'épiscopat du cardinal de La Rovère. Nous retrouverons cette famille en 1635, lors de la grave émeute de cette époque.

[3] Georges Tholin, *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du XVIe siècle*. Etude très fouillée et très remarquable déjà citée, à laquelle j'aurai à faire de fréquents emprunts.

[4] V. les *Lettres inédites de Janus Frégose*, publiées par Tamizey de Larroque (Agen, 1873, in-8°).

Etat d'Agenais de 1583 et 1588 témoignent, en effet, par leur dénonciation d'abus innombrables, du peu d'énergie de la gestion de ce prélat.

Une ordonnance de Charles IX ayant prescrit en 1561 la fusion des hôpitaux des villes, les consuls d'Agen, pour s'y conformer, décidèrent en 1662 que les quatre hôpitaux Saint-Antoine, Saint-Georges, Saint-Michel et Saint-Jacques seraient réunis à l'Hôpital du Martyre, réparé et agrandi en conséquence[1]. Cette fusion, toutefois, ne fut entièrement réalisée qu'après 1564, par suite de difficultés financières. Elle constituait comme une éviction de l'autorité diocésaine et une sorte de laïcisation précoce des établissements hospitaliers, au service desquels les Filles de la Charité ou Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ne vinrent qu'au XVIIe siècle.

Dès 1560, les troubles les plus graves bouleversèrent la Guyenne.

Le dernier acte de Henri II contre les religionnaires avait été l'édit d'Ecouen de 1559, les vouant à la mort "sans rémission", et déjà, en cette même année, François II avait donné au roi de Navarre des ordres visant les réformés de la province.

---

[1] Le seul travail précis sur les établissements hospitaliers d'Agen a été produit par M. Philippe Lauzun, dans le t. II de ses *Couvents de la Ville d'Agen avant 1789*, dernière partie : *Les Hôpitaux d'Agen*.

Avant la fusion prescrite par Charles IX, Agen comptait sept hôpitaux : Saint-Antoine, Saint-Georges, du Martyre, Saint-Jacques, Saint-Michel, Saint-Esprit, et la Léproserie de la Porte-du-Pin.

J'ai parlé du premier dans une note de la p. 35 ; il a été ou sera question de plusieurs autres au cours de ce récit. Le plus important, ou du moins celui qui réunit tous les autres en 1564, l'Hôpital du Martyre, était situé près de l'église Sainte-Foi, aujourd'hui démolie, dans la rue des Martyrs, vers la chapelle dite des Pénitents Gris.

En 1685, Mascaron créa l'*Hôpital général des Pauvres*, qui devait remplacer l'Hôpital du Martyre en 1819 et devenir l'unique maison hospitalière d'Agen sous le vocable d'*Hospice Saint-Jacques*. Il en sera reparlé à sa date.

L'exaspération, dès lors, était arrivée à son comble. Ce n'était plus seulement un schisme religieux, c'était une évolution politique et sociale.

L'effacement complet de François II divisa le royaume en deux factions : d'un côté la régente et les Guises, de l'autre le roi de Navarre et son frère, le prince de Condé[1]. Ceux-ci, évincés et cherchant une revanche, s'unirent aux protestants que les mécontents secondèrent. L'effervescence allait devenir générale.

A Agen, dès 1559, la chasse aux huguenots était acharnée ; on emprisonnait les suspects. Un consul trop zélé, Martial de Nort[2], s'aidant du cordelier Melchior Flavin[3], entretenait une excitation furieuse. Un pauvre serrurier de Penne fut pendu.

En février 1560, La Renaudie[4] souleva Monségur, qui chassa les commissaires envoyés par le Parlement de Bordeaux et se mit en pleine révolte. Le Parlement, alors, appela aux armes les seigneurs de Caumont-Lauzun, de Duras[5] et autres, et chargea le sire

---

[1] Henri II de Bourbon, fils de Louis de Bourbon, prince de Condé, né en 1552, mort en 1588. Il fut l'aïeul du Grand Condé.

[2] Martial de Nort, conseiller au Présidial, appartenait à une famille de la haute bourgeoisie agenaise qui donna plusieurs consuls et un juge mage à Agen au XVIe siècle, etc.

[3] Ce Melchior Flavin, emprisonné à Bordeaux, dut sa liberté au cardinal de Lorraine.

V. *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, par A. de Ruble, pp. 246-249.

[4] Godefroy de Barri, sieur de La Renaudie, âme damnée de Condé et artisan de la conjuration d'Amboise. Il fut tué le 18 mars 1560 dans un combat près d'Amboise, par suite de la trahison d'un ami, Pierre des Avenelles, chez lequel il logeait.

[5] Gabriel-Nompar de Caumont, comte de Lauzun, marquis de Puyguilhem, etc., né en 1535, marié en 1560 avec Charlotte d'Estissac.

Symphorien de Durfort, vicomte de Duras. Il devint le chef des religionnaires de Guyenne. Nous le retrouverons bientôt.

Caumont et Durfort tinrent peu après au Passage des conférences qui préoc-

de Montpezat[1] de marcher aussitôt contre les rebelles. Antoine de Bourbon, gouverneur de Guyenne, écrivit de son côté le 14 du même mois aux consuls d'Agen et de Condom pour les mettre en garde contre l'exemple de Monségur.

Après l'avortement de la conjuration d'Amboise, Condé s'était réfugié à Nérac. Le roi de Navarre s'attachait surtout à sauver au mieux les apparences. Bien qu'il eût fait disperser une troupe de 2.000 réformés qui voulait s'emparer d'Agen, il favorisait plus ou moins les menées de Condé, devenu dans notre pays le chef reconnu des religionnaires.

De plus en plus suspects, les deux frères furent mandés à la cour, et, pendant qu'ils s'y rendaient, le duc de Guise[2] fit saisir Condé à Orléans et garder à vue le roi de Navarre. La disparition soudaine de François II, le 5 décembre 1560, les sauva l'un et l'autre d'une mort à peu près certaine.

---

occupèrent fort Monluc, lequel essaya vainement de les surprendre (V. les *Mémoires de Condé*).

[1] François de Montpezat, premier du nom, seigneur de Laugnac, le père du Montpezat, baron de Laugnac, qui fut capitaine des Quarante-Cinq, la Garde prétorienne de Henri III. Il était fils de Jean Ier de Montpezat, seigneur de Laugnac, et de Marguerite de Roquefeuil. Il épousa Nicole de Livron et mourut après 1578 (V. le *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne*, généalogie des *Montpezat*, t. IV).

François de Montpezat fut nommé gouverneur d'Agen en 1569 par le comte de Damville. C'est en cette même année qu'il défendit vaillamment Puymirol contre les huguenots (V. *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 127).

Son rôle dans les guerres du temps fut très actif et lui valut de la part de Charles IX, de Henri III et de Catherine de Médicis des lettres de félicitations qu'a publiées M. Tamizey de Larroque, dans les t. VII et VIII des *Archives Historiques de la Gironde*.

[2] François de Lorraine, second duc de Guise, duc d'Aumale, marquis de Mayenne, prince de Joinville, etc., fils aîné de Claude, premier duc de Guise (1496-1550), né en 1519, assassiné devant Orléans en 1563. Nous avons vu qu'il reprit Calais aux Anglais en 1558. — Son fils aîné fut Henri Ier de Lorraine, troisième duc de Guise, dit le *Balafré*.

Cette solution imprévue fut comme le signal des pires désordres.

Le successeur de François II, Charles IX, deuxième fils de Henri II, n'était âgé que de dix ans. La reine-mère, conseillée par l'Hospital, reprit le pouvoir et nomma le roi de Navarre lieutenant général du royaume. C'était une fiction : les Guises ne tardèrent pas, en effet, à reprendre toute leur influence.

A Agen, deux prédicants obscurs, Jean Voisin et Jacques Lafontaine, multipliaient les conciliabules dangereux et mettaient presque aux prises les consuls et le Présidial. Blaise de Monluc[1], commandant en Guyenne pour le gouverneur absent, accourut aussitôt de son château d'Estillac[2]. Les réformés épouvantés

---

[1] Blaise de Monluc, ou mieux : Blaise de Massencome, seigneur de Monluc, fut trop mêlé à l'Histoire de l'Agenais de la seconde moitié du XVIe siècle pour ne pas exiger ici quelques lignes.

Né en Agenais ou en Gascogne vers 1502, ce célèbre capitaine, d'abord page du duc de Lorraine, servit sous le maréchal de Lautrec en Italie, devint capitaine en Béarn et fut fait prisonnier à Pavie en 1521. Il prit part à l'expédition de Naples, combattit vaillamment en Piémont en 1528, se couvrit de gloire à Cérisolles en 1542 et fut nommé mestre de camp et commandant de Montcaliéri.

Après les campagnes de 1550 en Picardie et en Piémont, il gagna le grade de colonel général de l'infanterie à Vienne en 1551, et passa encore en Picardie avec le duc de Guise, après l'affaire de Saint-Quentin. — Charles IX nomma Monluc son lieutenant général en Guyenne.

On sait le zèle effréné que ce capitaine déploya durant les guerres de religion dans cette province. Nous verrons que Henri III le fit maréchal de France en 1574.

Monluc a été très diversement apprécié. Ses cruautés envers les huguenots lui valurent le surnom de *Boucher royaliste*. Il fut surtout ardent catholique et serviteur aveuglément dévoué du trône. Ses *Commentaires*, dont la jactance gascone ne détruit pas la haute valeur historique, furent d'abord publiés par Florimond de Raymond (Bordeaux, 1592, in-8°). La meilleure édition est celle de M. Alphonse de Ruble (Paris, 1864-72, 5 vol. in-8°).

V. la *Bibliographie générale de l'Agenais*, art. *Monluc*, t. II.

[2] Le château d'Estillac, à 7 kil. d'Agen, belle construction des XVe et XVIe siècles, était venu à Monluc par sa mère Françoise, fille de Jean de Montaigu de Mondenard, seigneur d'Estillac, et de Marguerite de Galard-Brassac, mariée à François de Massencome, seigneur de Monluc. Françoise de Montaigu devait hériter de son neveu Pierre de Mondenard, seigneur d'Estillac, mort sans postérité avant 1544, et dont l'aïeul avait acquis cette seigneurie en 1447 de la maison de Galard.

s'enfuirent, et Voisin et Lafontaine furent arrêtés. Le premier parvint à s'évader, mais le second fut remis aux consuls et fort maltraité.

Quelques jours après, pendant que, par ordre de Monluc, la Jurade et plusieurs officiers du roi délibéraient sur le sort du prisonnier, on apprit que les rebelles, réunis en grand nombre sur la rive gauche de la Garonne, projetaient un coup de main. Monluc eut aisément raison de cette tentative, mais il admit avec les consuls l'opportunité d'un message au roi[1].

Bernard d'Aspremont[2], lieutenant particulier, fut chargé de cette mission, qui valut aux Agenais les félicitations de la cour et du duc de Guise, mais durant laquelle éclatèrent de nouveaux troubles plus sérieux encore.

Le dernier seigneur d'Estillac fut François-Louis, comte de Brondeau d'Urtières, maréchal de camp. Il avait acheté cette terre en 1787 aux Montaudon de La Rabastelière, qui la tenaient depuis 1753 en paiement de dettes contractées par Jean-Joseph de Marans, comte de Pressigny, baron d'Estillac et seigneur de Lécussan. Estillac est encore possédé aujourd'hui par un petit-fils du comte de Brondeau (V. *Notes sur des Monuments féodaux ou religieux du Département de Lot-et-Garonne*, par J. de Laffore, p. 6).

[1] Bien qu'une Jurade eût décidé de prendre les précautions les plus minutieuses, Lafontaine ne fut pas moins délivré. Le 14 octobre 1560, il était libre et se réfugiait à Gontaud.

[2] Ce d'Aspremont, magistrat brouillon, fut en lutte fréquente avec les consuls. V. *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVI[e] *siècle*, ch. XIII.

Il descendait de Jehan d'Aspremont, seigneur et baron de Roquecor et co-seigneur de Clermont-Dessus en 1470. Un autre Jehan d'Aspremont, baron de Roquecor, mort en 1586, fut l'aïeul maternel de Marc-Antoine de Gourgue, premier président du Parlement de Bordeaux de 1616 à 1628.

On a supposé que les d'Aspremont d'Agenais étaient parents avec les d'Aspremont des Landes, auxquels appartenait le célèbre Adrien d'Aspremont, vicomte d'Orthe, gouverneur de Bayonne en 1572.

Roquecor, aujourd'hui du département de Tarn-et-Garonne, dépendait de l'Agenais. Un Aramon d'Aspremont, baron de Roquecor, figure parmi les seigneurs de l'Agenais qui, le 7 août 1243, jurèrent de conserver la paix entre le roi de France et le comte de Toulouse (*Trésor des Chartes*, p. 304). V. Moulenq, *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne*, t. III, p. 286.

Un ex-franciscain espagnol, Jean Barrelles[1], prêcha publiquement avec un grand succès, d'abord chez un conseiller au Présidial, puis chez les Dominicains et dans l'église Saint-Phébade[2].

Les scènes de désordre se multipliaient, d'ailleurs, un peu partout, à Clairac, Tonneins, Monflanquin, Sainte-Livrade, etc. Les curés étaient arrachés de leurs paroisses rurales. A Villeneuve, à Penne, à Nérac, les Cordeliers étaient chassés et le nouveau culte s'établissait dans leurs monastères ; à Sainte-Foy-la-Grande, les églises étaient mises à sac et les religieux massacrés. Les seigneurs de Laugnac et de Fumel[3], usant de représailles, expulsaient les réformés de Libos, de Tournon et de Laplume.

Les Etats de l'Agenais jouèrent un rôle important dans ces graves circonstances et restèrent acquis à la cause catholique[4]. Le Parlement de Bordeaux, dont les premiers actes contre les religionnaires dataient

---

[1] Jean Cormery, dit Barrelles, devint ministre réformé au synode de Sainte-Foy et épousa la veuve d'un apothicaire d'Agen. Il fut plus tard brûlé vif sur arrêt du Parlement de Toulouse.

V. *Histoire du Département de Lot-et-Garonne*, par Saint-Amans, t. II, p. 339 ; *Histoire de la Naissance, Progrez et Décadence de l'Hérézie de ce siècle*, par Fl. de Raymond, éd. de 1618, p. 933, et aussi : *Histoire Ecclésiastique...*, de Th. de Bèze, etc.

M. Tamizey de Larroque a publié une lettre de Barrelles à Burie, du 26 août 1567, où est racontée une échauffourée sanglante entre protestants et catholiques à Tournon-d'Agenais (*Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 86).

[2] Cette église Saint-Phébade, dont il ne reste plus aucune trace, était située entre le moulin de Saint-Caprais et l'église Sainte-Foi représentée aujourd'hui par son clocher moderne et une chapelle de secours.

[3] François, baron de Fumel, seigneur de La Caussade, gentilhomme de la Chambre du roi, ambassadeur à Constantinople et gouverneur de Mariembourg. (V. le *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne*, t. I.)

[4] V. *Des Tailles et des Impositions au pays d'Agenais durant le* XVIe *siecle, jusqu'aux réformes de Sully*, par Georges Tholin (Agen, 1875, in-8°), et surtout, du même auteur : *Aperçus généraux sur le Régime municipal de la Ville d'Agen au* XVIe *siècle* (Agen, 1877, in-8°).

de 1556, était mieux secondé, du reste, par les consuls d'Agen, vivant en antagonistes avec le Présidial, que par ce dernier où se montrait une certaine opposition et dont plusieurs conseillers furent acquis à la Réforme[1].

Les Etats généraux convoqués à Orléans pour le 10 décembre avaient été remis au 13 du même mois à cause de la mort du roi. Ces Etats, qui siégèrent du 13 décembre 1560 au 31 janvier suivant, eurent des résultats sérieux, attestés par l'ordonnance de Moulins de 1566, dans laquelle le chancelier Michel de l'Hospital introduisit d'excellentes réformes dérivant des vœux de cette Assemblée.

Les députés de l'Agenais aux Etats de 1560 furent François de Belagier, abbé d'Eysses, et Bernard de La Combe, abbé de Blasimont, pour le Clergé; Michel de Boissonnade[2] et Pierre Rodier (?) pour le Tiers Etat. Les députés de la Noblesse ne sont pas connus, bien qu'ils aient sûrement siégé[3].

---

[1] Nous verrons un de ces conseillers, Jehan Claret, exécuté par le prévôt de Monluc en 1562.

[2] Michel de Boissonnade, licencié en droit, avocat au Présidial d'Agen. Consul de cette ville en 1559, il le fut encore en 1566, 1567, 1575, 1582, 1589 et 1594.

Un membre de la même famille, Antoine de Boissonnade, seigneur d'Orty, fut lieutenant aux Gardes françaises en 1647 ; un autre, Guillaume, fut évêque de Bazas de 1668 à 1682.

[3] V. *Les Députés de Lot-et-Garonne aux anciens Etats généraux et aux Assemblées modernes*, par Philippe Lauzun.

Une curieuse lettre de Bernard de Lacombe, grand archidiadre et aussi abbé de Blasimont, datée du 15 février 1580 et adressée à Henri III sur la situation du diocèse d'Agen, a été publiée par M. Tamizey de Larroque, dans ses *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 143.

De la note accompagnant cette lettre, il résulte que le Bernard de Lacombe de 1560 est le Bernardus III, aumônier et conseiller du roi, mentionné par le *Gallia Christiana* (t. II, col. 1.217) et cité par Monluc (*Commentaires*, t. III, p. 355). Le Bernard de Lacombe signataire de la lettre de 1580 était probablement Bernard IV, neveu du précédent, aumônier et conseiller de la reine, prieur de Saint-Caprais et abbé commendataire de Blasimont dès 1580.

Mais la guerre civile allait entrer dans une phase plus active.

Pendant que le roi de France préparait les Etats d'Orléans, avait eu lieu à Clairac le 19 novembre 1560 un synode auquel assistaient trente ministres, où fut établie une division de la Guyenne en sept colloques et où furent prises des résolutions importantes[1].

En vue des Etats généraux annoncés pour le 1er mai 1561 à Melun, une Assemblée des trois ordres se réunit à Agen le 12 mars. Monluc y assista, dirigea la séance et rendit compte des décisions à la régente et au roi de Navarre, alors en faveur.

Un édit de tolérance du 19 avril fut mal accueilli des réformés, qui accentuèrent leurs entreprises à tel point que le 26 du même mois les Agenais durent députer encore vers le roi, pour lui porter leurs doléances, le consul Philippe Bérard, qu'ils envoyèrent aussi à Bordeaux auprès de Burie[2] en août suivant. La lettre écrite à ce dernier le 27 août était signée : Sevin, juge mage ; Tholon, lieutenant criminel ; Redon, lieutenant principal, et de Las, procureur du roi[3].

---

[1] Le procès-verbal de ce synode se trouve aux Archiv. comm. d'Agen, GG. 201. — Cf. *La Réforme à Nérac*, par G. Bourgeon.

Une lettre au cardinal de Lorraine, écrite de Bordeaux le 4 décembre 1560 par Fronton de Bérault, président au Parlement de cette ville, est curieuse à consulter et à comparer à celle de l'évêque Janus Frégose au même cardinal, du 3 novembre précédent. Janus Frégose se montre tout le temps d'une insuffisance notoire. — V. *Archives Historiques de la Gironde*, t. XIII, p. 143, et *Lettres inédites de Janus Frégose*, publiées par Tamizey de Larroque.

[2] Charles de Coucy, seigneur de Burie. Il avait été nommé lieutenant général en Guyenne en 1559. — Des lettres de Burie ont été publiées par M. Tamizey de Larroque dans les *Archives Historiques de la Gironde*.

[3] Nous retrouverons de Sevin.

Antoine de Tholon, sieur de Guiral, lieutenant criminel de la sénéchaussée d'Agenais, mourut avant 1585.

L'essai de pacification par le Colloque de Poissy, annoncé à Agen le 8 août, n'eut aucun succès. Les sourdes hostilités se multiplièrent. A Tournon, Frégimont, Monclar, Sainte-Livrade, il y eut effusion de sang. Les réformés étaient maîtres en Agenais; ils prêchaient publiquement dans les églises d'Agen et visaient Bordeaux, où Burie cependant restait inactif[1].

En septembre, Charles IX ordonna enfin formellement à ce lieutenant de se rendre en forces à Agen pour faire justice des violences commises par les rebelles, et en même temps il invita les consuls à lui prêter leur concours. Burie arriva le 3 octobre, après un voyage fait par petites étapes, pendant lequel il avait conféré avec de nombreux délégués des deux partis, encourageant les uns et félicitant les autres, complimenté, sollicité, adulé, circonvenu, l'esprit peuplé d'opinions flottantes.

Il tint aussitôt à l'évêché[2] de grandes assises con-

Pierre de Redon, sieur du Limport, était lieutenant principal depuis 1542 et avait été premier consul d'Agen en 1546. Son fils, Florimond de Redon, fut aussi lieutenant principal en 1571 et chef du Conseil de la reine Marguerite en 1591.

Martin de Las, seigneur d'Espalais, premier consul d'Agen en 1561, mort en 1563. Il était fils de Jean-Bernard de Las, procureur du roi et premier consul en 1498, et d'Isabeau de Massencome, issue d'Amanieu, grand-père de Mouluc.

V. dans les *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 92, une note de M. Tamizey de Larroque complétant précisément la reproduction de la requête adressée d'Agen à Burie le 27 août 1561.

[1] M. Georges Tholin a constaté que ce fut peut-être à la vigilance des consuls d'Agen que Bordeaux dut alors sa préservation (*La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVIe *siècle*, chap. III).

[2] L'ancien évêché d'Agen, sorte de forteresse flanquée de grosses tours, avait été habité pour la première fois par Elie de Castillon, au XIIe siècle. Il était situé près de la Cathédrale Saint-Etienne, au sud du chœur, angle sud-est de la place du Marché-Couvert actuel. — La *Gabio* ou prison en occupait l'extrémité orientale.

L'évêché d'Agen servait de logis aux grands personnages en mission officielle.

voquées d'avance, qui n'aboutirent qu'à démontrer les divisions du pays et sa faiblesse. Il parvint à rétablir les Frères Prêcheurs dans leur église ; mais il dut livrer aux réformés celle de Saint-Phébade, en décidant que les deux cultes y seraient célébrés alternativement !

La création d'un Conseil mi-partie de vingt-quatre membres, qui avait été convenue en principe, ne put être réalisée. Malgré les efforts du sénéchal François de Raffin[1], Burie n'obtint aucune satisfaction sérieuse. Dès janvier 1561, il avait été, du reste, définitivement avéré que dans Agen l'autorité était impuissante. Le capitaine Mesmy[2] s'y était introduit ; un rassemble-

---

Je parlerai plus tard de la chute de sa façade en 1773, et de son transfert à la Porte-Neuve en 1783.

V. *La Place de la Halle à Agen. Edifices qui ont existé sur son emplacement*, etc., par Ad. Magen et G. Tholin, cité p. 44.

[1] François de Raffin, seigneur de Puycalvary, en Agenais, et d'Azay-le-Rideau, né à Casseneuil. Il avait remplacé comme sénéchal en 1553 son père Antoine de Raffin, dit Poton, successeur de René de Puyguyon en 1520.

François de Raffin fit son entrée dans Agen le 14 mai 1553 et mourut en 1572. J'ai déjà dit que sa veuve, Nicole Le Roy, fille de Guyon, seigneur du Chillou, vice-amiral, se remaria avec Arthus de Cossé, comte de Secondigny et seigneur de Gonnor, grand pannetier, maréchal de France, etc. (1512-1582). Sa fille et héritière, Antoinette de Raffin, épousa Guy de Lusignan de Saint-Gelais, sieur de Lansac, et lui apporta le fief de Puycalvary (V. *Histoire généalogique* du P. Anselme, t. VII et IX).

Ce Guy de Lusignan de Saint-Gelais, gouverneur de Blaye, fut un moment sénéchal d'Agenais le 23 septembre 1572, après la mort de François de Raffin (Archives commun. d'Agen, CC. 42). Il fut remplacé très peu après par François de Durfort, baron de Bajamont (1572).

Les Lusignan de Saint-Gelais représentaient une branche des Lusignan du Poitou. Le rameau de Lansac, en Agenais, avait eu pour auteur Alexandre, fils de Pierre de Lusignan de Saint-Gelais et de Philiberte de Fontenay (1455).

Guy de Lusignan de Saint-Gelais, seigneur de Lansac et de Puycalvary, fut plus tard gouverneur de Brouage, ambassadeur en Pologne pour négocier l'élection de Henri de Valois, duc d'Anjou, puis ministre de France en Espagne. Il mourut en 1522.

V. *Les Lusignan du Poitou et de l'Agenais*, par J. de Laffore, p. 60 et suiv.

[2] Denis Daytz, seigneur de Mesmy, dit aussi seigneur de Lisle, un des plus actifs réformés du Périgord. Il fut fait prisonnier en Béarn, condamné par le Parlement de Bordeaux et exécuté.

ment de 800 réformés n'avait pas pu être dispersé[1].

La situation même de Bordeaux était assez critique[2]. Les Etats de Guyenne furent réunis à Agen vers le milieu du mois de septembre ; mais ce ne fut là qu'une simple session d'affaires, où les questions politiques et religieuses n'intervinrent point, circonstance étrange alors que la province entière était en pleine effervescence et que l'anarchie la plus complète régnait en divers lieux, surtout à Montauban[3].

Le 16 novembre 1561, les catholiques de Cahors font un horrible massacre des protestants[4]. Le 22 du même mois, les réformés de Fumel, Condat, Montayral, Monsempron, Tournon, Penne, etc. font le siège du château de Fumel, et le 24 s'emparent du seigneur de ce lieu auquel ils infligent mille tortures[5]. A Marmande, les Franciscains ont le même sort et leur couvent est incendié ; à Saint-Mézard, près d'Estillac, le seigneur, Jean de Rouillac[6], est bloqué dans

---

[1] Parmi les nouveaux prédicants se trouvait un fils de Martial de Nort, Odet, instruit à Genève et ayant déjà prêché à Castelmoron. Son père le dénonça lui-même.

[2] V. *Antoine de Noailles à Bordeaux*, par Tamizey de Larroque (Bordeaux, 1878, in-8°), p. 78.

[3] Deux curieuses lettres de Burie au roi de Navarre, des 30 mai et 10 juin 1561, relatives aux nombreux excès des protestants à Monségur, Agen, Bazas, Périgueux, Bordeaux, etc., ont été imprimées dans les *Archives Historiques de la Gironde*, t. x, pp. 56 et 60.

[4] *Histoire générale de la Province de Quercy*, par G. Lacoste, t. iv, p. 136 et suiv.

[5] M. Tamizey de Larroque a fourni à cet égard des indications bibliographiques et publié une lettre de la veuve du baron, Gabrielle de Verdun, relative à l'assassinat de son mari, du 18 décembre 1561 (*Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 96).

Le baron de Fumel était profondément détesté de ses vassaux et accablait les religionnaires de la contrée. Le 21 novembre 1561, il s'était permis d'entrer à cheval dans le temple des réformés de Condat.

V. les *Annales de Villeneuve-sur-Lot*, par Cassany-Mazet, p. 193.

[6] Jean de Gout, seigneur de Rouillac. Il avait épousé en 1542 Catherine de Monlezun.

son château et n'échappe qu'à grand'peine ; à Astaffort succombent les seigneurs de Cuq et de La Montjoie[1]. Partout on signale des victimes.

Agen se trouve livré au plus complet désordre. Les huguenots, maîtres de la ville, y commettent de nombreux excès; le monastère des Augustins est livré aux flammes; la terreur est au comble. Pour surcroît de malheur, la peste éclate le 3 décembre. La ville est ruinée, sans commerce possible, et toute rentrée d'impôts doit être ajournée.

Le 31 décembre, les consuls aux abois députent encore Philippe Bérard au roi pour implorer son secours, et sont obligés de mettre en gage des objets précieux pour couvrir les frais de cet envoi de doléances[2]. La réponse de Charles IX, datée de Saint-Germain, 27 janvier 1562, confirma simplement les attributions précédemment données à Burie et à Monluc.

En même temps, l'instruction sur les massacres de Cahors suivait son cours. Les commissaires étaient dans cette ville, où Monluc, malgré leur appel, ne consentit à se rendre qu'en mars, après avoir fait justice à Saint-Mézard le 27 janvier et liquidé lui-même l'affaire de Fumel. Il rejoignit Burie à Clairac; puis, dès le 6 mars, il assista à Fumel aux séances du tribunal présidé par le lieutenant criminel Antoine de Tholon et composé de six conseillers du Présidial d'Agen. Le jugement, rendu le 1er avril, atteignit environ 200 accusés. Une quinzaine de coupables

---

[1] *Commentaires de Monluc*, éd. de Ruble, t. II, p. 361.
La Montjoie appartenait à la maison de Marin.
La seigneurie de Cuq fut donnée à Jean de Secondat par Jeanne d'Albret. — Un seigneur de Cuq, Jean-Pierre de Béon, fut tué le 30 juin 1577.

[2] *Histoire relig. et monum. du Diocèse d'Agen*, par l'abbé Barrère, t. II, p. 291.

furent roués, écartelés ou pendus; Fumel eut une partie de ses maisons rasées, ses portes et ses murailles abattues, perdit tous ses privilèges et dut payer une indemnité de 320.000 livres[1].

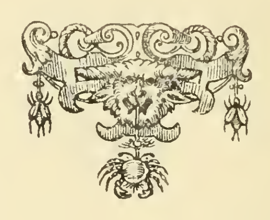
L'insurrection du reste, s'organisait plus sérieusement et devenait générale sous la direction du prince de Condé, en dépit des concessions accordées par le célèbre édit du 19 janvier 1562. Cet édit était même assez mal exécuté à Agen, par suite d'un conflit entre le sénéchal et les consuls. La Noblesse embrassait en masse la ligue protestante.

---

[1] *Essai sur les Antiquités du Département de Lot-et-Garonne*, par Saint-Amans, 10e notice, p. 275; *Annales de Villeneuve-sur-Lot*, par Cassany-Mazet, p. 196.

La sentence rendue par les Commissaires royaux le 1er avril 1562 a été imprimée dans le t. VIII, p. 207 des *Archives Historiques de la Gironde*.

Une lettre de Burie du 13 mars suivant, racontant au roi de Navarre la justice faite des meurtriers, se trouve reproduite au t. X, p. 47 du même recueil.





CHAPITRE IX

L'Agenais au XVIe siècle (Suite) — Deuxième et troisième guerres de religion

(1562 — 1571)

Au lendemain du massacre de Vassy, dans la nuit du 16 au 17 avril 1562, une troupe de 800 réformés conduite par un marchand d'Agen, Antoine Truelle, s'empare de la ville, secondée par les affiliés de l'intérieur et par le conseiller Roussanes. Les consuls, les membres du Présidial et les principaux notables sont saisis et enfermés à l'évêché; les églises sont pillées, les Archives des Chapitres, brûlées, et des prêches sont installés jusque dans la cathédrale.

Le Clergé fut contraint de livrer les reliques et les trésors de Saint-Etienne et de Saint-Caprais; le culte catholique fut interdit, et les vexations les plus pénibles furent prodiguées aux habitants.

Les volontaires huguenots destinés à l'armée qui se formait alors à Orléans occupé par Condé et Coligny partirent d'Agen le 7 mai. Ils ne représentaient sans

doute qu'un appoint de peu d'importance pour cette armée ; mais ce fut autant de bras déterminés enlevés aux rebelles de Guyenne, et la foudroyante campagne de Monluc s'en trouva d'autant facilitée.

Dès cette date, d'ailleurs, le sort des prisonniers agenais se modifia : les uns s'évadèrent et les autres obtinrent de se racheter. Les consuls délivrés se hâtèrent de s'aboucher avec Monluc.

Un grand nombre de villes avaient subi le sort d'Agen : Villeneuve, Penne, Monflanquin, Lectoure, etc. étaient au pouvoir des réformés. Toulouse vivait en pleine anarchie.

Après avoir tenté de surprendre Montauban[1], Monluc dut revenir entre Toulouse et Auch. Il n'était pas encore en situation de marcher sur Agen, où Chanterac[2] avait pris le commandement des rebelles, et où Mesmy vint ensuite. Burie s'enferma dans Bordeaux.

Duras[3], à la tête d'un fort parti de religionnaires ralliés à Clairac, Tonneins et Marmande, menaça bientôt cette ville, et Burie, très inquiet, s'empressa d'appeler Monluc. Celui-ci accourut en passant par Bruch et Feugarolles, où, le 2 juillet, il écrasa les

---

[1] V. H. Lebret, *Histoire de Montauban* (Paris, 1668, in-4° ; 1842, 2 vol. in-8°).

[2] Ce capitaine de Chanterac, du Périgord, était un fils de Joseph de La Cropte, écuyer, seigneur de Chanterac.

[3] Symphorien de Durfort, vicomte de Duras, deuxième fils d'Armand de Durfort et de Catherine de Gontaud-Biron, chef des religionnaires de Guyenne. Il fut tué au siège d'Orléans le 12 mars 1563 d'un éclat de pierre enlevé par le canon pendant qu'il visitait les remparts.

Son second fils, Jacques de Durfort, baron de Blanquefort et seigneur de Pujols, né en 1547, fut gouverneur de Casteljaloux, hérita de son frère aîné, Jean de Durfort, ambassadeur de Henri de Navarre, mort sans postérité, et fut créé marquis de Duras par Henri IV en 1609, comte de Rozan par Louis XIII en 1625, et mourut à Duras en 1626.

Je rappellerai à sa date le fameux duel des deux frères avec le vicomte de Turenne, en 1579.

milices de Nérac conduites par Douazan[1]; puis, après le combat de Targon du 17 juillet 1562, si vivement raconté dans ses *Commentaires*, il vint occuper Caumont, Gironde et Monségur, ne faisant guère de quartier. Le château de Duras se rendit. Il entra dans Clairac, Tonneins et Aiguillon, et comme il partait de cette dernière ville, dans la nuit du 12 août, il apprit que les protestants abandonnaient Agen.

La campagne de Monluc, d'une durée de trois mois à peine, avait eu de très importants résultats.

Mais l'offensive fut aussitôt reprise par les réformés, qui remportèrent d'abord quelques succès et renforcèrent la garnison d'Agen, où les principaux chefs, Marchastel[2], Mesmy, etc., s'enfermèrent encore avec de nouvelles troupes.

Monluc était arrivé au Passage. Ses propositions pour la reddition de la ville ayant été repoussées, il commit le capitaine Du Bourg[3] à la garde du poste, et, avant de s'éloigner, fit détruire les bateaux qui se trouvaient sur la Garonne. Néanmoins, le 7 août,

---

[1] Pierre de Courtion, seigneur de Douazan.

Douazan, manoir féodal près de Nérac, passa aux Mazelières par acquisition en 1601.

[2] Geoffroy-Astorg-Aldebert de Cardaillac, fils d'Antoine-Hector de Cardaillac, baron de Saint-Cirq-Lapopie et descendant de Jean-Raymond et Jacques de Cardaillac, anciens sénéchaux de Quercy.

On l'appelait indifféremment *Thoras* ou *Marchastel*, noms de deux terres du Gévaudan dont il était seigneur. Les protestants du Languedoc l'avaient choisi pour un de leurs chefs en 1561.

Il avait épousé Marie de Crussol, fille de Jacques de Crussol, baron d'Assier, et fut tué à la Saint-Barthélemy.

Ses deux frères, Antoine, baron de Saint-Cirq, et François, seigneur de Peyre, prirent aussi parti pour Condé.

[3] Jean Du Bourg, sieur Du Bourg et de Lavaux, fils de Jean, seigneur Du Bourg et de Gaujac.

Sous Henri III et Henri IV, il fut à la tête de la compagnie des gendarmes de Montmorency.

quelques huguenots ayant réussi à franchir le fleuve furent cernés, puis délivrés par des renforts. Le Passage eut fort à souffrir de cette affaire. Une vingtaine de maisons furent brûlées et le reste subit le pillage; mais, le lendemain, un retour offensif de Du Bourg surprit en pleine orgie les rebelles dont soixante furent tués et dont quelques-autres se noyèrent dans la Garonne.

Le 8 août, un essai de surprise de Layrac par une compagnie de 80 hommes échoua complètement grâce à la vigilance du capitaine Truelle, qui la fit prisonnière.

Les réformés sortirent enfin d'Agen le 31 août, au nombre d'environ 600, se dirigeant vers Tournon pour rallier Duras. Du Bourg rentra aussitôt, et Monluc et Burie vinrent peu après. Les représailles ne se firent guère attendre; elles furent naturellement excessives, et il y eut des victimes même au Passage. On confisqua les maisons des religionnaires, qui furent pillées en usant de quelques vagues formes légales.

Monflanquin et Villeneuve furent soumis en août. Duras se borna à assurer la retraite des fuyards d'Agen sur Tournon et sur Penne, et envahit ensuite Lauzerte où eut lieu un horrible massacre.

Dans les premiers jours de septembre 1562, Monluc et Burie quittèrent Agen pour aller assiéger Penne, qui fit une belle résistance. Le capitaine Charry[1] ayant mis le feu à la porte de la ville, ses défenseurs se retirèrent dans le château, qui lui-même ne fut pris qu'avec peine. La garnison fut exterminée, et les

---

[1] Jacques Prévot, sieur de Charry, originaire du Nivernais. Il avait combattu près de Monluc en Italie et négocié la capitulation de Sienne. Il fut mestre de camp sous Burie et mourut à Paris, assassiné par Chastelier Portaut le 30 décembre 1563.

soldats espagnols fournis par Philippe II commirent d'horribles attentats[1].

La situation d'Agen était en réalité des plus tristes. Monluc a écrit : " Nous trouvasmes que la ville estoit toute ruynée. " Un homme très énergique, le chef du parti catholique pendant tous ces troubles, Clément de Lalande, chanoine de Saint-Caprais, y fut nommé gouverneur.

Toutes les places de la Basse-Guyenne étant alors occupées par les catholiques, les troupes protestantes s'étaient réfugiées en Quercy, en Gascogne et partout où s'étendait l'autorité de Jeanne d'Albret, protectrice déclarée des huguenots depuis la mort du roi de Navarre.

Monluc fortifiait Cahors ; il échouait avec Burie une seconde fois devant Montauban, et en septembre prenait Lectoure, assiégeait Terraube[2] commandé par les frères Bégole[3], et en faisait massacrer la garnison de 225 hommes par son enseigne Verduzan[4]. Après

---

[1] V. *Commentaires de Monluc*, éd. de Ruble, t. II, p. 463 ; *Annales de Villeneuve-sur-Lot*, par Cassany-Mazet, p. 202, etc.

Les deux partis avaient fait appel à l'étranger : les Guises à Philippe II et au Pape ; Condé à Elisabeth d'Angleterre et à l'Allemagne.

Philippe II avait envoyé 6.000 hommes de vieilles bandes espagnoles à l'armée de Guise et en Guyenne.

[2] Terraube, première baronnie du Condomois, aujourd'hui du canton de Lectoure (Gers).

Terraube appartenait à la maison de Galard depuis le XIIe siècle. Il fut érigé en marquisat par Louis XIV en 1683, en faveur de Jean-Louis de Galard.

Le baron de Terraube de 1562 était Bertrand de Galard.

[3] Les frères Roger et Antoine de Bégole, capitaines béarnais, fils de Jean, seigneur de Bégole, et de Quitterie d'Ossun, et neveux de Pierre d'Ossun, de la compagnie de Monluc. En considération de ce dernier, Monluc les épargna.

L'aîné, Roger, mourut avant 1581. Antoine épousa à cette date Jeanne de Bourbon-Lavedan, fille d'Anne de Bourbon, vicomte de Lavedan.

[4] Odet de Verduzan, enseigne de la compagnie de Monluc en 1562, devint sénéchal de Bazadais en 1568 et fit partie de l'expédition de Saintonge (V. *Commentaires de Monluc*, éd. de Ruble, t. III). Il était fils d'Odet de Verduzan, gouverneur de Dax en 1515, puis sénéchal de Bazas.

avoir laissé échapper l'armée de Duras en Quercy, il la rejoignait à Vergt, en Périgord, le 9 octobre, et la mettait en pleine déroute[1].

Des tentatives sur Villeneuve et Nérac avaient échoué, et on ne put pas reprendre Penne occupé de nouveau par les rebelles, qui, dans un colloque récent, avaient nommé Mesmy commandant général. Charry, conduisant de nouvelles recrues, fut attaqué et battu à Cazideroque par les réformés de Monflanquin; Port-Sainte-Marie se rendit.

Monluc avait approuvé les mesures prises à Agen, d'accord avec la Jurade, par le chanoine de Lalande à l'égard des biens des rebelles; puis, revenu dans cette ville après l'affaire de Vergt, il la souillait par des exécutions sans nombre. Les gibets établis hors la porte du Pin[2] et que le peuple, ou peut-être Monluc lui même, désignait cruellement sous le nom de *Consistoire*, ne virent pas moins de cinq cents pendaisons du 13 août 1562 au 12 mars 1563 sous la direction du farouche prévôt Hélie de Penchery, sieur de la Justinie. Jehan Claret, conseiller au Présidial, qui s'était réfugié à Gavaudun, fut pendu de nuit, à la lueur des torches, revêtu de son costume de magistrat[3]. L'église Saint-Phébade, qu'avaient tant

---

Des 225 hommes dont se composait la garnison de Terraube, 25 seulement furent épargnés. Le capitaine Jean de Mesmes, de Mont-de-Marsan, qui amenait des secours, dut battre en retraite.

[1] Un récit fait par Burie le 9 octobre 1562 de cette bataille de Vergt a été publié dans les *Archives Historiques de la Gironde*, t xvii, p. 280.

[2] Cette porte fortifiée dont il sera souvent question a complètement disparu. Elle était située à l'origine de la rue du Pin, aujourd'hui suite du boulevard de la République, sur la petite place circulaire qui le termine.

[3] V. Archives communales d'Agen, Comptes des consuls, CC. 304.
Sont cités parmi les victimes : l'avocat Souilhagon ; le procureur Jean de Costa ; Jean Lassalle, François Truelle et Géraud Capmas ; Marty, tailleur ; Pierre Barbe, orfèvre ; Guillaume Fourès, Jean Mialet., etc.

profanée les réformés, fut complètement détruite.

Les procédures étaient dérisoires et les jugements des plus sommaires. Les consuls eurent quelque scrupule à cet égard et proposèrent une intervention du Parlement; mais une Assemblée du pays d'Agenais du 3 janvier 1563 donna son approbation formelle à toutes ces horreurs, et alla jusqu'à récompenser le zèle de Penchery [1].

Malgré tout et quoique terrorisés, les rebelles ne désarmaient pas. Monluc le déclare de Bordeaux, où Antoine de Noailles [2] réclamait instamment à la régente un général et des forces suffisantes pour pacifier la Guyenne. C'est le duc de Montpensier [3] qui, nommé lieutenant général dans cette province, vint se joindre à Burie.

Monluc avait demandé et obtenu pour l'Agenais des lettres royales de pardon faisant supposer une faute générale du pays. Ces lettres déplurent aux consuls d'Agen et provoquèrent de leur part, mais sans écho, une vive protestation dans cette Assemblée du 3 janvier 1563 où fut approuvée et louée la conduite du prévôt Penchery.

---

[1] *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVIe *siècle*, par G. Tholin, chap. V.

[2] Antoine de Noailles, chevalier, seigneur de Noailles et de Noaillac, baron de Chambres, de Montclar et de Carbonnières, etc., né en 1504, mort en 1562. Après avoir été ambassadeur en Angleterre, il devint maire de Bordeaux, gouverneur de cette ville et du Bordelais, et lieutenant du roi en Guyenne en 1551.

J'ai déjà cité la curieuse publication de M. Tamizey de Larroque : *Antoine de Noailles à Bordeaux* (1878, in-8°).

[3] Louis II de Bourbon, duc de Montpensier, prince de la Roche-sur-Yon et dauphin d'Auvergne (1513-1582), fils de Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, et de Louise de Bourbon, sœur du connétable.

Il se montra très cruel pour les huguenots. Le comté de Montpensier avait été érigé pour lui en duché-pairie en 1539.

Pour imiter l'entente qu'avaient réalisée entre les réformés les synodes de Guyenne et de Languedoc, Monluc avait projeté en février 1563 une confédération catholique entre l'Agenais et les pays limitrophes, Quercy, Périgord, Bazadais, Condomois. Peut-être eût-il mieux réussi dans cette entreprise si la paix d'Amboise ne fût intervenue le mois suivant.

La guerre civile désolait, du reste, la France entière. Au pillage de Beaugency par les rebelles, en juin 1562, les catholiques avaient répondu par des actes pareils à Blois, Tours et Angers, et ils furent bientôt maîtres de la Basse-Loire, de la Touraine, de l'Anjou et du Berry. La prise de Poitiers leur valut la réduction de l'Angoumois et de la Saintonge.

D'accord avec le Parlement, le Conseil du roi déclarait les huguenots criminels de lèse-majesté et ordonnait de les traquer comme bêtes fauves. La réaction fut terrible.

" Sous le voile de la religion — dit de Thou — on ne respiroit que la haine, la vengeance, le massacre et l'incendie "[1].

Le Midi fut plus éprouvé encore. Montauban, Nîmes, Montpellier virent le culte catholique proscrit, des églises détruites. Dans Toulouse eut lieu, en mai, une bataille de huit jours, après laquelle ce ne furent encore que massacres et supplices.

Le baron des Adrets[2], à la tête des rebelles du Dauphiné, expulsa les catholiques de Grenoble, prit deux fois Lyon et battit les troupes pontificales d'Avignon.

---

[1] *Jac.-Aug. Thuani Historiarum sui temporis* (1604-1620, 5 vol. in-f°, et Londres, 1733, 7 vol. in-f° ; éd. française, 1734, 16 vol. in-4°).

[2] François de Beaumont, baron des Adrets (1513-1587). Il se rendit célèbre par ses exploits et ses cruautés. Ses convictions religieuses avaient, du reste, peu de fixité, puisque, après avoir terrorisé le Dauphiné à la tête de bandes calvinistes, il redevint catholique en 1567 et servit dans l'armée royale.

En Provence, au contraire, les réformés subirent toutes les avanies et tous les outrages.

Bientôt Rouen fut repris par le roi de Navarre, qui mourut devant la ville emportée d'assaut et mise à sac.

Condé, qui attendait à Orléans ces renforts du Midi arrêtés par Monluc dans le Périgord, reçut des troupes d'Allemagne, s'empara de la Beauce et vint menacer Paris ; puis, à Dreux, le 19 décembre, il fut battu par les troupes royales et fait prisonnier. Coligny[1] le remplaça dans le commandement des forces protestantes ; il se retira vers le Berry, et ensuite par la Normandie qui fut mise au pillage. La cause des réformés semblait alors bien compromise ; mais Guise, qui venait d'être nommé lieutenant général du royaume, fut assassiné le 18 février 1563 devant Orléans qu'il assiégeait, et tout changea encore de face.

Le 12 mars, Condé, visant la lieutenance générale, signa à Amboise un traité de pacification qui ne satisfit aucun parti. L'édit qui en résulta autorisait le nouveau culte dans les maisons nobles, les domaines des seigneurs haut justiciers et une ville par sénéchaussée[2] ; il absolvait Condé et amnistiait tous les calvinistes.

Cette paix boîteuse ne fut, d'ailleurs, guère respectée. Catholiques et protestants continuèrent plus ou moins les hostilités. Ceux-ci, malgré l'édit, soldaient des prévôts qui jugeaient et châtiaient à leur gré. Des groupes armés sillonnaient le pays ; les Es-

---

[1] Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon-sur-Loing, amiral de France et gouverneur de Picardie et d'Artois (1517-1572). — On sait qu'il fut massacré à la Saint-Barthélemy.

[2] Dans les faubourgs seulement. Pour l'Agenais, les réformés ne pouvaient se réunir que dans les faubourgs de Villeneuve. Rien ne fut accordé à Tonneins.

pagnols licenciés commettaient mille excès sur leur route; des bruits constants menaçaient Agen d'un coup de main. De sérieuses mesures de précaution durent être renouvelées en avril dans cette ville.

En juin 1563, une Assemblée des trois ordres d'Agenais provoquée par Monluc, alors titulaire de la lieutenance du roi en Guyenne, mit à jour cette situation déplorable, sollicita la suppression de l'affreuse justice prévôtale et députa vers le roi un consul d'Agen nommé Thibault pour lui exposer exactement la vérité.

L'information relative à la prise d'Agen par les rebelles de 1562 avait affirmé une fois de plus le dualisme sans trêve existant entre le Consulat et le Présidial de cette ville. Antoine de Tholon, lieutenant criminel, avait rédigé le procès-verbal du pillage des églises du 1er décembre 1561; c'est son adversaire, le président et juge mage Herman de Sevin[1], soupçonné d'hérésie, qui traita le rapport sur la *Prise d'Agen par les huguenots en 1562*[2], rapport curieux, atté-

---

[1] Herman de Sevin, sieur de Lagarde et de Primet, fut juge mage d'Agenais de 1540 à 1572. Il fut remplacé alors par Antoine de Nort, sieur de Lamothe-Ferran.

Accusé de favoriser les huguenots, Herman de Sevin avait été condamné par le Parlement de Bordeaux à une amende de cent livres.

Un Jacques de Sevin avait été juge mage d'Agenais en 1508; un Thomas de Sevin était trésorier d'Albret et consul d'Agen en 1539; un Guillaume de Sevin, conseiller au Parlement de Bordeaux depuis 1540, périt dans le massacre du 3 octobre 1572, etc.

Les Sevin, originaires d'Orléans, s'étaient implantés en Agenais au commencement du XVIe siècle.

M. Tamizey de Larroque a publié trois lettres curieuses de l'arrière-petit-fils du juge mage de 1508, Pierre de Sevin, président au Parlement de Toulouse (Agen, 1884, in-4°), et aussi un *Cantique inédit de Charles de Sevin d'Orléans, chanoine d'Agen* (Auch, 1878, in-8°). Ce Charles de Sevin, mort en 1575, avait été l'intime ami de Scaliger. Il fit imprimer lui-même des *Sermons* (Paris, 1569, in-8°). — V. la *Bibliographie génér. de l'Agenais*, art. *Sevin*, t. II.

[2] Cette pièce a été publiée par les soins de M. Tholin, dans la *Revue de l'Agenais* (t. IX [1882], p. 42).

nuant habilement la portée des événements accomplis. Plus tard même, ce président de Sevin alla jusqu'à dénoncer à la cour la conduite de Monluc pour le rendre suspect[1]. Celui-ci, de son côté, s'efforça vainement d'obtenir la destitution de son ennemi, auquel il ne dut sans doute jamais pardonner.

Bientôt deux nouveaux fléaux venaient s'abattre sur l'Agenais : la famine et la peste.

En juillet 1563, la peste fit son apparition à Agen, provoquant une panique générale. Les habitants s'enfuyaient en si grand nombre que, dès le mois d'août, la ville était presque déserte, et que Monluc dut recourir à des moyens exceptionnels pour en assurer la défense et pourvoir à l'entretien des 100 hommes qui formaient sa garnison. Le mal fit des progrès terribles pendant plus de quatre mois. Des baraquements furent établis hors des murs pour recevoir les pestiférés; la mortalité devint effrayante. Le Présidial avait disparu; la Jurade s'était dispersée; la Maison commune resta close jusqu'au 16 décembre[2]. La famine, enfin, ajoutait ses horreurs au sinistre tableau...

Les consuls cependant faisaient leur devoir, et

---

[1] M. Georges Tholin, rappelant les tentatives de corruption faites par les réformés auprès de Monluc, remarque avec raison que de telles tentatives s'expliqueraient bien peu à l'égard du Monluc que nous connaissons. Il constate la vague hésitation qui peut s'apercevoir dans la conduite de ce capitaine vers la fin de 1561, circonstance indiquée par Théodore de Bèze, mais sur laquelle on a peut-être passé trop légèrement sous l'impression vive des *Commentaires* (V. *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVI[e] *siècle*, chap. IV).

[2] Le 4 décembre 1563 avait été clôturé le fameux concile général de Trente, ouvert depuis le 13 décembre 1545 et dont les actes ne furent pas publiés en France.

Il ne devait plus y avoir de concile général que trois siècles plus tard, en 1870.

quelques-uns même se montrèrent vraiment dévoués dans ces douloureuses circonstances.

Le Présidial rentra dans les premiers jours de janvier 1564, quand la contagion ne fut plus à craindre. Monluc vint aussi habiter Agen pendant plusieurs jours. Il était assez fatigué pour songer à une cession de sa lieutenance, et le roi lui ayant retiré sa Garde personnelle le 28 novembre 1563, il restait exposé à bien des dangers. La garnison de la ville fut réduite à douze hommes d'armes pour des raisons d'économie ; mais bientôt des bruits alarmants se répandirent. Les consuls crurent devoir faire murer la porte Saint-Georges en mai, puis en juin la porte Neuve, ce qui déplut fort à Monluc, alors à Estillac et très préoccupé des mouvements, vagues encore, qui s'annonçaient parmi les réformés de la province.

En 1564, la cour de Charles IX entreprit à travers la France un voyage dont l'itinéraire comprenait Agen, voyage politique et de haute importance qui fut le grand événement de cette époque. Le départ eut lieu de Fontainebleau, où de belles fêtes venaient d'être données, le 13 mars. C'était comme le déplacement d'une armée. En juin, l'immense caravane était à Lyon, d'où elle s'enfuyait devant la peste qui faisait apparition dans cette ville. Sa marche était naturellement fort lente. Le 1er février 1564 (1565), elle entra dans Toulouse, où le roi convoqua les Etats du Languedoc et les députés des provinces voisines. Le Tiers Etat d'Agenais envoya ses syndics, et la Jurade d'Agen délégua deux consuls, assistés du conseiller de Nort et de l'avocat du roi de Las[1].

---

[1] Il a été déjà parlé du conseiller Martial de Nort p. 209.

Caprasy de Las, conseiller et avocat du roi, auteur de la branche des seigneurs de Brimont. Il était le second fils de Martin de Las, sieur d'Espalais,

De Toulouse, le cortège royal se dirigea sur Montauban, puis sur Agen[1].

Le 22 mars, le connétable Anne de Montmorency arriva dans cette dernière ville, précédant le roi de vingt-quatre heures. Le lendemain, à neuf heures du matin, parut à la porte du Pin Henri de Navarre, lieutenant général au gouvernement de Guyenne. Ce prince, alors âgé d'une douzaine d'années, fut reçu solennellement par les consuls entre les mains desquels il prêta le serment d'usage ; puis, quelques heures plus tard, il alla au-devant de Charles IX.

Parti le matin de La Magistère, le roi avait descendu la Garonne, s'était arrêté à Lafox chez le sénéchal de Bajamont où il avait dîné, et était venu débarquer un peu en amont d'Agen, vers trois heures de l'après-midi.

Le cortège royal, formé des princes du sang, des cardinaux de Bourbon et de Guise[2], etc., fut bientôt atteint par Henri de Navarre, qu'accompagnaient les magistrats, officiers royaux, consuls et jurats d'Agen. Quand la brillante troupe arriva près des murs de la ville, des acclamations enthousiastes retentirent ; le

---

cité à la p. 216, à qui il avait succédé dans la charge de procureur du roi. Son oncle, Joachim de Las, était grand archidiacre de Lectoure.

Théodore de Bèze parle d'un Gratien de Las, aussi conseiller et avocat du roi au Présidial d'Agen en 1559, qui devait être un parent plus ou moins éloigné de Caprasy de Las.

V. *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, pp. 92-93.

[1] V. *Recueil et Discours du Voyage du Roy Charles IXe de ce nom à présent régnant... ès années 1564 et 1565*, par Abel Jouan (Paris, 1566, in-8°).

[2] Charles, cardinal de Bourbon (1520-1590), fils de Charles de Bourbon, comte de Vendôme, cardinal depuis 1548. C'est celui qui fut proclamé roi par la Ligue en 1590, sous le nom de Charles X.

Charles de Lorraine, cardinal de Guise, dit cardinal de Lorraine (1524-1574), et Louis Ier de Lorraine (1527-1578), fils de Claude de Lorraine, premier duc de Guise, et frères du *Balafré*.

son des cloches et le bruit du canon ébranlèrent les airs, pendant que les chœurs du Clergé entonnaient des psaumes[1].

Quatre consuls en robes et chaperons, à genoux sous la voûte de la porte du Pin, haranguèrent le roi et lui présentèrent les clefs de la ville. Charles IX prit les clefs et répondit par quelques paroles où le serment traditionnel se mêlait à des recommandations très précises ; puis, montant à cheval sous le poêle de velours incarnat semé de lis d'or porté par les consuls, il pénétra dans la ville en grande pompe, au milieu des cris de joie de la foule. En même temps, la reine-mère et son "escadron volant", sa fille, Marguerite de France, ou de Valois, âgée de treize ans, et les autres dames de la cour franchissaient sans bruit la porte de Garonne.

Après s'être arrêté un instant dans la cathédrale Saint-Etienne, le roi était entré avec les siens à l'évêché, où Catherine et sa fille allèrent le rejoindre.

Le lendemain fut donné au repos ; mais le 25 mars, fête de l'Annonciation, était le premier jour de l'an 1565[2]. Dès le matin, les consuls vinrent présenter leurs vœux au roi et lui offrir une pièce d'orfèvrerie en argent massif et doré portant les armoiries de la

---

[1] L'historiographe du voyage de Charles IX, Abel Jouan, n'a consacré que quelques lignes au passage du roi à Agen ; mais un érudit magistrat à qui l'Agenais doit d'excellents travaux historiques, M. Francisque Habasque, conseiller à la Cour d'appel de Bordeaux, a su combler cette lacune au moyen des Archives communales, qui lui ont révélé de piquants détails : *La Cour de France à Agen. 1564-1565* (Agen, 1878, gr. in-8°).

[2] Le calendrier Julien était encore en usage. Le commencement de l'année avait été déjà fixé au 1er janvier par un édit du 9 août 1564 dont l'opposition du Parlement retardait la publication. L'adoption du calendrier Grégorien n'eut lieu qu'en 1582.

Aux XIVe, XVe et XVIe siècles, l'année civile commençait à Pâques à Paris et dans le nord de la France, et à l'Annonciation en Aquitaine.

ville[1]. Une chaîne d'or fut remise au jeune roi de Navarre. Charles IX se rendit ensuite à Saint-Etienne, toucha les écrouelles et tint sur les fonts-baptismaux, avec la reine-mère, une fille de Monluc.

Le jour suivant, la cour tout entière alla sur le Gravier pour jouer à l'arbalète.

Le 27 mars, la caravane royale quitta Agen au point du jour par la porte Saint-Georges[2] et prit la route de Bordeaux. Charles IX partit par la Garonne sur le bateau qui l'avait amené et fut dîner à Port-Sainte-Marie. Il coucha à Aiguillon, entra dans Marmande le lendemain et repartit le même jour pour La Réole, puis pour Bordeaux, où il fit son entrée le dimanche, 1er avril 1565, venant de Cadillac[3].

A Agen, où le chancelier Michel de l'Hospital[4] passa seul le 29, se hâtant pour rejoindre la cour, Catherine avait continué ses menées politiques ; mais, des affaires de la ville, on s'était si peu occupé que les consuls

---

[1] Cette pièce, œuvre tout agenaise, fut remise au roi par le premier consul Martial de Nort. Elle portait un distique latin et sa traduction par un quatrain français dû à un avocat du cru, Me Jehan Camus :

> « Ceste cité pleine de bon voulloir
> Avec le cœur et la foy sortant d'elle
> Te veult montrer, ô Roy, comme peulz veoir,
> Que c'est Agen qui de cœur t'est fidelle. »

On ne peut vraiment pas se montrer exigeant quand l'intention est si bonne.

[2] La porte Saint-Georges, dont il ne reste plus la moindre trace, devait se trouver vers l'entrée sud de la place portant le même nom, devenue aujourd'hui place Lamennais.

[3] V. *Entrée du roi Charles IX à Bordeaux, avec un Avertissement et des notes*, par Tamizey de Larroque (Bordeaux, 1882, gr. in-8o).
Une erreur de Cassany-Mazet (*Annales de Villeneuve-sur-Lot*, p. 210) fait entrer Charles IX à Agen le 11 mars, et le fait repartir sur Moulins, par Villeneuve, Castillonnès et Périgueux.

[4] Michel de l'Hospital, homme d'État célèbre et aussi poète latin (1507-1573). Son rôle politique fut considérable.

durent, en avril, envoyer à Bordeaux leur collègue Langelier et le jurat Thibault pour entretenir Charles IX de divers conflits existant entre eux et le Présidial. Ils obtinrent, du reste, quelque satisfaction.

Au surplus, si cette pérégrination royale ne servait guère la pacification générale du royaume, elle contribuait fort à accentuer le désarroi des budgets des villes placées sur son itinéraire.

En ce qui concerne spécialement Agen, le passage de la cour de France avait donné lieu à des dépenses considérables. Les consuls avaient su prendre cependant toutes les mesures utiles d'approvisionnement, d'embellissement et de sécurité, n'hésitant même pas, d'accord avec la Jurade et le Présidial, à contracter un emprunt de 4.000 livres tournois, que Monluc consentit à couvrir pour un an au taux de 10 %. A toutes les charges qu'imposait la circonstance, en un temps où la disette avait rendu excessif le prix de la vie[1], vint s'ajouter un moment la crainte d'avoir à établir un pont de bois sur la Garonne pour le passage du roi, qui, d'abord, comptait se diriger sur Nérac au sortir d'Agen. Des ordres dans ce sens avaient été transmis par Monluc; heureusement que ce premier projet fut abandonné[2].

Nous savons qu'à cette époque le fameux pont reconstruit par Jean de Léglise en 1381 était détruit

---

[1] Un érudit déjà cité, M. Francisque Habasque, a publié sur la vie matérielle en Agenais au XVIe siècle une étude des plus remarquables et des plus curieuses : *La Vie en Province au* XVIe *siècle. Comment Agen mangeait au temps des derniers Valois* (Agen, 1887, gr. in-8°).

En 1565 les prix de tout objet étaient devenus si exorbitants que les consuls d'Agen durent rendre une ordonnance le 18 août « sur la police, taux et règlement de toutes choses en ladite ville. » Cette ordonnance a été publiée par M. G. Tholin en 1886 : *Les Ordonnances de police des Consuls d'Agen*, citées p. 91.

[2] Charles IX et Catherine ne visitèrent Nérac que le 28 juillet 1565, au retour de leur Conférence de Bayonne avec la reine d'Espagne.

depuis longtemps, soit par défaut ou insuffisance d'entretien, soit plutôt par les crues de la Garonne qui, dans tous les temps, éprouvèrent Agen et ravagèrent la vallée[1].

Les fêtes prodiguées au cours du long voyage royal avaient apporté une salutaire diversion aux préoccupations politiques. Une paix plus ou moins cahotée régna provisoirement dans le royaume ; mais, dès le mois de juin 1565, les réformés recommencèrent à s'agiter, interprétant à leur manière les lettres royales. La Jurade s'émut et obtint du Parlement de Bordeaux, le 22 juin, un arrêt interdisant le chant des psaumes ailleurs qu'en maisons closes, et le travail du dimanche " en huys et botiques ouvertes "[2].

Monluc, qui avait fixé sa résidence à Agen[3], était

---

[1] Depuis la première mention faite par Grégoire de Tours (*Historia ecclesiastica Francorum* [1512]. Ed. franç. de Guadet : 1836-41, 4 vol. in-8o ; de Bordier : 1859-62, 2 vol. in-18) d'une inondation de la Garonne de l'année 580, les traditions et les annales agenaises ont gardé plus ou moins souvenir d'une multitude d'événements de ce genre. La Garonne fut de tout temps capricieuse et vagabonde.

Les plus grands débordements signalés sont ceux de 1435 (celui qui peut-être avait emporté le pont de Jean de Léglise), de 1501, 1599, 1604, 1652, 1712 et 1770. Au XIXe siècle, on peut citer ceux de 1835 et 1855, effacés par celui de 1875, supérieur encore à tous les précédents.

Les changements considérables survenus dans la configuration des lieux et notre ignorance de l'altitude des anciens étiages ne permettent guère d'établir des comparaisons sérieuses entre les crues de notre époque et celles d'autrefois.

On a évalué approximativement le maximum de la crue de 1770 à Agen à 10m89 (?). La crue de 1855 fut de 10m06 ; celle de 1875 atteignit 11m70, et seulement 11m21, en tenant compte d'un abaissement total d'étiage de 0m59 effectué entre ces deux dernières grandes crues. Il sera reparlé de celle de 1875.

Un travail sur les crues de la Garonne a été publié : *Les Débordements de la Garonne dans l'Agenais depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, par Jules Serret (Agen, 1874, gr. in-8o).

[2] Archives commun. d'Agen, BB. 30 ; *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du XVIe siècle*, chap. V.

[3] Monluc résidait à Agen, rue des Juifs, dans un hôtel qu'il avait acquis de Jean de Secondat, sieur de Roques, et de Marie Stuart, reine d'Ecosse, hôtel dont la façade sud date du XIIIe siècle et le reste du commencement du XVIe.

au courant des intrigues conduites en vue d'une ligue protestante. Pendant le voyage de la cour, il avait fait part de ses craintes à la reine-mère, l'engageant à opposer à ces menées dangereuses une contre-ligue royale. Catherine avait goûté le conseil et n'eut pas à le regretter.

C'est peut-être l'Agenais qui fut alors le pays de France le moins tranquille.

En février 1565, des ministres avaient été nommés à Sainte-Foy, Clairac, Castelmoron, Duras, Tonneins, Calonges, Nérac, etc., contrairement aux édits. En août, un habitant de Tonneins dénonçait à d'Aspremont, lieutenant particulier, les agissements des réformés de Tonneins et de Clairac et leur projet de surprendre Agen. Informée aussitôt, la Jurade prit des mesures prudentes et avisa Monluc, alors à Saintes avec la cour. De Puymirol, on signalait des rassemblements armés menaçant cette place. Les Agenais étaient fort anxieux. Deux portes avaient été murées et on faisait bonne garde. Monluc, à son retour, donna des instructions très sévères, qu'il renouvela encore en novembre par son capitaine Jehan Gasc, dit Jehan d'Agen.

La ville était comme en état de siège. Le port d'armes y était interdit ; des patrouilles de nuit parcouraient les rues.

Ainsi s'écoulèrent les années 1566 et 1567, dans des alarmes incessantes[1] ; puis la guerre reprit tout à

La maison de Monluc appartient aujourd'hui à la famille Recours. V. *Les anciens Hôtels de la Ville et le local du Musée d'Agen*, par G. Tholin, p. 12.

On a longtemps supposé que cette maison de Monluc était exactement l'ancien Hôtel de Ville d'Agen, actuellement le Musée. V. la planche de la p. 106 du t. I, 2e partie de la *Guyenne Historique et Monumentale.*

[1] A l'année 1567 se rapporte un fait important que tous nos historiens ont négligé. En juin, des lettres de Charles IX vinrent accorder aux mar-

coup. Le 28 septembre 1567, les huguenots d'Agen sortirent de la ville et se dirigèrent vers Montauban. Le secret de cette prise d'armes résolue par Condé et Coligny à Châtillon-sur-Loing avait été bien gardé. Une tentative d'enlèvement du roi à Meaux échoua le même jour, et le 2 octobre Condé essayait d'affamer Paris. Une bataille eut lieu à Saint-Denis le 10 novembre. Le vieux connétable de Montmorency força les protestants à la retraite, mais fut blessé mortellement dans l'action.

Retiré d'abord en Champagne, Condé se replia sur la Lorraine pour rallier les renforts venus d'Allemagne. Le 23 février 1568, il parvint à dégager Orléans qu'assiégeait l'armée royale; puis il prit Blois et Beaugency et se porta sur Chartres ; mais le désordre et la désertion se mirent dans son armée. Les calvinistes constataient avec découragement que la majorité du pays était contre eux. La campagne leur était profondément hostile, et ils devaient vivre de pillage.

Servies par cette lassitude, les propositions de la reine-mère furent alors acceptées. Un traité de paix conclu à Longjumeau le 23 mars rajeunit tout simplement l'édit d'Amboise, laissant les deux partis pleins de défiance et prêts à reprendre bientôt les hostilités.

En Guyenne, Monluc avait déployé une activité prodigieuse. D'Agen, il expédiait des ordres nuit et jour et dans toutes les directions. Bergerac et Montauban étaient au pouvoir des huguenots ; mais la diligence du vieux capitaine sauvait le reste de la pro-

---

chands d'Agen la faculté d'élire un juge marchand et deux consuls pour rendre la justice en matière commerciale. C'était comme une création de tribunal de commerce dont il serait intéressant de connaître le fonctionnement (V. *Trésor des Chartes*, reg. I. 265, p. 275).

vince, et même le mettait en mesure d'envoyer des secours à l'armée royale. Lui-même, après avoir vainement assiégé La Rochelle, principale place des réformés, venait de conduire des renforts à Limoges [1], quand il apprit, à Castillonnès, que son dévouement était récompensé par la mise du comte de Foix-Candalle [2] à la tête du Bordelais, qu'on détachait de sa lieutenance.

Monluc revint à Agen. Son dépit était fort légitime. Il présida à la mise en état de défense de la ville, fit placer les biens des rebelles sous séquestre le 8 octobre, et deux jours après autorisa la vente des récoltes confisquées. Les murailles, les tours, les gabions furent réparés et renforcés ; les fossés, curés ; la porte Neuve fut solidement murée [3].

Le 7 mars précédent, les huguenots avaient pris Lauzerte, et le 11 menacé Puymirol et Layrac. Monluc, alors à Bordeaux, avait été aussitôt avisé par les Agenais, qui, dès le 14, mettaient sur pied tous les habitants de la juridiction en état de porter les armes. Les réformés, réduits à l'impuissance, allaient avoir une situation critique quand survint la paix de Longjumeau.

---

[1] V. les *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan, seigneur de Cornac*, publiés par J. de Carsalade du Pont et Ph. Tamizey de Larroque (Sauveterre-de-Guyenne, 1880, gr. in-8°).

[2] Frédéric de Foix, comte de Candalle, de Benauges et d'Astarac, captal de Buch, mort en 1571. Il avait épousé en 1540 Françoise de La Rochefoucauld.

Son fils Henri de Foix, comte de Candalle, de Benauges et d'Astarac, captal de Buch, gouverneur de Bordeaux en 1568, tué en 1572 par les huguenots dans une attaque du château de Sommières, en Languedoc, épousa Marie de Montmorency, fille du connétable (V. le P. Anselme, t. III).

Sa fille, Charlotte-Diane de Foix, mariée en 1579 à son cousin Louis de Foix, vicomte de Meilles et comte de Gurson, a été célébrée en vers par Pierre de Brach et Florimond de Raymond, et en prose par Montaigne.

[3] La porte Neuve était située vers l'angle nord-ouest de l'évêché actuel. Il n'en reste pas la moindre trace.

Comme nul ne s'abusait sur la portée de cette paix, simple suspension d'armes, Monluc, loin de s'endormir, redoubla de zèle pour la sauvegarde de la province. Par une ordonnance du 10 mai, il prescrivit aux Agenais des mesures spéciales. Une Assemblée du pays eut lieu le 12 juin, et les Etats de Guyenne furent convoqués à Agen pour le 30 du même mois.

Mais le rude capitaine avait tout près de lui, à Nérac, une adversaire redoutable, Jeanne d'Albret, qu'il était secrètement chargé de surveiller et dont les ruses devaient le trouver en défaut[1].

Henri de Navarre, gouverneur titulaire de la province, était, en fait, évincé par Monluc, qui seul donnait et recevait des ordres. Il se plaignit au roi les 7 et 11 juillet, mais sans obtenir aucune satisfaction.

En dépit des précautions de Monluc, Jeanne d'Albret, qui avait su déjouer toutes les trahisons, partit de Nérac le 6 septembre. Elle passa par Casteljaloux et Tonneins, et parvint à conduire, avec son fils, 4.000 hommes de bonnes troupes à La Rochelle, où s'était refugié Condé et où les réformés s'organisaient et préparaient une armée importante.

La paix était donc comme une sorte de guerre sourde. De graves excès avaient été commis à Casteljaloux, dont le capitaine Montalmat[2] s'était emparé

---

[1] Jeanne d'Albret s'était fixée à Nérac en 1568, à la suite d'un complot ourdi en Béarn par les princes de Lorraine en vue de l'enlèvement de ses deux jeunes enfants. Cette circonstance amena son alliance définitive avec les protestants de France.

[2] Bernard-Guillaume d'Astarac, baron de Montalmat (ou Montamat), près Lombez.

Il était frère de Michel-Gabriel d'Astarac, baron de Fontrailles, sénéchal d'Armagnac et gouverneur de Lectoure, mort en 1606.

Le baron de Montalmat était gouverneur et lieutenant général en Béarn pour Jeanne d'Albret. En 1569, il opéra avec Mongommery et le baron Bernard d'Arros, conquit le Bigorre et saccagea Tarbes. Il fut tué à la Saint-Barthé-

avec les troupes destinées à escorter Jeanne d'Albret.

Un édit du 25 septembre 1568 fut le signal de la reprise générale des hostilités. Le chancelier de l'Hospital fut renvoyé ; l'exercice de toute religion autre que la catholique romaine fut interdit ; le banissement frappa les ministres réformés, et tout huguenot fut déclaré incapable d'occuper les emplois publics.

Par lettres patentes du 27 avril, Charles IX avait frappé l'Agenais d'une taxe de 19.600 livres venant s'ajouter aux sacrifices de toutes sortes que s'imposait le pays depuis si longtemps. Monluc convoqua les Etats pour le 29 septembre ; des doléances furent présentées, mais l'impôt fut couvert.

Du Quercy où il se trouvait en août, l'infatigable capitaine avait assuré la sécurité de Bordeaux. N'osant pas tenter d'arrêter l'armée du Midi forte de 15 à 18.000 hommes, il s'était replié sur Villeneuve, où le 8 septembre il nommait gouverneur François de Cours[1] ; puis sur Agen, dont il confiait la défense à Tilladet[2] et d'où il expédiait vingt compagnies sur la Dordogne.

---

lemy. — Le grand-père de Bernard et de Michel-Gabriel d'Astarac, Jean, baron de Fontrailles (on écrit aussi *Fonterailles*) et de Marestang, était colonel des Albanais sous Louis XII. Son fils Gabriel avait été tué à Metz en 1552.

[1] François de Cours, seigneur de Pauilhac, né vers 1525 au château de Pauilhac, entre Casseneuil et Villeneuve, mort en 1573 d'une blessure reçue dans un assaut au siège de La Rochelle.

Il était fils de Pierre de Cours, seigneur de Pauilhac, et de Hélène de Raffin, fille ou sœur d'Antoine de Raffin, dit Poton, sénéchal d'Agenais.

Ce fut un des vaillants capitaines de son temps. Il combattit avec Monluc dans le Couserans et le Comminges en 1567, fut blessé à Rabastens en 1570, et le marquis de Villars le nomma gouverneur de Pujols en 1572.

V. *François de Cours, seigneur de Pauilhac*, par J. de Laffore (*Recueil des Travaux de la Soc... d'Agen*, 1re série, t. VII, p. 313 et suiv.).

[2] François de Cassagnet-Tilladet, seigneur de Saint-Orens, sénéchal de Bazadais, ancien compagnon d'armes de Monluc. Il mourut en 1588.

V. *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, par Tamizey de Larroque, p. 180 ; *Mémoires de Jean d'Antras*, p. 153.

Le 17 septembre 1568, Casteljaloux fut occupé par les hommes de Monluc ; Castillonnès, enlevé par surprise le 25 août, fut repris par Terride[1], et Sainte-Foy ne put pas résister. Malheureusement, la garnison de cette dernière place ayant été peu après expédiée en Rouergue, le capitaine réformé de Piles[2] la reprit, ravagea les environs et courut tout le pays entre Eymet et Tonneins.

Le sire de Madaillan[3] fut envoyé en éclaireur du côté de Miramont. Les rebelles, qui occupaient la rive droite du Dropt, commençaient à pénétrer dans cette place au moment où Madaillan se présenta. Celui-ci les attaqua aussitôt et força les premiers à se retirer vers La Sauvetat, tandis que Fontenilles[4] et le chevalier de Monluc[5], survenant alors, en mettaient une

---

[1] Antoine de Lomagne, baron de Terride (ou Terrides, et même Tarride), vicomte de Gimois, gouverneur de Béarn et Navarre, fils aîné de Georges de Lomagne. Il mourut à Eauze en 1569, peu après sa capitulation d'Orthez du 13 août, dans la campagne malheureuse où il fut si fort maltraité par Mongonméry.

Il avait été gouverneur de Pignerol en 1550, et fut lieutenant général en Guyenne pendant une absence de Monluc en 1568.

Son frère puîné, Gabriel de Lomagne, seigneur de Saint-Salvy, combattit avec lui en 1569.

Sa fille et héritière, Catherine-Ursule de Lomagne-Terride, vicomtesse de Gimois, porta ses biens dans la maison de Lévis, par son mariage en 1563 avec Jean VI de Lévis, seigneur de Mirepoix, sénéchal de Carcassonne et de Béziers. V. la *Généalogie de la Maison de Lomagne*, déjà citée.

[2] Armand de Clermont, baron de Piles, près Bergerac. Il périt à la Saint-Barthélemy.

[3] Louis de Madaillan, seigneur de Montataire, lieutenant de Monluc. Il fut gouverneur des Cévennes, et plus tard (1574) colonel des compagnies françaises de Languedoc. (V. *Commentaires*, éd. de Ruble, t. III, p, 8). Il avait épousé en 1557 Marguerite de Fay (ou du Fay), parente de Coligny, et mourut en 1576. — Je reparlerai des Madaillan de Montataire, originaires de l'Agenais.

[4] Philippe de La Roche, baron de Fontenilles, seigneur de Castéra-Lectourois. Il avait épousé en 1555 Françoise de Monluc, fille de Blaise. Il se remaria avec Paule de Vigier, la « merveille de Toulouse », dite la *Belle Paule.*

[5] Jean de Monluc, chevalier de Malte, fils de Blaise de Monluc et de sa première femme Antoinette Issalguier.

autre partie, commandée par de Piles, en désordre et en fuite sur Eymet. Le reste se replia sur Tonneins. Monluc, accourant de Monflanquin, arriva trop tard pour compléter l'œuvre de son fils et des deux autres capitaines.

De Piles battit en retraite pendant la nuit sur Sainte-Foy, d'où l'approche de Monluc le fit retirer derrière la Dordogne. Les catholiques rentrèrent dans la ville.

Villeréal fut occupé et Monflanquin repris par le chef des réformés, Thoiras[1], venant de Bergerac. Ses troupes, qui avaient échoué devant Castillonnès le 24 janvier 1569, se livrèrent à Monflanquin aux excès les plus atroces, brûlèrent l'église, le couvent et les maisons des catholiques, et égorgèrent les religieux Augustins dont les cadavres furent jetés dans un puits.

Peu après, Léberon[2] et Madaillan assiégèrent et

Il fut colonel des gens de pied en Guyenne (1561), opéra en Agenais et en Rouergue, défendit Lectoure avec Gondrin en 1569, devint évêque de Condom, bien qu'il ne fut point prêtre, en 1571 et mourut en 1585.

Etant évêque, c'est-à-dire jouissant de l'évêché en commende, car il ne fut jamais sacré, il laissait volontiers la conduite du diocèse à ses vicaires généraux, Jean Du Chemin et Bonnard Dupuy, pour guerroyer dans la province à la tête d'une compagnie qu'il avait levée lui-même.

Son neveu, Jean de Monluc, seigneur de Balagny (1545-1603), fils naturel de Jean de Monluc, évêque de Valence et frère puîné de Blaise, fut fait maréchal de France par Henri IV en 1594 et épousa en secondes noces, après Renée de Clermont, Diane, sœur de Gabrielle d'Estrées.

[1] Balthazar de Thoiras, seigneur de Cauzac, un des chefs des réformés. Le duc de Mayenne l'avait nommé sénéchal d'Agenais en 1594, charge qui naturellement resta fictive. — J'ai dit (p. 153) qu'en 1587 il épousa Armoise de Lomagne de Montaigut.

V. *Les Vieux papiers du Château de Cauzac. Documents inédits*, par Tamizey de Larroque (Agen, 1882, in-8°) ; *Notes historiq. sur des Monuments féodaux ou religieux du Départ. de Lot-et-Gar.*, par J. de Laflore, p. 194, etc.

Le domaine de Cauzac, près de Beauville, était venu aux Thoiras en 1326.— Un Arnaud-Raymond et un Perhucium de Cauzac, deux frères, avaient été fortement compromis dans l'affaire de la bastide de Saint-Sardos, en 1336. Pierre de Galard obtint pour eux des lettres de pardon. Cauzac passa au XVIIe siècle aux Cugnac, puis aux Verduzan, et vint aux Châteaurenard en 1723.

[2] Antoine de Gélas, seigneur de Léberon (en Armagnac), fils de François

prirent, sur l'ordre de Monluc, le château de Lévignac, où une bande de brigands qui s'y était établie fut exterminée.

La situation des réformés était redevenue des meilleures. Angoulême, Saintes, Saint-Jean-d'Angely étaient à eux, ainsi que le Poitou.

Condé sortit de La Rochelle avec de grandes forces, augmentées encore par les troupes que Crussol d'Acier[1] menait du Languedoc et que le duc de Montpensier n'avait pu arrêter. L'armée royale, comptant 18.000 fantassins et 4.000 chevaux, était sous le commandement du duc d'Anjou, que guidaient Tavannes et Biron[2].

De septembre à décembre 1568, les deux armées manœuvrèrent entre la Charente et la Loire, sans en venir sérieusement aux prises, mais faisant néanmoins

---

de Gélas de Léberon et d'Anne de Monluc, sœur de Blaise. Son propre fils Lysander de Gélas, marquis de Léberon et d'Ambres, fut un brave dont Du Pleix raconte de merveilleuses prouesses dans son *Histoire*. Son petit-fils Hector épousa l'héritière de Bertrand de Vignoles-La-Hire.

C'est un de ces marquis d'Ambres que cite Boileau dans son *Epître sur le Passage du Rhin* (1672).

[1] Jacques de Crussol, baron d'Acier (ou d'Assier), un des chefs du parti calviniste en Languedoc. Il se fit catholique en 1573, à la mort de son frère aîné, le duc d'Uzès, et mourut en 1586.

[2] Gaspard de Saulx de Tavannes (1509-1573), maréchal de France après Jarnac et Moncontour, en 1569. Il participa à la Saint-Barthélemy et devint gouverneur de Provence et amiral des mers du Levant. Ses *Mémoires* furent en partie rédigés par son fils Jean, vicomte de Tavannes, qui, lui aussi, laissa des *Mémoires* personnels : *Mémoires de Tavannes*, éd. du *Panthéon littéraire*, de Buchon (Paris, 1836, in-8°).

V. *Les Saulx-Tavannes. Etudes sur l'ancienne Société française*, par L. Pingaud (Ibid., 1876, gr. in-8°).

Armand de Gontaud-Biron, né en 1524. Il devait être un des meilleurs serviteurs du roi de Navarre qu'il fut d'abord chargé de combattre. Il devin maréchal de France et fut tué au siège d'Epernay en 1592. — Son fils Charles, aussi maréchal de France, se rendit fameux par sa trahison.

V. *Eloge historique d'Armand de Gontaud, baron de Biron, maréchal de France sous Henri IV*, etc., par P.-H. Duvigneau (Genève [Bordeaux], 1786, 2 vol. in-8°).

de grandes pertes. Celle de Condé surtout était fort éprouvée, et dès la reprise des opérations, au printemps de 1569, elle attendait, anxieuse, des renforts venant du Quercy et d'Allemagne. Le duc d'Anjou, voulant livrer bataille avant l'arrivée de ces renforts, se porta de Poitiers sur Jarnac dont il tenta vainement de s'emparer, et se replia vers Châteauneuf. Condé, sortant de Jarnac, se dirigea sur Saintes. Coligny commandait son arrière-garde. Le pont sur la Charente étant coupé, les catholiques le rétablirent pendant la nuit du 12 mars au 13 et surprirent presque les troupes de Coligny, qui cependant firent d'abord bonne contenance. Condé accourut et chargea héroïquement; mais le nombre l'emporta. Blessé et combattant encore à genoux, il se rendait, quand Montesquiou[1], capitaine des Gardes du duc d'Anjou, le tua par derrière d'un coup de pistolet.

Coligny conduisit l'armée en retraite sur Cognac et sur Saintes. On parlait de déposer les armes, lorsque Jeanne d'Albret survint et proposa pour chefs son fils Henri et le fils de Condé, qu'elle amenait avec elle. Les vaincus reprirent alors courage et préparèrent leur revanche, qui eut lieu le 24 juin suivant à La Roche-Abeille.

---

[1] François de Montesquiou, dernier baron de Montesquiou, troisième fils de Jean II, baron de Montesquiou, sénéchal d'Aure et de Magnoac, et de Gabrielle de Villemur. Il fut tué peu après devant Saint-Jean-d'Angely.

A une branche de cette famille de Montesquiou appartenait le Jean de Montesquiou, seigneur d'Artagnan, né vers 1646, dont le neuvième enfant, Françoise de Montesquiou et d'Artagnan, fut mariée en 1608 à Bertrand de Batz de Castelmore, en Armagnac. Ceux-ci eurent pour second fils Charles de Batz de Castelmore d'Artagnan, né vers 1620, capitaine des Mousquetaires du roi en 1667, maréchal de camp en 1670, tué au siège de Maëstricht en 1673. C'est le *d'Artagnan* si brillamment popularisé par le plus célèbre des romans d'Alexandre Dumas.

V. *Histoire généalogique* du P. Anselme, t. VII, et *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne*, t. IV.

Sur l'ordre de Montpensier, Monluc s'était rendu à Bordeaux le 9 novembre 1568. On disait que cette ville était menacée. Il avait assuré ensuite la défense de la rive gauche de la Dordogne entre Libourne et le Quercy, où le danger fut toujours sérieux jusqu'à l'arrivée du corps de Joyeuse qui, en décembre, parut en Agenais, puis rallia l'armée royale.

Le 10 novembre 1568, un nouvel édit avait déclaré les huguenots incapables d'exercer aucune charge judiciaire et défendu d'obéir au roi de Navarre. Dès le 25 du même mois, les Agenais, toujours zélés, réclamaient de Monluc la révocation de tous les magistrats appartenant à la religion réformée. Monluc répondait par une ordonnance du 29 novembre portant défense expresse aux juges, avocats, greffiers, huissiers, etc. de ladite religion de continuer leurs fonctions.

Au surplus, si dans notre région ne se déroulaient pas les épisodes principaux de cette triste campagne, la guerre n'y était pas moins active, ni surtout moins implacable.

De Bordeaux, en janvier 1569, Monluc prenait à Casteljaloux des mesures excessives et barbares. Des ordonnances prescrivaient dans l'Agenais et la Gascogne de courir sus aux séditieux et de les tailler en pièces « sans nulle rémission » [1].

L'un faisait démanteler Sainte-Foy et Bergerac ; les autres traitaient de même les places du Bas-Quercy. Des représailles étaient prescrites à Marmande, Clairac, Tonneins, Damazan, où devaient opérer Fontenilles, Madaillan et son fils. En même temps, le Parlement de Bordeaux, par arrêt du 6 avril, condamnait

---

[1] *Histoire religieuse et monumentale du Diocèse d'Agen*, par l'abbé Barrère, t. II, p. 307.

à mort par contumace 579 protestants, parmi lesquels figuraient un certain nombre d'Agenais[1].

Les impositions pleuvaient dru sur notre pays. Il n'est pas jusqu'à l'expédition malheureuse de Terride en Béarn et en Navarre qui ne vînt ajouter aux charges de plus en plus écrasantes. Il fut même imposé alors des taxes d'ouvriers[2]. Les convocations des Etats d'Agenais devenaient si fréquentes, par suite de ces demandes de chaque jour, que le 30 avril on décida qu'il serait pourvu désormais à leur examen par une délégation consulaire des douze villes principales du pays[3].

Pendant que Monluc et ses lieutenants tiraillaient sur divers points, le maréchal Henri de Montmorency, comte de Damville[4], déjà gouverneur du Languedoc, du Dauphiné et de la Provence, était nommé aussi gouverneur de Guyenne. Le seigneur d'Estillac parut accepter philosophiquement cette sorte d'éviction et se mit d'assez bonne grâce aux ordres du nouveau

---

[1] *Archives Historiques de la Gironde*, t. XIII, p. 399.

[2] De Montmoreau, le 11 avril 1569, le duc d'Anjou réquisitionna en Agenais 300 pionniers et 18 charpentiers, qui devaient lui être expédiés à son camp équipés et outillés. Pierre de Redon, lieutenant principal en la sénéchaussée, taxa la ville d'Agen à 6 pionniers et 2 charpentiers (Archives commun. d'Agen, BB. 30, f° 226).
V. *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVIe *siècle*, ch. VI.

[3] Ces douze villes étaient Agen, Marmande, Villeneuve, Tonneins, Tournon, Monflanquin, Penne, Puymirol, Port-Sainte-Marie, Castillonnès, Monclar et Sainte-Livrade.

[4] Henri Ier, comte de Damville, puis duc de Montmorency en 1579, à la mort de son frère aîné François.
Il était né en 1534, avait été nommé maréchal de France en 1567 et devint connétable en 1593, quand il fit sa soumission à Henri IV. Il mourut en 1614.
Il était le second fils du connétable Anne de Montmorency, et avait été gouverneur de Languedoc, lors de la démission de ce dernier, en 1563.
Son fils, Henri II, duc de Montmorency, maréchal de France, fut décapité à Toulouse en 1632.

gouverneur, qu'il alla même saluer à Toulouse, mais avec lequel il ne devait guère rester d'accord.

Le 27 juillet, tandis qu'il rentrait à Agen, Mongonméry[1] partait de Castres à la tête d'une armée, se dirigeant sur le Béarn. Cette manœuvre déroutait les prévisions de Monluc, qui avait supposé au capitaine huguenot le dessein de rallier Coligny. Il s'abusa même jusqu'au dernier moment sur les forces et les projets de l'ennemi, qui atteignait déjà Saint-Gaudens quand son habile combinaison fut comprise. Avec 3.000 hommes environ, Mongonméry exécuta une merveilleuse campagne que Monluc lui-même ne put se défendre d'admirer. Vingt jours après son départ de Castres, il avait détruit l'armée de Terride à Orthez, le 7 août, s'illustrant non seulement comme homme de guerre, mais aussi comme massacreur et barbare[2].

---

[1] Gabriel, comte de Mongonméry, né vers 1530.

C'est lui qui avait blessé mortellement Henri II dans un tournoi le 30 juin 1559. Réfugié en Angleterre, il revint en France en 1562 et fut l'un des chefs protestants les plus actifs et les plus habiles.

Il avait défendu Rouen en 1562 et s'était emparé d'Etampes en 1567.

Après avoir échappé à la Saint-Barthélemy, il conduisit d'Angleterre, en 1573, une flotille au secours de La Rochelle; puis, en 1574, il débarqua en Normandie avec des troupes et secourut Domfront assiégé par Matignon. Il s'était enfermé dans le château où, après une vaillante résistance, il fut obligé de capituler. Il s'était rendu avec vie et bagues sauves ; mais la convention ayant été violée, il fut condamné par le Parlement de Paris et eut la tête tranchée en Place de Grève le 26 juin 1574, après avoir subi la question extraordinaire.

Le nom du comte, orthographié *Montgomméry* par tous les historiens, doit être écrit *Mongonméry* selon sa signature et les documents authentiques, comme l'a établi M. de Ruble, au t. II, p. 324, note 4 de son édition des *Commentaires de Monluc.*

[2] V. *Les Huguenots en Bigorre*, par Charles Durieu et J. de Carsalade du Pont (Auch, 1884, gr. in-8°), et *Les Huguenots dans le Béarn et la Navarre*, par A. Communay (Ibid., 1885, gr. in-8°).

Terride capitula le 16 août 1569, sous condition d'avoir la vie sauve. Il fut retenu prisonnier, subit mille humiliations et mourut à Eauze vers le 15 novembre suivant.

Un assez grand nombre de capitaines, parmi lesquels Gohas, Sainte-Colombe, Pardiac, etc., furent conduits à Pau et massacrés peu après.

Le comte de Damville était resté à Toulouse dans une complète inaction, malgré les pressantes sollicitations de Monluc. Celui-ci, découragé, dispersa ses troupes en diverses villes, Port-Sainte-Marie, Aiguillon, etc., et revint à Agen, où, le 3 septembre, il publia une ordonnance pour la sécurité du pays, sorte de règlement militaire le plus exorbitant, le plus draconien qui se puisse imaginer[1].

J'ai dit que les protestants devaient prendre à La Roche-Abeille une revanche de Jarnac. Le combat de La Roche-Abeille, où les catholiques furent battus, eut lieu le 23 juin 1569. Coligny assiégea ensuite Poitiers, où s'étaient jetés le duc de Guise[2] et Mayenne qui firent une brillante défense; puis il éloigna le duc d'Anjou de Châtellerault et le fit reculer jusqu'à Chinon. Décimés par les maladies, les rebelles voulurent alors en finir et cherchèrent une bataille décisive. Le choc eut lieu le 3 octobre près de Moncontour, au moment où ils passaient la Dive. Un très vif combat s'engagea entre l'arrière-garde des huguenots et l'avant-garde royale. Coligny ne sut pas prendre des dispositions favorables, et son armée, qui était en plein désordre, fut complètement battue par Tavannes.

Ce fut une vraie déroute. Plus de 10.000 huguenots

---

[1] Archives commun. d'Agen, BB. 30, f° 240.

Cette curieuse pièce a été publiée par l'abbé Barrère, dans le t. I du *Bulletin du Comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts de la France.*

[2] Henri Ier de Lorraine, prince de Joinville et troisième duc de Guise, dit le *Balafré*, né en 1550, assassiné à Blois, par ordre de Henri III, en 1588.

Il était le fils aîné de François, second duc de Guise, et fut un des principaux organisateurs du massacre de la Saint-Barthélemy. Il fut gouverneur de Champagne et de Brie, et en 1588 lieutenant général du royaume.

De Catherine de Clèves, qu'il épousa en 1570, il eut quatorze enfants, parmi lesquels : Charles de Lorraine, quatrième duc de Guise (1571-1640); Louis, cardinal de Lorraine (1575-1621) ; Claude, prince de Joinville et duc de Chevreuse (1578-1657) ; Louise-Marguerite, morte en 1632, mariée en 1605 à François de Bourbon, prince de Conti, etc.

restèrent sur la place, et le reste se dispersa, abandonnant canons, drapeaux et bagages.

Coligny ramena les débris de son armée à La Rochelle. Il réagit de son mieux contre le profond découragement qui menaçait de désorganiser son parti, ordonna à Mongonméry de le rejoindre en Languedoc et marcha sur la Guyenne avec les deux princes et 3.000 chevaux.

Il fut surtout servi par la jalousie de Charles IX, que les succès de son frère affolaient et qui accourut prendre en personne le commandement de l'armée. On venait de recouvrer Châtellerault, Niort et Saint-Maixent. Tavannes demandait à poursuivre l'ennemi ; le roi préféra, le 16 octobre 1568, mettre le siège devant Saint-Jean-d'Angely, dont la capitulation fut bien chèrement achetée par la perte d'au moins 6.000 hommes.

En Agenais, les passages de troupes entretenaient les alertes. Marchastel, avec trois ou 400 chevaux, allant rejoindre l'armée de Béarn, passa par Tonneins, traversa la Garonne, occupa Monheurt, Damazan, etc., et se replia sur le Mas-d'Agenais à la venue de Monluc arrivant d'Aiguillon par le Port-de-Pascau ; puis il menaça Casteljaloux que le vieux capitaine sut garantir.

Après avoir dégagé Damazan, Monluc s'était porté sur Buzet, puis sur Puch-de-Gontaud pour couper la route au chef calviniste. Mais Marchastel, traversant de nuit le pays, le devança, sut tromper toute surveillance et poursuivit sa route, brûlant des églises et faisant des recrues. Il rallia Mongonméry à Grenade-sur-l'Adour.

Le comte de Damville, cependant, sortit de son inaction et marcha enfin contre l'armée protestante.

Monluc le rejoignit à Nogaro. Mais le disssentiment de ces deux hommes allait toujours s'accentuant. En approchant des forces de Mongonméry, Damville hésita encore ; Monluc obtint de marcher seul sur Mont-de-Marsan, qu'il emporta et dont il fit massacrer la garnison; puis, exaspéré du retour du maréchal en Languedoc et de son affectation de mépris, il abandonna le gouvernement de Guyenne et se retira sur Agen.

La province restait donc ainsi à la merci des huguenots, et la consternation devint générale. On se retrouvait comme aux heures les plus néfastes des terribles luttes anglo-françaises du xve siècle.

A la retraite de Monluc, Damville avait donné à François de Montpezat[1], le 24 novembre 1569, un commandement en Agenais. Le comte de La Vauguyon[2], lieutenant du roi, assembla des troupes en Périgord, en Quercy et en Agenais, et marcha sur Belvès dont Geoffroy de Vivant s'était emparé en 1567[3].

Pendant ce temps et quoique se considérant comme sans mandat officiel, Monluc n'était point resté inactif. Il avait surtout assuré la défense de Lectoure et d'Agen[4].

---

[1] Sur François de Montpezat, seigneur de Laugnac, V. une note de la page 179.

[2] Jean de Pérusse d'Escars, comte de La Vauguyon, prince de Carenci, etc., fils de François d'Escars, seigneur de La Vauguyon, et d'Isabelle de Bourbon, dame de Carenci. Il fut maréchal de camp en 1568, lieutenant général en Bretagne, sénéchal et gouverneur du Bourbonnais, etc. et mourut en 1595.

[3] Geoffroy de Vivant, seigneur de Doyssac, en Sarladais, né en 1543, mort le 21 août 1592.

L'aîné de ses enfants, Jean de Vivant, écrivit sur sa vie des Mémoires publiés seulement de nos jours par M. Adolphe Magen :

Faits d'armes de Geoffroy de Vivant, publiés d'après le manuscrit original (Agen, 1887, in-8°).

[4] *Commentaires*, éd. de Ruble, t. v, p. 240.

Mais nous avons vu qu'après Moncontour, au lieu de poursuivre les vaincus comme le désirait Tavannes, Charles IX s'était attardé devant Saint-Jean-d'Angely, donnant à Coligny le temps de traverser la Dordogne et le Lot et d'opérer sa jonction avec Mongonméry.

Ce dernier était alors en Gascogne ; Coligny se dirigeait sur Montauban, et en Agenais la panique était très vive. Agen, où Monluc se trouvait livré à ses propres forces, ne pouvait guère résister à une attaque sérieuse ; mais le vieux capitaine y multipliait nuit et jour les moyens de défense. Il avait pourvu aussi au commandement des places de Villeneuve, de Puymirol et de Casteljaloux. De Saint-Maurice, le 19 septembre, il avait envoyé le capitaine Mérigon[1] pour recommander encore de veiller sans cesse et de tenir au mieux les remparts.

Mongonméry vivait à discrétion dans la plantureuse plaine de la Garonne. Il occupait Condom depuis le 22 octobre, s'emparait de Mézin, Larroumieu, Francescas, Mauvezin, Lavardac et Laplume, qu'il pillait. Il faisait même en novembre une courte apparition à Auch[2], commettant en tous lieux, dans les villes, les châteaux et les monastères, même à Nérac, des dévastations sans nombre. L'armée des princes, repartie de Montauban, envahissait alors l'Agenais, ravageant tout sur son passage jusqu'à Bruch.

A Mézin, emporté par Fabas[3] et où la défense avait

---

[1] Ce Mérigon reste indéterminé. Il est permis de supposer que c'était ce même capitaine dont le nom se rencontre fréquemment dans les récits consulaires des événements de cette époque et qui trouva la mort dans la surprise d'Agen par le sénéchal de Saint-Chamarand, en janvier 1591.

[2] V. *Histoire de la Ville d'Auch depuis les Romains jusqu'à nos jours*, par Prosper Lafforgue, citée p. 15.

[3] Jean IV de Fabas (ou Favas), seigneur de Roux et d'Ories, vicomte de Castets-en-Dorthe en 1605, d'abord catholique, puis fervent huguenot. Il

été des plus vigoureuses, neuf religieux Augustins furent pendus pour avoir encouragé la résistance, et les autres furent chassés de leur couvent, mis à sac ainsi que leur église. Le premier consul de la ville ne fut épargné que moyennant une rançon de 1.000 écus.

Le 28 novembre 1569, Aiguillon fut surpris ; Port-Sainte-Marie eut le même sort le lendemain ; mais Puymirol, défendu par Montpezat, parvint à se préserver, ainsi qu'Astaffort où veillaient La Valette[1] et le comte de Candalle.

La marche de Mongonméry s'activait. Monheurt était occupé. Coligny vint camper entre Aiguillon et Villeneuve, poussant des reconnaissances jusqu'à Monbran, aux portes d'Agen.

Moirax, près d'Estillac, était visé par le chef huguenot. Monluc l'avait pourvu d'une garnison de 50 hommes, commandée par le capitaine Jean de Berrac[2], qui parvint à résister à une attaque.

était alors lieutenant de Mongonméry. Il épousa Louise de La Chassaigne en 1572.

Il fut commandant du Haut-Albret, du Condomois et du Bazadais pour Henri IV à partir de 1588, devint maréchal de camp en 1585, et mourut dans son château de Castets en 1612.

Des fragments de *Mémoires de Fabas* ont été publiés par Henri Barckausen, dans la collection des *Bibliophiles de Guyenne*.

Le 7 janvier 1610, Jean de Fabas résigna sa charge de gouverneur de Casteljaloux et du duché d'Albret en faveur de son fils Jean V de Fabas, qui fut député général des Eglises réformées de France en 1619, puis conseiller d'Etat.

[1] Jean de Nogaret, baron de La Valette. Il fut mestre de camp de la cavalerie légère à Dreux, Jarnac et Moncontour, et lieutenant général en Guyenne. Il mourut en 1593.

Des deux enfants qu'il eut de Jeanne de Saint-Lary, l'un fut le célèbre duc d'Epernon.

[2] Jean de Berrac, seigneur de Cadreils, près Lectoure. Il avait été archer de la compagnie de Blaise de Monluc en 1552, puis lieutenant de la compagnie de Jean de Monluc en 1560, et ensuite, en 1572, de celle de Fabien de Monluc, qui remplaça son père le 26 avril de cette année.

Pour opérer sa jonction avec l'armée de la rive gauche, Coligny se hâtait de construire un pont de bateaux sur la Garonne, à Port-Sainte-Marie, aidé par les réformés de Clairac et de Tonneins. L'ouvrage était à peu près terminé et assez solidement établi pour permettre le passage de l'artillerie. Le succès de l'entreprise semblait donc assuré, quand un stratagème de Monluc, inspiré par un maçon de Toulouse, vint un moment la compromettre.

Dans la nuit du 15 au 16 décembre 1569, un des moulins hydrauliques placés sur la Garonne à Agen fut chargé de grosses pierres et lancé en dérive[1]. Une crue du fleuve servit puissamment cette manœuvre. Le moulin, entraîné par un courant violent, vint heurter le pont des calvinistes vers une heure du matin, brisant câbles, chaînes et bateaux; puis, continuant sa route, alla détruire un de leurs moulins en aval de Tonneins et s'échouer en face de Marmande.

Ce beau succès n'eut pas, d'ailleurs, d'autre conséquence. On ne profita pas davantage de l'isolement des deux corps protestants; c'est à peine si un petit engagement sans importance eut lieu vers Bruch entre quelques hommes de La Valette et de Candalle et les troupes de Mongonméry. Le pont rompu ne fut pas rétabli; mais on laissa le temps à ce dernier de traverser la Garonne au moyen de bateaux. Après leur jonction, en janvier 1570, les deux armées, fortes de 12 à 15.000 hommes, quittèrent Aiguillon et Port-Sainte-Marie, tournèrent Agen pour éviter Monluc

---

[1] Ce moulin appartenait au président Herman de Sevin, l'ennemi de Monluc, alors absent d'Agen.

L'épisode est excellemment raconté dans les *Commentaires*.

Jean d'Antras en parle aussi dans ses *Mémoires*, p. 40; mais il dit: « deux moulins et quelques bateaux ».

sans doute, passèrent par Pont-du-Casse et Saint-Maurin et gagnèrent le Languedoc.

Ce fut certainement à la présence du redoutable capitaine que les Agenais durent d'échapper à une occupation désastreuse. Agen n'en était pas moins ruiné par l'entretien des sept compagnies et des nombreux refugiés qu'il avait abrités dans ses murs.

Coligny ravagea le Languedoc comme il avait ravagé l'Agenais, reçut de l'argent de La Rochelle, alla à Nîmes où de grandes cruautés venaient d'être exercées par les huguenots; puis, errant sans but précis et vivant de pillages, il entra dans la vallée du Rhône et se porta sur la Bourgogne, sans oser affronter l'armée royale ni se cantonner en aucun lieu.

Cette expédition vagabonde, interminable affaiblissait et ruinait le royaume. Dans la Saintonge, La Noue[1] battait en juin 1570 les troupes du baron de La Garde, général des galères, s'emparant de plusieurs places et des îles voisines de La Rochelle. La fatigue accablait les deux partis. Les huguenots étaient exténués. Catherine fit à Coligny des propositions qui furent d'abord repoussées. Une armée de 12.000 hommes chercha à l'arrêter à Arnay-le-Duc, le 26 juin. Le combat fut très vif, mais Coligny passa et put se retrancher derrière le Loing. Il entra alors en négociations avec Catherine, et obtint cet édit de Saint-Germain, du 8 août 1570, qui souleva l'indignation des catholiques se considérant comme trahis.

Par cet édit, qui approuvait la conduite des princes,

---

[1] François de La Noue, dit *Bras de fer*, né en 1531 près de Nantes, mort à Moncontour en 1591, capitaine habile et le plus ardent défenseur du Calvinisme. Il habita longtemps le château de Séguinot, sur la Baïse, entre Barbaste et Nérac. On a de lui des *Discours politiques et militaires* (1587, in-4°) qui ont été souvent réimprimés.

l'exercice du nouveau culte était autorisé dans deux villes par province et dans toutes celles où il se trouvait déjà établi ; quatre places de sûreté étaient accordées aux réformés, désormais admis à tous les emplois publics ; leurs biens confisqués leur étaient restitués, et même des concessions de terres et de pensions étaient attribuées à leurs chefs.

Néanmoins et bien que Charles IX s'efforçât de les gagner, qu'il affectât une exécution rigoureuse, exagérée de l'édit de pacification du 8 août, les huguenots n'étaient pas absolument confiants. Ils restaient en armes, prêts à tout événement. Coligny et les princes s'étaient retirés à La Rochelle. Le roi, qui venait d'épouser, le 22 octobre, la fille de Maximilien II, multiplia encore ses avances et ses démonstrations d'amitié. Il cherchait à marier son frère avec Elisabeth d'Angleterre, et parlait même de cimenter l'union des deux partis par le mariage de sa sœur Marguerite avec Henri de Navarre. Il finit ainsi par vaincre les dernières défiances et faire naître l'espoir d'une France toute protestante. Des pourparlers furent entamés. Jeanne d'Albret avec son fils et une suite de 500 gentilhommes fut brillamment reçue à Blois ; Coligny lui-même vint à la cour en octobre 1571. Charles IX l'embrassa, lui donna une Garde particulière, le combla d'honneurs et en fit l'âme de ses conseils.

Les catholiques étaient dans la désolation. La chaire retentissait d'injures contre le roi et les hérétiques ; les Guises s'éloignaient.

Revenons un peu sur nos pas.

J'ai dit que le Languedoc avait subi dans la retraite des armées protestantes, en janvier 1570, les mêmes ravages que l'Agenais. Et cependant le comte de

Damville, toujours à Toulouse, n'avait pas plus tenté de les arrêter qu'il n'avait écouté les appels réitérés de Monluc, à l'heure où l'isolement des deux corps ennemis eût permis des opérations plus faciles. La rivalité de ces deux hommes était fatale au pays.

Monluc multipliait ses avertissements au roi, qui se borna à nommer un nouveau lieutenant en Guyenne, le père du futur duc d'Epernon, La Valette, celui qui, avec Candalle, avait défendu Astaffort.

Après l'évacuation de la contrée par les huguenots, les députés des douze villes principales de l'Agenais s'étaient assemblés, le 14 février, pour entendre les rapports sur les désastres de l'invasion, rapports que deux délégués furent chargés de porter au roi[1].

Le 21 mars suivant, une séance des Etats de Guyenne avait eu lieu à Agen en vue du règlement des réquisitions faites en 1569 pour l'armée de Terride ; puis, six jours après, s'était réunie une Jurade présidée par le gouverneur de Lalande, et où plusieurs notables avaient été appelés sur l'ordre de Monluc. Celui-ci dénonçait alors une sorte de conspiration dirigée contre lui, dans laquelle aurait trempé l'évêque Janus Frégose, et il obtenait une Garde personnelle de douze gentilshommes, entretenue aux frais de la ville[2].

Toujours fort mal en cour et d'un caractère de plus en plus difficile, le seigneur d'Estillac comprit bientôt la nécessité de rajeunir un peu sa réputation militaire,

---

[1] Le 6 mars 1570, à la suite d'une émeute provoquée par un prédicant fanatique et apaisée par Monluc à Bordeaux, le Parlement de cette ville condamna à mort par contumace 563 protestants. Dans la liste des condamnés, un certain nombre de noms appartenaient à l'Agenais. V. la *Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVIe *siècle*, chap. VII.

[2] M. Georges Tholin donne sur ces divers incidents des détails pleins d'intérêt, et signale l'échange de communications qui eut lieu entre le roi et les consuls d'Agen à propos de cette affaire, restée néanmoins quelque peu obscure.

que n'avait guère servie l'effacement des derniers temps. Il se fit confier le commandement d'une nouvelle expédition en Béarn et partit en juin ; mais il ne put aller au delà de Rabastens. Il assiégeait cette place, le 23 juillet, quand il reçut au visage un coup d'arquebuse qui le mit hors de combat. La ville fut prise et épouvantablement traitée; mais le féroce capitaine dut rentrer à Agen et porter désormais un masque de velours pour cacher son affreuse blessure[1].

L'édit de Saint-Germain fut accueilli avec peu d'enthousiasme par les Agenais, qui n'étaient pas sans appréhensions sur les conséquences de l'amnistie générale. Très peu après, Monluc, relevé de son commandement, se retira à Estillac, où il écrivit ses intéressants *Commentaires* ; mais cette retraite ne fut cependant pas définitive. Il avait été remplacé en juin par le marquis de Villars, possesseur des seigneuries d'Aiguillon, de Montpezat et de Madaillan[2].

---

[1] Sur ce siège de Rabastens (ou Rabasteins), V. les *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan*, p. 52.

[2] Honorat de Savoie, comte, puis marquis de Villars, en Bresse, deuxième fils de René de Savoie, comte de Villars. Il avait épousé en 1540 Françoise de Foix, fille d'Alain de Foix et de Françoise de Montpezat, celle-ci petite-fille de Gaston II de Foix, comte de Candalle et de Benauges, captal de Buch.

Françoise de Foix apporta à Honorat de Savoie la vicomté de Castillon-sur-Dordogne et les baronnies d'Aiguillon, de Madaillan, de Montpezat, de Sainte-Livrade et de Dolmayrac, en Agenais, baronnies qui devaient être érigées en duché-pairie sous le nom d'Aiguillon en 1599.

Honorat de Savoie, marquis de Villars, nommé lieutenant général en Guyenne en juin 1570, vit ce commandement dédoublé en 1573 et fut remplacé par Biron en 1577. Il avait été fait maréchal de France en 1571. Il mourut en 1580, ne laissant qu'une fille, Marguerite de Savoie, mariée d'abord à Melchior des Prez, seigneur de Montpezat en Quercy, en 1560; puis à Charles de Lorraine, duc de Mayenne, en 1576 (V. le *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne*, t. IV).

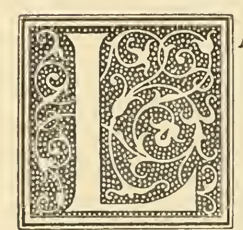




CHAPITRE X

L'Agenais au XVIe siècle (Suite) — La Saint-Barthélemy — Quatrième à septième guerres de religion — Henri de Navarre — La cour de Nérac.

(1571 — 1580)



A fin de l'année 1570 et toute l'année 1571 se passèrent pour l'Agenais dans un certain calme, et furent surtout consacrées à la vérification des comptes arriérés, qui mit en lumière d'innombrables concussions et abus de toutes sortes dans les réquisitions, les emprunts, les taxes, les répartitions, et surtout dans l'emploi du produit des tailles. Les Etats de l'Agenais plusieurs fois assemblés, la délégation d'un président de la Chambre des Comptes de Paris, l'intervention de Monluc, tout fut impuissant à obtenir la réparation des injustices scandaleuses qui se révélaient.

A ce propos, une courte digression est utile.

Les pratiques vénales étaient des plus fréquentes en Agenais, surtout au XVIe siècle. Les fonctionnaires de

tout ordre, les magistrats, les capitaines, les seigneurs même se livraient en ce sens aux actes les moins avouables, semblaient ignorer toute vergogne et faire litière de toute honnêteté. Il en était à peu près ainsi, du reste, depuis longtemps, puisque la constatation en est faite dès le commencement du XIVe siècle, dans une enquête singulièrement instructive ; mais il convient d'ajouter qu'à cet égard l'Agenais ne saurait être considéré comme une exception.

Les deniers publics étaient mis en coupe réglée, et les détenteurs du pouvoir à tous les degrés rivalisaient de désinvolture dans la plus délicate de leurs attributions. Répartitions injustes, exemptions abusives, malversations et dilapidations variées étaient d'usage courant. Ce n'est donc pas tout à fait sans motifs que Monluc se montre fier d'avoir gardé les mains nettes[1].

Les consuls apportaient, notamment, la plus opiniâtre résistance en matière de reddition de comptes, trouvant mille raisons, inventant mille prétextes pour éluder cette obligation élémentaire et se soustraire au contrôle gênant des syndics, sortes de représentants des contribuables.

Les tentatives de substitution du régime d'Election au régime des Etats avaient bien, dès lors, quelque raison d'être, en dépit de leur apparence d'arbitraire. L'Election, il est vrai, atteignait brutalement un antique privilège et était elle-même entachée de bien des vices ; mais il faut convenir qu'à la rigueur sa justification pouvait presque être faite.

François Ier avait révoqué cependant en 1519, sur

---

[1] V. les deux études de M. Georges Tholin, déjà citées :

Des Tailles et des Impositions en Agenais durant le XVIe *siècle, jusqu'aux réformes de Sully* (passim).

Ville libre et Barons, etc., p. 152

requête bruyante, un essai d'Election de la même année, et en 1563 les protestations des Etats obtenaient la suppression des offices royaux de receveurs des tailles récemment créés par Charles IX. Enfin Henri III, revenu à l'Election en 1583, dut encore céder aux clameurs soulevées par cette atteinte aux prérogatives des Etats de l'Agenais.

Au surplus, je le répète, la substitution n'était pas précisément des plus heureuses. On ne supprimait pas les abus : on les déplaçait seulement, et peut-être pouvait-on craindre ainsi de les multiplier encore.

Avec les réformes de Sully commencèrent, en 1595, cette centralisation générale et ce contrôle d'ensemble qui, peu à peu, devaient avoir raison de toutes les institutions précédentes.

Nous retrouverons ce sujet en 1621, quand la suppression définitive des Etats de l'Agenais sera consommée par Louis XIII.

Pour en finir avec l'enquête de 1571, j'ajoute seulement qu'elle fut très laborieuse et très difficile, et qu'elle n'aboutit naturellement qu'à des résultats dérisoires. Des procès furent intentés par milliers.

. Et pendant ce temps la paix était loin de régner dans la région. Les troupes n'avaient pas été licenciées, mais réparties dans les provinces. La Guyenne, pour sa part, hébergeait les compagnies du roi de Navarre, de Biron et de Monluc, que lui avait attribuées une ordonnance du 21 septembre 1571. La garnison seule de Puymirol coûtait 510 livres par mois à la ville d'Agen, qui, en avril, avait été imposée de 10.000 livres pour la solde des mercenaires, et qui devait encore compter sa part du rachat du subside sur le vin fixé à 74.000 livres pour la Guyenne par lettres patentes du 7 juin.

Dans un pays presque complètement ruiné, de telles charges devenaient écrasantes, et l'exemption des tailles que le roi avait accordée pour une année le 11 août 1570 ne les atténuait que bien faiblement.

La tranquillité était, d'ailleurs, si peu acquise qu'en juin 1571 François de Montpezat, aidé de Tilladet et autres, dut s'emparer d'Auvillars que les protestants persistaient à occuper.

Le capitaine de Vesins[1] commandait en Agenais. La compagnie de Navarre était répartie par tiers entre les villes d'Agen, de Condom et de Villeneuve. Une Assemblée des Etats du 22 décembre attribua pour solde quotidienne 14 sous tournois à chaque homme d'armes et 7 sous à chaque archer.

Du reste, la politique huguenote de Charles IX ne s'était pas modifiée. La victoire de Lépante avait été contre-balancée par les intrigues françaises. Malgré les clameurs catholiques, le roi persistait dans la voie adoptée ; il intervenait dans les Pays-Bas, s'alliait avec l'Angleterre, et activait les négociations relatives aux mariages de son frère le duc d'Anjou et de sa sœur Marguerite.

Jeanne d'Albret s'étant décidée à se rendre à la cour, les consuls d'Agen furent avisés de son passage et prirent des mesures pour sa réception. Selon l'invitation qui leur était faite, ils envoyèrent à Layrac les bateaux destinés à la transporter, elle et sa suite. Le prince était aussi annoncé.

---

[1] Jean VI de Levezou de Vesins, baron de Seneuil, châtelain de Courbiac, Layrac, Brassac et Rodié en Agenais, etc., surnommé le *Brave Vesins*. Il fut lieutenant du roi en Guyenne, Agenais et Bazadais, sénéchal (1576) et gouverneur (1578) de Quercy. C'est lui qui défendit si vaillamment Cahors contre Henri de Navarre en 1580.

Il mourut en mai de cette même année 1580 au château de Rodié, près de Tournon-d'Agenais.

La reine de Navarre s'embarqua à Layrac le 16 janvier 1572 et descendit la Garonne jusqu'aux piles du pont d'Agen. Elle fut reçue par les consuls en robe, les jurats et les notables qui la conduisirent à pied à l'évêché. Un peu plus tard, vers trois heures, le prince arrivait par la rive gauche. Il reçut les clefs de la ville près la porte Saint-Antoine et fut accompagné auprès de sa mère.

Le lendemain, 17 janvier, vers dix heures du matin, Jeanne d'Albret quitta Agen par la porte du Pin. Elle fit ses adieux à son fils qui ne devait plus la revoir, et s'achemina vers Paris, tandis que le prince reprenait le chemin de Nérac en contournant la ville[1].

Une Jurade du 18 janvier constate que les huguenots d'Agen avaient su mettre à profit le court séjour de Henri de Navarre pour lui soumettre leurs plaintes et en obtenir l'autorisation de posséder un cimetière dans la ville. Les consuls protestèrent aussitôt à ce sujet et chargèrent un délégué d'en référer au roi, en même temps que de l'éternelle prétention du Présidial tendant à les dépouiller du droit d'exercer la justice civile.

Les mœurs étaient toujours, du reste, fort déréglées dans cette ville. On dut expulser un grand nombre de femmes de mauvaise vie, et même d'attristants procès attestaient encore alors la scandaleuse conduite de prêtres et de religieux[2].

---

[1] V. Archives d'Agen, FF. 34. Le procès-verbal de Jurade relatif à cette visite de Jeanne d'Albret et de son fils a été publié par M. F. Habasque, dans le t. XXVI, pp. 550-552. des *Archives Historiques de la Gironde*.

M. Tholin (*La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVIe *siècle*, chap. VII) suppose que la réception dut être très froide. Les Agenais, en effet, avaient déjà contre le prince des griefs qui devaient bientôt se multiplier.

[2] J'ai parlé de cette licence des mœurs au XVIe siècle.

Dès 1512 avait été fondée à Agen une *Maison de Refuge*, ou *Couvent de*

On sait que le projet de mariage du duc d'Anjou n'aboutit pas. Celui du prince de Navarre rencontrait des difficultés assez sérieuses : Pie V refusait obstinément les dispenses nécessaires ; les deux promis ne s'aimaient point ; Jeanne d'Albret ne pouvait vaincre ses répugnances ; Marguerite était notoirement compromise, et Henri avait déjà conquis cette réputation galante qu'il ne devait pas cesser de justifier.

Paris, très surexcité, prenait depuis la rentrée de la cour une attitude menaçante. Coligny, bercé par une faveur croissante, restait sourd aux inquiétudes des siens. Il allait, étourdi de sa fortune, jusqu'à rendre au roi les places de sûreté de son parti, excepté La Rochelle, et pressait Henri d'accourir. Eut-il quelque soupçon, le 9 juin, quand Jeanne d'Albret, à la cour depuis le 15 mai, mourut presque subitement ? On parla de poison, mais sans preuves[2]. Les haines s'avivèrent encore.

La guerre continuait dans les Pays-Bas, où la situation des protestants devenait critique après l'af-

---

Filles repenties, en vue duquel un curieux règlement fut élaboré par les consuls.

Installé d'abord « près la place de Paulin, confrontant par devant à une rue publique dite de La Pontarique », ce Refuge devint bientôt insuffisant et fut transféré en 1521 à la *Maison de Barbaste*, lieu mal famé qui prit alors le nom de « Couvent de la Magdeleine ». Cette *Maison de Barbaste* se trouvait au quartier de la Porte-Neuve, entre les rues Saint-Jérôme (aujourd'hui Henri-Martin) à l'est ; du Cat (Mirabeau) au sud, et la maison Maurès (de Parades) au nord. C'est précisément là que nous verrons s'établir à la fin du XVIe siècle les Pénitents Bleus, utilisant l'église du Refuge, dite de la Madeleine.

Le Refuge de 1521 fonctionna plus ou moins bien pendant une quarantaine d'années, et finit par amener des désordres si graves qu'on dut le supprimer. Un Collège dit du Saint-Esprit lui fut substitué en 1565.

Après une certaine amélioration des mœurs au XVIIe siècle, nous retrouverons la démoralisation renaissante sous la Régence, et aussi une création nouvelle de Refuge en 1746.

[2] On a dit et répété que Jeanne d'Albret fut empoisonnée au moyen d'une paire de gants. Elle mourut beaucoup plus naturellement d'une attaque d'apoplexie.

faire de Saint-Guilain, du 11 juillet, et l'assassinat de Genlis. Coligny, devenu anxieux, perdit soudainement toute prudence : il devint menaçant. Entre l'arrogance calviniste et l'irritation catholique, le pouvoir était aux abois. Catherine, alors, prend le roi par la terreur ; elle lui montre Coligny plus puissant, mieux obéi que lui-même, et, conseillée par les plus fanatiques, elle décide la mort de celui qui porte tant d'ombrage.

Cependant, Grégoire XIII, qui venait de succéder à Pie V, accorda des dispenses conditionnelles pour le mariage de Henri et de Marguerite, lequel eut lieu devant la porte de Notre-Dame le 18 août 1572.

La fermentation des esprits dans Paris était extrême. Le 20 août, Coligny fut blessé d'un coup d'arquebuse pendant qu'il regagnait son logis, en sortant du Louvre. Les Guises étaient revenus, et les protestants, aveuglés de colère, faisaient des manifestations hostiles devant leur hôtel. On finit par gagner le roi au projet de massacre conçu par Catherine ; toutes les mesures furent prises, et le dimanche 24 août 1572, jour de Saint-Barthélemy, à une heure et demie du matin, la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois donna le signal de la boucherie. Coligny, on le sait, fut une des premières victimes. Henri de Navarre courut les plus grands dangers.

Le massacre dura plusieurs jours, et du 5 au 13 septembre on enterra plus de 1.100 victimes. La tuerie se propagea en province, malgré les ordres du roi épouvanté, qui, désavouant tout assentiment, rejetait l'entière responsabilité sur les Guises, pendant que le Parlement glorifiait l'épouvantable hécatombe, dite *vengeance nationale*, et décernait à Charles IX, redevenu populaire, le titre de *Sauveur du Royaume*.

Toulouse eut ses " Matines Parisiennes ". A Bordeaux, du 5 au 7 octobre, les rues furent livrées au massacre. Plus de 260 huguenots périrent, parmi lesquels deux conseillers du Parlement, Jean Guilloche et Guillaume de Sevin. Melchior de Montpezat[1], nommé gouverneur de Guyenne en l'absence du roi de Navarre et de Villars, prit une assez grande part aux excès de Bordeaux[2].

Malgré ce qu'en dit d'Aubigné[3], rien ne prouve que de telles horreurs aient été commises à Agen. Nos livres consulaires, si prolixes cependant à cette époque, ne font aucune mention de faits aussi graves. Monluc se défend de toute participation à ce mouvement, bien que Du Pleix[4] affirme qu'il ordonna des massacres à Condom.

Quoi qu'il en soit, des mesures très rigoureuses furent prises à Agen par le chanoine de Lalande, sur l'ordre de Villars, qui venait d'hériter du titre d'amiral porté par Coligny et se disposait à assiéger Montauban. Deux compagnies furent confiées aux capitaines Bourgade[5] et Lusignan. Les réformés s'agitaient;

---

[1] Melchior des Prez, chevalier, seigneur de Montpezat en Quercy, etc., gouverneur de Guyenne et sénéchal du Poitou, fils d'Antoine des Prez, seigneur de Montpezat du Quercy, maréchal de France et lieutenant général en Guyenne, mort en 1544.

Melchior des Prez avait épousé en 1560 Henriette de Savoie, fille de Honorat de Savoie, marquis de Villars, laquelle ai-je dit, se remaria plus tard avec Charles de Lorraine.

Il mourut à Agen le 17 décembre 1572.

[2] M. Tamizey de Larroque a publié une très curieuse lettre du 22 octobre 1572 adressée au duc d'Anjou, dans laquelle Montpezat se défend des accusations portées contre lui (*Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 113).

[3] Sur d'Aubigné, V. plus loin une note spéciale (p. 281).

[4] Scipion Du Pleix, historiographe, né à Condom (1569-1661) : *Histoire générale de France* (Paris, 1641-42, 5 vol. in-f°).

[5] N. Du Cos, sieur de Bourgade, près de Fieux.

Casteljaloux avait failli tomber aux mains de partisans ; les routes se couvraient de gens armés : c'étaient évidemment les signes avant-coureurs d'une nouvelle et terrible lutte.

Les flots de sang qui devaient étouffer le Calvinisme n'avaient servi qu'à décupler sa puissance.

Bientôt revenus de leur première impression de stupeur, les réformés n'eurent plus qu'un but, celui de venger les victimes de leur cause.

La Rochelle se révolta ; Montauban expulsa les catholiques ; le Dauphiné prit les armes, et bientôt aussi le Rouergue, le Languedoc, l'Albigeois et d'autres provinces. Pillages et massacres étaient redevenus de pratique courante.

Le marquis de Villars vint à Agen en octobre 1572 et força la Jurade à multiplier les moyens de défense. Il prescrivit aussi des précautions contre les protestants de l'intérieur, et fit mettre à sa disposition toutes les armes des habitants. En même temps, un maître des requêtes du roi portait commission de lever sur l'Agenais un impôt de 22.000 livres, que la Jurade décida de faire supporter par les religionnaires.

Villars resta jusqu'au 28 octobre[1]; puis, à la tête de 10.000 hommes, il dispersa les rebelles de Gascogne. Il avait dû abandonner le siège de Montauban, à la suite d'une demande de renforts faite par le duc d'Anjou, alors devant La Rochelle ravitaillée par Mongonméry. Ces renforts, composés de 40 compagnies, furent conduits par le capitaine Bourg et descendirent la Garonne.

Bergerac et Sainte-Foy étaient soulevés, soutenus

---

[1] Le 18 octobre 1572, le marquis de Villars rendit à Agen une ordonnance taxant le prix des substances alimentaires.

par Geoffroy de Vivant, lieutenant des huguenots en Quercy. Une bande projetait de surprendre Agen, où de nouvelles précautions furent encore prises par le gouverneur. La porte Saint-Georges fut murée ; les gardes furent renforcés et les habitants tenus de prendre les armes. Défense fut expressément signifiée aux protestants de la ville de sortir de leurs demeures sous peine de mort.

En mai 1573, le lieutenant général de Losses[1] était vers Marmande et le marquis de Villars à Aiguillon ; ensemble ils allaient marcher sur Tonneins, quand les réformés abandonnèrent cette ville que, du reste, ils devaient reprendre quelques mois après. De Losses avait eu aussi l'intention d'attaquer Clairac ; mais, après avoir consulté Villars, il n'osa pas donner suite à ce projet et fit rentrer à Agen, le 31 mai, sous la garde du capitaine Gramond[2], les deux gros canons qu'il avait demandés dans ce but.

Une réunion des chefs huguenots eut lieu au château de Calonges, par les soins de Langoiran[3], le

---

[1] Antoine de Lustrac, seigneur de Canabazès, de La Martinie et de Losses, fils de Jean de Lustrac et d'Antoinette Du Luc. Il épousa Jeanne d'Aspremont et mourut vers 1584.

En 1573, il avait été nommé lieutenant du roi en Guyenne pour l'Agenais et les pays de rive droite de la Garonne, et le baron de La Valette, lieutenant pour la partie située sur la rive gauche.

[2] René de Gramond, écuyer, sieur de Montastruc.

Il postulait pour une troisième lieutenance en Guyenne. On le retrouve en 1574 opérant en Bigorre.

[3] Guy de Montferrand, sieur de Langoiran. Il avait failli périr à la Saint-Barthélemy et se rendit célèbre par ses cruautés.

Il était le frère de Charles de Montferrand, gouverneur de Bordeaux, tué à quelques pas de Monluc au siège de Gensac le 10 juillet 1575.

A la mort de Charles, Guy devint baron de Montferrand. Il obtint des lettres de pardon du roi le 29 mai 1577 et mourut en 1591 (*Archives Historiques de la Gironde*, t. XXVI, p. 453).

V. *Chronique Bordeloise*, par J. de Gaufreteau (Bordeaux, 1777-78, 2 vol. in-8°), t. I, p. 167, et *Essai généalogique sur les Montferrand de Guyenne*, par A. Communay.

frère du gouverneur de Bordeaux. On résolut de s'emparer de Casteljaloux et de Caumont pour se porter sur Bordeaux. Un habitant de Clairac prévint les consuls d'Agen qui avisèrent aussitôt Villars.

La Rochelle se défendait courageusement; elle avait repoussé vingt-neuf assauts. Une nouvelle paix, ou plutôt une nouvelle trêve fut conclue et confirmée par l'édit de Boulogne du 6 juillet 1573, sur des bases presque pareilles à celles de l'édit de Saint-Germain.

Mais c'est à peine s'il résulta de cet édit une suspension d'armes de quelques mois.

On vivait dans une fébrile perplexité ; les routes devenaient de plus en plus dangereuses, et on ne pouvait même s'aventurer qu'avec prudence aux environs d'Agen. Dans cette ville, tout était en désarroi; la division s'était mise parmi les consuls et la Jurade, que l'autorité du Conseil de guerre offusquait.

Au fond, les réformés étaient dans une situation précaire. Bien que le gouvernement mollit, la surexitation du peuple, toujours plus hostile, et le zèle du Clergé leur inspiraient une vive et légitime inquiétude. Ils tentèrent alors, à Montauban, une réorganisation du parti et osèrent envoyer à la cour des députés chargés de leurs doléances.

Charles IX était malade et son frère d'Anjou venait de monter sur le trône de Pologne. La reine-mère, outrée mais impuissante, répondit par des promesses évasives qui eurent pour résultat la formation d'une

---

Sur Langoiran, V. le t. I, p. 28 de la *Guyenne Militaire*, de Leo Drouyn.

Charles de Montferrand avait remplacé en 1569 Antoine de Tilladet comme gouverneur de Bordeaux (*Archives Historiques de la Gironde*, t. XIII, p. 255). — Le 12 janvier de la même année, le roi l'avait désigné pour remplacer, en cas de besoin, Blaise de Monluc dans le gouvernement de Guyenne (Ibid., t. XXVI, p. 436).

vaste conjuration. Prévenue à temps, Catherine transporta la cour de Saint-Germain à Paris, et le 25 février 1574, elle fit enfermer le duc d'Alençon et le roi de Navarre à Vincennes. Montmorency fut arrêté; deux confidents du duc d'Alençon, La Mole et Coconas[1], furent condamnés et exécutés le 30 avril.

Toutefois, l'avortement du complot n'arrêta pas la révolte. Le Dauphiné et le Lyonnais étaient en armes, et le Poitou se souleva. Mongonméry surgit en Normandie avec des troupes anglaises; mais battu et fait prisonnier, il fut décapité malgré la sauvegarde promise[2].

En Agenais, la situation empirait. L'alarme, ai-je dit, y avait reparu dès le mois d'octobre 1573, et les campagnes étaient toujours dévastées par les troupes des deux partis. Dès janvier 1574, le vicomte de Lavedan[3] avait réuni à Agen tous les hommes du roi de Navarre; puis les mauvaises nouvelles se succédèrent plus nombreuses.

La ville de Sarlat venait d'être prise par Geoffroy de Vivant. Le capitaine de Vesins, qui commandait à Villeneuve une partie de la compagnie de Villars, courut au secours de Losses en danger. Les places de Penne, Sainte-Foy, Tournon et Puymirol étaient au pouvoir des huguenots, et aussi le château de Madail-

[1] Boniface de La Mole, de Provence, et Annibal, comte de Coconas (ou Coconat), Piémontais. Leur exécution eut lieu le 30 avril 1574 (V. *Le Parti des Politiques au lendemain de la Saint-Barthélemy. La Mole et Coconat*, par Francis de Crue (Paris, 1892, in-8°).

[2] V. une note de la p. 249.

[3] Anne de Bourbon, vicomte de Lavedan, baron de Barbazan, de Malauze, etc., mort en 1594.
Il était le fils aîné de Jean de Bourbon, vicomte de Lavedan, etc., gouverneur de la princesse de Navarre en 1542, et d'Antoinette d'Anjou, dame de Mezières.

lan. Montaut était occupé; Casteljaloux le fut le 8 mars et Tonneins presque en même temps. Enfin, le 21 de ce mois, on apprenait qu'une tentative sur Beauville avait eu lieu, et, de Prayssas où il commandait, le capitaine Bajourdan[1] prévenait qu'un coup de main sur Agen se préparait.

Le Conseil de guerre de cette ville déployait une grande vigueur. Il avait élevé à 100 arquebusiers le chiffre de la garnison, assuré la défense de Castelculier, accru les travaux de l'enceinte et pris contre les protestants de l'intérieur des mesures de plus en plus sévères. Un poste de 20 hommes gardait le Passage.

Le 21 mars, Géraud de Lomagne, vicomte de Sérignac[2], à la tête d'une petite armée, menaçait à la fois Agen et Villeneuve, et le 31 il osait même sommer les Agenais de lui payer des contributions. Ceux-ci étaient peu rassurés. Ils firent raser la Léproserie[3] située

---

[1] Simon de Bajourdan, seigneur de Bajourdan, en Magnoac, fils de Pierre et de Paule de Labarthe-Termes, sœur du maréchal. Il avait épousé Rose de Montpezat. Son frère aîné, Hugnes de Bajourdan, dont Brantôme parle avec éloges, avait été tué au siège de Montauban de 1562 (V. les *Mémoires de Jean d'Antras*, p. 159, etc.).

[2] Géraud de Lomagne, vicomte de Sérignac, quatrième fils de Georges de Lomagne. Il s'attacha à la reine de Navarre et fut un des plus ardents champions du Calvinisme.

Après la mort de son frère aîné Antoine de Lomagne (1569), il prit le nom de Terride.

Il épousa Louise de Cardaillac de Peyre et en eut deux filles, dont l'aînée, Marguerite de Lomagne, fut mariée en 1595 à son cousin Antoine-Guillaume de Lévis, vicomte de Terride et seigneur de Mirepoix, mort en 1617, fils de Jean VI de Lévis, sénéchal de Carcassonne, et de Catherine-Ursule de Lomagne, issue d'Antoine, baron de Terride.

[3] La lèpre, cette horrible importation d'Orient, ne fit pas, comme on l'a dit, sa première apparition en Europe à la suite des croisades. Une communication récente à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a établi que la lèpre était connue de l'Occident antérieurement à ces expéditions ; mais c'est bien alors que l'affreux mal prit une redoutable extension.

Un ordre spécial, les Hospitaliers de Saint-Lazare, avait été fondé pour

hors la porte du Pin et qui aurait pu favoriser une embuscade.

C'est en avril que de Losses, La Valette[1] et Monluc se concentrèrent et prirent l'offensive en Agenais. Parti d'Agen le 13 avril, de Losses était quelques jours après aux environs de Villeneuve avec des troupes réunies à la hâte. Il rejoignit La Valette et le sénéchal de Bajamont[2] le 6 mai près de Tonneins, qui se rendit et où fut placé Du Bouzet[3], et le siège de Clairac fut commencé le 23 par une armée 8 à 10.000 hommes. La résistance de cette place, cependant en

---

secourir les malheureuses victimes que la société rejetait de son sein. Les Maladreries ou Léproseries, hôpitaux destinés à recevoir les lépreux, se multiplièrent dès le XIIe siècle.

La Léproserie d'Agen avait été établie hors la porte du Pin vers 1195. C'était un prieuré. Cet hôpital, démoli par les Agenais en 1574, fut rétabli de 1586 à 1611, fonctionna pendant tout le XVIIe siècle et disparut avec le mal pour lequel il avait été créé (V. *Les Couvents de la Ville d'Agen avant 1789*, par Ph. Lauzun, t. II, *Les Hôpitaux d'Agen*).

[1] François de La Valette, seigneur de Cornusson, nommé en 1576 sénéchal de Toulouse. Il mourut en 1586 et son fils lui succéda.

En 1573, il avait été lieutenant du roi en Guyenne pour les pays de la rive gauche de la Garonne.

[2] François de Durfort, baron de Bajamont (ou Bajaumont), de Monbalen et de Laroque-Timbaut. Il avait été nommé sénéchal d'Agenais et Gascogne en 1572, après Guy de Lusignan de Saint-Gelais. Il mourut dans son château de Lafox le 20 février 1585.

V. une curieuse lettre de ce sénéchal au duc d'Anjou, du 10 octobre 1572, publiée par M. Tamizey de Larroque dans ses *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 111.

Le baron de Bajamont remplit sa charge de sénéchal avec un zèle à peu près inconnu de ses prédécesseurs.

[3] Bernard Du Bouzet de Roquépine, fils de Jean III Du Bouzet, seigneur de Roquépine et de Poudenas.

Il fut successivement gouverneur de Tonneins, d'Agen et de Condom, devint maréchal de camp en 1589 et mourut en 1599.

Son frère consanguin, le capitaine Olivier de Roquépine, fils naturel de Jean III Du Bouzet, était en garnison à Tonneins en mars 1574, quand Vivant s'empara de cette place. Il servit sous Matignon avec dévouement.

V. *Faits d'armes de Geoffroy de Vivant*, pp. 19 et 174. — Sur les *Du Bouzet*, V. *Maisons Historiques de Gascogne, Guyenne, Béarn et Périgord*, par J. Noulens (Paris, 1865-1868, 2 vol. gr. in-8°).

mauvais état de défense, fut très remarquable. Deux assauts furent repoussés, et dans les premiers jours de juin, sur un avis d'arrivée de deux troupes de secours conduites par les vicomtes de Gourdon et de Paulin[1] et par Vivant, les lieutenants du roi, levant le siège, marchèrent contre ces derniers. Ils surprirent Vivant le 5 juin et le mirent en déroute ; mais ils durent abandonner ensuite la campagne et disperser en partie leur armée sur Tonneins et sur Agen, où s'établit la compagnie La Barrière[2] forte de 200 hommes et les gentilshommes conduits par Bajamont [3].

Caumont, pris le 24 juillet par Montferrant, fut ressaisi en décembre par Vivant[4], qui venait de dégager Monflanquin où le capitaine Boudon[5] était assiégé par Bajamont et Vesins. La Valette s'était

---

[1] Jean-Richard, vicomte de Gourdon. Il avait été gouverneur de Savillan en 1552.

C'est un Bertrand de Gourdon qui blessa mortellement Richard Cœur de Lion au siège de Chalus, en 1199. Ce Bertrand fut écorché vif et pendu par ordre de Marchadier, le chef des *Cottereaux* à la solde de Richard, bien que celui-ci eût lui-même pardonné.

Bertrand de Rabasteins (ou Rabastens), vicomte de Paulin, un des capitaines désignés collectivement sous le nom de *Vicomtes* (V. une note de la p. 277).

[2] François de La Barrière, écuyer, gouverneur de Tonneins en 1591 et 1592, mort après 1609.

Il était fils de Pierre de La Barrière, seigneur de Dondas et de Sigalas, habitant Tonneins, né en 1490, mort en 1560.

Le fief de La Barrière était situé près de Lagruère, actuellement commune du canton du Mas-d'Agenais.

[3] *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVIe *siècle*, chap. VIII.

[4] A Caumont commandait pour Montferrand Jean IV de Comarque, seigneur de Beyssac, fils de Jean III de Comarque et de Françoise de Beaupoil de Saint-Aulaire, mort après 1648.

V. *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 123; *Faits d'armes de Geoffroy de Vivant*, pp. 17-19.

[5] Jean de Boudon, sieur de Pompéjac, fils de Michel, sieur de l'Hoste, mort après 1631 (V. *Faits d'armes de Geoffroy de Vivant*, p. 19).

emparé en septembre du château de Cours, près de Casteljaloux, que défendait le capitaine Brocas[1].

Montferrand poursuivit ensuite ses opérations en Bordelais, et La Valette investit Montauban que parvint à ravitailler le vicomte de Turenne[2], nouveau chef des réformés et lieutenant du roi de Navarre en Guyenne.

Le prince avait accordé à ce vicomte le gouvernement de Casteljaloux pour Denys de Mauléon qui, par les intrigues de Duras, ne put s'y maintenir[3].

La mort de Charles IX, survenue le 30 mai 1574, et le retour de Pologne de son successeur Henri III n'avaient guère modifié le triste état des choses.

Damville, devenu le chef des *Politiques*[4] et visant à ériger son gouvernement de Languedoc en souveraineté, avait été destitué par Catherine et s'était mis en révolte ouverte. Après avoir tant persécuté les protestants, il s'alliait avec eux en juillet 1574, dans l'Assem-

---

[1] Colin de Brocas, écuyer, capitaine d'une compagnie de cavalerie franche. Il était fils d'Arnaud de Brocas de La Nauze, de Figuès, près Caumont. Il épousa en secondes noces Anne de Noguères, fille de Raymond de Noguères, juge royal de Sainte-Bazeille, et mourut avant 1592.

V. *Histoire de l'Agenais*, etc., par Samazeuilh. t. II, p. 183 ; *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne*, t. II, p. 56.

[2] Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, fils de François de La Tour et d'Eléonore de Montmorency, né en 1555, mort en 1623.

Premier gentilhomme et intime confident du roi de Navarre, il devint duc de Bouillon et prince de Sedan en 1591, par son mariage avec Charlotte de La Marck. Il fut nommé maréchal de France en 1592 et fut le père du grand Turenne.

Son fils aîné, le duc de Bouillon (1605-1651), participa à toutes les intrigues de la Fronde.

Henri de La Tour d'Auvergne fut appelé après 1592 le maréchal de Bouillon. Ses entreprises contre Henri IV le forcèrent à fuir en 1603 ; mais il rentra en grâce en 1606 et se mêla encore activement aux complots qui signalèrent les premières années du règne de Louis XIII.

[3] *Histoire de l'Agenais*, par Samazeuilh, t. II, p. 185.

[4] Les ligueurs appelaient ainsi tous ceux qui appartenaient au parti royal et visaient la tolérance religieuse et la fin des troubles civils.

blée de Milhau où ils élurent pour chef Condé, alors réfugié en Allemagne. Cette alliance fut sanctionnée par une autre Assemblée du 10 février suivant tenue dans la même ville[1].

Henri III commit fautes sur fautes. Dès son arrivée en Dauphiné, le 5 septembre, il répondit avec arrogance et mépris aux propositions qui lui étaient soumises. Sa conduite déshonorante et ses turpitudes éloignèrent bientôt de lui les catholiques humiliés d'un tel chef.

Il s'amusa d'abord à guerroyer sottement contre quelques châteaux du Rhône; puis il se délecta dans des mascarades religieuses à Avignon, pendant que Damville, à quelques pas de lui, s'emparait de Saint-Gilles.

La guerre continuait toujours en Languedoc, en Poitou, en Provence, en Béarn, en Gascogne. Le duc d'Alençon[2], le dernier Valois, se mit à la tête des rebelles. Trois armées allaient entrer en campagne et la cour était très alarmée. Le duc de Guise, gouverneur de Champagne, se porta au-devant de l'avant-garde de Condé commandée par Montmorency-Thoré[3] et la battit à Fismes, où il reçut au visage la blessure qui lui valut le surnom de *Balafré*. Affolée de la défection du duc d'Alençon, Catherine voulait négocier à tout prix. Elle parvint à obtenir une trêve

---

[1] Le baron de Lomagne, vicomte de Sérignac, fut chargé de commander en Gascogne. Geoffroy de Vivant eut la lieutenance du Quercy.

[2] Hercule-François de France, duc d'Alençon, puis duc d'Anjou (1554-1584), dernier fils de Henri II et de Catherine de Médicis et héritier présomptif du trône.

[3] Guillaume de Montmorency, seigneur de Thoré, mort vers 1594, frère puîné du comte de Damville et cinquième fils du connétable Anne de Montmorency.

le 22 novembre, mais à des conditions si humiliantes qu'aucune exécution n'en résulta.

Monluc mandé par Henri III à Lyon revint à Agen avec le bâton de maréchal de France. Il fut chaleureusement accueilli et fêté jusqu'en sonchâteau d'Estillac, où il alla se reposer quelques jours.

Mais les hostilités ne cessaient point dans le pays si péniblement et depuis si longtemps surmené. Des bandes isolées rançonnaient toujours les campagnes, et les troupes des vicomtes[1] opéraient à l'aventure et en tous sens.

Malgré leurs précautions minutieuses, leur vigilance constante, les Agenais avaient beaucoup à souffrir d'un dangereux voisinage. Le château de Madaillan, pris l'année précédente par le vicomte de Sérignac et occupé par les protestants, leur inspirait de vives inquiétudes. Sa garnison poussait l'audace jusqu'à porter ses ravages à leurs portes.

On résolut d'en finir, et des dispositions furent prises pour une délivrance. Bien qu'il fût sans commandement, Monluc, rentré en novembre à Agen, marcha avec le sénéchal de Bajamont[2], d'abord contre Frespech, qui fut pris, puis contre Madaillan le 7 janvier 1575.

Il disposait d'environ 3.000 hommes; mais l'insuffisance de son artillerie fut probablement cause de l'insuccès de l'entreprise. Le siège fut levé le 31 juillet 1575 et transformé en blocus; deux forts furent

---

[1] Les capitaines calvinistes qui se rendirent célèbres sous ce nom collectif de *Vicomtes* étaient au nombre de sept : Vicomtes de Bruniquel, de Paulin et de Monclar (Bertrand et Antoine de Rabasteins, ou Rabastens), de Sérignac, de Caumont, de Montaigu et de Rapin.

[2] J'ai déjà constaté que le baron de Bajamont sut tenir très honorablement son rôle. Ce fut le sénéchal d'Agenais le plus actif.

construits à 800 mètres du château et pourvus de garnisons[1].

Les troupes protestantes encore en Agenais se dirigeaient vers le Périgord, sous les ordres du vicomte de Turenne et du farouche Langoiran dont la réputation de cruauté devenait universelle. La Noblesse du Périgord et le Parlement de Bordeaux firent alors un pressant appel à Monluc, qui, venu à La Réole, se décida à leur prêter son concours pour le siège de Gensac. La prise de cette ville eut lieu le 10 juillet et coûta la vie au gouverneur de Bordeaux, Charles de Montferrand.

Cependant le capitaine Carbon[2] qui commandait Madaillan et dont la situation devenait difficile avait proposé l'échange de cette place contre la liberté du baron de Moncaut[3] capturé à Vergt et détenu à Agen. La circonstance paraissait des plus heureuses; mais une Jurade convoquée le 9 avril par Monluc avait décidé, malgré celui-ci, qu'on ne devait pas traiter

---

[1] V. l'ouvrage déjà cité : *Un Château gascon au moyen âge. Etude sur le Château de Madaillan*, par G. Tholin et Benouville. Aux pp. 50-52 de cette étude, de très curieuses indications sont données sur l'artillerie de Monluc.

[2] Ce Carbon était sans doute un Montpezat. V. sur les *Montpezat-Carbon* l'intéressante note de M. Tamizey de Larroque, à la p. 106 des *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan*.

M. G. Tholin (*Etude sur le Château de Madaillan*, p. 62) distingue le Carbon de Madaillan du Jean de Montpezat-Carbon dont parle la note ci-dessus.

Ne serait-ce pas plutôt un frère de ce dernier, nommé aussi *Jean de Montpezat-Carbon*, seigneur de Toucilles et de Salies, qui épousa en 1581 Claire de Mauléon, et dont le fils, Jean-Antoine de Montpezat-Carbon, fut tué au siège de Montauban en 1621 ?

V. le *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne*, t. IV, généalogie des *Montpezat*.

[3] Ce baron de Moncaut, Blaise de Laurières, seigneur de Sainte-Colombe, mestre de camp d'un régiment d'infanterie et gouverneur de Layrac, fut tué devant Marmande en 1580. Monluc le fit inhumer à Tonneins (V. le t. VIII des *Archives Historiques de la Gironde*, p. 531).

Il était fils, je crois, de Bertrand de Laurières, seigneur d'Andas et baron de Moncaut.

avec un ennemi du roi. Carbon répliqua naturellement par une recrudescence d'audace pendant tout le reste de l'année, causant aux alentours tout le mal possible.

Une Assemblée des Etats d'Agenais fut tenue le 24 juillet, à l'occasion d'une taxe nouvelle de 25.000 livres dont le pays venait d'être encore imposé. L'impossibilité de réaliser cette somme sous forme d'emprunt fut constatée ; mais néanmoins on redemanda au roi soutien et protection[1].

Les protestants, commandés par Geoffroy de Vivant et Langoiran, s'emparèrent de Périgueux par surprise le 6 août. Le bruit courait qu'Agen allait avoir son tour. Le même mois, on rompait dans cette ville un certain Jean Villeneuve, dit Saint-Jacques, pris les armes à la main à la tête d'une bande de pillards au château de Paradou, près de Bon-Encontre. Ce Villeneuve ayant fait des révélations et dénoncé plusieurs habitants d'Agen, de nouvelles mesures de rigueur furent encore appliquées.

Avec l'aide des gens de Puymirol, les Agenais prirent le château d'Andas, à 15 kil. de cette dernière place. Une compagnie de 100 arquebusiers, commandée par le capitaine La Bastide[2], fut cantonnée à Agen.

En septembre 1575, le roi se déclarait hors d'état de secourir la région, qui devait pourvoir elle-même à sa défense. Les chemins étaient dangereux et les campagnes infestées de bandits ; le sénéchal restait réduit à des ressources dérisoires, sans autorité suffisante.

---

[1] V. Archives communales d'Agen, FF. 35.

[2] Jean du Lyon, seigneur de Bidonet, de Grisolles et de La Bastide. Il était neveu à la mode de Bretagne du vicomte de Terride : sa mère était une nièce de Georges de Lomagne, le père du vicomte.

Le commandant de Castelculier fut pris et tué près de Puymirol ; la tour de Fontirou[1] fut occupée le 20 novembre, mais reprise peu après par Bajamont et Vesins qui en firent massacrer la garnison de 40 hommes, épargnant seulement le capitaine Jean de Godailh, conduit à Villeneuve. Le 22 du même mois, Laffitte était aussi surpris par les rebelles, et enfin, en décembre, le propre frère du sénéchal leur livrait le château de Bajamont[2].

Enserrés entre les forts de Madaillan, de Laugnac, de Lusignan et de Bajamont, tous aux mains des huguenots, les Agenais redoutaient plus que jamais la tentative dont la ville était menacée. Ils en chassèrent tous les étrangers le 29 décembre ; leur effroi s'accentuait.

De sa retraite d'Estillac, Monluc n'assistait pas impassible à ces fâcheux événements. Il voulut se joindre au sénéchal pour reprendre Bajamont commandé par François Galaup (ou Galop)[3]. La Jurade en fut informée le 3 janvier 1576. En attendant de pouvoir entreprendre ce siège, qui fut d'ailleurs indéfiniment ajourné, on se contenta de bloquer le château jus-

---

[1] J'ai constaté dans une note de la page 103 que le château de Fontirou (commune de Castella) avait appartenu à Diane de Poitiers, qui le vendit le 14 décembre 1564 à Jean et Louis de Godailh.

Une copie de l'acte de vente se trouve dans le *Fonds de Raymond*, aux Archives départementales de Lot-et-Garonne, reg. 72, p. 120. L'original appartient à la famille Armand de Sevin.

Louis de Godailh était conseiller au Présidial d'Agen.

[2] Ce frère du sénéchal était sans doute Jean de Durfort, dont le fils Amanieu fut maintenu en 1583 dans la possession de son patrimoine (V. le P. Anselme, t. v, p. 756).

[3] Ce François Galaup, capitaine improvisé, était un ancien procureur au Présidial d'Agen. Vesins, qui le fit prisonnier, ne voulait pas lui imposer moins de 10.000 livres de rançon (V. Archives comm. d'Agen, BB. 32, reg., f° 117). En 1571, François Galaup, huguenot dangereux poursuivi pour divers excès, s'était enfui d'Agen (Ibid., GG. 201).

qu'au 13 juin avec quelques compagnies campées à Lille. Vesins réussit, du reste, à prendre Galaup dans une embuscade, entre Sauvagnas et Bajamont.

Et toujours l'Agenais était occupé ou sillonné par des bandes protestantes qui continuaient leurs exactions. Les hommes du sieur du Saumont[1] s'emparaient de Francescas le 14 mai et le mettaient au pillage; Turenne se portait de Damazan sur Clairac.

Dès le 3 février 1576, le roi de Navarre, sous prétexte d'une chasse dans la forêt de Senlis, quitta furtivement la cour accompagné de d'Aubigné[2] et de quelques-uns de ses gentilshommes les plus dévoués. De Senlis, le soir, il se dirigea sur Alençon, puis sur La Flèche, Saumur et Parthenay, où le rejoignit sa sœur Catherine de Bourbon[3]. A la fin de juin, il était à La Rochelle et en repartait le 4 juillet pour visiter la Guyenne[4].

---

[1] Joseph de Béarn, seigneur du Saumont, frère de Blaise de Béarn, seigneur de Réaup.

[2] Théodore-Agrippa d'Aubigné, le futur grand-père de Mme de Maintenon, l'historien et mémorialiste célèbre, avait alors 27 ans. Attaché à la fortune de Henri de Navarre, il devint plus tard maréchal de camp, vice-amiral de Guyenne et de Bretagne, etc., et mourut à Genève en 1630.

Je ne mentionne ici, parmi ses écrits, que les trois suivants auxquels j'aurai à me référer :

Histoire universelle (Paris, 1616-1620, 3 vol. in-f° ; Amsterdam, 1626, 2 vol. in-f°). — *Mémoires*, impr. avec ceux de Frédéric-Maurice de La Tour, prince de Sedan, par Aubertin Du Mont (Amsterdam, 1731, 2 vol. in-12 ; Paris, 1779, in-8°. Ed. Lud. Lalanne : Paris, 1854, in-12, et 1880, in-16). — *Aventures du baron de Fœneste* (Genève, 1617 et 1630, in-8°; Cologne, 1729-31, 2 vol. in-8°; éd. Mérimée : Paris, 1855, in-16). — *Œuvres complètes d'Agrippa d'Aubigné*, éd. Réaume et F. de Caussade (Paris, 1873 et suiv., 5 vol. in-8°). — Je citerai plus loin la *Confession de Sancy*.

[3] Catherine de Bourbon (1558-1604). Henri IV la maria en 1599 à Henri de Lorraine, duc de Bar.

Le *Parnasse François* de 1618 a publié d'elle quelques pièces de vers.

[4] V. *Henri IV en Gascogne (1553-1589)*, par Charles de Batz de Trenquelléon (Paris, 1885, gr. in-8°, portr.).

Les faits de guerre continuaient dans les provinces. A l'avortement de la trêve du 22 novembre 1575, Condé et l'Electeur palatin étaient entrés en Champagne avec 18.000 mercenaires et 16 canons, avaient traversé la Bourgogne et rallié l'armée du duc d'Alençon à Moulins. Sans compter les troupes de Damville dans le Midi, ces deux corps ne s'élevaient pas à moins de 30.000 hommes.

Le roi, tenu en suspicion par les catholiques, pouvait donc concevoir de sérieuses craintes. Catherine recourut aussitôt à ses procédés habituels et négocia.

La paix, dite de *Monsieur*, fut signée à Chastenoy le 6 mai 1576. Le duc d'Alençon recevait l'Anjou, la Touraine et le Berry ; le roi de Navarre avait le gouvernement de Guyenne, Condé, celui de Picardie, et les protestants obtenaient le libre exercice par tout le royaume, excepté Paris, avec de nombreuses places de sûreté. La mémoire des chefs massacrés était réhabilitée; trois millions et demi étaient donnés aux Allemands pour leur concours dans la rebellion ; enfin une convocation des Etats généraux était faite à Blois pour la fin de l'année courante.

Ce traité accentua encore l'impopularité de Henri III, détesté pour sa dépravation et sa scandaleuse conduite. La Noblesse humiliée, le Clergé rançonné, le peuple écrasé d'impôts, tout le monde à la fois songea à organiser en dehors de l'Etat une défense commune, et la *Ligue* naquit ainsi de l'entraînement général. A l'organisation protestante, qui triomphait, allait s'opposer une organisation catholique qui atteignit bientôt des proportions considérables et une puissante unité.

L'exécution de l'édit du 6 mai rencontra bien des

résistances, surtout pour la remise à leurs propriétaires dépossédés des forteresses et châteaux conquis. Les garnisons de Madaillan et de Bajamont, notamment, refusaient de rendre ces places.

Cependant les Agenais s'étaient un peu rassurés. Ils avaient réduit leur garnison à 60 arquebusiers, ralenti leur surveillance, et même cessé les gardes, malgré les instances de leurs chefs et les observations de Monluc, alors malade à Estillac.

Arrivé à Lauzun le 3 août, Henri de Navarre se rendit aussitôt à Villeneuve menacé par les catholiques et qu'il fit mettre en bon état de défense. Le lendemain, 4 août, avec d'Escars[1], lieutenant général en Guyenne, Bajamont, sénéchal d'Agenais, et autres personnages, il tint dans cette ville, en vue de l'exécution de l'édit, un Conseil où fut élaborée une très remarquable ordonnance.

" Et cette ordonnance proclamée — dit un de nos historiens — le futur Henri IV monta à cheval, et suivi d'une escorte superbe, il prit le chemin d'Agen, qui devait être, deux ans durant, sa principale capitale " [2].

La réception faite à Agen au roi de Navarre fut des plus sympathiques. Une foule de gentilshommes l'y attendaient. Henri III y avait envoyé M. de Foix[3] et

---

[1] François de Pérusse, comte d'Escars (ou des Cars), fils de Jacques de Pérusse, seigneur d'Escars, et d'Anne Jourdain-de-l'Isle. Il fut gouverneur de Périgord en 1567 et de Limoges en 1568 ; puis lieutenant général en Guyenne et gouverneur de Bordeaux.

Il épousa en secondes noces, en 1579, Isabeau de Beauville, veuve de Blaise de Monluc.

[2] Georges Tholin, *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVIe *siècle*, chap. IX.

[3] François de Foix-Candalle, captal de Buch, baron de Castelnau, seigneur de Puypaulin. Il devint évêque d'Aire en 1570, après son frère Christophe

Chemerault[1] ; La Noue représentait le duc d'Anjou ; le maréchal de Monluc, à peine rétabli, était à la tête de la Noblesse de Gascogne.

Heureux surtout du gage de paix que ces circonstances paraissaient leur donner, les Agenais ne marchandaient point leur enthousiasme.

Après avoir reçu les clefs de la ville des mains des consuls selon le cérémonial accoutumé, Henri les leur avait rendues en prescrivant l'ouverture de toutes les portes. Il avait eu même des attentions minutieuses, faisant éloigner plusieurs compagnies, ordonnant aux gentilshommes de sa suite de payer exactement aux prix taxés tout ce qu'ils consommeraient[2].

C'est à ce séjour de Henri de Navarre et de ses gentilshommes à Agen que se rapportent diverses légendes galantes plus ou moins imaginaires racontées par d'Aubigné[3] et par les pamphlétaires de la Ligue. Le don Juan gascon aurait fait alors dans le beau sexe Agenais plusieurs victimes. Catherine Duluc, la fille d'un médecin de la ville, aurait été violentée dans un bal, après une brusque extinction des lumières, et serait morte peu après de désespoir ; Anne de Cambefort (ou la même peut-être ?) se serait précipitée

---

de Foix, aumônier de la reine de Navarre, et mourut en 1594. On l'appelait M. de Foix.

Il était fils de Gaston III de Foix, comte de Candalle et de Benauges, captal de Buch, et de Marthe, comtesse d'Astarac.

[1] Emeric de Barbezières, seigneur de Chemerault, gentilhomme poitevin. Il fut tué au siège de Brouage en 1577.

[2] Cette recommandation n'était évidemment pas inutile, puisqu'elle dut être renouvelée le 22 octobre, et encore les 4 et 22 novembre et le 12 janvier suivants.

[3] *Confession catholique du sieur de Sancy*, imprimée dans le *Recueil de diverses pièces servant à l'Histoire de Henri III* (Cologne, 1660, pet. in-12; ibid., 1693 et 1649, 2 vol. in-12). On la trouve aussi dans le *Journal de Henri III*, de l'Estoile (Voir à la page suivante).

par une fenêtre et gravement blessée pour échapper au déshonneur.

Qu'y a-t-il de vrai dans ces anecdotes scandaleuses dont Labénazie, Labrunie, Saint-Amans et autres se sont faits les complaisants échos? Peu de chose sans doute [1].

Certes, Henri de Navarre et ses gais compagnons durent mener joyeuse vie durant le répit qui leur était alors accordé, et le diable à quatre fut bien toujours l'incorrigible vert galant connu de l'Histoire; mais cela ne suffit peut-être pas pour ajouter aux innombrables fredaines amoureuses qui remplirent sa vie des infamies qu'aucune preuve, aucun document sérieux n'établit [2].

---

[1] Sur ces anecdotes probablement apocryphes, Cf. surtout une communication de M. Tamizey de Larroque à la *Revue de Gascogne* (t. XVIII [1877], p. 343) et une note de l'éditeur de l'*Abrégé chronologique* de Labrunie, à l'année 1576, pp. 116-117.

Dans le t. V de sa belle édition de l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné (Paris, 1891), le baron Alph. de Ruble résume et réfute par une note en Appendice (pp. 387-390) les calomnies lancées contre les prétendues violences agenaises de Henri de Navarre en 1576 par l'avocat ligueur Louis d'Orléans (*Avertissement des Catholiques anglois aux Francois catholiques*, pamphlet plusieurs fois réimprimé, notamment dans la *Satyre Menippée*, éd. de 1709). Du Plessis-Mornay, répondant à Louis d'Orléans (*Lettre d'un Gentilhomme catholique françois, contenant brève reponse aux calomnies d'un pretendu Anglois*, réimprimée dans le t. V des *Mémoires de la Ligue*), fait remonter à l'amiral de Villars les accusations gratuites trop bénévolement accueillies par Mézeray et quelques-uns de nos annalistes.

[2] Mon intention n'étant pas de m'attarder aux innombrables équipées galantes de Henri de Navarre, même à celles qui eurent notre pays pour théâtre, je me borne à rappeler ici, dès maintenant, le cas de Fleurette et de la Charbonnière de Capchicot, en renvoyant le lecteur à ma petite publication de 1885 : *Un Amour de Henri IV. Capchicot, Légende et Histoire* (Paris et Agen, gr. in-8°).

Sur les amours de Henri IV, V., outre d'Aubigné : *Histoire des Amours du Grand Alcandre*, qu'on attribue peut-être à tort à la princesse de Conti (1653, in-4°). — *Journal des choses advenues durant le règne de Henri III* (Paris, 1621, in-4°), et *Journal du règne de Henri IV* (Paris, 1719, in-4°), par Pierre de L'Estoile ; édition Lenglet-Dufresnoy (*Mémoires pour servir à l'Histoire de France depuis 1574 jusqu'en 1611*. La Haye et Paris, 1744, 5 vol. in-8°) ; éd. Petitot et Monmerqué (*Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, XLV-XLIX) ;

L'année 1576 s'acheva sans encombre. Henri continuait ses courses. Il était à Castillonnès, venant de Bergerac, en octobre. Des bruits peu rassurants circulaient bien parfois ; mais ce n'était là rien de précis. Les consuls ayant voulu fermer deux portes, Henri s'y opposa d'abord ; puis bientôt, se ravisant, il les fit toutes refermer, et même les gardes furent rétablies. Il n'était pas besoin, d'ailleurs, d'être très clairvoyant pour prévoir une prise d'armes prochaine.

Les Etats généraux tenus à Blois à partir du 6 décembre 1576[1] avaient été absorbés par la Ligue et aboutissaient, le 6 janvier suivant, à la révocation par Henri III de son dernier édit. C'était comme une déclaration de guerre aux huguenots. Toutefois le roi satisfit en 1578, par l'ordonnance de Blois, à une grande partie des vœux exprimés dans les Cahiers du Tiers Etat.

Condé remuait la Saintonge et le Poitou et prenait Loudun. Les rebelles avaient pris et saccagé Figeac. Jean de Fabas, seigneur de Castets, agissant comme partisan huguenot, s'emparait de Bazas à la suite d'un rapt aussi étranger que possible à la politique ; puis, le 6 janvier, il surprenait La Réole par escalade avec le concours de gentilshommes du roi de Navarre,

---

éd. Michaud et Poujoulat (*Mémoires pour l'Histoire de France*, XIV-XV), etc. Plus spécialement doit être indiquée la remarquable édition Jouaust présentée, d'après les mss. originaux, par plusieurs érudits, mais malheureusement inachevée : *Mémoires-Journaux de Pierre de l'Estoile* (Paris, 1875-1883, 11 vol. in-8°), éd. incomplète de cinq volumes (4 vol. de notes et 1 vol. de tables). — J'ajoute encore : *Les Cotillons célèbres*, par E. Gaboriau (Paris, 1861, 2 vol. in-12), t. I, p. 223. — *Les Amours de Henri IV*, par de Lescure (Ibid., 1864, in-12). — *La Légende du jeune Henri de Navarre dans une Bastide d'Albret en 1572*, par un Ancien de la Bastide [par l'abbé L. Dardy]. (Agen [Paris], 1878, in-16), etc., etc.

[1] Le représentant du Tiers Etat d'Agenais aux Etats de Blois de 1576 fut le premier consul Michel de Boissonnade. Le député du Clergé fut E. Bourdonnais (?) et celui de la Noblesse, François de Montpezat, seigneur de Laugnac

notamment de Rosny[1], et continuait avec bonheur ses entreprises dans la Benauges où il battait Vesins et détruisait Pondäurat.

Langoiran échouait devant Saint-Macaire, malgré le renfort de 40 gentilshommes de la cour du roi de Navarre[2].

Conseillé par Lavardin[3] et malgré Rosny, Henri fit alors une tentative sur Marmande, qui avait refusé de lui ouvrir ses portes et qu'il fit investir par La Noue rappelé de Saintonge. La Noue vint devant cette place, puis Lavardin et Lusignan. Lui-même y arriva le lendemain, "avec un mauvais canon, une coulevrine et deux faucons de Casteljaloux, et de quoi tirer cent vingt coups"[4]. Quelques incidents curieux marquèrent ce semblant de siège, qui ne dura d'ailleurs que quelques jours[5].

---

[1] Maximilien de Béthune, baron, puis marquis de Rosny, né le 13 décembre 1560. Il devint duc de Sully, un des grands ministres de France et le plus dévoué serviteur de Henri de Navarre. Il reçut le bâton de maréchal en 1634 et mourut en 1641.

Ses *Mémoires des sages et royales Œconomies d'Estat de Henry le Grand* (1634-1662) sont célèbres et ont eu de nombreuses éditions.

[2] Parmi ces gentilshommes se trouvaient d'Aubigné et Castéra. D'Aubigné, qui fut blessé, a raconté cette affaire lui-même dans son *Histoire universelle.*

[3] Jean de Beaumanoir, baron, puis marquis de Lavardin, né en 1551, fils de Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin, victime de la Saint-Barthélemy.

Jean de Beaumanoir, qui avait été élevé auprès de Henri de Navarre et avait combattu à Poitiers en 1569, se fit catholique après le meurtre de son père, tout en restant encore au service de Henri. En 1587, il se signala par sa cruauté contre les protestants et passa dans la Ligue en 1589. Sa soumission à Henri IV en 1595 lui valut le bâton de maréchal de France, le gouvernement du Maine, etc. Il fut ambassadeur de Louis XIII à Londres en 1612 et mourut en 1614. Il avait épousé Catherine de Carmaing, comtesse de Négrepelisse. Un de ses fils, Charles, mort en 1637, fut évêque du Mans.

Le marquis de Lavardin fréquemment cité dans les *Lettres de Madame de Sévigné* était l'arrière-petit-fils du maréchal (Charles-Henri, 1643-1701).

[4] D'Aubigné, *Histoire universelle* et *Mémoires.*

[5] V., outre d'Aubigné, *Notice sur la Ville de Marmande*, par Tamizey

Les députés des Etats de Blois envoyés au roi de Navarre venaient d'arriver à Agen. Biron, avec de grandes forces, avait remporté quelques succès vers Villeneuve et s'était avancé sur Sainte-Bazeille. Henri se hâta de lui envoyer deux gentilshommes pour convenir d'une trêve. Les négociations, très habilement conduites, eurent un plein succès. Abusé sur l'exacte situation des assiégeants, Biron signa un traité, et le roi de Navarre fut reconnu comme gouverneur de Marmande.

Henri vint aussitôt à Agen pour recevoir les députés Pierre de Villars, archevêque de Vienne, André de Bourbon et Mesnages. Condé avait mal reçu ceux qui lui étaient adressés ; le roi de Navarre fut, au contraire, très courtois ; mais que pouvait-il résulter de conférences entre gens d'intérêts aussi contraires ? La Ligue voulait l'anéantissement complet du Calvinisme ; les protestants étaient décidés à tout pour défendre leur cause. D'autres pourparlers eurent encore lieu en février avec Biron et le duc de Montpensier, mais en pure perte.

Le prince partit pour Nérac le 2 mars 1577, après avoir donné des instructions à Lusignan et à La Noue, qui ne purent pas empêcher les troupes venant de Marmande de ravager en passant les environs d'Agen. Puis des dissentiments au sujet d'une augmentation militaire de cette ville s'étant élevés entre les consuls et les habitants, Lusignan y introduisit encore une compagnie de 50 hommes.

Au surplus, les Agenais ne vivaient guère en bonne intelligence avec la garnison. Dès le 26 février, le roi de Navarre avait dû prendre des mesures sévères, et

---

de Larroque, p. 73 ; les *Mémoires de Sully* ; *Henri IV en Gascogne*, par Ch. de Batz de Trenquelléon, p. 112, etc.

aussi à son retour de Nérac, le 6 mars. Sur les plaintes des consuls, il rédigea même alors une sorte de code militaire fort curieux[1], et éloigna de la juridiction une compagnie qui rançonnait les campagnes.

Condé faisait des levées à l'étranger. Les ducs d'Anjou et de Guise s'emparèrent de La Charité et d'Issoire en avril ; le duc de Mayenne[2] occupa les places de la Saintonge et du Poitou, et après avoir pris Brouage, le 16 août, concentra ses efforts sur La Rochelle. Catherine parvint à gagner Damville avec le marquisat de Saluces, un fief du Dauphiné. Mais la guerre était sans entrain; des négociations s'ouvrirent[3], et le 17 septembre 1577 survint la paix de Bergerac accordant aux protestants l'exercice du culte, la restitution de leurs charges, des Chambres mi-partie, des villes de sûreté pour six ans, et exaspérant la Ligue contre le roi.

Périgueux, La Réole et le Mas-de-Verdun furent les places de sûreté accordées en Guyenne.

A la suite d'un coup de main sur Saint-Esprit des catholiques servis par une trahison du gouverneur, Honoré d'Albert de Luynes[4], Henri de Navarre avait

---

[1] Ce *Code* a été analysé par M. G. Tholin, au chap. x de *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVIe *siècle*.

[2] Charles de Lorraine, marquis, puis duc de Mayenne (1573), second fils de François de Lorraine, duc de Guise, né en 1554, mort en 1611.

Il était à Jarnac et à Moncontour en 1569, et au siège de La Rochelle. Il prit la part la plus active à la formation de la Ligue, souleva la Bourgogne dont il était gouverneur, et combattit contre Henri III, puis contre Henri IV, à qui il ne fit sa soumission qu'en 1596. Il avait épousé en 1576 Henriette de Savoie, marquise de Villars, qui lui avait apporté la seigneurie d'Aiguillon. Son nom reviendra fréquemment dans ce récit.

[3] En juin 1577, le duc de Montpensier (François de Bourbon, fils de Louis de Bourbon) vint conférer avec le roi de Navarre à Agen, en vue des préliminaires de la paix (Archives commun. d'Agen, BB. 33).

[4] Honoré d'Albert de Luynes, ancien gentilhomme servant de Charles IX, mort en 1592. Il fut le père du connétable de Luynes, favori de Louis XIII.

lancé le 21 décembre 1577 un manifeste dénonçant à la Guyenne les intrigues du marquis de Villars. Il avait organisé dans Agen une administration nouvelle, remplacé comme gouverneur le chanoine de Lalande par Henri de Lusignan[1], nommé le capitaine Séridos[2] commissaire, Géraud Dugonne trésorier, et écarté la Jurade. Les Agenais, qui avaient dû remettre leurs armes, commençaient à s'épouvanter. Henri s'efforça de les rassurer par une ordonnance du 1er janvier 1578; mais les travaux de défense qui allaient être entrepris devaient accroître encore leurs appréhensions[3].

Entre temps, ce jeune roi, toujours en voyage, avait reparu à Nérac et visité l'Armagnac et l'Albret. Bordeaux s'était refusé à le recevoir. A Eauze, puis à Mirande, de périlleuses aventures avaient failli lui coûter la vie[4].

---

[1] Henri, baron de Lusignan, fils de Jean, baron de Lusignan, lieutenant de robe courte du sénéchal d'Agenais et Gascogne en 1557. Son propre fils, François, fut le premier des marquis de Lusignan d'Agenais.

Henri de Lusignan, gouverneur d'Agen en 1578 et 1579, fut chargé ensuite du commandement de Puymirol, et confirmé dans ce poste par Henri IV le 30 septembre 1590. Il mourut après 1601.

M. Tamizey de Larroque a publié une curieuse lettre de Henri de Lusignan à Henri IV, du 5 janvier 1594 (*Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 175). V. aussi *Les Lusignan du Poitou et de l'Agenais*, par J. de Bourrousse de Laffore.

[2] Bernard de Saint-Gresse, seigneur de Séridos, fils aîné de Jean de Saint-Gresse et de Catherine de Comère. Il avait épousé en 1561 Quitterie de Pins (V. *Maisons Historiques de Gascogne*, par J. Noulens, t. I).

[3] Sur les idées, les agissements et l'entourage du roi de Navarre à Agen en 1576-1577, on ne saurait guère ajouter à ce qu'en dit M. G. Tholin au chapitre X de son étude sur *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVIe *siècle*.

[4] Sur l'aventure d'Eauze, les versions et les dates diffèrent. Du Pleix se trompe sûrement en la fixant à 1586. Berger de Xivrey (*Lettres Missives*, I, 119) dit 1576. M. Tholin estime qu'il faut mettre 1577, et tel est aussi l'avis de Samazeuilh (*Histoire de l'Agenais*, II, 202). M. Ch. de Batz de Trenquelléon (*Henri IV en Gascogne*, p. 103) adopte la date de Berger de Xivrey, de fin décembre 1576.

L'intention visible de Henri III tendait à rejeter sur les chefs huguenots toute la responsabilité des événements. Le roi de Navarre, Condé et Damville crurent alors devoir prendre l'offensive.

Quelques combats avaient eu lieu à Jégun[1], Beaumont-de-Lomagne, Mas-de-Verdun. L'amiral de Villars manœuvrait en Gascogne. Henri était allé de Lectoure à Montauban ; puis, revenu à Agen le 7 janvier 1578, il avait fait activer les travaux prescrits, sous la direction d'un ancien ingénieur de Monluc, le capitaine Topiac, qualifié de commissaire ordinaire de l'artillerie. Le couvent des Jacobins fut transformé en forteresse; les tours furent restaurées ; la porte Neuve et la porte du Pin, mieux fortifiées. Celle-ci fut même munie de bastions, et la garnison fut placée sous les ordres de Lusignan et de onze capitaines[2].

---

[1] V. sur l'affaire de Jégun les *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan*, p. 62.

[2] Voici quel était alors le périmètre des remparts d'Agen :

Au nord : de la porte Saint-Georges (place Saint-Georges) à la tour Cornalière (angle des remparts, vers la route de Villeneuve, démolie en 1854), portant les tours de Saint-Caprais (plus tard tour Saint-Côme), de Sainte-Foy (gare des voyageurs), d'Armagnac (tannerie Villot), et de la Bretonnerie (un peu au-delà). — A l'est : de la tour Cornalière à la tour Duranton (rue de ce nom), rencontrant la porte du Pin. — Au sud : de la tour Duranton à la tour de la Poudre (sur le Gravier), rencontrant les tours de Marmande (appelée de nos jours tour du Bourreau), de Redon (jardin de Raymond), de Calbas (maison Vigué), la porte Neuve et la tour du Bourreau (rue des Rondes-Saint-Louis, vers l'angle ouest de la maison Brocq). — Enfin, à l'ouest : de la tour de la Poudre à la porte Saint-Georges, rencontrant les portes Saint-Michel ou de Garonne, et Saint-Antoine ou de Grave. — Ensemble cinq portes et douze tours. La porte Saint-Louis, au sud-ouest, ne fut ouverte qu'au XVIIe siècle (V. *La Ville d'Agen et son Enceinte extérieure après la Saint-Barthélemy*, par Am. Moullié).

A part la tour de la Poudre, assez bien conservée, il ne reste plus aujourd'hui de cette enceinte que de rares vestiges : quelques fragments de remparts, la tour de Marmande en ruines et partie de la tour Duranton. Les portes ont totalement disparu. La porte Saint-Antoine, à l'entrée du Boulevard de la République, était encore représentée, avant l'ouverture de ce boulevard, par deux piliers modernes. — J'ai parlé ailleurs des portes Neuve, de Garonne, du Pin et Saint-Georges.

Non seulement la ville, mais aussi la juridiction et les localités voisines durent concourir à la dépense. Les difficultés, d'ailleurs, se multipliaient, tant pour les impositions extraordinaires que pour les corvées. Il fallait absolument de l'argent. Une véritable opposition du syndic et du juge mage se produisit contre une ordonnance du 13 janvier prescrivant une levée de 3.500 livres, laquelle dut être transformée le 27 du même mois en un emprunt sur les riches. On était allé, dans cette résistance, jusqu'à contester l'autorité du roi de Navarre, l'Agenais étant de l'apanage de sa femme.

Biron était revenu près de Villeneuve. Nous avons vu que cette ville, après les massacres de 1572, avait ouvert ses portes à Henri, qui l'avait mise en état de défense et lui avait donné Rosny pour gouverneur. Biron n'osa pas attaquer la place; mais, en septembre (?), il battit Rosny au nord, sur les hauteurs de Sernel[1].

La paix de Bergerac n'arrêta pas, du reste, les hostilités.

Dès le 30 juillet 1577, la garnison d'Agen avait été renforcée. Francescas était menacé par une bande catholique. En septembre, Condé, Rohan[2] et Turenne

---

[1] *Histoire de Villeneuve-sur-Lot*, par Fernand de Mazet, p. 81. L'auteur mentionne ainsi cet événement, sans aucune référence, et je ne l'enregistre ici que sous réserves.

Les *Annales de Villeneuve-sur-Lot*, par Cassany-Mazet, p. 225, sont beaucoup moins affirmatives à cet égard.

Cette bataille de Sernel (?) serait alors celle que Louvet signale dans son *Abrégé de l'Histoire d'Aquitaine*, 2e partie, p. 182, sans indication de date ni de lieu, et qui aurait précisément valu à Biron le collier, le bâton de maréchal et le gouvernement de Guyenne.

[2] René, vicomte de Rohan (1550-1586). Il commanda les protestants pendant l'absence de La Noue, en 1570. Il était cousin de Jeanne d'Albret et fut le père de Henri de Rohan.

devaient se réunir au roi de Navarre pour des opérations décisives ; le point de ralliement était Bergerac. L'armée royale, commandée par Villars, se hâta d'accourir ; elle était déjà à Astaffort et menaçait Nérac quand la paix arrêta sa marche.

C'est vers ce temps que le vieux Monluc, déjà presque oublié, disparut de ce monde[1].

Le roi de Navarre était arrivé fort à propos à Nérac pour éviter à cette ville une occupation de Villars, facilitée par des intelligences à l'intérieur. Il s'était emparé de Layrac et d'Auvillars, dont le gouverneur, Lamothe-Bardigues[2], lui fit ensuite défection ; mais il avait échoué devant Condom défendu par Jean-Paul d'Esparbès de Lussan, seigneur de Lasserre[3], et d'autres ligueurs. Ce Lussan obtint même quelques succès aux environs d'Agen.

La proclamation de la paix eut lieu dans cette der-

---

[1] On est dans la même incertitude pour la mort que pour la naissance de Blaise de Monluc. On a supposé qu'il mourut dans son château d'Estillac, dont il ne s'éloignait plus guère alors, mais cette hypothèse a été fort contestée (V. Tamizey de Larroque, *Lettres inédites de quelques Membres de la Famille de Monluc* (Auch, 1890, gr. in-8o).

[2] N. de Cruzy, seigneur de Lamothe-Bardigues. — Ce dernier titre passa au XVIIe siècle dans la maison d'Esparbès de Lussan, par le mariage de Charlotte de Cruzy, dite du Gout de Marsillac, avec Jean-François d'Esparbès de Lussan.

[3] Jean-Paul d'Esparbès de Lussan, seigneur de Lasserre, septième fils de Bertrand d'Esparbès, avait combattu à Sienne avec Monluc en 1550.

Gentilhomme de la Chambre du roi (1576), mestre de camp du régiment de Piémont (1577), il devint gouverneur de Blaye en 1586, capitaine de la première compagnie des Gardes du corps du roi en 1599, maréchal de camp en 1604 et mourut en 1616.

Il avait épousé en 1570 Catherine-Bernarde de Montagu, dame de Lasserre. Il fut sénéchal d'Agenais et Condomois de 1605 à 1615.

Son fils François fut maréchal de France en 1620. Nous le rencontrerons plus loin. Son frère, François d'Esparbès, seigneur d'Aulmenort, second fils de Bertrand, fut successivement gouverneur de Lectoure (1558), de Nérac (1570), de Saint-Sever (1572) et de Mézin (1574), devint maître d'hôtel de la reine Marguerite en 1583 et mourut après 1602.

nière ville le 14 octobre 1577 et y fut très chaleureusement accueillie. Biron, nommé maréchal de France et gouverneur de Guyenne à la place de Villars, s'y présenta au nom du roi le 17 du même mois. Il y séjourna quelque peu et rejoignit Henri à Nérac.

Contrairement aux prescriptions de l'édit, la garnison d'Agen était maintenue et celle de Lectoure, augmentée. Ni le mécontentement croissant des Agenais, ni l'intervention de Biron n'avaient pu vaincre à cet égard la résistance du roi de Navarre, qui ne croyait évidemment pas à la durée de la paix et remettait l'évacuation des forts jusqu'après l'installation de la Chambre de l'Edit qui devait siéger à Agen.

Au surplus, l'agitation restait partout très vive. A Mézin, le prieur des Bénédictins s'étant opposé à l'établissement du prêche dans l'église conventuelle avait été emmené prisonnier à Agen par ordre de Henri, pendant qu'on pillait son couvent et qu'on en démantelait les tours. Aucun des deux partis ne désarmait ; des agressions se commettaient sans cesse. Le 8 avril 1578, Langon avait été pris par les catholiques qui en détruisaient les murailles ; les réformés de Casteljaloux venaient d'effectuer une course affreusement sanglante dans les Landes.

Agen vivait dans une profonde inquiétude et devenait menaçant. Biron l'engageait à veiller ; Bajamont, alors à Paris, adressait la même recommandation, et M. de Foix venait en avril au nom du roi pour rappeler l'édit. Enfin et grâce à Biron, les conseillers de la future Chambre étaient à Port-Sainte-Marie le 30 mai. Le roi de Navarre, arrivé la veille à Agen, remit les clefs de la ville aux consuls ; toutes les portes furent aussitôt ouvertes, et le 31 mai l'installation des conseillers eut lieu solennellement, au milieu de l'allégresse universelle.

La joie des Agenais alla jusqu'à leur faire détruire les forts qui les avaient tant tourmentés.

La Chambre de Justice tri-partie, chargée de pacifier la Guyenne, était détachée du Parlement de Paris. Elle se composait de deux présidents et de douze conseillers, et devait compter un tiers des juges protestants. D'abord destinée à siéger à Bordeaux, cette Chambre avait été fixée ensuite à Agen par lettres patentes du 26 avril 1578; mais sa session agenaise ne donna pas de bien sérieux résulats. Elle dura jusqu'au 11 février 1581, fournissant une carrière stérile et très agitée, voyant ses décisions méprisées, fonctionnant dans le tumulte de la guerre civile, dite *Guerre des Amoureux* parce qu'elle avait été surtout fomentée par les frivoles compagnons de Henri de Navarre[1].

Les hostilités étaient, en effet, reprises ouvertement en mai 1580.

Mais je ne saurais omettre d'autres événements importants survenus en Agenais au cours de cette même année 1578.

Le roi de Navarre avait réclamé à Henri III sa femme restée à Paris après son évasion. Le 18 mars 1578, des lettres patentes informèrent les Agenais de la cession à Marguerite des comtés de Rouergue, de Quercy et d'Agenais, en représentation de sa dot[2], et

---

[1] V. De Thou, *Histoire universelle*, livre LXVI ; Henri de Groussou, *La Chambre de Justice de Guyenne et sa session d'Agen. 1582-1583* (Agen, 1875, gr. in-8°), pp. 12-16, etc.

V. aussi : Tamizey de Larroque, *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, pp. 129 à 146. — Ce dernier et précieux recueil, fréquemment cité, a pour titre principal : *Documents inédits* pour servir *à l'histoire de l'Agenais*. La forme adoptée ici est celle du *faux titre*, variante que j'aurais dû indiquer à la première mention de la p. 98. J'emploierai indistinctement les deux formes.

[2] Ces pays venaient précisément d'être libérés par la mort, en 1578 de

bientôt l'arrivée de la nouvelle comtesse était annoncée par Biron[1]. Elle venait, accompagnée de la reine-mère, pour rejoindre son mari. Le départ de Paris eut lieu en juillet.

Catherine de Médicis arriva à Agen le 11 octobre par la porte Saint-Georges, venant de Port-Sainte-Marie; Marguerite entra le lendemain par la porte du Pin. Leur réception fut très belle.

Le 12 août, les deux reines s'étaient arrêtées à Bordeaux, puis à La Réole, où Henri de Navarre était allé les visiter à la tête de 600 gentilshommes, et où une Conférence prochaine à Nérac avait été convenue[2].

D'Agen, elles se dirigèrent sur Toulouse, ensuite sur Auch, et enfin sur Nérac.

L'entrée de Marguerite à Nérac fut splendide. Il n'est pas jusqu'à des poèmes qui n'eussent été composés pour la circonstance. Saluste Du Bartas, dont une des filles habitait alors le château de Hordosse, rima un dialogue presque célèbre entre trois nymphes latine, française et gasconne.[3].

Marie de Portugal (V. la p. 202). — A ces trois comtés, Henri III adjoignit quatre jugeries de la sénéchaussée de Toulouse et les terres non engagées d'Amiens et de Chartres, pour représenter les 67.500 livres de rente annuelle que devait recevoir Marguerite.

[1] La lettre de Biron aux consuls d'Agen, du 16 septembre 1578, a été publiée dans les *Archives Historiques de la Gironde*, t. XXVI, p. 552.

[2] Une plaisante anecdote se rapporte à ce passage des deux reines à La Réole. Le gouverneur de cette ville, d'Ussac, vieux gentilhomme criblé de blessures et outrageusement balafré, s'avisa de tomber amoureux de la belle Anne d'Atrie, comtesse de Châteauvilain, dame d'honneur de Catherine. Cette passion sénile provoqua les railleries de tous les jeunes fous de la cour, et surtout de Turenne et du roi de Navarre. D'Ussac en ressentit un tel dépit qu'il abandonna la Réforme et livra La Réole, place de sûreté, aux officiers catholiques. A la nouvelle de cette défection, Henri se vengea par la surprise de Fleurance et l'occupation de Saint-Emilion. — La Réole fut d'ailleurs bientôt reprise par les réformés, qui la gardèrent jusqu'en 1580.

[3] Guillaume de Saluste (ou Salluste), seigneur Du Bartas, l'auteur de la *Sepmaine, ou Création du Monde* (Paris, 1579 [1578], in-4°), né près d'Auch vers 1544, fut blessé mortellement à Ivry en 1590.

Dans cette ville chère au roi de Navarre qui venait d'en restaurer le château et l'embellir[1], ce ne furent que fêtes, réjouissances, bals, festins, cavalcades, plaisirs de toutes sortes. La cour frivole et galante du turbulent Béarnais trouvait son compte dans la venue d'une jeune reine aimable et gracieuse, aux mœurs dépourvues de toute austérité, et surtout dans ce fameux " escadron volant ", un des plus puissants arguments de la reine-mère.

Les deux époux vécurent d'abord en bonne intelligence apparente, chacun parfaitement instruit des équipées de l'autre, se faisant mutuellement de folâtres confidences.

" Notre cour — a dit Marguerite dans ses *Mémoires* — était si belle et plaisante, que nous n'enviions point celle de France "[2].

Les compagnons du roi de Navarre, voire les plus

Sur le *Poème pour l'accueil de la Royne de Navarre à Nérac*, V. la *Notice historique sur Nérac*, par Villeneuve-Bargemont, où la pièce est reproduite (pp. 68-77), et le *Choix de Poésies* publié par O. de Gourcuff et P. Bénétrix (Auch, 1890, in-16). La première impression se trouve dans les œuvres de l'auteur (Paris, 1579, in-4°).

[1] J'ai déjà parlé de ce château bâti par les sires d'Albret reconnus seigneurs de Nérac dès 1306.

Le château de Nérac a complètement disparu. Placé au sommet d'un tertre élevé, au bord et sur la rive gauche de la Baïse, il se composait de quatre corps de logis distincts. Celui de l'ouest, flanqué de quatre tours rondes, remontait au XIVe siècle ; celui du nord, postérieur au précédent, portait une curieuse galerie saillante en demi-voûte; celui de l'est, plus moderne encore et plus élégant, était muni de deux tours rondes. Enfin dans celui du sud, attribué à Jeanne d'Albret, se trouvait la salle des Gardes, antichambre de l'appartement du roi. Un large perron conduisait au jardin.

Sur la rive droite de la rivière et en bordure se développait, allée ombreuse de deux kilomètres, cette Garenne exquise, seul reste aujourd'hui des splendeurs de la résidence royale, qui dut voir passer tant de fois la Marguerite des Marguerites, et aussi la séduisante Margot entourée de sa cour galante.

[2] La 1re éd. des *Mémoires de Marguerite de Valois* fut donnée par Auger de Mauléon en 1648 (Paris, in-8°). La meilleure est celle de Guessard (Paris, 1847, in-8°), dont la leçon a été suivie par L. Lalanne, dans l'éd. de la Bibliothèque Elzévirienne (Paris, 1858, in-16).

graves, payèrent leur tribut à tant de séductions. Turenne, Roquelaure[1], Rosny succombèrent à leur tour. Les querelles et les rivalités devinrent fréquentes; les duels nombreux. Pibrac[2] lui-même, le sérieux confident de Catherine, subit l'ascendant de la reine et oublia quelque peu son rôle.

Catherine de Médicis séjourna à Nérac jusqu'en mars 1579[3]. C'est en octobre 1578 que s'étaient ouvertes les retentissantes Conférences auxquelles s'intéressait la France entière. Elles furent closes le 28 février 1579 par la signature d'un traité en vingt articles accordant aux protestants onze nouvelles places de sûreté. Au grand dépit des Agenais, le roi de Navarre conservait pour six mois encore la place de Puymirol[4].

Henri III ratifia ce traité le 14 mars; mais l'adhésion des Agenais était déjà acquise, à la suite d'une Assemblée que la reine-mère avait réunie à Agen, où

---

[1] Antoine, baron de Roquelaure, né en 1544, mort à Lectoure en 1625. Il fut lieutenant général en Guyenne en 1610.

Son fils Gaston-Jean-Baptiste, duc de Roquelaure (1617-1683), le gentilhomme bouffon sur lequel les anecdotes foisonnent, fut gouverneur de Guyenne et nous le retrouverons à sa date.

[2] Guy du Faur de Pibrac (Toulouse, 1529-Paris, 1584), magistrat et poète. Conseiller d'Etat en 1570, il avait représenté la France au concile de Trente en 1562 et suivi le duc d'Anjou en Pologne. Il fut chancelier de Marguerite de Valois qu'il aimait éperdument et qui le renvoya en 1581, puis du duc d'Alençon. On connaît bien ses *Quatrains moraux* (1574, in-4°), souvent réimprimés et traduits. Il a laissé aussi des *Harangues* et une *Apologie* en latin de la Saint-Barthélemy.

[3] Nous avons vu que Catherine de Médicis était déjà venue à Nérac avec son mari, alors dauphin, en 1542.

[4] Sur ces célèbres Conférences, V. *Articles de la Conférence tenue á Nérac en febvrier 1579* (S. l., 1579, in-8°). — *Articles résolus et accordez à Nérac, en la Conférence de la Royne, mère du Roy... avec le Roy de Navarre...* (Paris et Lyon, 1579; Paris, 1581, in-8°). Le traité de Nérac ne fut rendu public qu'après la paix de Fleix, en 1581.

elle était revenue le 3 mars en quittant Nérac avec toute la cour[1].

Biron reçut mission de préparer un règlement assurant la conservation d'Agen, règlement que signa Catherine, et d'après lequel deux portes de la ville devaient rester ouvertes avec des postes de six hommes commandés par deux notables. Des patrouilles nocturnes étaient aussi prescrites[2].

Tout cela ne pouvait endormir l'inquiétude générale. Les consuls se défiaient; Biron doutait[3].

Les nouvelles, du reste, étaient peu rassurantes. L'Agenais se trouvait relativement calme; mais que d'alertes! On disait toujours Agen menacé. De Nérac, Catherine de Bourbon en avisait les consuls, qui faisaient rigoureusement exécuter les règlements relatifs à la surveillance de la ville. Biron et le sénéchal redoublaient d'attention.

Au lieu de rendre Puymirol, le roi de Navarre le fortifiait encore. Puis, en décembre, on apprenait la surprise de Mende par les huguenots; Clermont-Dessus avait été attaqué; le château de Tombebouc était emporté.

---

[1] En partant d'Agen, Catherine passa par l'Isle-Jourdain et le comté de Foix.

[2] *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVIe *siècle*, chap. XII. C'est le 31 mai 1578 que la Cour Présidiale d'Agen tint sa première séance au couvent des Carmes. J'ai dit ailleurs que cette Cour fut installée ensuite dans l'ancien château de Monrevel.

[3] C'est à cette époque (mars 1579) que se place le célèbre duel sur le Gravier, à Agen, entre le vicomte de Turenne, assisté du baron de Salignac (Jean de Gontaud-Biron), et les Duras (Jean et Jacques de Durfort, fils de Symphorien), duel plus ou moins courtois (?) dans lequel Turenne fut blessé.
V. *Mémoires de Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon* (Paris, 1666, in-12, p. 267). — *Les Lusignan du Poitou et de l'Agenais*, par J. de Laffore, p. 35, etc.
Le P. Anselme place ce duel à La Sauvetat.

Les consuls admettaient l'absolue nécessité d'une forte garnison; mais de nombreux tiraillements paralysaient leur initiative. L'avenir semblait menaçant, et les Etats tenus le 14 mars 1580 montrèrent combien les esprits étaient alarmés.

Malgré les nombreux avantages que les derniers actes accordaient aux réformés, les hostilités recommencèrent bientôt. On a dit que Marguerite s'employa surtout à cette nouvelle prise d'armes, dans le dépit qu'elle éprouva d'une dénonciation faite par son frère à Henri de ses relations avec Turenne.

Les calvinistes choisirent la date du 15 avril 1580.

Le 5 mai, le roi de Navarre attaqua de nuit Cahors dont il n'eut raison que difficilement. On combattit pendant six jours dans les rues de la ville, qui ne se rendit qu'à la dernière extrémité. Après quelques engagements dans l'Armagnac, à Vic-Fezensac et à Beaumont-de-Lomagne, le prince, rentré à Nérac, en repartit le 15 juin pour se porter au-devant de Biron qui concentrait ses troupes à Marmande, et il ordonna à Meslon[1] de se diriger de Monségur sur Sainte-Bazeille. Le 18, il était au Mas-d'Agenais, et le 1er juillet

---

[1] André de Meslon, né en 1550 à Castelmoron ou près de La Réole, mort en 1597. Il fut lieutenant du sénéchal d'Albret en 1575, conseiller et maître des requêtes du roi de Navarre en 1577, gouverneur de Castelmoron la même année et de Monségur en 1580. Son nom se rencontre souvent dans les *Lettres Missives* de Henri IV.

Son frère consanguin, Jean de Meslon, sieur des Combes, né en 1567, servit aussi le roi de Navarre comme capitaine dans le régiment d'André, puis dans celui de Navarre en 1596. Il fut assassiné en 1605 avec son neveu, André de Meslon, enseigne de ce dernier régiment, sur le pont de La Gupie, près de Sainte-Bazeille, par M. de Saint-Sauveur, qui en 1610 obtint à Nérac des lettres de rémission.

V. *Essai généalogique sur la famille de Meslon*, par Leo Drouyn (Bordeaux, 1879, in-8°), et *Chronique d'Isaac de Pérès*, p. 255.

M. Leo Drouyn attribue l'assassinat des Meslon à MM. de La Marche, gentilshommes marmandais.

à Tonneins avec tous ses hommes. Du Bouzet avait la garde de cette place. Quelques combats assez vifs eurent lieu entre Tonneins et Clairac, où commandait le baron d'Arros[1], qui fut tué, et aussi près de Marmande[2]. Mais bientôt arriva la nouvelle d'une défection de Condé, qui voulait se tailler une principauté en Dauphiné et en Languedoc. Turenne fut alors détaché avec une partie des troupes, et, désormais trop faible pour tenir contre Biron, Henri distribua ses régiments, ravitailla Bergerac et Sainte-Foy et regagna Nérac[3].

Pendant ce temps, Biron avait pris le Mas et Monheurt et fait le siège de Gontaud, qui, emporté d'assaut le 13 juillet, avait subi toutes les horreurs du pillage. Les habitants furent égorgés et leurs maisons livrées aux flammes. Villeneuve, Monclar, Saint-Barthélemy, Puch, Damazan, Tonneins, etc., furent pris aussi; mais Sainte-Bazeille et Clairac avaient résisté.

Dans les premiers jours du mois d'août, Biron était à Agen, revenant de Tonneins par Port-Sainte-Marie.

---

[1] Bernard, baron d'Arros, lieutenant général du Béarn pour Jeanne d'Albret en 1569. Assiégé dans Navarrenx par Terride la même année, il fut délivré par Mongonméry, avec qui, peu après, il saccagea Tarbes. Après avoir pillé Lourdes en 1574, il s'était démis de sa charge de lieutenant général, avait opéré pour son propre compte, et, battu par d'Antras près de Marciac, avait conduit sa troupe en Agenais.

V. *Documents pour l'Histoire du Protestantisme en Béarn. Bernard, baron d'Arros, et le comte de Gramont, 1573*, par Soulice (Pau, 1875, gr. in-8°). — *Les Huguenots dans le Béarn et la Navarre*, par A. Communay. — *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan*, p. 134.

[2] Sur ces divers combats de Marmande, où fut tué le baron de Moncaut, V. la *Notice sur la Ville de Marmande*, par Tamizey de Larroque, p. 78.

[3] Il convient de rappeler ici l'Assemblée du Clergé de France qui se tint à Melun en juillet 1579 et où fut prononcée la célèbre *Remontrance* d'Arnaud de Pontac, évêque de Bazas.

M. Tamizey de Larroque a réimprimé cette *Remontrance* du 3 juillet 1579 dans son recueil: *Arnaud de Pontac, évêque de Bazas. Pièces diverses* (Bordeaux, 1883, pet. in-8°).

Il visait Nérac. Après quelques démonstrations fictives contre le Mas-de-Verdun et autres places, il marcha sur Francescas et vint camper devant Nérac. Henri était absent, mais il ne tarda guère à revenir, et des combats eurent lieu pendant plusieurs jours autour de la ville, où les fêtes d'ailleurs n'avaient pas cessé un instant. Les jeunes fous de la cour faisaient alterner les danses et les estocades ; les dames assistaient du haut des remparts à ces jeux étranges.

Quand il s'éloigna, se dirigeant vers Mézin, Biron, furieux de voir la reine et ses femmes assister à sa retraite du haut d'une des tours, fit tirer le canon contre la ville, brutalité qui lui valut peu après la perte de sa lieutenance de Guyenne.

Ce maréchal prit Mézin. Il fit encore en novembre une tentative contre Sainte-Bazeille, défendue alors par Fabas ; puis il marcha sur Auvillars dont il s'empara, et occupa ensuite Valence, Sauveterre[1], Saint-Maurin, ainsi que les maisons fortes de l'Hostelnau, de Paradou, d'Auzilis et de Coupet[2]. Aiguillon était surpris. Vivant, de son côté, avait réduit Castelmoron, Caumont, Fauillet, Gavaudun, Goudourville[3] et Tonneins-Dessus ; mais il avait échoué devant Clermont-Dessous.

---

[1] Sauveterre d'Astaffort, sur la rive gauche de la Garonne, à 11 kil. d'Agen. Sauveterre possédait alors un fort assez important dont il reste des substructions et quelques vestiges de murailles et de tours, aux abords d'un vieux pont sur le ruisseau de l'Estressol datant de 1785.

Ce fort de Sauveterre était placé au confluent même du ruisseau de l'Estressol, et ses murs étaient baignés par la Garonne. Nous verrons qu'il fut rasé en juillet 1622. Des travaux de rectification du lit du fleuve ont éloigné de la rive ce point où les bateaux accostaient encore il y a une cinquantaine d'années.

Comme bastide, l'origine de Sauveterre est mal déterminée et ses Coutumes ne sont point connues.

[2] Ces maisons fortes, aujourd'hui disparues, se trouvaient entre Castelculier et Clermont-Dessus.

[3] Goudourville, aujourd'hui de l'arrondissement de Moissac.

A la nouvelle de la prise de Cahors, Henri III avait prescrit une guerre à mort, ordonnant à ses sujets d'implacables représailles contre les rebelles, ordre déplorable qui ne pouvait avoir que de funestes conséquences [1].

En novembre 1580, on apprit que les protestants de Tournon et de Monflanquin visaient la place de Penne, et que les troupes de Puymirol devaient tenter une surprise d'Agen, où Lussan, nommé gouverneur, exerçait précisément la plus grande vigilance. Le roi de Navarre, fixé à Sainte-Foy, tenait alors la Conférence de Fleix. On pouvait craindre que, venant par Clairac, il n'appuyât l'entreprise de Puymirol. La

---

La baronnie de Goudourville se trouvait dans les sénéchaussées d'Agen et de Lauzerte et comprenait cinq communautés. Elle appartenait alors à la maison de Caumont. En 1598, cette baronnie fut vendue à Guillaume Daffis, premier président du Parlement de Bordeaux, par le comte et la comtesse de Saint-Paul (François d'Orléans-Longueville et Anne de Caumont). La fille de Guillaume Daffis, Catherine, dame de Goudourville, porta ce fief à François-Artus Le Comte, captal de la Tresne, président à mortier au même Parlement (V. *Le Parlement de Bordeaux*, par A. Communay, p. 117. — Archives département. de la Gironde. Fonds des notaires, minutes de Me Dussault).

Le premier seigneur connu de Goudourville est Pierre de Gasques, mentionné en 1088 (V. Moulenq, *Documents historiq. sur le Tarn-et-Garonne*, t. III, pp. 330-334).

[1] C'est en 1580 que les religieuses du Chapelet, de l'ordre de Saint-Dominique, s'établirent à Agen.

Anne de Caumont, femme du comte de Longueville, fonda à Paris la première maison de cet ordre créé au XIIIe siècle et réformé au XVIe.

De Lectoure, où elles se trouvaient dès 1576, ces religieuses se transportèrent à Agen et s'établirent près de Saint-Caprais, dans l'espace compris entre les rue et place Saint-Caprais (aujourd'hui Raspail), les rues d'Amour et Fon-Nouvelle, espace traversé maintenant par deux rues modernes. Le couvent des Dominicaines, dont l'entrée était sur la place Saint-Caprais, fut vendu par lots en 1794, sauf l'église et les principaux bâtiments qui servirent de prison jusqu'en 1818, puis d'Ecole d'Enseignement mutuel jusqu'en 1822, date de leur cession à des tiers.

Il ne reste plus du couvent du Chapelet qu'une tour romane du commencement du XIIIe siècle, ayant appartenu sans doute à la deuxième enceinte extérieure d'Agen. Cette tour, assez bien conservée, avait été transformée en clocher par les religieuses. C'est un des plus anciens débris du vieil Agen (V. *Les Couvents de la Ville d'Agen avant 1789*, par Ph. Lauzun, t. II).

compagnie du sénéchal vint aussitôt renforcer la garnison, pendant que Biron, partant de Gimont le 17 novembre, ralliait son camp de Port-Sainte-Marie pour être prêt à tout événement. Mais rien de ce qu'on redoutait ainsi n'arriva.

Condé n'ayant pu tenir dans La Fère s'était enfui en Allemagne, et Henri III se préoccupait surtout des Pays-Bas. Le 26 novembre, le traité de Fleix fut signé, aux mêmes conditions encore que celui de Bergerac. Une Chambre de Justice devait être établie en Guyenne.

Comme d'habitude, les Agenais eurent une peine infinie à se défaire de la garnison qui les pressurait et qu'ils n'avaient même pas d'argent pour solder.

Le calme qu'ils rêvaient et croyaient enfin entrevoir était cependant bien éloigné encore : les événements devaient peu tarder à les replonger dans les alarmes.

FIN DU TOME PREMIER





TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X



(Voir l'ERRATA à la fin de l'ouvrage)

ACHEVÉ D'IMPRIMER

LE VINGT-CINQ AVRIL M DCCC XCIII

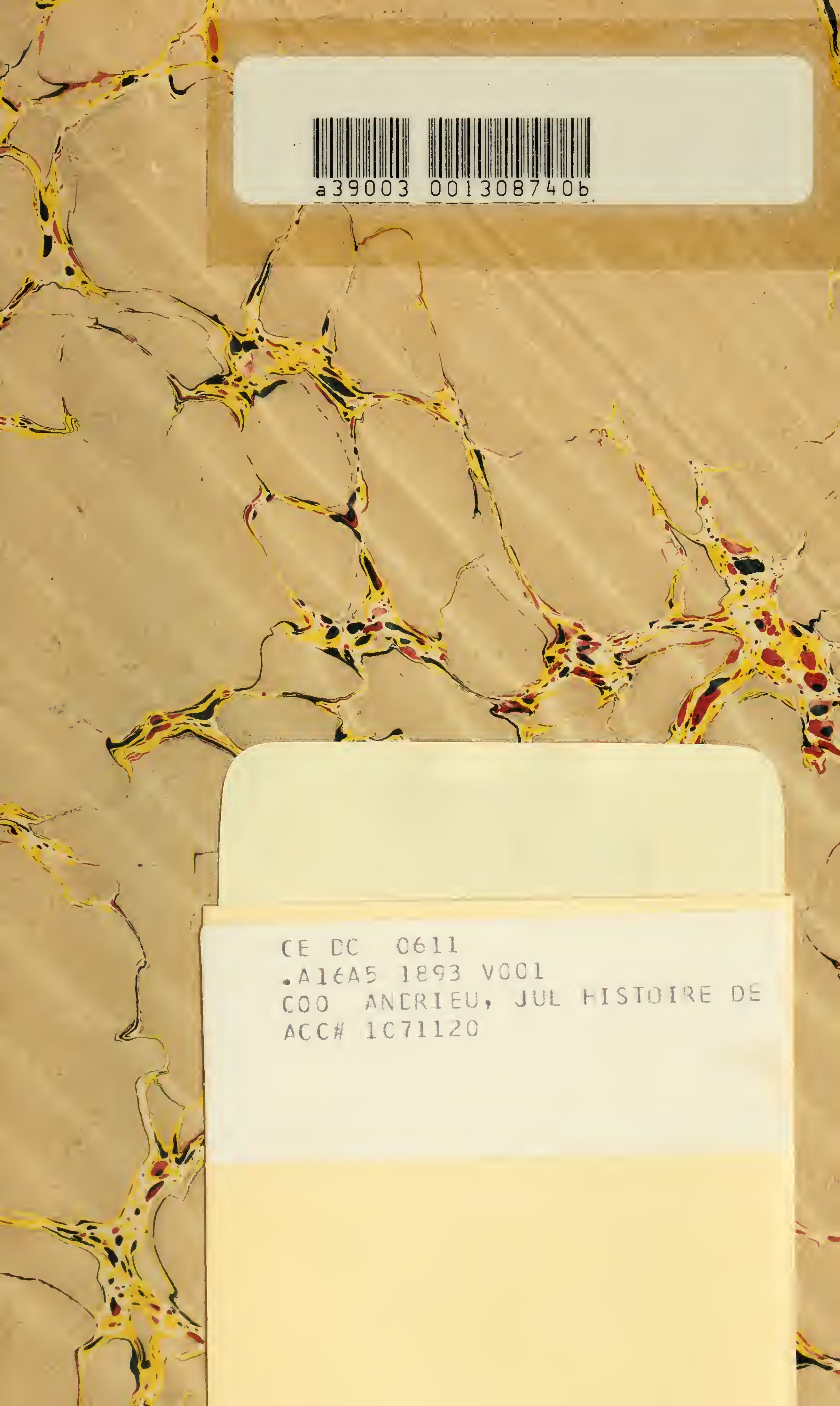
PAR

Mme Ve VIRGILE LENTHÉRIC

IMPRIMEUR

A AGEN


a Bibliothèque
versité d'Ottawa
Échéance
The Library
University of Ottawa
Date due


a39003 001308740b

